



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

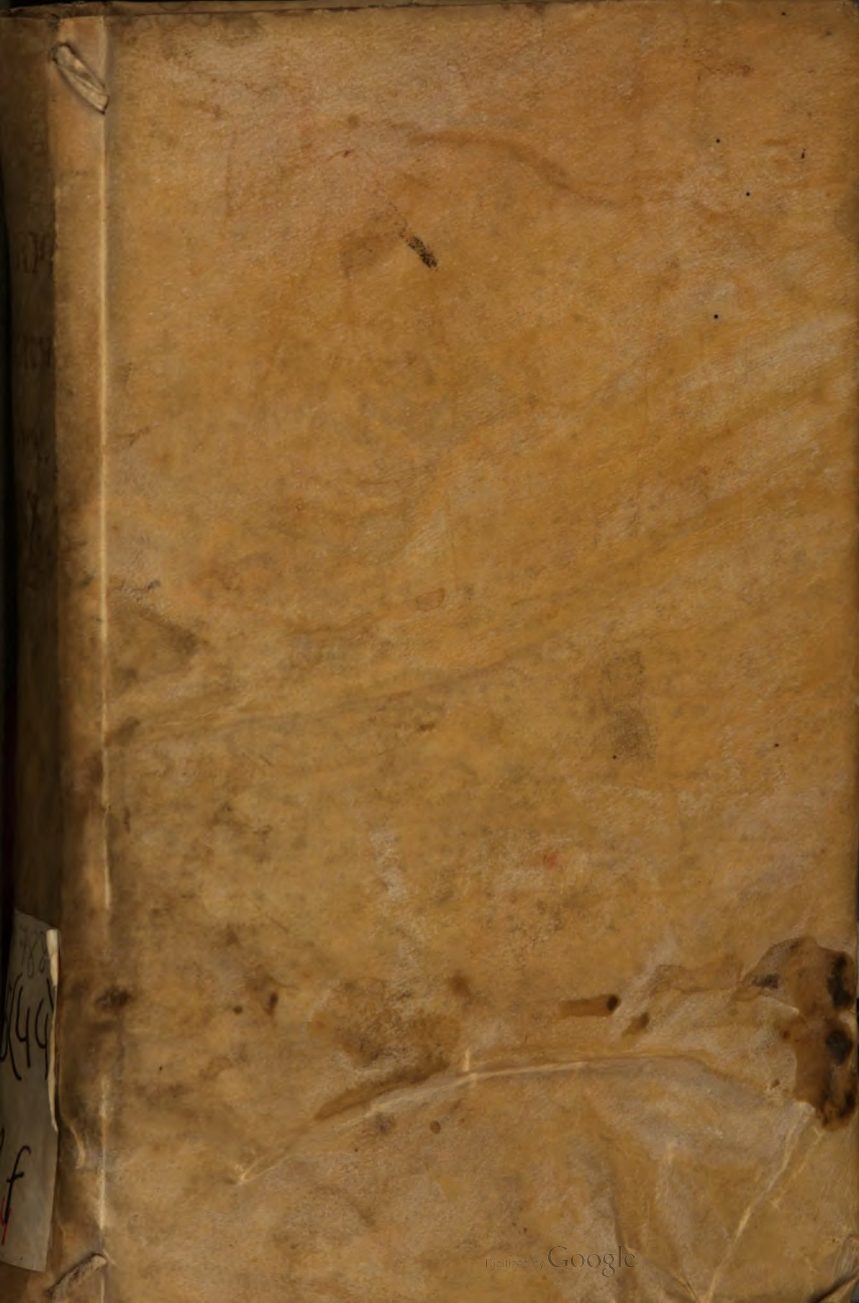
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



~~66-6-2-1622~~
91-3-13

B4
FLL
73.794

8016

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces Fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 4 OCTOBRE 1788.

Coley  *Vicq*
A PARIS,

Au Bureau du Mercure, Hôtel de Thon
rue des Poitevins, N°. 18.

Avec Approbation, & Brevet du Roi.



T A B L E

Du mois de Septembre 1788.

PIÈCES FUGITIVES.		Traité de la Culture du No-	
		pat.	103
<i>La Chatelaine de S. Gilles.</i>	5	<i>Les Fastes du Commerce.</i>	113
<i>A Mlle. de Garcins.</i>	7	<i>Les Atieux du Duc de Bour-</i>	
<i>Le Lieutenant Gascon.</i>	Ibid.	<i>gogne.</i>	120
<i>Invocation à Vénus.</i>	49	<i>La Germination.</i>	151
<i>Epigramme.</i>	51	<i>Des Etats-Généraux.</i>	168
<i>Néerologie.</i>	52	<i>Annales.</i>	173
<i>Eptre.</i>	97	<i>Essais en vers.</i>	179
<i>A deux gentes Damoiselles.</i>	99	<i>L'Amitié trompée.</i>	181
<i>Elégie.</i>	145		
<i>Charades, Enigmes & Logog.</i>		<i>Académie Française.</i>	26
8, 58, 100, 159		<i>Varités.</i>	38, 86

NOUVELLES LITTÉR.

<i>Réflexions sur l'Esclavage</i>	
<i>des Nègres.</i>	10
<i>Essai des Essais.</i>	61
<i>Lettres.</i>	71
<i>Essai.</i>	79
<i>Opuscules.</i>	81

S P E C T A C L E S.

<i>Comédie Française.</i>	184
<i>Comédie Italienne.</i>	40, 134
<i>Annonces & Notices.</i>	46, 92,
	140, 190.

A Paris, de l'Imprimerie de MOUTARD, rue
des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 4 O C T O B R E 1788.

P I È C E S F U G I T I V E S.
E N V E R S E T E N P R O S E.

E N V O I

*A Madame * * *, d'une Chanson destinée
à être chantée & accompagnée sur le
Piano, par Mlle. sa fille.*

Ces chants nouveaux de mon génie
Du secret subiroient les loix.
Si je ne savois quelle voix
Doit leur prêter la mélodie.
Je les confie aux talismans
Des graces, de la modestie,
Et du plus heureux des talens,
Votre goût sera moins sévère ;
Quand votre fille chantera ;

A 2

Alors mon Juge ne sera
 Que le cœur d'une bonne mère,
 De ce sentiment enchanteur,
 Qui pour des fils nous intéresse,
 Vous avez toute la tendresse,
 Vous possédez tout le bonheur,
 Votre fille a pour apanage
 L'esprit, les graces, les vertus;
 Vous lui donnâtes en partage
 Les dons que vous avez reçus;
 Et deux fois elle est votre ouvrage.

(Par M. Le Brun de Montpellier.)

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
 du Logogriphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Ami*; celui de
 l'Énigme est *Tabouret*; celui du Logogriphe
 est *Chandelle*, où l'on trouve *Ane, Ia, Chêne,*
Dé, Nacelle, Eden, Cène, Çaen, Cane, An
 (jour de l'an), *Léda, Le, Ce, La, Elle, Celle,*
Hellé (sœur de Phryxus), *Ça, Canelle;*

C H A R A D E.

A la ville, comme au village,
 Fillette, en cherchant mon premier,
 Attrape, à la fin, mon dernier,
 Manque mon tout, & c'est dommage.

(Par M. le Chevalier de P. . .)

É N I G M E.

Nous sommes plusieurs sœurs dont le bizarre sort
 Ne nous permet jamais d'entrevoir nos visages ;
 Nous nous suivons par-tout, & faisons nos partages
 Sans Avocat, sans rixe, & du meilleur accord ;
 Cependant, pour avoir nos biens, nos héritages,
 Lecteur, nous nous donnons l'une à l'autre la mort.

(Par M. Grellier, de Consolens.)

L O G O G R I P H E.

Vous, dont le tendre cœur, à l'ombre d'un bocage,
 Aime, près de Collette, à chanter ses amours,
 Je puis de mes neuf pieds vous prêter le secours,
 Et joindre à vos accens le plus charmant ramage.
 Si d'un tendre retour elle comble vos vœux,
 J'annonce à vos rivaux votre juste allégresse ;
 Mais, hélas ! si son cœur est sourd à la tendresse,
 L'Echo ne retentit que de sons douloureux.
 Me décomposez-vous ? dans un climat stérile,
 Je suis un animal de grande utilité ;
 Mon chef à bas, je suis l'asile
 De celui qui gaiement rend votre champ fertile,
 Et qui fait son bonheur de sa frugalité.

(Par M. Prevost de Montigny, Garde
 du Corps de Mgr. Comte d'Artois.)

A ;

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

VIE de Frédéric II, Roi de Prusse, accompagnée de Remarques, Pièces justificatives, & d'un grand nombre d'Anecdotes, dont la plupart n'ont point encore été publiées ; 4 Volumes in-8°. A Strasbourg, chez J. G. Treuttel, Libr. ; & à Paris, chez les principaux Libraires (1).

L'ESTIMABLE Professeur qui a publié cette Vie, n'a pas jugé à propos d'écrire l'Histoire du grand Frédéric. » Les événemens sont trop récents, dit-il, pour que l'Historien puisse être véridique sans danger & sans imprudence. Voilà pourquoi, ajoute-t-il, nous avons rassemblé tant d'Anecdotes, tant de particularités, tant de détails qui intéressent toujours la vie des grands Hommes, & qui seroient déplacés dans une Histoire proprement dite. Les détails

(1) L'édition in-12 se trouve chez Maradan, Lib. rue des Noyers. Prix, 9 liv. les 4 Volumes, 10 liv. francs de port.

des guerres s'y trouvent , parce que Frédéric fit ces guerres en Capitaine & en Soldat , & qu'il fut toujours lui-même à la tête de ses troupes “. Un peu plus bas , le célèbre Professeur dit que pour écrire cette importante Histoire , ” il faut attendre que les germes que Frédéric II a jetés dans la Constitution de ses Etats, aient produit des fruits quelconques ; que les anneaux qu'il a attachés aux différens chaînons de la Constitution de l'Europe soient consolidés ou rompus. C'est alors que l'on pourra juger les causes par les effets ; c'est alors que l'on pourra apprécier ce qu'il a fait , sentir ce qu'il auroit dû faire , & offrir dans l'Histoire du plus grand Homme qui ait peut-être existé , de grands exemples de talens & de vertus , de grandes fautes à éviter “. On voit du moins que l'Auteur fait parfaitement de quelle manière l'Histoire du grand Frédéric doit être écrite ; & on sent qu'il a lui-même toutes les qualités propres à remplir un jour cette importante tâche. Nous allons maintenant apprécier son travail , & voir comment il a présenté le Prince le plus extraordinaire , celui qui s'est élevé , par la force de son génie , au niveau des Puissances du premier ordre , qui s'est soutenu au milieu d'elles & en luttant contre elles , qui leur apprit à toutes une nouvelle Tactique , & le secret de garder leurs conquêtes sans appauvrir les sujets , de combattre & de protéger les Arts,

de multiplier en même temps les Soldats & les Manufacturiers, d'être après le combat César, & dans le choc des batailles Alexandre; qui fut la moitié de sa vie le plus grand guerrier & le plus habile politique de son siècle, & l'autre moitié le père de ses peuples, le pacificateur de la Germanie, & le Souverain qui sut cultiver & respecter les Lettres.

Que fait-il, jeune encore, dans sa prison à Custrin & dans sa solitude à Rheinf-berg? Il étudie; toutes les Sciences paroissent propres à son génie: une foule d'idées neuves, fortes & justes, naissent dans son cerveau; il apprend cette vérité qu'il a consignée dans ses Ecrits: » Que les lumières acquises par l'étude rendent l'expérience prématurée, & qu'une théorie bien dirigée conduit à une pratique facile «.

Monté sur le trône, il s'entoure de Savans; il invite, il appelle les Philosophes étrangers, il multiplie ses correspondances, il apprend tout, il fait tout, on lui dit tout. Ses soupers sont instructifs; son génie semble redoubler d'activité pour faire des conquêtes journellement sur le génie & les travaux des gens de mérite de tous les rangs, de tous les pays, de tous les genres. La gloire d'un règne dépend des lumières; il sentit cette vérité, & aucun Souverain n'a poussé aussi loin que lui la pratique de cette grande vérité.

Il vit de bonne heure quel étoit le rôle qui lui restoit à prendre au milieu des grandes Puissances qui l'observoient. Son père ne lui avoit rien laissé à faire pour la discipline militaire ; il se rejeta sur la Tactique, qu'il a perfectionnée. Après la première guerre, il rectifia dans les camps de Spandau & de Magdebourg, « ce que l'expérience lui avoit fait trouver de vicieux dans sa Tactique, dit un Ecrivain anonyme ; il y introduisit cette célérité incroyable & décisive par rapport à nos armées nombreuses & à leur grand front. Depuis la guerre de la succession, on n'avoit point vu tant d'armées en campagne, qu'on en vit réunies contre lui. Sa science & les fautes de ses ennemis furent le contrepoids de tant de forces ; jamais guerres n'ont été plus instructives ni plus fécondes en événemens. On y fit de grandes actions & de grandes fautes ; on y vit le génie aux prises avec le génie, & plus souvent avec l'ignorance. Par-tout où le Roi de Prusse peut manœuvrer, il a des succès ; mais presque par-tout où il est réduit à se battre, il est battu. L'Europe jalouse se ligue pour l'accabler ; on le voit avec surprise résister aux coups redoublés des Puissances réunies. Des échecs qui paroissent devoir le mettre à deux doigts de sa perte, ne servent qu'à faire briller ses ressources & son courage. Son armée est une hydre dont les têtes renaissent & se multiplient ; ses trésors bien mé-

nagés sont inépuisables. Attaqué sur toutes ses frontières, il vole de l'une à l'autre, & semble être par-tout en même temps : ses troupes, animées de son esprit, croient le voir toujours à leur tête. Si on le suit dans ses marches de l'année 1758, on le voit assiéger au printemps Schweidnitz, entrer ensuite en Moravie, mettre le siège devant Olmutz, traverser le pays ennemi. A la vue d'une nombreuse armée qui l'environne, il pénètre en Bohême, oblige les Autrichiens à s'éloigner de Konigsgratz; il marche vers l'Oder pour combattre les Russes; il revient en Saxe, & il contraint l'armée Impériale & celle d'Autriche à renoncer à leurs entreprises; il surprend Hochkirchen, & demeure campé devant les ennemis après avoir perdu tentes & bagages; il vole rapidement en Silésie, qu'il délivre d'une autre armée ennemie, revient en Saxe, qu'il délivre également. C'étoit faire, en une seule campagne, le tour de ses Etats, & traverser ceux de l'ennemi. Si l'on prend une Carte géographique, & qu'on y marque jusques où les armées ennemies de la Prusse se sont avancées à la fin de 1757, les Suédois en Poméranie, les Autrichiens maîtres de Breslau & de Schweidnitz, l'armée Francoise & celle des Alliés sur la Sale, une autre armée Francoise à Halberstadt; qu'on regarde ensuite le pays qui restoit au Roi, on ne pourra qu'admirer son génie, qui le tira d'une situation aussi critique.

Transportons-nous aux campagnes suivantes. S'il eut en sa faveur l'armée Hanovrienne, la Russie parut sur la scène pour l'attaquer. Les armées Alliées laissoient derrière elles la Russie, la Suède, la Pologne, partie de la Silésie, la Moravie, l'Autriche, la Hongrie, la Souabe, la Franconie, les Etats du Rhin, les Pays-Bas, & la France. Quelle immensité de pays pesoit sur une petite lisière de l'Allemagne ! Que de facilités pour les recrues, les remontes, les vivres & les munitions ! Le cours des rivières étoit favorable aux Alliés. Oseroit-on comparer à tant d'avantages les plaines sablonneuses des Marches, le pays d'Hanovre, les districts montagneux de la Hesse ! quelle masse énorme pesoit sur une petite étendue de terrain ! «.

Si l'on veut juger sa politique, on verra qu'il avoit bien jugé que la France n'avoit pas intérêt à concourir à son agrandissement ; il préféra, avec raison, l'alliance de George II, qu'il délivra des subsides de la Russie, de la crainte de perdre son Electorat, & qu'il mit à même de mieux soutenir les hostilités de la France. Il compta pour rien la Hollande intéressée à garder la neutralité ; il évalua le Danemarck & la Suède ; il craignit peu Elisabeth, qui ne pouvoit vivre long-temps, & il connoissoit son successeur. Tels furent les motifs qui réglèrent ses démarches ; l'événement prouva qu'il avoit bien jugé.

A 6

Tel fut Frédéric II, & tel est le fond sur lequel on a écrit sa Vie. Les deux premiers Volumes sont particulièrement remplis des détails, des expéditions militaires du Roi de Prusse.

Frédéric II se fit un plan dont il ne s'écarta jamais : de gouverner ses sujets en père, & ses soldats en despote. La mort de l'impérial Charles VI, qui changea la face de l'Europe, fournit une occasion au Roi de se montrer tel qu'il seroit. Charles VI étoit mort en Octobre, & le Roi étoit en Silésie en Décembre. Vainqueur, il se fit aimer par sa modération ; il conquit plus de Silésiens par des fêtes & des menues, que par la terreur de ses armes. A la bataille de Mollwitz, il prouve la supériorité de ses manœuvres ; maître de la Silésie, il se conduit en Législateur profond. *Protection, religion, impôt*, voilà ce qui intéresse dans le Gouvernement. Il y eut soin ; toutes ses Ordonnances améliorèrent la situation des sujets ; il abolit les impôts arbitraires qui désoloient la Silésie sous la Maison d'Autriche, & il établit la proportion la plus juste dans la distribution. En 1744, il est assez puissant pour offrir sa médiation à l'Impératrice ; il lui fait dire qu'il ne demande rien pour lui, qu'il n'a pris les armes que pour rendre à l'Empire d'Allemagne sa liberté, à l'Empereur sa dignité, à l'Europe le repos. La bataille de Friedberg, dans laquelle le Prince Henri son

frère, âgé de dix-huit ans, faisoit le service d'Aide-Camp général, le couvrit de gloire. « J'ai acquitté, écrivit-il à Louis XV, à Friedberg, la lettre de change que vous aviez tirée sur moi à Fontenoi... ». La bataille de Soor ne fut pas moins brillante pour lui; il fut résister, avec dix-neuf mille hommes, à une armée de quarante mille.

Il s'empara de la Saxe, parce que ce pays étoit une barrière, un passage, une communication avec le Brandebourg & la Silésie. Il se voyoit maître de l'Elbe depuis Magdebourg jusques en Bohême, & il pouvoit entretenir son armée aux dépens d'autrui. Mis au ban de l'Empire en 1756, il vit toutes les Puissances réunies contre lui, & après la bataille de Colin, il ne lui restoit de ressources que dans son génie, & c'étoit assez. La confiance du soldat n'étoit point perdue, & il savoit la ranimer à propos par des harangues qui parloient de son cœur, & qui étoient appuyées sur les exemples qu'il donnoit.

Frédéric II se trouvoit par-tout, & quand on songe que dans la même campagne il a fait avec une armée cinq cent soixante lieues de France, on ne peut qu'être étonné de son activité & de ses ressources. Ce que disoit le Maréchal de Belle Isle, « Le Roi de Prusse, quoi qu'il fasse, ne sauroit faire la navette avec une armée », étoit démenti par l'expérience. Un Officier écrivit le lendemain d'une bataille perdue,

après laquelle Frédéric trouva dans son génie des moyens & l'espérance de tout réparer : » J'ai vu le Roi au milieu de cette petite troupe (il ne lui restoit plus que 5000 hommes), couché sur un peu de paille , dans les ruines d'une maison de paysan , dormir aussi tranquillement que s'il n'eût pas eu à craindre le même danger. Son chapeau lui couvroit la moitié du visage , son épée nue étoit à côté de lui , & à ses pieds ronfloient deux Adjudans couchés sur la terre ; un Grenadier montoit la garde devant la maison. Ce Monarque semble avoir en son pouvoir le sommeil & le repos, ainsi que la présence d'esprit. Dès qu'il est hors de la portée des armes , le sentiment de sa supériorité & la confiance dans son bonheur reprennent le dessus ; il ne voit plus le danger , & se livre au repos avec autant de sécurité que si l'ennemi étoit à vingt lieues ». Avant d'attaquer le Général Daun à Torgau , il dit à ses soldats : » Si nous sommes battus , nous y périrons tous , moi le premier ; si je le bats , toute son armée est prise ou noyée dans l'Elbe ». La bataille fut gagnée. Les finances paroissoient inépuisables ; on le voyoit soutenir une armée qui lui coûtoit deux millions de livres toutes les semaines , sans fouler ses sujets. Comme les Romains , il faisoit la guerre aux dépens des ennemis. La paix d'Hubertsbourg termina cette sanglante période de sept ans qui a immortalisé Frédéric II.

Il conserva toujours sa gaité & sa tranquillité d'esprit ; même au milieu de la guerre , il consacroit tous les jours quelques heures à la musique ; il jouoit sur la flûte quelques concerts de Quantz ou de sa composition.

Il étoit populaire avec ses soldats , & les entretenoit familièrement. » Tu es notre vieux Fritz , lui disoient - ils , tu partages tous les dangers avec nous ; nous voulons mourir pour toi. Vive le Roi ! — Fritz , lui dit un jour un Grenadier , nous donneras-tu de bons quartiers d'hiver cette année ? — Par tous les Diables , il faut auparavant que nous prenions Dresde ; mais quand nous aurons pris cette ville , j'aurai soin de vous , & vous serez contents. ». Il a plus d'une fois baigné ses lauriers de ses larmes.

Les deux derniers Volumes montrent que Frédéric II fut aussi grand dans la paix que dans la guerre. Un nouveau pays est sorti de ses mains créatrices. » Pendant la guerre de sept ans , dit son estimable Historien , il n'avoit mis aucun impôt , n'avoit exigé aucune avance de ses sujets , fait aucun emprunt chez l'Etranger , & jamais le paiement de son armée ne fut différé d'un moment ».

Aucun Souverain n'a poussé plus loin la véritable bienfaisance , celle qui convient à un Roi qui est en même temps bon & éclairé. Les impôts furent également répar-

tis ; les deniers à lever annuellement sur chaque production à titre d'impôt, furent perçus sans frais ; les taxes sur l'industrie qu'il faut encourager, furent légères. Au lieu de Commis insolens, des soldats faisoient ces perceptions. Le soldat qu'on croyoit à charge à l'Etat, ne l'étoit point, au moyen d'un ordre admirable & nouveau établi par Frédéric II. » Tous les ans il faisoit bâtir un certain nombre de maisons à Berlin, à Potzdam & ailleurs. C'étoit un nouveau canal par lequel il rendoit à la circulation une partie de ses revenus «.

Jamais le sort de l'agriculture ne fut plus attentivement surveillé. Ce Souverain a prouvé que, pour être en état de tenir sur pied de grandes armées, il importoit de protéger l'agriculture ; -il a dirigé l'esprit des Prussiens sur des objets d'utilité publique. » On a moins écrit, dit son Historien, en Prusse sur des matières abstraites & spéculatives ; mais on a beaucoup écrit sur l'économie politique, sur l'agriculture, sur les métiers, sur les fabriques, sur l'éducation, sur la tolérance civile & religieuse ; en un mot, les Prussiens imitent maintenant les Anglois, qui ont su répandre les lumières de la philosophie sur toutes les choses nécessaires au commerce de la vie «.

L'obligation morale de soulager les infortunés, est devenue dans les Etats de Frédéric, un devoir commandé par la Loi.

L'instruction du peuple ne lui parut point un objet à dédaigner. » Il ne croyoit point, comme certains faux politiques, que chaque degré de lumière & de civilisation parmi le peuple est dangereux pour le Gouvernement. Il fit un règlement sur la manière d'instruire les enfans ; il s'entretenoit volontiers & familièrement avec toutes les personnes instruites, & dont il pouvoit tirer parti. Les dialogues du Monarque & un sujet sont remplis de traits qui peignent l'homme occupé du bien public, & le bon Roi, & cette bonhomie qu'on retrouve si peu sur le trône. Accessible à tous, il écou-
toit chacun, répondoit à tout le monde. Délivré de l'appareil d'une garde impo-
sante, souvent il étoit seul ; quelquefois c'étoit lui qui ouvroit sa porte au sujet qui venoit le prier. Il avançoit des sommes aux Gentilshommes, aux Officiers, aux Laboureurs, à de simples particuliers qui lui annonçoient ses besoins ; il prêtoit avec la facilité d'un homme privé, & il donnoit en Souverain. La plus grande simplicité régnoit sur ses habits, dans ses repas, dans son palais. On trouvoit toujours sur sa table la balance générale de ses finances ; il savoit jour par jour quels étoient les progrès de l'industrie.

Il s'empara de la Silésie, il est vrai ; ce premier pas a caractérisé son règne & son influence sur la politique de l'Europe ; mais s'il est entré dans le partage de la Pologne,

il y a été invité par les intentions bien connues des deux autres Cours, & il n'y a point eu d'effusion de sang. La querelle de la Bavière l'obligea d'entrer en campagne; mais il n'y vint que pour soutenir la Constitution de l'Empire: il n'exigea aucun dédommagement. Cette ligue, dont l'Autriche a tant murmuré, annonce sa bienfaisance politique; elle n'est dirigée contre personne; son unique but est la conservation légitime de la Constitution de l'Empire; elle n'est relative à aucune entreprise déterminée, mais à tous les cas où cette constitution seroit en danger. » Ce dernier ouvrage de Frédéric, opéré sur la fin de ses jours, pour la sûreté de l'Allemagne & de l'Europe, lui vaudra sans doute la reconnoissance de la postérité, comme il lui mérita l'amour de ses contemporains.

C'est lui qui, par la réforme du Code, a donné à tous les Souverains un exemple que l'Europe entière a imité. Il est important de suivre son Historien dans tous les détails sur la Constitution militaire, sur les Finances, sur les Régies, sur les Impôts, sur l'administration de la Justice, sur l'Agriculture, sur les Manufactures, sur la Langue Allemande. L'Histoire proprement dite ne comporte point ces discussions, & semble les classer parmi les matières qu'elle abandonne aux Rédacteurs des Mémoires particuliers & élémentaires sur chaque bran-

che de l'Administration. Pour nous, nous applaudirons à M. *** , de n'avoir point eu la prétention d'écrire une Histoire, afin de nous présenter dans le fond une Histoire telle qu'elle devoit être écrite pour être digne des Lecteurs Philosophes & instruits. Il a eu la sagesse de mettre souvent à contribution les excellens Mémoires de M. le Comte de Hertzberg, qui l'ont guidé continuellement. Il ne pouvoit puiser dans une meilleure source. Mœurs, esprit, luxe, économie, goûts, formes, il n'a rien négligé; & on peut dire qu'en peignant son Roi & ses armées, il a peint la Nation avec la dernière ressemblance.

Sa tolérance, dont personne n'a jamais douté, a été souvent manifestée pour le bonheur de ses sujets. Un soldat convaincu d'avoir blasphémé, dit des injures contre le Roi & les Magistrats, alloit subir une sentence de mort. Frédéric II écrivit : » Si » ce drôle-là a blasphémé contre Dieu, » c'est à Dieu à le lui pardonner; pour » les injures qu'il a dites contre moi, je » les lui pardonne; mais pour avoir dit » du mal des Magistrats, je veux qu'il soit » vingt-quatre heures aux arrêts «.

Il savoit écouter des vérités dures. Un Paysan refusoit de recevoir des fenins, monnoie de mauvais aloi qu'il avoit mise en circulation, & qu'on ne recevoit point au Trésor Royal. Frédéric II le pressoit de

les prendre. Le Payfan lui répondit : *Lés prends-tu, toi ?* Le Roi se tut, & passa son chemin.

Un jour le Roi vit de sa fenêtre une quantité de monde qui lisoit une affiche. *Va voir ce que c'est*, dit-il à un de ses Pages. On vient lui dire que c'est un Ecrit fatirique contre sa personne. — Il est » trop haut, dit-il, va le détacher, & » mets le plus bas, afin qu'ils le lisent » mieux «.

Au siège de Schweidnitz, il prit envie au Roi de se faire saigner en pleine campagne. Il demanda un Chirurgien : on lui en amène un ; il descend de cheval, ôte son habit, s'assied sur une motte de terre, & le Chirurgien fait son opération. Le sang jaillissoit déjà, lorsqu'une bombe vint tomber à quelques pas de lui, & le couvrit de terre lui & l'Opérateur. Ce dernier se sauve de toutes ses forces, & laisse le Roi dans cet état. Frédéric, sans s'effrayer, le rappelle, & lui crie : *Au moins, bande-moi le bras.* Enfin, après bien des cris & des menaces de la part du Roi, le Chirurgien s'approche tout tremblant : *Tu es un vaillant garçon*, lui dit-il ; *allons, dépêche-toi.*

Quand il alloit à cheval dans les rues, il étoit toujours entouré d'une troupe de polissons, qui faisoient autour de lui toutes sortes de singeries ; les uns jetoient leur chapeau en l'air devant lui, en poussant

de grands cris ; d'autres essayoient la poussière de ses bottes ; quelques-uns donnoient de petits coups à son cheval ; plusieurs criaient : *Bonjour Fritz , notre bon Fritz , vive Fritz !* Le Roi souffroit ces polissonneries pendant des heures entières.

Frédéric traitoit ses domestiques avec beaucoup de douceur. Il a été souvent volé par quelques-uns , & il se contentoit de les renvoyer. » Comment coquin , dit-il » à un de ces voleurs qu'il rencontra , tu » dépenses l'argent que tu m'as volé à aller » en carrosse « ? Il disoit d'un autre , en voyant le riche ameublement qu'il s'étoit donné : » Sans cet appartement jonquille » où le maraud se donne les airs de cou- » cher , je lui aurois pardonné « . Ayant fait appeler ce voleur le lendemain , il lui ordonna d'ouvrir sa cassette , dans laquelle il y avoit sept à huit cents louis d'or. » Eh » bien , maraud , prends le reste , prends , » & ne t'avises jamais de reparôître devant » mes yeux « .

Il ne répondit à un Valet de chambre qui lui présentoit du poison dans une tasse de chocolat , que ces mots : *Sors de ma présence , coquin.*

Quelqu'un dit un jour à Frédéric , qu'un homme le haïssoit mortellement , & qu'il ne cessoit de dire du mal de lui. » A-t-il » deux cent mille hommes ? sans cela , que » voulez-vous que je lui fasse « ?

Une pauvre veuve d'Officier , qui étoit

infirmes, ayant demandé des secours à Frédéric, il lui répondit : » Je suis pénétré de vos infirmités & de votre pauvreté. Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressée plus tôt à moi ? actuellement il n'y a pas de pension vacante ; mais il faut que je vous secoure, car votre mari étoit un brave homme, dont je regrette beaucoup la perte. Je retrancherai tous les jours un plat de ma table, cela épargnera trois cent soixante-cinq écus, & cette petite somme, sur laquelle vous pouvez compter, vous sera payée le premier du mois prochain, jusqu'à ce qu'il se trouve une pension, car j'ai donné ordre que la première qui viendra à vaquer vous fût donnée «.

» Vous êtes toujours chagrin, dit-il à un Colonel qu'il trouvoit souvent triste & pensif. Qu'avez-vous ? entre amis il faut se confier ses peines «. Puis, sans lui donner le temps de répondre : » J'ai appris que vous deviez deux mille écus ; tenez, voilà de quoi payer vos dettes, & voici de quoi vous mettre en état de n'en plus faire «.

Nous avons choisi de préférence ces Anecdotes, parce qu'elles peignent mieux son cœur, son esprit, son affabilité, ses manières & ses principes. Nous étions assurés d'avance du plaisir que nous ferions à nos Lecteurs. De pareils Monarques sont si rares !

L'Auteur de cette Vie ne peut point

être accusé de partialité. Il a présenté les événemens dans la plus grande exactitude, & en a développé les causes avec équité. Ses apperçus sur la situation des Etats de l'Europe sont vrais : il a senti qu'il étoit inutile d'en imposer à ses contemporains, & que Frédéric II n'avoit pas besoin de la plume d'un Panégyriste. On sera étonné de la rapidité avec laquelle cette Histoire a été composée. Il n'y avoit pas un an que Frédéric II étoit mort, & déjà l'Auteur avoit publié sa Vie ; & malgré cette précipitation, on n'a point à lui reprocher des négligences & des erreurs. Plusieurs parties de cet intéressant Ouvrage ne laissent même rien à désirer.

Il a paru une autre Histoire de Frédéric II, par M. Caminek, en cinq Volumes ; nous préférons celle-ci. On trouve dans l'autre des parties absolument étrangères, telles que les Mémoires de Brandebourg, & des pièces insérées dans toute leur longueur, sans qu'il en résulte le moindre intérêt.

Nous profiterons également de cette circonstance, pour déclarer à nos Lecteurs que la *Vie du Baron de Trenck*, qui jetteroit d'affreuses couleurs sur les traits de Frédéric II, est un tissu d'exagérations, pour ne pas dire de faussetés. Nous avons plus que des raisons suffisantes pour faire cette déclaration.

LA Germination, ou Nouveau Principe de Physique ; par un Médecin. A Londres ; & se trouve à Paris , chez Méquignon l'aîné , Libraire , rue des Cordeliers, près des Ecoles de Chirurgie ; & chez Croullebois, rue des Mathurins.

S E C O N D E X T R A I T .

TROISIÈME Application. Nos talens, dit l'Auteur, nos vices, nos vertus, nos passions, croissent, germent dans chaque individu, & passent encore des individus aux individus, aux Nations, à l'espèce.

Je n'adopterai pas ici non plus ce mot de *germer* ; mais je n'affirmerai pas qu'il ne peut convenir : je dirai que j'ignore s'il convient en effet ; mais qu'il convienne ou qu'il ne convienne pas, la chose en elle-même, c'est-à-dire, le rapprochement fait par l'Auteur de la manière dont la vie se communique & se propage entre les êtres animés, & de la manière dont se propagent & s'accroissent leurs qualités morales, leurs affections, ce rapprochement est, à coup sûr, d'un homme appelé aux grandes conceptions de la Philosophie.

En général, nous n'observons rien, & c'est pour cela que nous savons si peu & si mal, que nous faisons tant de Livres & si peu d'Ouvrages,

Si

Si nous prenons les hommes un à un, c'est une chose bien étonnante & bien admirable que la manière dont, par le seul pouvoir de l'habitude, croissent & se développent toutes les dispositions, soit de leur corps, soit de leur esprit & de leur âme. Ce que mon corps a fait pendant quelques jours par ma volonté & par mon ordre, si je le laisse faire, il le fera ensuite sans que je lui intime de commandement, sans que je m'en mêle, sans que je m'en aperçoive, & quelquefois même malgré mes défenses. Un enfant à l'âge de dix à douze ans, pour la première fois, a porté ses doigts sur un *Piano forté*. Quoi qu'il soit très-jeune assurément, ses doigts pesans & roides se meuvent lentement, péniblement; chaque mouvement, chaque note qu'il exécute est un travail à la fois de ses yeux, de son esprit, & de ses mains. Au bout de quelque temps, ses doigts flexibles & mouvans parcourent rapidement toutes les touches du clavier; ils obéissent avec facilité à tout ce que son goût leur demande; bientôt ils errent d'eux-mêmes sur l'instrument, sans que son intention les dirige, sans que son attention, portée ailleurs, les accompagne; abandonnés à eux-mêmes, ils exécutent des airs qui portent dans les âmes le trouble ou le charme des passions.

Quel grand Poète, quel grand Géomètre ne s'est pas surpris à résoudre des problèmes, ou à faire de beaux vers, sans qu'il eût été,

pour ainsidire, présent lui-même à ce travail ?

Il faut citer des exemples de tous les genres, il faut aller du cèdre à l'hysope.

Je me souviens du temps où une phrase à écrire étoit pour moi un Ouvrage à faire : les phrases que j'écris ici peuvent être très-mauvaises, mais du moins elles ne me coûtent pas plus qu'elles ne valent, je ne me plains que de la lenteur de ma plume à les jeter sur ce papier, & il me semble que tandis que je les écris, je pourrois causer encore avec un ami qui seroit auprès de mon feu.

Qu'étoit ce *Latin* qui dictoit à Corneille ses plus sublimes vers ? C'étoit son génie tourné en habitude.

Qu'est ce que c'est donc que ce miracle de l'habitude qui fait produire les plus grandes beautés de la pensée, sans que la pensée s'en mêle : qui transporte aux doigts aveugles & insensibles de Houlmandel & de Clementi, toute leur intelligence & leur sensibilité, tout ce que leur talent & leur ame ont de plus propre à charmer & à ravir nos sens ?

Je parlois un jour avec un de mes amis qui est Médecin, & qui a du génie, d'un homme auquel nous prenions tous les deux un grand intérêt, & qui depuis plusieurs mois avoit de fréquens accès de fièvre. Il ne devoit plus avoir la fièvre, me dit mon ami, Il est guéri. — Je crus entendre un des Médecins de Molière. On les entend souvent. — Com-

ment , lui dis-je , il est guéri , & il a la fièvre ? Oui , me répondit mon ami , son corps a pris l'habitude des mouvemens de la fièvre , elle revient encore , quoique la cause première ne subsiste plus , & pour l'arrêter , il faut qu'il oppose aux mouvemens fiévreux d'autres mouvemens plus forts , qui prendront plus d'empire. Il faut qu'il danse ou qu'il tire des armes. — J'avoue que je ne fus plus tenté de rire de cette réponse , & je suis persuadé qu'elle auroit fait rêver Molière lui-même à d'autres choses qu'à ses immortelles Comédies.

Mais si c'est une chose très-merveilleuse dans chaque homme en particulier, que cette disposition à répéter tous les mouvemens & toutes ses actions , à faire quelquefois aveuglément , mais supérieurement , ce qu'il a commencé d'abord à faire mal ou médiocrement avec tous les efforts de son attention & de son intelligence ; une merveille plus grande encore , c'est cette autre loi (elle est peut-être la même , par laquelle toutes les dispositions , tous les mouvemens , toutes les affections peuvent passer d'un homme sur cent mille hommes. On a remarqué plus d'une fois qu'un bâillement commencé dans le coin d'une salle , est répété par tous ceux qui le voient , qu'il passe de rang en rang , & fait bâiller toute la Comédie Française. On a remarqué cela , parce que les hommes ne laissent pas échapper ce qui les amuse & les fait rire : mais peu de gens ont vu que

B 2.

c'est-là un grand phénomène ; que la Nature en exécute un très-grand nombre du même genre dans le commerce des hommes avec les hommes ; que cette communication de mouvement , à distance & sans point de contact , semble contrarier toutes les autres Loix de la Nature ; qu'elle est dans le monde moral , peut-être , ce qu'est l'attraction dans le monde physique ; qu'elle appartient très-certainement aux Loix les plus cachées , mais les plus importantes de notre nature , & que , sans en pénétrer même le mystère , la seule connoissance des faits où elle éclate , & les applications que la Société pourroit en faire dans plus d'un genre , peuvent servir de fondement aux plus belles espérances du genre humain ,

Un Anglois (& ceux qui le connoissent savent qu'aucun des hommes actuellement existans ne lui est supérieur par le génie), M. Smith est le premier , je pense , qui ait observé les phénomènes de ce genre avec cet esprit philosophique qui transforme les faits les plus communs en prodiges & en grandes découvertes ; c'est lui qui les a rapprochés , qui les a rassemblés sous le nom de *sympathie* , mot dont il s'est servi , comme Newton de ceux de gravitation & d'attraction , pour parler d'une cause qu'on ne connoît pas , mais dont on apperçoit les prodigieux effets. On voit aussi que l'Auteur de cette Brochure , qui ne con-

noissoit point du tout l'Ouvrage de M. Smith (Théorie des Sentimens moraux), a eu les mêmes vûes. Les exemples par lesquels il les a développées, sont très-bien choisis; car c'est dans les fêtes, dans les assemblées, dans toutes les grandes multitudes, que se déploie avec le plus d'énergie, comme avec le plus d'étendue, cette loi par laquelle cent mille ames ne font plus qu'une seule ame, & se confondent toutes dans un seul sentiment. Il est aisé de comprendre combien cette Loi de la Nature seroit propre à perfectionner les Loix sociales; c'est peut-être parce que les Anciens l'ont connue ou l'ont suivie sans la connoître, qu'ils ont eu des vertus, & qu'ils ont fait des choses auxquelles nous avons tant de peine à croire.

En reportant un coup d'œil général sur toutes les idées de la Brochure qui fait le sujet de ce long Extrait, on voit, 1°. que l'Auteur a beaucoup trop généralisé son idée fondamentale; que les substances, que les individus ne croissent que jusques à un certain terme, & que si les espèces paroissent avoir une tendance à croître à l'infini, cette tendance est limitée cependant, & contenue dans de certaines bornes par ses propres Loix: comme elle est également dans toutes les especes, elle devient nulle dans chacune. Je crois donc que l'Auteur a commencé son Ouvrage par une erreur, c'est-à-dire, par une vue qu'il falloit circonscrire,

B ;

& à laquelle il a ôté la limite qu'elle doit avoir. Mais cette erreur est celle d'une imagination vive, étendue, féconde; elle est sur-tout celle d'un esprit qui ne voit pas les choses avec cet œil indifférent & stupide de l'habitude qui ne remarque rien, parce que rien ne l'étonne. J'ai dit à l'Auteur que les corps décroissent comme ils croissent, que c'est la même loi; & alors cette prétendue loi de la Nature, *Tout croît*, semble une folie ou quelque chose de pis encore. Mais, il faut l'avouer, cependant *croître* paroît comme la loi de la Nature, *décroître* paroît comme son accident & son malheur. Bacon ne jugeoit pas impossible de prolonger beaucoup la vie de l'homme; Descartes ne regardoit pas comme une chose démontrée, qu'il soit impossible de dérober l'homme à la loi de la mort.

2°. On voit que la seconde application de son principe est une méprise, qui a eu pour cause une manière de raisonner qui a égare les plus grands Philosophes de l'antiquité; & que la troisième application est une vue grande, belle, nouvelle en Philosophie, & dont l'Auteur, s'il a ignoré l'Ouvrage de Smith, partage la gloire avec ce grand Philosophe.

Jusqu'à présent nous n'avons dissimulé aucune vérité à l'Auteur; nous allons lui en offrir une autre dont il doit sentir l'importance.

Il paroît tourner son esprit & ses efforts

vers les sciences naturelles ; mais il doit craindre de chercher à expliquer la Nature par la Métaphysique , plutôt que par la recherche & l'observation des faits. Il y a là de quoi perdre sans retour le plus heureux génie.

La Métaphysique elle-même n'a commencé à être bonne & utile , que lorsqu'elle est descendue de ses abstractions , pour prendre la méthode des Physiciens. C'est lorsque renonçant à pénétrer les mystères cachés aux profondeurs de l'infini , elle s'est bornée à observer nos sensations & les phénomènes de la pensée qui en résultent ; phénomènes aussi évidens & plus certains que tous les autres phénomènes de l'Univers , puisque l'Univers lui-même ne nous est connu que par nos sensations ; c'est enfin , lorsqu'elle a fait de l'esprit humain l'unique objet de ses recherches , que la Métaphysique en est devenue la vraie lumière ; c'est alors qu'élevée au rang des Sciences , elle a été digne encore de les présider & de les guider toutes , puisqu'elle seule connoît & l'instrument dont toutes se servent , & la manière dont elles doivent s'en servir. La Métaphysique , qui n'admet que ce qui est très-exact & très-précis , redoute les comparaisons , qui n'ont que rarement beaucoup de précision & d'exactitude ; il faut cependant que je la compare elle-même. Les Astronomes ont soupçonné qu'il existe dans l'espace , des soleils enveloppés pendant des siècles d'une croûte épaisse , & qui dégageant ensuite

leurs flammes, en versent des torrens dans l'étendue, & deviennent des centres de lumière & de vie pour des Mondes qui roulent autour d'eux : c'est l'image de ce qu'a été long-temps la Métaphysique, & de ce qu'elle est aujourd'hui : placée au centre de toutes les Sciences & de tous les Arts, elle en règle la marche, elle les éclaire. Ils refuseront de le croire, ces beaux Esprits d'un goût exquis & d'un talent médiocre, ces Savans qui n'ignorent rien & qui ne découvrent rien : esclaves de quelques préceptes de rhétorique, ou de quelques méthodes particulières de calcul, ils affectent de parler avec dédain de la connoissance de l'esprit humain, où se trouvent toutes les méthodes & tous les préceptes. Pour rabaisser l'homme supérieur qui n'a pas fait ses preuves encore, mais qui les menace d'une gloire prochaine, ils disent : *C'est un Métaphysicien* ; & tandis qu'ils le disent, le Métaphysicien se saisit de quelque objet d'un intérêt universel pour l'humanité ; il l'approfondit & il l'éclaire ; il l'agrandit & il le simplifie ; pour peu qu'il ait d'imagination & de sensibilité, la multitude de rapports nouveaux qu'il apperçoit entre les choses, le force à créer une foule d'expressions neuves ; il enchante les hommes de goût par son style, tandis qu'il dirige les Nations au bonheur par ses pensées ; & à ceux qui se croyoient ses rivaux, il ne leur laisse plus que l'espérance de

compter & d'apprécier ses beautés & ses découvertes. Je ne prendrai des exemples que dans ce qui s'est passé de nos jours. Les grands Ouvrages de ce siècle, l'Esprit des Loix, l'Histoire Naturelle, l'Emile, le Livre de l'Esprit, les beaux articles de l'Encyclopédie, la Logique demandée par la Pologne, les deux Ouvrages de l'Ecollois Smith, (la Théorie des Sentimens Moraux, & l'Essai sur les Richesses & sur le Commerce des Nations), le Livre de M. Necker sur l'Administration de la France; ces Ouvrages immortels, & tous ceux qui s'en rapprochent, ont été publiés par des hommes dont l'esprit étoit éminemment métaphysique.

Mais en félicitant l'Auteur de cette Brochure, de la passion & du talent qu'il paroît avoir pour cette science des grands Hommes, on doit craindre qu'il ne veuille y chercher ce qui n'y est pas. Elle ne peut nous faire connoître qu'une seule chose, l'esprit humain; dans tout le reste, elle n'est pas une science; elle n'est qu'un instrument; les secrets de la Nature ne sont pas dans notre esprit, ils sont dans la Nature elle-même: c'est donc dans la Nature qu'il faut les chercher, & non pas dans notre esprit. Les Sciences, dit Bacon, semblables autrefois à des Statues qu'on adoroit, & qui étoient sans mouvement, ne peuvent devenir actives & faire des progrès, qu'en renonçant à la contemplation pour

4
 l'observation, & aux systèmes pour l'expérience.

Je citerai encore ce grand Homme à l'Auteur de la *Germination*, qui est jeune, & qui est destiné peut-être à faire faire de nouveaux pas à ces Sciences, à ces Statues adorées, sur lesquelles Bacon a répandu le mouvement & la vie : L'homme, dit le célèbre Chancelier de l'Angleterre, qui semble avoir été le Chancelier de la Nature ;

L'HOMME, MINISTRE ET INTERPRÈTE DE LA NATURE, SAIT ET FAIT TOUT CE QU'IL PEUT OBSERVER OU FAIRE SUR LA NATURE : AU DELÀ IL NE SAIT RIEN, ET IL NE PEUT RIEN.

Dans un autre endroit, pour prémunir contre les abus, ou même contre les excès du raisonnement, Bacon a dit : LE DISCOURS EST COMPOSÉ DE PROPOSITIONS, LES PROPOSITIONS DE SYLLOGISMES, LES SYLLOGISMES DE MOTS, LES MOTS SONT LES VRAIS REPRÉSENTANS DES CHOSES.

Avec quelle étendue & quelle précision, en une seule phrase, ce grand Homme a fait le tour de tout ouvrage de l'esprit humain élevé par la parole ! comme il fait sortir l'esprit humain de lui-même ! comme il le pousse vers la Nature & sur les choses !

Qu'on réfléchisse sur les grandes découvertes physiques faites depuis deux siècles, sur celles de l'Astronomie, de l'Électricité, &c., & on s'assurera qu'il n'y en a pas

une que la contemplation toute seule auroit pu deviner ou soupçonner.

Il n'y a peut-être qu'un seul fait qui sembleroit prouver le contraire ; Bacon a soupçonné l'attraction avant que Newton l'ait observée & démontrée. Mais d'abord, il n'est pas vrai peut-être que l'attraction démontrée par Newton, soit la même que celle dont Bacon avoit conjecturé l'existence : la conjecture de Bacon étoit plutôt celle d'un magnétisme universel dans toute la Nature. Ce n'est pas, autant que je m'en souviens, par les mouvemens du ciel, mais par les phénomènes de l'aimant, qu'il fut conduit à ce soupçon ; & ensuite Bacon, dont le génie étoit si puissant, étoit pourtant un des Observateurs les plus assidus & les plus attentifs de son siècle. Sans cesse il cherchoit, il recueilloit, il classoit les phénomènes, il les rapprochoit, & il les comparoit. Sans cesse sa pensée travailloit ; mais ce n'étoit pas sur elle-même, c'étoit sur la Nature. Or les conjectures d'un tel Observateur ne sont encore que des observations, très-étendues seulement par le raisonnement.

Un autre nom presque aussi imposant que celui de Bacon, peut être opposé encore par ceux qui défendent la Philosophie contemplative ; c'est le nom de M. de Buffon. Dans sa Théorie de la Terre, dans ses Epoque de la Nature, dans ses Vues sur la Nature (dans la seconde au moins), ce beau

l'observation , & aux systêmes pour l'expérience.

Je citerai encore ce grand Homme à l'Auteur de *la Germination* , qui est jeune , & qui est destiné peut-être à faire faire de nouveaux pas à ces Sciences , à ces Statues adorées , sur lesquelles Bacon a répandu le mouvement & la vie : L'homme , dit le célèbre Chancelier de l'Angleterre , qui semble avoir été le Chancelier de la Nature ;

L'HOMME , MINISTRE ET INTERPRÈTE DE LA NATURE , SAIT ET FAIT TOUT CE QU'IL PEUT OBSERVER OU FAIRE SUR LA NATURE : AU DELA IL NE SAIT RIEN , ET IL NE PEUT RIEN.

Dans un autre endroit , pour prémunir contre les abus , ou même contre les excès du raisonnement , Bacon a dit : LE DISCOURS EST COMPOSÉ DE PROPOSITIONS , LES PROPOSITIONS DE SYLLOGISMES , LES SYLLOGISMES DE MOTS , LES MOTS SONT LES VRAIS REPRÉSENTANS DES CHOSES.

Avec quelle étendue & quelle précision , en une seule phrase , ce grand Homme a fait le tour de tout ouvrage de l'esprit humain élevé par la parole ! comme il fait sortir l'esprit humain de lui-même ! comme il le pousse vers la Nature & sur-les choses !

Qu'on réfléchisse sur les grandes découvertes physiques faites depuis deux siècles , sur celles de l'Astronomie , de l'Electricité , &c. , & on s'assurera qu'il n'y en a pas

une que la contemplation toute seule auroit pu deviner ou soupçonner.

Il n'y a peut-être qu'un seul fait qui sembleroit prouver le contraire; Bacon a soupçonné l'attraction avant que Newton l'ait observée & démontrée. Mais d'abord, il n'est pas vrai peut-être que l'attraction démontrée par Newton, soit la même que celle dont Bacon avoit conjecturé l'existence: la conjecture de Bacon étoit plutôt celle d'un magnétisme universel dans toute la Nature. Ce n'est pas, autant que je m'en souviens, par les mouvemens du ciel, mais par les phénomènes de l'aimant, qu'il fut conduit à ce soupçon; & ensuite Bacon, dont le génie étoit si puissant, étoit pourtant un des Observateurs les plus assidus & les plus attentifs de son siècle. Sans cesse il cherchoit, il recueilloit, il classoit les phénomènes, il les rapprochoit, & il les comparoit. Sans cesse sa pensée travailloit; mais ce n'étoit pas sur elle-même, c'étoit sur la Nature. Or les conjectures d'un tel Observateur ne sont encore que des observations, très-étendues seulement par le raisonnement.

Un autre nom presque aussi imposant que celui de Bacon, peut être opposé encore par ceux qui défendent la Philosophie contemplative; c'est le nom de M. de Buffon. Dans la Théorie de la Terre, dans ses Epoque de la Nature, dans ses Vues sur la Nature (dans la seconde au moins), ce beau

génie s'élance bien au delà du cercle étroit où il auroit été renfermé par les faits observés , & par toutes leurs combinaisons.

Mais si l'Historien de la Nature veut en être quelquefois l'oracle , au lieu d'en être l'interprète , s'il veut la deviner , lorsqu'il ne peut pas la découvrir ; qu'on le considère bien dans les plus grandes hauteurs de son vol , & dans ces procédés de son esprit , qui semblent téméraires , on remarquera qu'il ne s'est élancé en quelque sorte qu'après s'être fait sur un certain nombre d'observations choisies , un point d'appui proportionné à la hauteur de son vol ; on verra que le fil tantôt visible , tantôt secret de l'analogie , le tient toujours , non pas attaché , mais appuyé à la terre. Et dans ces momens même de conception & d'enchantement , où le plus beau génie est le plus propre à être séduit & aveuglé par l'éclat de ses créations , vous l'entendrez douter de ses vues sublimes , & garantir lui-même les Lecteurs du joug de l'admiration , qu'il pourroit facilement leur faire prendre pour celui de la démonstration.

Les conjectures les plus audacieuses sont de la bonne Philosophie encore , lorsqu'elles partent des observations , & lorsqu'elles y ramènent.

Il ne faut proscrire que celles qui naissent dans la contemplation , & qui y restent.

Qu'on a été injuste envers ce Peintre sublime , & cet éloquent Historien de la

Nature, lorsqu'on a voulu se servir de ses hypothèses si pleines de philosophie, pour lui refuser le titre de Philosophe ! Oui, dit-on, M. de Buffon est un grand Ecrivain, mais non pas un grand Philosophe. Certes j'aurois une opinion bien différente, & pourtant est-il vrai que j'ai beaucoup lu ses Ouvrages ; je penserois que tout dans son Livre est le produit d'un esprit essentiellement philosophique, tout, & particulièrement ces beaux même de son style, ce talent de l'Ecrivain, qu'on voudroit distinguer de sa Philosophie : & peut-on en douter, lorsqu'il nous a révélé lui-même le secret de son talent dans ce discours qui en est une des plus belles productions, dans ce discours sur le style, qui n'éclaira pas seulement le Public, mais l'Académie Française, où il le prononça à sa réception. Qu'est-ce en effet que ce discours ? C'est une analyse courte, mais profonde & claire de la manière dont l'esprit humain conçoit, ordonne & réalise ses idées. C'est un morceau de la plus haute Métaphysique, mais qui rend le goût plus délicat, & qui ouvre l'esprit humain tout entier aux records des hommes de talent, pour leur montrer la source éternelle où ils doivent chercher & les vérités qui intéressent l'esprit humain, & les expressions, les formes de phrases qui l'enchantent.

Ceux qui ne connoissent que par la Philosophie, ne l'apperçoivent que dans les opi-

nions ; mais combien il y en a dans ces belles descriptions que M. de Buffon a faites des mœurs des animaux , de leur instinct ; de leurs passions ! Dans ce genre , le choix d'une seule expression exige souvent l'esprit le plus philosophique : & là où le vulgaire des Lecteurs ne voit qu'une métaphore, une image, le Connoisseur distingue une grande pensée.

Et si l'on veut même d'une philosophie plus positive , plus incontestable pour tout le monde , excepté pour ceux qui ont pris leur parti d'être injustes envers un grand Homme , combien M. de Buffon en a prodiguée dans cette même Histoire des animaux ! Que de découvertes , que de vues neuves , que de rapports apperçus pour la première fois , soit entre les espèces vivantes & les climats qu'elles habitent ; soit entre les diverses espèces elles-mêmes , soit entre les temps de leur accroissement , & la durée de leur vie ! Si son style est un tissu de beautés immortelles , c'est qu'il est aussi un tissu de vérités éclatantes.

Je désire que ce juste hommage que je rends ici au génie , lui parvienne , lorsqu'il honore encore la Terre de sa présence. Je désirerois qu'autour de ce lit de douleur , où il lutte contre la mort , il entendît les louanges & les bénédictions de la Nature reconnoissante , & que la joie d'avoir eu une si belle existence , ne lui laissât pas sentir autre chose dans ce moment où peut-être elle se termine.

Ah ! sans doute il a bien mérité d'être exempt lui-même de ces horreurs de la mort , contre lesquelles sa voix éloquente a rassuré le genre humain (1) !

RECUEIL de Pièces intéressantes , concernant les Antiquités , les Beaux - Arts , les Belles - Lettres & la Philosophie ; traduites de différentes Langues. A Paris, chez Barrois l'aîné , Libraire , quai des Augustins ; & à Strasbourg, à la Librairie Académique , rue des Serruriers , N^o. 21. 4 Volumes in 8^o. , avec Fig.

IL n'y a point d'années que des Savans illustres , ou du moins d'un ordre très distingué , ne publie en Allemagne , en Italie , en Anglerterre , en Hollande , &c. un grand nombre d'Ouvrages d'une médiocre étendue , mais très - importants par leur mérite ou leur objet ; des Dissertations , des Lettres , des Traités sur les Sciences , les Arts , la Littérature , &c. Ces petits Ouvrages se perdent , parce qu'ils n'ont pas cette masse par laquelle tant de Livres contiennent tant d'inutilités , mais qui du moins assure leur

(1) Lorsque cet Article a été envoyé au *Mercur* , M. de Buffon vivoit encore.

tranquille conservation sur les cases des Bibliothèques. Si quelques vérités utiles, ou du moins curieuses, sont renfermées dans ces Ouvrages fugitifs, elles se perdent avec eux, & seront encore long-temps recherchées après avoir été découvertes.

Les Rédacteurs, à l'un desquels les Artistes & les Amateurs François ont l'obligation de connoître les Ecrits de Mengs, de Laireffe, de M. Reynolds, ont formé le projet de recueillir & de traduire en notre Langue un choix de ces Productions de la Littérature Etrangère, & ils en ont déjà publié le quatrième Volume que nous annonçons. Tout, dans chaque Volume, ne plaira pas à tous les Littérateurs; mais chacun d'eux trouvera dans la variété que rassemble chacun de ces Volumes, des objets capables de l'intéresser & de lui plaire. Celui que son goût & ses études ne portent pas vers les connoissances de l'Antiquité; sera flatté de trouver de bonnes Pièces sur les Arts; le Lecteur qui n'a pas le goût des Arts, lira du moins avec plaisir ce qui concerne les Lettres.

Nous ne pourrions, sans donner une trop grande étendue à cet article, faire connoître, même par un extrait fort court, les différentes Pièces que contient cette utile Collection. Les titres de quelques-uns suffiront pour en indiquer l'objet; & les noms de quelques-uns de leurs Auteurs pour en faire l'éloge. La Lettre sur la Peinture mu-

sicale, par M. Engel, & les idées du même Auteur sur le geste & l'action théâtrale, ne peuvent manquer de flatter le goût de bien des Lecteurs, dans un temps & chez une Nation où la Musique & le Théâtre occupent avec tant d'intérêt une si nombreuse partie de Citoyens. Ce dernier Ouvrage contient des Observations qui ne seront pas inutiles aux Peintres, aux Sulpteurs, & à tous ceux qui, en qualité d'Amateurs & de Connoisseurs, s'établissent pour juger de ces Artistes. M. Lessing intéressera la même classe de Lecteurs, lorsque, dans un Ouvrage, il traite de la Comédie larmoyante ou sentimentale, & qu'il examine dans un autre s'il est permis d'outrer les caractères dans la Comédie : ceux qui ont une vraie connoissance du Théâtre, prévoient, sans doute, qu'il conclut pour l'affirmative (1). M. Heyne, l'un des plus respectables Savans dont s'honore aujourd'hui l'Allemagne, & qui est justement estimé de ceux des François qui ne bornent pas leur littérature à la connoissance de quelques petites Pièces de vers, a fourni plusieurs morceaux au Recueil des Rédac-

(1) Cet Auteur ne fixera pas moins l'attention des Antiquaires & des Artistes, par sa Dissertation sur la manière de représenter la mort chez les Anciens ; sujet sur lequel M. Herder a fourni un Supplément très-intéressant, qui se trouve à la tête du 4e. Volume de ce Recueil.

teurs. Son Traité des différentes manières de représenter Vénus dans les Ouvrages de l'Art, est utile aux Artistes ; ses recherches sur l'origine des Fables d'Homère sont intéressantes pour les Amateurs de l'Antiquité, & son Ouvrage sur les Epoques de l'Art chez les Anciens, est absolument nécessaire à ceux qui ont lu ou qui se proposent de lire l'Histoire de l'Art du célèbre Winckelmann.

Il est à souhaiter que les Rédacteurs reçoivent assez d'encouragemens pour continuer leur Recueil. Mais comme, dans les Pièces qu'ils choisiront dans la suite, il se trouvera sans doute des Parties peu intéressantes, on pourra leur conseiller de donner quelquefois des extraits, au lieu de traduire les morceaux entiers. Par-là ils feroient connoître plus de Pièces, & leur Collection renfermeroit plus de choses vraiment intéressantes en un plus petit nombre de Volumes.

ŒUVRES complètes de J. J. Rousseau ; nouvelle édition en 32 ou 34 Volumes, mise par ordre de matières, enrichie d'un grand nombre de Pièces & de Notes de l'Auteur, qui n'avoient pas encore été publiées ; & ornée de 90 Figures, des-

*finées & gravées par les plus habiles
Artistes. A Paris, chez Poinçon, Libr.
rue de la Harpe, près S. Côme.*

IL faudroit être d'un rigorisme bien sauvage, pour blamer le luxe typographique, quand il est appliqué à des Ouvrages aussi célèbres & aussi estimables que ceux de J. J. Rousseau. Les deux premiers Volumes qui paroissent de cette nouvelle édition, sont parfaitement exécutés pour l'impression & pour les gravures. On a pu voir par le titre, qu'elle contiendra nombre de Pièces & de Notes de l'Auteur, qui n'avoient pas encore vu le jour. Cette première Livraison est accompagnée de Notes de MM. Mercier & le Tourneur; on nommera l'Editeur à chacune de celles qui suivront.

L'Introduction, qui est de M. Mercier, est un Eloge de Rousseau, dicté par une profonde estime, & écrit avec chaleur; elle est suivie d'un voyage à Ermenonville, par feu M. le Tourneur, morceau curieux & intéressant, plein de peintures vives & animées, où Rousseau respire, pour ainsi dire, tout entier, & qui sont autant d'hommages à sa mémoire. Nous ne résisterons pas à l'envie d'en rapporter un passage, qu'on lira sans doute avec plaisir.

» Le charmant Ecrivain que ce Monta-

» gne ! repris je ; & Rousseau l'avoit bien
» lu dans sa jeunesse ; mais dans un autre
» âge , ayant essayé plusieurs fois de l'ou-
» vrir , il étoit forcé d'y renoncer , parce
» qu'en relisant , il sentoit , disoit il , re-
» naître des douleurs qu'il avoit éprouvées
» jadis à l'époque de sa première lecture.
» C'est ainsi qu'il étoit encore l'esclave de
» son imagination dans l'étude de la Bota-
» nique ; il l'aimoit moins comme science ,
» que comme amusement , & comme un
» moyen de reproduire en lui certains sen-
» timens agréables qu'il avoit éprouvés dans
» sa jeunesse ou dans l'âge qui la suit. La
» vue de telle ou telle plante le reportoit
» à l'état ou à la sensation de plaisir où
» il s'étoit trouvé la première fois qu'il
» avoit apperçu & remarqué cette plante ;
» mais celles qui pouvoient lui rappeler
» des momens de peines , des époques fâ-
» cheuses , étoient marquées en noir dans
» son souvenir , & il trembloit de les ren-
» contrer. La Pervenche avoit été témoin
» d'un de ses instans de bonheur ; & c'é-
» toit sa plante chérie , & il la revoyoit
» toujours avec transport ; ainsi son exis-
» tence étoit attachée , & comme disper-
» sée parmi les plantes & les objets de
» la Nature. Le passé continuoit de modi-
» fier pour lui le présent ; & cet homme ,
» tout imagination & tout sentiment ,
» avoit un champ de jouissance & de souff-

» france plus étendue que les autres hom-
» mes (1) «.

ANNONCES ET NOTICES.

ON mettra en vente Lundi prochain, 6 du courant, la 28^e. Livraison de l'Encyclopédie, par ordre de Matières,

Cette Livraison est composée du Tome I, 2^e. Partie de la Géographie ancienne; du Tome II, 1^{re}. Partie de la Logique & Métaphysique; du Tome II, 1^{re}. Partie des Antiquités; du Tome III, 2^e. & dernière Partie de la Géographie Moderne.

On a terminé cette Partie de la Géographie par 4 tableaux qui remplacent une Table de lecture dont cet Ouvrage n'est point susceptible.

Le prix de ces deux Volumes de Discours, ou de ces 4 Parties, est de 24 liv. brochés, & de 22 liv. en feuilles.

Le port de chaque Livraison est au compte des Souscripteurs.

Nous joignons à ces Volumes la 1^{re}. Livraison

(1) La Souscription sera ouverte jusqu'à l'époque de la dernière Livraison de l'*Héloïse*. On paye 12 liv. d'avance pour l'in-8^o, papier ordinaire; & pour les autres à proportion. Prix des deux premiers Volumes in-8^o, pap. ord., 10 liv.; in-8^o, pap. vélin, 24 liv.; in-4^o, pap. ordin., 24 liv.; & in-4^o, pap. vélin, 48 liv.

des Planches d'Histoire Naturelle, par M. l'Abbé Bonnaterre, dédiée & présentée à M. Necker, Ministre d'Etat & Directeur général des Finances.

FABLES de La Fontaine, imprimées par ordre du Roi, pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin; in-4°. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur du Clergé, rue Pavée-St-André.

Cette édition mérite les plus grands éloges. Elle a été revue comme celle in-8°. , qui a paru au commencement de cette année, sur les premières éditions de La Fontaine. On y a rétabli beaucoup de vers qui avoient été altérés dans les éditions subséquentes. Il suffit de jeter les yeux sur l'Avis de l'Imprimeur, pour se convaincre des soins qu'on a pris pour la rendre la plus correcte, comme la plus belle. On lira avec intérêt la Notice, qui est en tête, sur la vie de La Fontaine, avec quelques observations sur ses Ouvrages.

Ce Volume, qui est imprimé sur du papier de la fabrique de M. Dervaud & les frères Henri, à Angoulême, se vend 48 liv. br. en carton.

Mémoire sur la prochain tenue des Etats-Généraux, & sur les objets qui doivent y être mis en délibération; par M. D. L. C. Brochure de 15 pages. A Ville-Franche; & se trouve à Paris, chez Royez, Lib. quai des Augustins.

Dernière suite de l'Aventurier François, contenant les Mémoires de Ninette Merviglia, fille de Grégoire Merveil, écrits par elle-même, & traduits de l'Italien par son frère Cataudin. 2 Vol. in-12. A Londres; & se trouve à Paris, chez l'Auteur, Hôtel d'Espagne, rue Dauphine; Guil-

leau, Lib. rue Christine ; la veuve Duchesne, rue S. Jacques ; Belin, même rue ; Mérimot le jeune, quai des Augustins ; veuve Prault, même quai ; & Desenne, au Palais-Royal.

Il y a de l'imagination dans ce nouveau Roman, comme dans ceux du même Auteur, auxquels il fait suite,

Les Indiens, ou Tippto - Sultan, fils d'Hyder-Aly, &c. avec quelques particularités sur ce Prince, sur ses Ambassadeurs en France, sur l'audience qui leur a été donnée par Sa Majesté Louis XVI à Versailles, le 10 Août 1788 ; précédées du Précis d'une partie de l'administration de M. Hastings, &c. ; & suivies de quelques détails relatifs aux événemens de la guerre de 1782 dans l'Inde, &c. &c. A Londres ; & se trouve à Paris, chez Le Jay, Libr. rue Neuve des Petits - Champs, au grand Corneille.

Portrait de M. de Buffon, dessiné par Quenedey, avec le Phyllosirace, de l'invention de M. Chrétien, d'après le buste de M. Houdon. Prix, 24 s. A Paris, au Palais-Royal, Arcade 180.

M. Quenedey invite ceux qui ont des Bustes bien faits d'Hommes célèbres, & qui désirent d'en avoir les Gravures fidelles, de les lui procurer, ils en auront des épreuves quatre jours après. —

• Nous croyons que cette invitation ne sera pas sans effet ; le Portrait que nous annonçons est fait pour établir en faveur de son Auteur le préjugé le plus avantageux.

M. Necker, peint par J. S. Duplessis, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture ; gravé par N. de Launay, de la même Académie, Membre de celle des Beaux - Arts de Danemarck. A

Paris, chez Depeville, rue S. Denis, N^o 416 ;
& au Pavillon du Palais-Royal, près le bassin.

Ce Portrait, fort bien gravé, nous a paru res-
semblant.

Les Bouquets, ou la Fête de la Grand'Maman ;
dédiés aux Mères de famille, peint & gravé par
M. de Buzourt, Peintre du Roi. Prix, 6 liv. A
Paris, chez l'Auteur, Cour du Louvre, la 5e. porte
cochère à gauche en entrant par la Colonnade, au
premier.

Cette jolie Estampe, dont la composition est
agréable, aura sans doute le même succès que
toutes celles du même Artiste. Celle-ci fait pen-
dant à la *Matinée du Jour de l'An*.

6 *Duos dialogués* pour deux Flûtes, par M.
Nicolas Schmitt ; premier Livre de Duos de Flûte.
Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez M. Barbieri, à la
Lyre d'Orphée, rue de la Moissonie.

T A B L E.

E NVOI.	3	Recueil de Pièces.	39
Charade, Enigme & Log.	4	Œuvres de J. J. Rousséau.	42
Vie de Frédéric II.	6		
La Germination.	24	Annonces & Notices.	45

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux,
le MERCURE DE FRANCE, pour le Samedi 4
Octobre 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse
en empêcher l'impression. A Paris, le 3 Octobre
1788.

S É L I S.

JOURNAL POLITIQUE

DE

BRUXELLES.

POLOGNE.

De Varsovie, le 10 Septembre 1788.

LES Diétines ont terminé l'Election des Nonces à la prochaine Diète générale. Plusieurs de ces Assemblées ont été orageuses; mais toutes se sont accordées à ordonner à leurs Députés de requérir formellement l'augmentation de l'armée nationale, même, s'il le faut, jusqu'à 100 mille hommes. Le Prince Adam Czartoryski est élu un des trois Nonces du Palatinat de Lublin, non sans la plus forte opposition d'un parti bien connu. Dans toutes ces Diétines, & depuis leur dissolution, on parle universellement d'une confédération, dont le but sera d'anéantir toute influence étrangère dans les affaires nationales. Cette entreprise patriotique

N°. 40. 4 Octobre 1788.

gagne chaque jour de nombreux partisans, qui se distinguent par des bonnets rouges & par l'habillement national.

Le silence que continuent de garder les Russes sur le siège d'Oczakof, rend presque indubitable le peu de progrès qu'ils ont fait dans cette entreprise. L'on assure même que leur escadre a été forcée de se retirer de devant cette place, que les Brocanteurs de nouvelles nous disoient emportée, il y a 3 semaines, après avoir vu sa garnison passée au fil de l'épée. Libre aujourd'hui du côté de la mer, elle pourra obtenir des secours de toute espèce. D'un autre côté, la flotte du Capitan-Pacha a reçu de Constantinople & de Négrepont un renfort considérable de vaisseaux de ligne & d'autres bâtimens; ce qui le rend de nouveau maître de ces parages, d'où, à entendre les Fabulistes politiques, son pavillon avoit disparu pour toujours. Le dernier combat qu'il a livré à l'escadre Russe, le 13 juillet, prouve combien peu l'échec du Liman l'avoit découragé. Suivant la relation qu'il a envoyée à Constantinople, cinq ou six de ses vaisseaux de ligne seulement prirent part à cette action, du 13 juillet, le reste de la flotte étant tombé sous le vent. Il assure que l'escadre Russe, totalement désarmée, se réfugia à Sé-

bastopole. Le 18, il retourna à Oczakof, où il a fait réparer les gréemens de quelques-uns de ses vaisseaux.

Cet Amiral a fait, sur sa flotte, de grands exemples de sévérité, c'est-à-dire, qu'il a tenu la parole qu'il avoit donnée à son départ. Dans le premier combat, où son escadre légère fut si maltraitée en voulant remonter le Boristhène, il brûla lui-même la cervelle à un Capitaine de vaisseau, & il en fit étrangler deux autres. Au commencement du dernier combat, dans lequel il a forcé les Russes à se réfugier à Sébastopole, s'apercevant que le Commandant d'un de ses plus gros vaisseaux évitoit d'approcher l'ennemi, il l'a fait pendre à son grand mât, où il est resté en spectacle aux deux armées pendant tout le combat.

Le Capitaine d'une grosse bombarde, fort maltraitée, à qui le Capitan Pacha avoit ordonné de se rendre à Smyrne pour se réparer, étant venu à Constantinople, a été arrêté & exécuté le 27 juillet.

S U È D E.

De Stockholm, le 9 Septembre.

Le Roi, comme nous le dûmes la
a ij

semaine dernière, arrivé le 1^{er}. de ce mois, a fait, en 7 jours, le trajet du quartier général de Kymenegard en Finlande à Ulrichsthal, où il séjournera une semaine, avant de se rendre sur la frontière méridionale. D'Helsingfors, S. M. ayant pris la route d'Abo, capitale de la Finlande Suédoise, Elle a passé par l'isle d'Åland, qui, depuis *Gustave I*, n'avoit vu aucun Roi de Suède. La célérité de ce retour a eu pour cause l'armement du Danemarck, beaucoup plus que les affaires intérieures. L'on apporte la plus grande activité aux dispositions militaires: tous les régimens restés en Suède ont ordre de marcher sans délai, les uns vers la Province de Bohus, les autres en Scanie, où le Roi lui-même en prendra le Commandement. L'on accélère la formation des magasins, & les préparatifs d'une défense redoutable ne sont pas moins vigoureux dans le Département de la Marine. On a fini à Carlscrone l'armement des 3 vaisseaux de ligne, l'*Adolphe Frédéric* de 70 canons, la *Louise Ulrique* de 74, le *Lion de Gothie* de 74, & des deux frégates l'*Uplande* de 40 canons, & l'*Illerim* de 36; quatre autres vaisseaux de guerre, la *Valeur*, la *Fortitude*, la *Galathée* & l'*Eurydice*, seront très-incés-

samment équipés. Chaque jour, depuis, le retour du Roi, le Sénat s'est assemblé, & S. M. a assisté à ses délibérations; enfin, quoique la réunion d'une partie des forces du Danemarck avec celles de l'Impératrice de Russie soit aussi menaçante qu'elle a été imprévue, nous ne serons pas hors d'état de faire face aux évènements, si l'harmonie des esprits concourt à défendre l'Etat contre des dangers qui exposent son honneur, aussi bien que sa sûreté présente & future.

Malgré les efforts & les intrigues employés pour prévenir ce concours si désirable des volontés, malgré l'empire qu'ont pris un instant des séductions étrangères sur quelques mécontents, qui, au lieu de servir le dessein très-louable de veiller à la conservation des droits de la Diète, ne faisoient, en réalité, que livrer le royaume à la merci des étrangers, ce commencement de trouble, si adroitement préparé, n'est pas capable de donner de l'inquiétude. On a même artificieusement exagéré l'étendue de cette insurrection naissante, qui, exclusivement, a été celle d'une vingtaine d'Officiers Suédois, dont plusieurs même ont témoigné depuis le regret de leur conduite, & ont sollicité de rentrer dans leurs emplois. Quant à la

convocation de la Diète, qu'on annonçoit si affirmativement pour le 1^{er}. d'octobre, cette époque est certainement prématurée; & dans la situation où se trouve le Royaume, il est sans vraisemblance qu'on précipite la tenue d'une Assemblée aussi importante.

Lorsque l'armée Suédoise reçut les premiers ordres de passer en Finlande, quatre escadrons du régiment de Cavalerie du Duc de Sudermanie, se rendirent au lieu de réunion, sous le Commandement du Major de ce Corps. Le Comte *Nicolas de Cronstedt*, Officier estimé, premier Gentilhomme de la Chambre, & honoré de toute la faveur du Duc de Sudermanie, fut piqué de voir une division du régiment dont il étoit Lieutenant-Colonel, se mettre en campagne sous les ordres d'un Officier de grade inférieur au sien. Malgré l'amertume de ses plaintes, il ne put changer les dispositions de Son Altesse Royale, qui ne pensa pas devoir confier au Lieutenant-Colonel une division formée au plus des deux tiers du régiment. Ce refus fit oublier à M. de *Cronstedt* les devoirs de son état; il s'empara par force du Commandement, & se mit à la tête du Corps pour le conduire à sa destination. Une pareille infraction de la discipline militaire, obligea S. A. R. à

soumettre le Comte de *Cronstedt* à un Conseil de guerre, qui condamna cet Officier à être arquebûsé. Le jour de l'exécution étoit marqué, le coupable alloit subir la sentence, lorsque le Roi, lui accordant la vie, commua sa peine en une prison de 20 ans dans la forteresse de *Warberg*. M. de *Cronstedt* y fut conduit, accompagné de son épouse, de ses enfans en bas-âge, déterminés à partager son sort. Heureusement le combat naval du 17 juillet, fournit au Duc de *Sudermanie* une occasion propice d'intercéder auprès du Roi en faveur du Prisonnier : les sollicitations du Prince furent couronnées du succès, & son Lieutenant-Colonel a obtenu sa grace. S. A. R., le lendemain de la bataille, eut l'attention touchante d'écrire lui-même une lettre consolante à M. de *Cronstedt*, en le prévenant de la démarche qu'il alloit tenir. Cette lettre, qui honore la sensibilité du Prince, mérite d'être conservée.

« *A bord du Vaisseau-Amiral Gustave III, à la hauteur de Faro & Ofel, le 18 Juillet 1788.*

« Mon cher Comte de *Cronstedt*,

« Les infortunés ont toujours en moi un sûr appui. Votre malheureuse affaire étant déjà terminée, je me dispense d'en répéter les détails. Vous parlez à présent à un ami qui oublie de bon cœur le passé, pour vous rendre toute son amitié. Je vais m'adresser aujourd'hui au Roi; on

fait assez combien son cœur est bon & sensible ; il sera sans doute touché de ce que le mien , qui est affligé au suprême degré , lui exposera. Seroit-il capable de me refuser , au moment que je sacrifie ma vie & mon sang pour la Patrie & à son service ? Consolerez votre Epouse , à qui j'expédie copie de la lettre que j'adresse au Roi en votre faveur ; & si jamais le poste honorable & éminent que j'occupe pouvoit être susceptible de quelque dégoût , ce seroit précisément au moment où il me priveroit de la satisfaction de vous prêter tous les secours que vous accorde mon cœur & mon amitié. Mais je me rassure sur la bonté du Roi ; elle ne lui permettra jamais de refuser à un frère qu'il aime , sa fervente & juste demande , en faveur & pour le pardon de son infortuné & ancien ami. Persuadez-vous que je prends une part sincère & tendre à tout ce qui vous regarde , & que l'angoisse dans laquelle me jette votre situation , met obstacle au libre cours de ma plume.

« Prenez courage , & assurez-vous que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour adoucir votre triste sort ; je m'y crois d'autant plus obligé , que j'ai le déplaisir d'en être la cause innocente ».

Cette lettre fut expédiée à la Comtesse de Cronstedt , par la Duchesse de Sudermanie , avec un billet de cette Princesse , aussi noble que celui de son époux.

A L L E M A G N E.

De Hambourg , le 14 Septembre.

Le Prince Royal de Danemarck , ac-

compagné des Princes *Charles & Frédéric de Hesse*, père & fils, est reparti, le 6, de Sleswick pour Fladstrand, d'où le vaisseau de ligne l'*Oldenbourg* doit les conduire à Fridericswærn en Norwége. Le Prince *Charles de Hesse* y prendra le commandement de 12,000 hommes de troupes auxiliaires que la Cour de Copenhague fournit à celle de Pétersbourg. — La frégate le *Grand-Belt* a pris, à Kiel, les Chasseurs du Holstein & un détachement d'Artilleurs, pour les transporter aussi à Fridericswærn. L'escadre combinée Russe & Danoise, mettra incessamment à la voile pour la Baltique, sous les ordres du Vice-Amiral Russe *de Borisow*.

La dernière promotion militaire faite par l'Impératrice de Russie, consiste en 6 Lieutenant-généraux, 14 Majors-Généraux, 2 Brigadiers, & 22 Colonels. — Le Prince *Paul Gagarin* a obtenu le commandement en chef de Moscou, à la place du Lieutenant général *Kakowinsky*, qui a obtenu sa retraite. — Le Gouvernement-général de *Jaroslaw* & de *Wologda*, vacant par la mort de M. de *Melgunof*, a été conféré à M. de *Kaschkyn*. — Les deux vaisseaux de ligne lancés dernièrement à Cronstadt, ont été nommés, l'un les douze *Apôtres*, & l'autre le *Wolodimir*.

Le Magistrat de Dantzick a défendu l'exportation du bœuf salé, excepté celle nécessaire à l'approvisionnement des bâtimens en rade. Les Suédois ont tiré de cette ville environ un million de livres de

bœuf, exporté par des bâtimens Prussiens.

Le Comte de *Rasumofsky*, ancien Ministre plénipotentiaire de Russie à la Cour de Stockholm, est arrivé ici, le 7, de Lubek. On dit qu'il se rendra à Copenhague.

On s'étoit sûrement trop pressé, comme à l'ordinaire, d'annoncer la fin prochaine de la guerre, dont les premiers coups sont tombés sur la Finlande. Déjà l'on faisoit revenir en Suède, & l'armée & la flotte. La saison, sans doute, plutôt que les négociations, mettra fin à cette campagne; mais peut-être ne sera-ce pas sans d'ultérieurs événemens. Quoi qu'il en soit, nous placerons ici une notice géographique de cette province de Finlande; elle pourra servir de guide à ceux qui voudront suivre les opérations militaires.

« La Finlande renferme une surface de trois milles carrés d'Allemagne, dont un tiers est presque inculte, & rempli de lacs & de marais. La population de la partie Suédoise monte à environ 70,000 âmes. Les côtes depuis Helsingfors jusque vers Wibourg, sont couvertes de rochers immenses, nommés *Scheeren*, qui s'élèvent au-dessus de l'eau : ils sont très-voisins les uns des autres ; sur quelques-uns on voit des cabanes de pêcheurs. La navigation de ces côtes se fait par des galères d'une construction particulière. Lorsqu'un grand vaisseau est poussé dans ces rochers, il est perdu sans ressource faute d'ancrage. — Le

meilleur port de la Finlande Suédoise est Helsingfors; il est vaste, & assez commode pour recevoir une grande escadre : il est défendu par le fort de Sweaborg, construit nouvellement, & par les ouvrages d'*Ulcisborg*, de *Broberg* & de *Gustave Sward*. La ville, bâtie sur un endroit élevé, offre les vues les plus pittoresques : elle est la plus considérable des provinces de Tavastchus & de Nylande. Helsingfors étoit le rendez-vous des forces de terre & de mer que le Roi de Suède a envoyées en Finlande. — Plus loin, sur la côte, & tout-à-fait aux frontières Russes, se trouve Lowisa. C'est une ville ouverte, bâtie en 1745, sous le nom de Degesby, qu'elle changea en 1752. Du côté du golfe est placée une redoute. C'est ici que le quartier-général des Suédois fut établi vers la fin du mois de Juillet dernier. — Frédéricsham étoit autrefois un bourg; les Russes l'ont fortifié pour couvrir la partie de la Finlande qui leur a été cédée en 1743, par le traité d'Abo. Cette ville est petite, mais bâtie régulièrement; les maisons sont de bois : au milieu se trouve une place carrée où aboutissent toutes les rues. Au nord de Frédéricsham est la ville de Willmansstrand, où l'armée Russe a formé un camp. Les Suédois, commandés par le Général *Wrangel*, y furent battus, le 23 Août 1741, par les Russes, qui prirent d'assaut cette place & la brûlèrent. A la paix, les vainqueurs la rebâtirent. Elle forme un carré oblong, entouré de palissades & de quelques ouvrages fortifiés; mais sa meilleure défense consiste dans sa position sur une montagne & dans le lac Saima. — Au coin du nord-est de ce lac, long de 40 milles, & parsemé de petites îles & de rochers, est placée la ville de Nyssö, dans la province de Sawolax; c'est la seule ville de ce district qui ait été cédée aux

Russes en 1743. Le château que les Suédois ; maîtres de la ville , ont attaqué inutilement jusqu'ici , est construit sur un rocher dans le lac : ses fortifications sont très-bonnes. — Les limites , dans la province de Sawolax , ne sont pas encore exactement déterminées entre les Suédois & les Russes. On compte vingt-six grandes fermes sur les frontières qui , par cette incertitude , n'ont rien payé depuis 1743 , ni à la Suède , ni à la Russie. — La Finlande Russe , connue aujourd'hui sous la dénomination de Gouvernement de Wibourg , est remplie de montagnes , de vallées , de lacs & de marais ; les montagnes sont de granit , & couvertes de pins & de sapins. La terre y est stérile ; les grains ne mûrissent que rarement. On n'y trouve point de villages , mais beaucoup de fermes , dont cent jusqu'à cent cinquante forment une paroisse. Les paysans sont libres , & ne paient qu'une capitation modique. On compte dans ce gouvernement une population d'environ 37 à 38,000 âmes. Les habitans sont pauvres ; l'agriculture & l'éducation des bestiaux sont négligées ; la plupart des Finois vivent du commerce de bois & de la pêche. — On voit encore aujourd'hui , sur le chemin qui conduit de Frédéricsham à Wibourg , les retranchemens que les Généraux Comte de *Lowerhaupt* et Baron de *Buddenbrok* , abandonnèrent lâchement en 1743 , sans attendre l'arrivée des Russes. Ces retranchemens se trouvent à environ trois milles de Frédéricsham , sur une hauteur formée de roches , & couverte par un grand marais. Il n'y a qu'un seul chemin assez dangereux pour y pénétrer. On assure que le Général russe , Comte de *Lascy* , qui commandoit l'armée en 1743 , employa douze heures à parvenir à ces retranchemens , quoiqu'il n'y eût pas une âme vivante. De ce côté , les opérations

militaires éprouvent mille difficultés. Des Officiers, qui connoissent le local, prétendent qu'un corps de 20,000 hommes suffit pour arrêter les progrès d'une armée deux fois plus considérable. — La ville principale de la Finlande Russe est Wibourg; elle est bâtie sur une peninsule, bien fortifiée, & défendue en outre par un château & par le fort de Sainte-Anne. Les Suédois ont cédé aux Russes cette ville & la province jusqu'à Willmanstrand & Frédéricsham, par le traité de Nystadt en 1721; & par celui d'Abo, en 1743, les forteresses de Willmanstrand & de Frédéricsham, & le défilé de Pyttis. La population de la ville de Wibourg monte à 9,000 habitans. La plupart des maisons sont construites en bois.

De Berlin, le 15 Septembre.

Nous avons consigné dans ce Journal les différens Traités auxquels ont donné lieu, successivement, les nouveaux liens formés entre la Cour de Prusse, celle de Londres & les Provinces-Unies. Il ne manquoit plus que le Traité général d'alliance défensive, que le Roi a conclu & signé avec la Grande-Bretagne, le 13 août dernier. Les ratifications viennent d'être signées & échangées entre les deux Souverains. Voici la teneur de ce traité, auquel la Convention provisionnelle, signée à Loo, le 13 juin dernier, sert de fondement.

« L. M. le Roi de Prusse & le Roi de la Grande-Bretagne étant animées d'un désir égal & sincère d'augmenter & de consolider l'union & l'amitié

étroites qui , leur ayant été transmises par leurs ancêtres , subsistent si heureusement entre Elles , & de concerter les mesures les plus propres pour assurer leurs intérêts mutuels & la tranquillité générale de l'Europe, Elles ont résolu de renouveler & de resserrer ces liens par un traité d'alliance défensive , & Elles ont autorisé pour cet effet, savoir, S. M. le Roi de Prusse, le sieur *Ewald Frédéric*, comte de *Hertzberg*, son Ministre d'Etat & de Cabinet , Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir ; & S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, le sieur *Joseph Ewart*, son Envoyé-Extraordinaire à la Cour de Berlin, lesquels , après s'être communiqué réciproquement leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivans : »

Art. I. « Il y aura à perpétuité une amitié ferme & inaltérable , une alliance défensive & une union étroite & inviolable , avec une harmonie & correspondance intimes & parfaites entre lesdits Sérénissimes Rois de Prusse & de la Grande-Bretagne, leurs Héritiers & Successeurs, leurs Royaumes, Etats, Provinces, Terres & Sujets respectifs, lesquels seront entretenues & cultivées avec soin, de manière que les Puissances contractantes emploient constamment tant leur plus grande attention, que tous les moyens que la Providence leur a confiés pour conserver ensemble la tranquillité & la sûreté publiques, pour soutenir leurs intérêts communs, & pour se défendre & se garantir mutuellement contre toute attaque hostile ; le tout en conformité des traités qui subsistent déjà entre les Hautes Parties contractantes, lesquels demeureront en toute leur force & vigueur ; & seront censés renouvelés par le présent traité , autant qu'il n'y aura pas été dérogé de leur propre consentement par des traités postérieurs, ou par ce présent traité. »

II. « En conséquence de l'engagement contracté par l'article précédent, les deux Hautes Parties contractantes travailleront toujours de concert pour le maintien de la paix & de la tranquillité; & dans le cas où l'une d'Elles seroit menacée d'une attaque hostile par qui que ce soit, l'autre emploiera sans délai ses bons offices les plus efficaces pour prévenir les hostilités, pour procurer satisfaction à la partie lésée, & pour ramener les choses dans la voie de la conciliation. »

III. « Mais si ces bons offices n'avoient pas l'effet désiré dans l'espace de deux mois, & que l'une des deux Hautes Parties contractantes fût hostilement attaquée, molestée ou inquiétée dans quelques-uns de ses Etats, Droits, Possessions ou Intérêts, ou de quelque manière que ce soit, par mer ou par terre, par quelque Puissance Européenne, l'autre Partie contractante s'engage de secourir son Allié sans délai, pour se maintenir mutuellement dans la possession de tous les Etats, Territoires, Villes & Places qui leur ont appartenu avant le commencement de ces hostilités; pour lequel effet, si S. M. Britannique venoit à être attaquée, S. M. le Roi de Prusse fournira à S. M. le Roi de la Grande-Bretagne un secours de 16 mille hommes d'infanterie & de 4 mille hommes de cavalerie; & si S. M. Prussienne venoit à être attaquée, S. M. le Roi de la Grande-Bretagne lui fournira également un secours de 16 mille hommes d'infanterie, & de 4 mille hommes de cavalerie, lequel secours respectif sera fourni dans l'espace de deux mois après la réquisition faite par la Partie attaquée, & demeurera à sa disposition pendant toute la guerre dans laquelle elle se trouvera engagée. Ce secours sera payé & entretenu par la Puissance requise, par-tout où son Allié le fera agir; mais la Partie

requérante lui fournira dans ses Etats le pain & le fourrage nécessaires sur le pied usité dans ses troupes. »

« Il est cependant convenu , entre les Hautes Parties contractantes , que , dans le cas où S. M. Britannique auroit à recevoir le secours des troupes de S. M. Prussienne , S. M. Britannique ne pourra les employer hors de l'Europe , ni même dans la garnison de Gibraltar. »

« Si la Partie lésée & requérante préféreroit aux troupes de terre un secours en argent , elle en aura le choix ; & dans le cas où les deux Hautes Parties contractantes se fourniroient le secours stipulé en argent , ce secours sera évalué à cent mille florins courant de Hollande par an , pour mille hommes d'infanterie , & à cent vingt mille florins , même valeur , pour mille hommes de cavalerie par an , ou dans la même proportion par mois. »

IV. « Dans le cas où les secours stipulés ne feroient pas suffisans pour la défense de la Puissance requérante , la Puissance requise les augmentera suivant la nécessité du cas , & l'aidera de toutes ses forces , si les circonstances l'exigent. »

V. « Les Hautes Parties contractantes renouvellent ici , de la manière la plus expresse , le traité provisionnel d'alliance défensive , qu'Elles ont conclu à Loo , le 13 de Juin de l'année courante , & Elles s'engagent de nouveau , & promettent d'agir en tout temps de concert & en confiance mutuelle , pour maintenir la sûreté , l'indépendance & le gouvernement de la République des Provinces Unies , conformément aux engagements qu'elles viennent de contracter avec ladite République ; c'est à-dire , S. M. Prussienne , par un traité conclu à Berlin , le 15 Avril 1788 , & S. M. Britannique , par un traité signé le même

jour à la Haie, que lefdites Hautes Parties contractantes se font communiqués l'une à l'autre. »

« Et s'il arrivoit qu'en vertu des stipulations desdits traités, les Hautes Parties contractantes se vissent obligées d'augmenter les secours à donner aux Etats-Généraux, au-delà des nombres spécifiés dans lefdits traités, ou de les assister de toutes leurs forces, lefdites Hautes Parties contractantes se concerteront ensemble sur tout ce qui peut être nécessaire, relativement à telle augmentation de secours dont on conviendra, & relativement à l'emploi de leurs forces respectives pour la sûreté & la défense de ladite République. »

« Au cas que l'une ou l'autre desdites Hautes Parties contractantes vint, en aucun temps futur, à être attaquée, molestée ou inquiétée dans quelques-uns de ses Etats, Droits, Possessions ou Intérêts, de quelque manière que ce soit, par mer ou par terre, par quelque autre Puissance, en conséquence & en haine des articles ou des stipulations contenues dans lefdits traités, ou des mesures à prendre par lefdites Parties contractantes respectivement en vertu de ces traités, l'autre Partie contractante s'engage à la secourir & à l'assister contre une telle attaque, de la même manière & par les secours qui sont stipulés dans les articles III & IV du présent traité, & lefdites Parties contractantes, dans tous les cas semblables, promettent de se maintenir & de se garantir l'une & l'autre dans la possession de tous les Etats, Villes, Places, qui leur appartenoient respectivement avant le commencement de telles hostilités. »

VI. « Le présent traité d'alliance défensive sera ratifié de part & d'autre, & l'échange des ratifications se fera dans l'espace de six semaines, ou plus tôt, si faire se peut. En foi de quoi, nous soussignés, munis de pleins pouvoirs de L. M. les

Rois de Prusse & de la Grande-Bretagne, avons, en leurs noms, signé le présent traité, & y avons apposé le cachet de nos armes.» Fait à Berlin, le 13 d'Août, l'an de grace 1788.

(L.S.) *EWALD-FRÉDÉRIC*, comte de
HERTZBERG.

(L.S.) *JOSEPH EWART.*

Le 4 de ce mois, on a commencé les exercices ordonnés par le Roi pour les sièges; ils sont dirigés par le Lieutenant-Colonel de *Tempelhof*, & toute la garnison y est employée.

De Vienne, le 15 Septembre.

La Gazette a parlé, avec la sécheresse ordinaire, de la reddition de Dubicza. Cependant la durée de ce siège, les fatigues & les pertes qui l'ont accompagné, & la résistance presque incroyable de la garnison, jettent de l'intérêt sur le sort de cette petite forteresse, dont toute la défense consistoit en quatre courtines assez bonnes, flanquées de quatre vieilles tours. Deux fois elle fut attaquée en février dernier, & inutilement; le Prince de *Lichtenstein* l'assiégea du 21 au 25 avril, & fut obligé de repasser l'Unna; enfin, le dernier siège a duré du 10 au 26 août: ainsi, notre armée de Croatie a été arrêtée près de 7 mois devant une place, que quelques Volontaires Croates pensoient enlever

d'emblée dans l'origine. La garnison, comme on l'a vu par le Bulletin officiel, consistoit en 414 hommes de toute description ; 7 canons formoient toute son Artillerie. On a trouvé dans cette bicoque quelques munitions de bouche, presque gâtées. Cet avantage, rapproché de tout ce qu'il a coûté, n'a pas fait ici une grande sensation. On s'afflige d'une guerre où de moindres succès sont achetés si cher, & d'ailleurs les esprits sont entièrement préoccupés de la situation critique du Bannat.

Ces alarmes se sont fortifiées depuis la publication des Supplémens officiels aux Gazettes du 10 & du 13. Si nos armes ont été heureuses en Moldavie, si nous avons fait quelques progrès en Bosnie, par-tout ailleurs nos désavantages sont marqués, & nous préparent à des événemens plus sérieux encore. Voici la substance des deux Supplémens.

Corps d'armée dans la Transylvanie, camp de Tallmasch, le 30 Août.

« Le Général Rall mande, le 26 de ce mois, qu'un corps ennemi, se portant par Rukur au défilé de Terzbourg, attaqua nos détachemens postés à Sirna & Vallie-Mulieri, avec tant de violence qu'ils furent obligés de se replier sur la ville: l'ennemi s'empara de quatre canons. Enfin il arriva du secours; on attaqua les Turcs; on

les repoussa: ils se sont retirés, dans la nuit du 26 au 27, vers Rukur.»

«Le Général *Staader*, campé à Barbatviz, près du défilé de Vulkan, nous apprend qu'un corps ennemi prit poste, le 28 Août, près de Mërischon, & qu'il se retira bientôt après par la vallée de Banih.»

Du camp près de Semlin, le 30 Août.

«Depuis le départ de l'Empereur il n'est rien arrivé d'important de ce côté là. Un détachement ennemi parut, le 27, près de la redoute de Zab esch; mais il fut bientôt forcé de se retirer, ayant eu 16 hommes & 15 chevaux de tués, & 50 hommes de blessés.»

Corps d'armée dans la Croatie, camp près de Dubicza - Turc, le 28 Août.

«Le Major *Kovachewich* ayant reçu ordre de faire une diversion, se porta, avec 350 chasseurs, 50 arquebusiers & 200 volontaires, du côté de Glamocs; il arriva, le 21 de ce mois, devant Philipo-Vich-Odschak, espèce de citadelle entourée d'une forte muraille; il somma les Turcs de se rendre, & sur leur refus il fit jeter des grenades dans cet endroit, & le réduisit. On y prit deux drapeaux, plusieurs effets, & une grande quantité de bétail.»

Corps combiné près de Choczim, le 26 Août.

«Il ne s'est passé rien d'important depuis le dernier rapport. On continue les travaux des tranchées, que l'ennemi interrompt quelquefois par son feu.

Corps d'armée dans le Bannat, camp d'Armenesch, le 3 Septembre.

«La marche rétrograde du corps de Wartenleben vers Fehnisch, a été très-pénible, vu l'abon-

dance de la pluie. L'ennemi le suivit & l'attaqua six fois de suite dans l'espace de sept heures, avec 9,000 Spahis, 2,000 Fantassins, & de l'Artillerie. L'arrière-garde, commandée par le Général-Major Baron de *Vecsey*, le repoussa chaque fois avec perte; mais recevant toujours des renforts, il ne cessa ses attaques que près du défilé de Kornia, où le Général de *Vecsey* fut joint par les Généraux de *Wartensleben* & de *Pallavicini*. Alors l'ennemi resta en arrière, & nos troupes poursuivirent leur marche vers Fehnisch. Notre perte a consisté en 2 Officiers, 42 Soldats & 47 chevaux tués; les blessés sont au nombre de 4 Officiers & de 38 Soldats; les égarés montent à 102. On peut évaluer la perte de l'ennemi au moins à 600 hommes: parmi leurs morts se trouve un Commandant des Spahis & 3 autres Turcs de rang. — Le premier de ce mois, le Général Comte de *Wartensleben* se mit de nouveau en mouvement, & prit sa position derrière Armenesch. Le camp ennemi s'étend vers Mehadie, jusqu'au confluent de la Belaveka & de la Czerna. — L'Empereur est arrivé, le 3, avec une partie de son armée, à Illova, dans le Bannat. »

« Le Major *Stein* mande, de son poste de la *Vetéranshohle*, le 31 Août, que sa troupe manquant entièrement de munitions, il s'est vu obligé d'entrer en capitulation avec les Turcs; qui lui ont accordé une retraite libre, avec la permission d'emmener les malades & les blessés au nombre de 86; la troupe a mis bas les armes. »

Supplément de la Gazette du 13.

Corps d'armée dans la Transylvanie, camp de Tullmasch, le 3 Septembre.

« Le Général *Rall* mande que l'ennemi est parvenu, le premier de ce mois, à forcer le défilé

d'Oitos ; il a pris poste près de la Contumace. »

*Corps d'armée dans le Bannat , camp d' Armenesch ,
le 6 Septembre.*

« Jusqu'à ce moment , il n'est arrivé aucun changement important dans la position de notre armée , ni dans celle de l'ennemi. »

« Le Général Baron de *Lilien* , posté à *Pancsova* , nous informe que l'ennemi a abandonné le château de *Kulisch* , & levé le camp de *Semendria* ; il a traversé le *Schildberg* , & dirigé sa marche derrière la ville. »

*Corps d'armée dans la Croatie , camp près de
Dubicza-Turc , le 5 Septembre.*

« Le Général Comte de *Mistrovsky* ayant reçu l'ordre de concerter les opérations avec l'armée aux ordres du Maréchal de *Laudhon* , fut chargé , le 28 Août , de faire une diversion au Pacha de *Travenick* , posté dans les montagnes , & sur les chemins qui conduisent à *Koszaracz*. En conséquence , ce Général fit jeter un pont sur la *Save*. Le Colonel *Qrosdanowich* , à la tête de cette expédition , passa ce pont , le premier de ce mois , avec quatre divisions d'Infanterie & 150 Volontaires ; il fut suivi du Lieutenant-Colonel *Pongrah* , qui conduisoit trois divisions d'Infanterie , & un détachement de Volontaires. Après une marche de huit heures , le Colonel attaqua en dos le camp de l'ennemi , composé de 6 à 700 hommes ; le Lieutenant-Colonel le prit en flanc du côté de *Gradiska-Turc*. L'ennemi se défendit long-temps ; mais à la fin il fut mis en déroute , & forcé de prendre la fuite. Le Commandant ennemi fut tué , ainsi que 50 Turcs trouvés sur la place ; nous avons eu 4 tués , 7 blessés & 5 égarés. On a abandonné aux troupes le pillage du camp ennemi. — Le Pacha de *Travenick* ayant appris cette dé-

faite, a incendié son camp, & dirigé sa marche avec une partie de ses troupes vers *Banialuca*; il a fait replier le reste sur *Predol*. »

« On répare *Dubicza-Turc* pour y mettre un bataillon. »

*Corps d'armée combiné Autrichien & Russe ,
le 4 Septembre.*

« Le Général de *Spleny*, posté à *Strojeſtie*, ayant reçu du Prince de *Cobourg* un renfort de troupes, se mit en marche le 30 Août, & arriva le même jour à *Oneſtie*. Le Lieutenant-Colonel *Kepero* ayant quitté en même-temps *Herlen* avec environ mille hommes, rencontra à *Belzeſtie* environ 6 à 7000 Turcs; l'ennemi l'attaqua neuf fois de suite, mais il fut toujours repoussé, & forcé, à l'arrivée du Lieutenant-Colonel de *Nemey*, avec une division de Hussards *Szeklers*, de prendre la fuite du côté de *Jassy*. La retraite des Turcs fut si précipitée, qu'elle donna l'alarme au Chan des Tatares, & aux deux Pachas qui étoient dans cette ville: ils prirent le parti de l'abandonner, & de se retirer jusqu'à *Mohareſtie*. On a tué à l'ennemi environ 700 hommes, fait 28 prisonniers, & pris 3 drapeaux: notre perte n'a pas encore pu être évaluée. — Le corps du Général de *Spleny* a pris, le 3 de ce mois, possession de la ville de *Jassy*.

Les détails qu'on vient de lire ont été suivis, le lendemain, de la confirmation des progrès ultérieurs des Ottomans dans le *Bannat*; *Méhadié* est aujourd'hui entre leurs mains.

« Malgré la perte que l'ennemi avait essayée, le 14, aux environs de *Feh-nisch*, disent les lettres de *Carenſebes*, du 30 août, il n'a pu être forcé à ré-

» trograder. Il s'est avancé encore ; &
 » ayant dirigé sans cesse, pendant les 25,
 » 26 & 27, le feu de son canon sur Mé-
 » hadie, il s'est d'abord emparé de la Pa-
 » lanque, & a pris Méhadie le lendemain
 » 28, sur les 6 heures du soir. Les Turcs,
 » animés par ce succès, poussèrent jus-
 » qu'à Teregova, à 6 lieues d'ici. On les
 » attaqua là à diverses reprises, & avec
 » tant de courage qu'ils ne purent péné-
 » trer plus loin. A la retraite de nos
 » troupes, on a détruit ce qu'on a pu des
 » vivres & des fourrages rassemblés à
 » Méhadie. »

Nos espions rapportent unanimement que la
 garnison de Belgrade se propose d'attaquer à la
 fois Semlin & la digue de Beschanie. Le corps de
 troupes resté à Semlin, sous les ordres du Général
 de *Gemmingen*, est composé de 3 bataillons de
 Grenadiers, de 17 autres bataillons d'Infanterie,
 des Cuirassiers de *Geswitz*, des Dragons de *Joseph*
de Toscane, des Chevaux-Légers de *Modène*, de
 3 divisions d'Uhlans, & 2 des Hussards de *Wurmser*.

De Francfort sur le Mein, le 20 Septemb.

Chaque jour voit naître & s'évanouir
 des bruits extraordinaires, dont tout le
 fondement repose quelquefois sur des con-
 jectures de société. Dans ce nombre,
 il faut ranger celui qu'à la Diète prochaine
 de Varsovie, on nommera un Successeur
 au Roi régnant. On désigne d'avance ce
 Successeur

Successeur dans la personne du Prince *Antoine de Saxe*, frère de l'Elekteur; &, pour ne rien oublier, on assure la succession du Duché de Courlande au Prince *Charles de Saxe*. — Doit-on mettre dans la même classe de nouvelles, celle que la Cour de Vienne négocie, avec plusieurs Princes d'Allemagne, un Corps de troupes auxiliaires ?

Les lettres de Vienne sont plus ou moins remplies de pronostics & de détails fâcheux. La crainte sans doute amplifie ces divers rapports; mais il paroît constant que les Ottomans ont pénétré en Transylvanie comme dans le Bannat, & qu'ils y dévastent les villages l'un après l'autre. Quant au Général de *Wartensleben*, l'arrivée du secours que lui mène l'Empereur, peut seule l'empêcher d'être entièrement enveloppé. — Les levées d'hommes ne discontinuent point dans les Etats héréditaires; *Vienne* doit en fournir 1500. — Au récit de la Gazette de Vienne, les lettres particulières ajoutent quelques faits & remarques sur la situation des choses dans le Bannat.

« Par différens avis de cette Province, disent-elles, on apprend que les Turcs ont forcé le passage de Méhadie, par la supériorité du nombre & par leur courage, & qu'ils ont obligé le Général de *Wartensleben* à abandonner le camp qu'il occupoit, & à se replier vers Karansebes. A cette occasion, il

N°. 40. 4 Octobre 1788. b

Il y a eu plusieurs attaques assez considérables, dans lesquelles les Impériaux ont perdu bien du monde, & les Turcs encore davantage ; mais ces derniers peuvent aisément réparer leurs pertes, puisque leurs troupes fourmillent de l'autre côté Danube. On assure qu'un bataillon de Latterman a perdu considérablement de soldats, & que le Major a été tué avec plusieurs Officiers. L'armée Impériale paroît vouloir attendre l'ennemi : il n'est donc plus question de chasser les Turcs du Bannat, mais uniquement d'empêcher leurs progrès ultérieurs. On ne sait point encore positivement si le Grand-Vizir commande en personne cette armée, quoiqu'à Vienne on le dise généralement.

La Princesse héréditaire de Bade est accouchée, le 10 de ce mois, à Carlsruhe, d'une Princesse qui a été nommée *Wilhelmine Louise*.

ITALIE.

De Naples, le 4 Septembre.

Le 26 du mois dernier, la Reine est heureusement accouchée d'un Prince qui, au baptême, a reçu les noms de *Charles Janvier*. On a chanté le *Te Deum*, & tiré le canon. S. M. & le nouveau né jouissent d'une santé parfaite.

On poursuit avec activité la nouvelle formation de l'armée, & l'augmentation des régimens. Notre Marine devient aussi de jour en jour plus respectable. On y compte aujourd'hui 50 vaisseaux de guerre prêts à agir, & dans peu on lancera le vaisseau de ligne le *Ruggiero*, en construction à Cal-

tellamare. Outre les différentes munitions de guerre dont nous sommes déjà pourvus, l'on attend encore 300 can. de fer de divers calibres, fondus en Suède.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 23 Septembre.

La Gazette de Londres, de samedi dernier, a publié la proclamation du Roi, qui proroge le Parlement du 25 de ce mois au 20 novembre prochain; mais on est encore incertain si le Sénat national s'assemblera à cette dernière époque : plusieurs pensent que l'ouverture de la Session sera différée jusqu'à Noël. Comme le Parlement actuel siège depuis quatre ans & demi, on s'est hâté d'annoncer sa prochaine dissolution; ce pronostic se trouve sur les Feuilles dévouées à la Minorité, qui en effet ne seroit pas fâchée de voir accélérer le moment d'une nouvelle chance. Rien n'indique cependant qu'elle lui fût plus favorable que celle de 1784, & rien n'indique non plus le motif qui pourroit déterminer le Ministère à renouveler sitôt le Parlement. Par le relevé exact des Sessions depuis 1715, époque où cette auguste Assemblée fut rendue septennale, il paroît qu'en prenant le terme moyen, chacune d'elles n'a duré que 6 ans. L'ex-

périence a montré l'inconvénient de revenir plus fréquemment à ces Elections générales, que le changement de mille circonstances rendroit aujourd'hui presque impraticables chaque année.

L'armement de quelques frégates, ordonné par l'Amirauté, ne paroît, jusqu'ici, avoir aucun rapport aux affaires du Nord. Ces vaisseaux semblent destinés à remplacer ceux envoyés dans la Méditerranée, pour renforcer l'escadre chargée de mettre au régime l'Empereur de Maroc. L'*Aquilon* de 32 can. & le *Mercury* de 28, ont appareillé de Portsmouth pour Gibraltar. C'est le Commodore *Cosby* qui commande cette station, & qui déjà, dit-on, a bloqué les ports de Tétuan & de Larache, avec un vaisseau de 50 can., 3 grosses frégates, 4 moindres, 6 cutters, 4 barques canonnières & un brûlot.

Le *Royal-George*, vaisseau neuf à trois ponts, a été lancé, le 16, à Chatham. Il est percé pour monter 110 canons, y compris la batterie sur le gaillard d'arrière; le lendemain il est rentré dans le grand bassin, pour y être doublé en cuivre, & il sera ensuite mis en ordinaire dans ce port.

Il y a ordre de mettre sur la forme vacante du chantier de Woolwich, un vaisseau neuf de 90 canons, qui sera appelé le *Mediator*. On équipe dans ce port le

vaisseau munitionnaire le *Carmel* de 44, destiné à transporter des munitions & des troupes aux Îles. On prépare à Portsmouth la quille d'un vaisseau de 98 canons, non encore baptisé.

Le *Prince de Galles* de 98 canons, a ses côtes élevées à Portsmouth; les réparations emploient le plus grand nombre des ouvriers de ce chantier, l'ordre ayant été donné de réparer tous les vaisseaux en ordinaire, & de les mettre en état de service. Le Duc de *Richmond* s'est rendu à Portsmouth pour en visiter les fortifications.

Le 18, la Compagnie des Indes a reçu la nouvelle de l'arrivée à Douvres, du bâtiment la *Reine-Charlotte*, venant de la Chine avec une cargaison de thé. Ce navire, ainsi que le *Roi-George*, de retour en Angleterre depuis trois semaines, a été très-utilement employé à l'achat & au commerce des fourrures entre la côte orientale d'Amérique, le Kamchatka & la Chine. Le *Belvédère*, autre vaisseau de la Compagnie, parti de Canton le 21 mars dernier, est aussi arrivé ces jours derniers.

Il est sorti cette saison, du seul port de Hull, pour la pêche de la Baleine, 36 bâtimens, dont 29 ont été pêcher au Groënland, & sept au détroit de Davis. Ils sont revenus avec 121 Baleines, 2997 veaux

marins , 19 ours, qui ont produit 2938 barriques de graisse, & 46 tonneaux & demi de fanons.

On prétend avoir découvert récemment, dans le Westmoreland , une mine de mercure, aussi riche que celle de Laybach en Stirie, & une source de naphte ou bitume liquide, semblable à celui de la Syrie.

En 1738, il y a 50 ans, la Chambre des Pairs étoit composée de 31 Ducs, 2 Marquis, 84 Comtes, 16 Vicomtes, 65 Barons, 26 Pairs Ecclésiastiques : total 224, y compris l'Ecosse.

La Pairie actuelle est composée de 4 Ducs de la Maison Royale, 22 Ducs, 4 Marquis, 84 Comtes, 16 Vicomtes, 89 Barons, y compris les deux nouveaux de la semaine dernière, 16 Pairs d'Ecosse, 26 Pairs Ecclésiastiques : total 258 Pairs.

A la mort du Roi Charles II, le nombre total des Pairs n'étoit que de 178. En déduisant de la liste actuelle, les Pairs qui ne laissent point d'héritiers de leur titre, & en supposant que le Roi n'en créât pas pendant quelques années, la Chambre Haute incessamment ne seroit pas plus nombreuse qu'elle ne l'étoit il y a un demi-siècle.

Tandis que l'on fait de fréquentes additions à la Pairie d'Angleterre, on laisse diminuer celle d'Ecosse ; & dans l'espace de moins de vingt ans, la plupart des titres les plus considérables seront éteints faute d'héritiers. Par l'acte d'union, le Roi ne peut créer des Pairs d'Ecosse, quoiqu'il puisse nommer des Pairs Ecois à la Pairie de la Grande-Bretagne.

Il est arrivé dernièrement à Greenwich, un événement aussi malheureux que touchant, par les circonstances qui l'ont

accompagné. Un jeune couple, nouvellement marié, avoit employé inutilement toute son industrie pour s'établir. Après avoir tenu quelque temps un cabaret à Londres, il s'étoit vu assailli de créanciers qu'il lui étoit impossible de satisfaire, & qui, quoique persuadés de l'honnêteté des débiteurs, les avoient fait exécuter rigoureusement. Dans cette extrémité, le mari & la femme abandonnèrent la maison & tout ce qu'elle contenoit aux agens de leurs inexorables créanciers. Sans asyle, sans ressource, ils se mirent à errer dans l'abandon, de la douleur, &, sans savoir où ils alloient, ils arrivèrent à Greenwich. Là, ils entrèrent dans une auberge, & demandèrent de la bière. La servante, en venant les servir dans la chambre où on les avoit placés, entendit les sanglots de ce couple infortuné; &, regardant au travers de la serrure, vit le mari qui, la tête appuyée sur l'épaule de sa femme, employoit tous ses efforts pour la consoler. Cette fille hésita quelque temps à se montrer, & finit par entrer dans la chambre. L'homme & la femme sortirent au bout de quelques instans; mais on les trouva le lendemain matin morts dans la Tamise, attachés ensemble par le col avec un mouchoir de soie neuf, & se tenant étroitement embrassés.

F R A N C E.

De Versailles , le 24 Septembre.

Le 21 de ce mois, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis d'Aligre avec demoiselle de Senneville.

Le même jour, le Baron de Makau, Ministre plénipotentiaire du Roi près le Duc de Wirtemberg, & Ministre près le cercle de Souabe, a eul l'honneur de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à sa destination, étant présenté par le Comte de Montmorin, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangères.

De Paris , le 1^{er}. Octobre.

DÉCLARATION DU ROI , donnée à Versailles , le 23 septembre 1788 , enregistrée en Parlement le 25 septembre 1788 :

Qui ordonne que l'Assemblée des Etats-Généraux aura lieu dans le courant de janvier de l'année 1789, & que les Officiers des Cours reprendront l'exercice de leurs Fonctions.

« Louis , &c. Animés constamment par le

désir d'opérer le bien de l'Etat, nous avons adopté les projets qui nous avoient été présentés pour rendre l'administration de la Justice plus simple, plus facile & moins dispendieuse. Ce sont ces différentes vues qui avoient été le motif des Loix enregistrées en notre présence, le 8 mai dernier; nous n'avons eu pour but, en adoptant ces Loix, que la perfection de l'ordre & le plus grand avantage de nos Peuples: ainsi les mêmes sentimens ont dû nous engager à prêter toute notre attention aux diverses représentations qui nous ont été faites; &, conformément aux vues que Nous avons toujours annoncées, elles ont servi à Nous faire connoître des inconvéniens qui ne nous avoient pas d'abord frappés; & puisque différentes considérations nous ont engagé à rapprocher le terme des Etats-Généraux, & qu'incessamment nous allons jouir du secours des lumières de la Nation, nous avons cru pouvoir renvoyer jusqu'à cette époque prochaine, l'accomplissement de nos vues bienfaisantes. Rien ne pourra nous détourner de la ferme intention où nous sommes de diminuer les frais des contestations civiles, de simplifier les formes des procédures, & de remédier aux inconvéniens inséparables de l'éloignement où sont plusieurs Provinces des Tribunaux supérieurs; mais comme nous ne tenons essentiellement qu'au plus grand bien de nos Peuples, aujourd'hui que le rapprochement des Etats-Généraux nous offre un moyen d'atteindre à notre but, avec cet accord qui naît de la confiance publique, nous ne changeons point, mais nous remplissons plus sûrement nos intentions, en remettant nos dernières résolutions jusqu'après la tenue des Etats-Généraux. C'est par ce motif que nous nous déterminons à rétablir tous les Tribunaux dans leur ancien état, jusqu'au moment

où, éclairés par la Nation assemblée, nous pourrions adopter un plan fixe & immuable. Nous n'attendrons pas cette époque, pour réformer quelques dispositions de la Jurisprudence criminelle qui intéressent notre humanité, & nous enverrons incessamment à nos Cours une Loi, où, en profitant des observations qui nous ont été faites, nous satisferons le vœu de notre cœur d'une manière plus étendue que nous ne l'avions fait dans celle du 8 mai, & nous éviterons en même temps les inconvéniens attachés à l'une des dispositions que nous avons adoptées. Le bien est difficile à faire, nous en acquérons chaque jour la triste expérience; mais nous ne nous laisserons jamais de le vouloir & de le chercher; nous invitons nos Cours à seconder les diverses intentions que nous venons de manifester, en nous éclairant elles-mêmes sur les moyens les plus efficaces, pour perfectionner l'administration de la Justice, & nous nous confions assez à la pureté de leur zèle, pour être persuadés qu'elles ne seront arrêtées par aucune considération personnelle. Le moment est venu où tous les Ordres de l'Etat doivent concourir au bien public, & nos Cours se plaisent à donner l'exemple de cette impartialité, qui peut seule conduire à une fin si désirable. Nous comptons parmi les devoirs essentiels de notre justice, de prendre sous notre protection la plus spéciale, ceux de nos Sujets qui, par leur zèle & leur obéissance, ont concouru à l'exécution des volontés que Nous avons manifestées; & quand nous éloignons de notre souvenir tout ce qui pourroit nous distraire des véritables intérêts de nos Sujets, nous ne pourrions supporter qu'aucun sentiment étranger au bien public, vint contrarier les vues de sagesse, de justice & de bonté que nous avons consignées

dans cette Loi, & que nos Cours doivent admettre avec une fidelle reconnoissance. A CES CAUSES, &c. Nous avons ordonné ce qui suit :

Art. I. Nous voulons & ordonnons que l'Assemblée des Etats-Généraux ait lieu dans le courant de janvier de l'année prochaine.

II. Ordonnons en conséquence que tous les Officiers de nos Cours, sans aucune exception, continuent d'exercer, comme ci-devant, les fonctions de leurs Offices.

III. Voulons pareillement qu'il ne soit rien innové dans l'ordre des Jurisdictions, tant ordinaires que d'attribution & d'exception, tel qu'il étoit établi avant le mois de mai dernier.

IV. Prescrivons néanmoins que tous les jugemens, soit civils, soit criminels, qui pourroient avoir été rendus dans les Tribunaux créés à cette époque, soient exécutés suivant leur forme & teneur.

V. N'entendons point cependant interdire aux Parties la faculté de se pourvoir, par les voies de droit, contre lesdits Jugemens.

VI. Imposons un silence absolu à nos Procureurs-Généraux & autres nos Procureurs, en ce qui concerne l'exécution des précédens Edits.

VII. Avons dérogé & dérogeons à toutes choses contraires à notre présente Déclaration. Si donnons en mandement, &c.

La Cour, persistant dans les principes qui ont dicté ses Arrêts des 3 & 5 mai dernier, & dans ses délibérations subséquentes, oui & ce requérant le Procureur-Général du Roi, ordonne que ladite Déclaration sera enregistrée au Greffe de la Cour, pour être exécutée selon sa forme & teneur, sans que l'on puisse induire du préambule ni d'aucuns des articles de ladite Déclaration, que la Cour eût besoin d'un rétablissement pour reprendre des fonc-

sions que la violence seule avoit suspendues ; sans que le silence imposé au Procureur-Général du Roi, relativement à l'exécution des Ordonnances, Edits & Déclarations du 8 mai dernier, puisse empêcher la Cour de prendre connoissance des délits que la Cour seroit dans l'obligation de poursuivre ; sans que l'on puisse induire des articles IV & V, que les Jugemens y mentionnés ne soient pas sujets à l'appel ; & sans qu'aucuns de ceux qui n'auroient pas subi examen & prêté serment en la Cour, suivant les Ordonnances, Arrêts & Réglemens de ladite Cour, puissent exercer les fonctions de Juges dans les Tribunaux inférieurs : & ne cessera ladite Cour, conformément à son Arrêté du 3 mai de nier, de réclamer pour que les Etats-Généraux, indiqués pour le mois de janvier prochain, soient régulièrement convoqués & composés, & ce suivant la forme observée en mil six cent quatorze ; & Copies collationnées de ladite Déclaration envoyées aux Bailliages & Sénéchaussées du ressort, pour y être pareillement lues, publiées & registrées : Enjoint aux Substituts du Procureur-Général du Roi esdits Sièges d'y tenir la main, & d'en certifier la Cour dans le mois, suivant l'Arrêt de ce jour. A Paris, en Parlement, toutes les Chambres assemblées, les Pairs y étant, le vingt-cinq septembre mil sept cent quatre-vingt-huit.

signé, LEBRET.

Selon les lettres des camps, l'expérience des nouvelles ordonnances n'a pas entièrement répondu à ce qu'on s'en étoit promis. Le camp de St. Omer a été fort incommodé par de grandes pluies, qui ont obligé de changer la position de quelques régimens.

Nous avons parlé succinctement du

combat qu'a soutenu la frégate la *Pomone* sur la côte de la Morée. On a publié , à ce sujet , une lettre de Coron , qui présente , en ces termes , le détail de cet événement :

Le Marquis de *Saint-Félix* , Chef de division des armées navales , commandant la frégate du Roi la *Pomone* , & la division des bâtimens de Sa Majesté , en station dans l'Archipel de la Méditerranée , ayant été informé , dans les premiers jours de Juillet , qu'un corsaire forban , monté de 70 hommes d'équipage , après avoir enlevé , au mouillage de l'île d'*Argentière* , un navire François chargé de marchandises turques , & ayant à bord des passagers Turcs , s'étoit réfugié dans le port de Vitulo , à la côte méridionale de la Morée , fit route , sur cet avis , pour se rendre à cette côte , & réclamer la prise. Elle fut rendue après quelques jours de négociations ; mais le forban n'ayant pas voulu consentir à restituer les passagers Turcs , le Marquis de *Saint-Félix* se détermina à les obtenir par la force , & à enlever le pirate. Le 10 Juillet au matin , il fit armer la chaloupe & le canot de la frégate la *Pomone* , la chaloupe montée par le Chevalier de *Bataille de Mandelot* , Ma'or de vaisseau , commandant l'expédition ; le canot , par le Chevalier *Carrey d'Asnières* , Lieutenant ; & il fit soutenir ces deux bâtimens à rames par le brick le *Gerfaut* , commandé par le sieur de *Combaud de Roquebrune* , Lieutenant de vaisseau. Le calme & les courans ne permettoient pas que la frégate s'approchât assez de la côte pour protéger e'le-même l'entreprise. Après quelques manœuvres qu'exigeoient la circonstance , & le mouvement que le forban avoit fait pour appareiller , se soustraire à l'at-

taque , & mouiller à toucher les rochers , le *Gerfaut* , aidé de ses avirons , vint laisser tomber l'ancre à portée du mousquet du pirate ; & lorsque toutes les dispositions furent faites , le Chevalier de *Bataille* lui ordonna de faire feu. Le forban riposta sur-le-champ , & il fut soutenu par une mousqueterie très-vive , qui sortoit de derrière les rochers , & les maisons du village de Gimova. Le Chevalier de *Bataille* ne devoit pas s'attendre que les Mainiotes , sujets du Grand-Seigneur , protégéroient un pirate ; mais , à la manière dont leur feu étoit servi , il jugea qu'ils étoient fort nombreux ; & aussi-tôt que le bâtiment parut abandonné , il ordonna au *Gerfaut* de tirer quelques coups de canon à boulet & à mitrailles sur les maisons , sur les hauteurs & entre les rochers , tandis que la chaloupe & le canot nettoieroient le rivage avec la mousqueterie. Les Mainiotes , intimidés , s'éparpillèrent , & leur courage parut se ralentir. Le Chevalier de *Bataille* se décida alors à aller , avec la chaloupe & le canot , aborder le pirate qui ne tiroit plus , tandis que le *Gerfaut* continueroit de diriger tout l'effort de son artillerie contre la terre. Soit que les Mainiotes voulussent engager nos bâtimens à rames à s'abandonner , soit qu'ils réservassent tout leur feu pour le moment décisif , ils laissèrent approcher nos bâtimens plus qu'à moitié chemin ; mais , à cette distance , ils fondirent de la montagne , & firent pleuvoir , des maisons , des rochers , du rivage , & de toutes parts , une grêle de balles qui blessèrent une partie des Canonniers & des Matelots composant les équipages de la chaloupe & du canot. Le Chevalier de *Bataille* soutint leur courage par son exemple & par ses ordres ; il fit voguer avec vigueur , aborda le forban , & sauta à bord avec les Officiers & les gens d'équipage qui se

trouvèrent le plus à portée. Le cable & les amarrées furent sur-le-champ coupés; la chaloupe & le canot remorquèrent le bâtiment sous le feu le plus vif, & le forban fut enlevé. Les Turcs passagers furent trouvés à bord du bâtiment. Mais cette manœuvre, exécutée avec la plus grande intrépidité, exigea nécessairement beaucoup de temps, parce qu'il falloit à-la-fois remorquer & combattre; plusieurs Canonniers ou Matelots furent tués ou blessés mortellement; d'autres furent brûlés par une explosion de poudre sur la prise, d'où l'on tiroit contre le rivage. Le *Vicomte de la Touche*, Lieutenant de vaisseau, reçut une balle qui lui traversa la poitrine; le sieur *de Saint-Cézaire*, Elève de la marine de la première classe, une balle dans le ventre; le sieur *Pichon de la Gord*, Elève de la première classe, fut brûlé très-profondément de la tête aux pieds; le sieur *du Bessy de Contenson*, Elève de la première classe, reçut une blessure à la jambe droite; le sieur *Desmichels de Pierrefeu*, Elève de la première classe, une blessure au pied gauche; & le sieur *Kronils*, Volontaire, une balle dans la gorge perçant la trachée-artère. Le sieur *de Saint-Cézaire* est mort, le surlendemain, de ses blessures; huit hommes de l'équipage ont été tués dans l'action, ou sont morts de leurs blessures; quinze ont été blessés très-grièvement; sept autres l'ont été légèrement. Le sieur *Pichon de la Gord*, qui avoit été brûlé sur la prise, s'étoit jeté à l'eau pour éteindre le feu de ses vêtemens; la douleur l'empêcha de remonter à bord, & il étoit resté accroché, du côté de l'ennemi, à un boulet ramé qui sortoit à moitié de la ligne de flottaison. Le sieur *du Bessy de Contenson* se jeta à la mer pour sauver son camarade; après un combat de générosité, il décida celui-ci à se mettre sur ses épaules, & il l'emporta à la nage jusqu'à la chaloupe, sous le feu de la mousqueterie.

Sur le compte qui a été rendu au Roi par le Comte de la Luzerne, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Marine, de la conduite des Officiers, Elèves, Volontaires, Canonniers & Matelots employés dans cette expédition, Sa Majesté a accordé au Chevalier de *Bataille de Mandelos*, la commission de Capitaine de vaisseau ; au Chevalier *Carrey d'Asnières*, commandant le canot, la Croix de S. Louis, & une pension sur les fonds de l'Ordre ; au sieur *Combaud de Roquebrune*, commandant le *Gerfaut*, la Croix de S. Louis ; au Vicomte de la *Touche*, la Croix de S. Louis ; au sieur de *Barre*, Lieutenant de vaisseau, une lettre de satisfaction ; aux sieurs de *Nieul*, *Pichon de la Gord*, du *Bessy de Contenson*, de *Montcabrit*, de *Pierrefeu*, & de *Labatut*, Elèves de la Marine de la première classe, une dispense de six mois de navigation, pour parvenir au grade de Lieutenant ; au sieur *Kronis*, Volontaire de la première classe, le brevet de Sous-Lieutenant de vaisseau ; au sieur *Garreau*, Volontaire de la seconde classe, une dispense de six mois de navigation, pour le grade de Sous-Lieutenant, & à tous les Canonniers & Matelots composant les équipages de la chaloupe & du canot de la *Pomone*, & celui du *Gerfaut*, un mois de solde en gratification. Sa Majesté a accordé en outre des gratifications proportionnées à tous ceux qui ont été blessés, & Elle a assuré aux veuves & enfans des gens de l'équipage, tués ou morts de leurs blessures, celles qui sont fixées par les Ordonnances.

Des lettres postérieures de Coron, annoncent que le Vicomte de la *Touche* est mort de sa blessure.

Une feuille de la capitale a rapporté une Anecdote récente, que son extrême

singularité nous engage à répéter à nos Lecteurs, en suivant les termes de l'Auteur même du récit. C'est une jeune dame de qualité, âgée de 20 ans, allant à sa campagne, qui est le sujet de l'aventure arrivée sur le côteau de Champigny, & qui en est aussi l'historienne. Après quelques préambules que nous passons, elle continue, & dit :

« Pour faire mes petits & fréquens voyages, je suis toujours vêtue en homme. Me voilà donc au haut de cette montagne. Après l'avoir quittée, on trouve une grande allée, au bout de laquelle est un petit bois taillis & quelques remises. En approchant de ce bois, un chien-loup, que j'avois avec moi, me quitte & entre dans le bord d'un fossé qu'il faut franchir pour entrer dans le taillis. Là... il s'arrête, & paroit surpris... Il commence à grogner, &, me regardant, il semble m'avertir qu'il y a du danger pour moi... Que faire ? j'étois seule, & avec cela je n'ai pas l'honneur d'être assez petite Maitresse pour avoir peur, quoique ma taille ne soit pas bien imposante; car j'ai cinq pids, & porte un quart & demi de gros-seur. Je vous dirois bien aussi que je suis jolie, & que dans mon habit d'homme j'ai l'air de quinze ans. Mais passons cela; revenons à mon chien, & voyons ce qui attire son attention. Quand je le vis en arrêt, j'avancai deux pas... Quelle fut ma surprise de voir un homme couvert de haillons, un gros bâton à la main, & franchissant le fossé pour venir à moi.... Sa figure étoit hâve, & il avoit une barbe énorme. Je crois que j'eus peur un moment; mais je me remis, & j'écoutai ce que m'alloit dire cet homme.

Voici son début... Jeune homme, que fais-tu

là à me regarder ? — Je ne te regarde pas, mais j'attends mon chien. A l'instant il m'arrête par le bras, &, sans aucun compliment, me demande la bourse ou la vie. A cette manière douce d'entrer en conversation, je reculai, &, pour cette fois, j'eus peur tout de bon ; mais en garçon bien né, je n'en fis rien paroître ; je n'en regardai pas moins du coin de l'œil si mes gens ne venoient pas. Hélas ! je ne vis rien, il fallut me résoudre à m'accommoder de ma rencontre. . . . N'êtes-vous pas aussi embarrassé que moi, pour savoir comment un garçon de quinze ans, & un petit garçon bien délicat, & surtout très-efféminé, va se tirer d'affaire ? Je vais vous l'apprendre. . . J'ai été, comme toutes les demoiselles, élevée au couvent ; à onze ans je remportai le prix de sagesse ; & ce prix est un fort beau Crucifix d'argent que je porte toujours sur moi. N'allez pas croire que je sois dévote ; d'après ce que j'ai dit de moi, on ne doit pas le penser, mais j'ai beaucoup de foi, & cette foi m'a sauvée. Vous allez en juger. Ce misérable réitère sa demande ; je lui réponds que je ne donne jamais rien aux gens qui s'y prennent de la sorte, & j'ajoutai : je te conseille de te retirer, parce que mes gens, qui ne sont pas éloignés, vont t'apprendre à ne pas arrêter les passans sur le grand chemin. . . J'eus tort. . . Je m'aperçus qu'il mettoit une main dans sa poche, & dès-lors je me crus perdue. . . Comme je lui vis un pistolet à la main, je lui dis. . . « Arrête. . . scélérat ! & ap- » prends que je suis une femme ; mais je te déclare » en même-temps que la mort n'a rien qui m'é- » pouvante. . . Frappe. . . mais permets avant que » je dévoue mes derniers instans à l'Être Suprême, » qui voit tout & entend tout. » Après cette courte prière, je tire de ma poche le Crucifix dont j'ai parlé. « C'est devant cette image céleste,

» continuai-je , qu'il faut que tu m'arraches une vie » dont à peine je commence à jouir... » A ces mots le malheureux recule... me regarde... & pâlit... Encouragée à cette vue , je m'approche de lui , & lui présente mon cœur ; mais toujours garantie par mon défenseur : frappe donc , lui dis-je , homme vil & sans foi !... Mais c'est sur Dieu même qu'il faut que tes coups se portent avant de m'atteindre ; car il ne sortira pas de cette place ... J'attendois sa réponse , les yeux fixés vers le ciel , & la tête tournée du côté opposé à celui d'où je croyois recevoir le coup ; mais quelle fut ma surprise de le voir tomber à mes genoux , les mains jointes , & de m'entendre demander la vie par le même homme qui vouloit me l'ôter un moment auparavant ! Relève-toi , lui dis-je , en lui tendant une main tremblante encore du danger que j'avois couru ; ce n'est pas devant moi qu'il faut te prosterner je ne suis qu'une mortelle. Et lui présentant mon Sauveur : Tiens.... regarde.... le voilà celui à qui tu dois toutes tes adorations.... Hélas ! le malheureux n'en avoit plus la force.... écrasé sous le poids de son forfait , il baisse la tête , & bientôt des larmes inondent son visage défiguré par le sentiment de son crime.... Il se tait , & tombe à terre. La pitié alors s'empare de moi ; je mêle mes pleurs aux siens , & me trouve forcée de le plaindre. Après un instant de silence , je l'interroge.... Il s'ouvre à moi , & je deviens sa protectrice ».

« Je ne vous rendrai pas tout ce qu'il me dit.... Je ne puis que vous apprendre qu'il étoit malheureux , & sans l'avoir mérité. Il est père de cinq enfans , & il est bon père... j'en suis sûre... Il ne sera plus criminel , parce qu'il n'étoit pas fait pour l'être ».

Une autre feuille de Province, le Jour-

nal de Saintonge , a raconté , d'après la lettre qu'on va lire , un trait de courage vraiment curieux.

« Le premier de ce mois , un homme sous
 » l'habit d'un mendiant , avec l'air & l'accent
 » d'un malade , se présenta à la porte d'une ferme
 » de la paroisse de Tremblérif , en Sologne , &
 » demanda quelque aumône : à l'instant même ,
 » il feign d'éprouver une défaillance qui fait
 » craindre pour sa vie. L'humanité parle ; on
 » s'empresse autour de lui : revenu à lui-même ,
 » il demande l'hospitalité ; la pitié commande ,
 » on la lui accorde. Le lendemain , son mal paroît
 » empirer ; on lui prodigue des soins : le Di-
 » manche , il ne paroît pas être mieux. Le Fer-
 » mier & ses gens vont à la messe. La Fermière
 » & un de ses enfans , âgé de 5 ou 6 ans , de-
 » meurent auprès du malade. Ce fut alors que
 » ce scélérat sortit de son lit , aborda sa bien-
 » faitrice , & ne répondit aux témoignages de
 » surprise affectueuse qu'elle lui donna , qu'en
 » déclarant avec menaces , qu'il lui falloit sur le
 » champ *la bourse ou la vie*. La Villageoise eut
 » en vain recours aux prières & aux larmes ; le
 » monstre fut inexorable : on lui donna la clef
 » du coffre-fort ; & pendant qu'il s'emparoit
 » d'un sac d'argent , la femme saisit tout-à-coup
 » la porte de la chambre , & l'y renferma à
 » double tour. Le prisonnier fit un vacarme hor-
 » rible : la Fermière , sans s'émouvoir , envoya
 » l'enfant vers son mari ; mais à peine eut-il
 » fait cinquante pas , que deux hommes le rame-
 » nèrent vers la ferme. Les voir venir , deviner
 » l'intelligence avec son prisonnier , & leur fermer
 » l'entrée de *sa maison* , ne fut , pour ainsi dire ,
 » qu'un seul & même acte de la part de la mère.
 » Ces hommes furieux frappèrent violemment

» à la porte, qu'ils essayèrent d'enfoncer, & la
 » menacèrent de massacrer son fils, si elle n'ou-
 » vroit à l'instant. Sur son refus, le pauvre
 » enfant fut égorgé. Alors ils résolurent de s'in-
 » troduire dans la maison par la cheminée; déjà
 » l'un d'eux étoit à moitié descendu, quand
 » cette courageuse femme y traîna la paille
 » de son lit & y mit le feu : la fumée fit tomber
 » le scélérat, & notre héroïne l'assomma à coups
 » de barre. Pendant cette scène, l'office divin
 » s'acheva, & les Paysans, qui virent une flamme
 » considérable sortir de la cheminée, se saisirent
 » d'un homme qui fuyoit dans les champs; il
 » fut soupçonné d'être l'auteur de l'incendie; on
 » arrêta pareillement ses complices, avec lesquels
 » il est détenu dans les prisons d'Orléans. »

« L'Académie des Belles-lettres, Sciences & Arts d'Amiens, dans sa séance publique du 25 août dernier, a donné le premier prix, dont le sujet étoit l'*Eloge du Comte de Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, au sieur J. B. Fresnois, de Saint-Quentin, Elève du Collège d'Amiens, professeur de troisième en l'Université de Paris, au Collège des Quatre-Nations; & le second, au sieur de Mayer, Officier de cavalerie.

L'Académie, n'ayant point été satisfaite des Mémoires qu'elle a reçus sur les lins, propose de nouveau, pour l'année prochaine, 1°. *De déterminer quels moyens rendroient, en Picardie, la culture des lins plus sûre & plus lucrative.* 2°. *Quelle seroit la meilleure méthode de rouissage & d'appréts jusqu'à la filature exclusivement.*

Elle donnera, la même année, une médaille au Mémoire qui traitera le mieux du sol de la Picardie, & des richesses minéralogiques qu'il ren-

ferme. Les Auteurs présenteront, dans un tableau méthodique, les différens minéraux, en donneront la description, les carrières, les mines, leurs qualités, les endroits où elles se trouvent, feront connoître les différentes espèces de pierres, de terres, &c. avec un aperçu sur leurs usages, & sur le parti qu'on pourroit en tirer pour l'agriculture & pour les Arts; ils joindront des échantillons à leurs Mémoires, qui seront adressés, franc de port, avant le premier juillet prochain, au sieur Gossart, Avocat, Secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Louise-Henriette-Gabrielle de Lorraine, épouse de Godefroi-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne, Duc de Bouillon, Duc d'Albret & de Château-Thierry, Comte d'Auvergne, d'Evreux & du Bas-Armagnac, Baron de la Tour, Orléans, Maringues & Mongaton, Pair & Grand-Chambellan de France, Gouverneur, pour le Roi, du haut & bas-pays & province d'Auvergne, est morte, à Paris, le 16 de ce mois.

Charles-Maguerite-Jean-Baptiste Mercier Dupaty, Conseiller, Président à mortier au Parlement de Bordeaux, est mort, à Paris, le 18.

Charles Noël Jourda, Comte de Faux, Maréchal de France, Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint Louis, Gouverneur des Ville & Citadelle de Thionville, Commandant en chef du Comté de Bourgogne, est mort à Grenoble, le 12 de ce mois, âgé de 83 ans.

Les Numéros sortis, au Tirage de la Loterie Royale de France, le 1^{er}. de ce mois, sont : 21, 66, 37, 71 & 10.

P A Y S - B A S .

De Bruxelles, le 27 Septembre 1788.

Plusieurs lettres de Vienne assurent que le Prince de Cobourg s'est mis en marche du camp de Choczim, tant pour s'opposer au Séraskier qui est aux environs de Jassy, que pour couvrir la Transylvanie du côté de la Moldavie. Le Corps du Général *Fabris* doit agir de concert avec lui. Les troupes restées devant Choczim montent à 4.000 hommes, & sont commandées par le Général *Sauer*.

On a ouvert à Stockholm un emprunt d'un demi-million de rixdalers, à 6 pour cent, & remboursable en six années. — Dix sept cents hommes, dont cent Artilleurs, passent de la Poméranie Suédoise en Scanie. Ils s'embarquent à Stralfund, & seront escortés de plusieurs frégates.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

« Quand on a appris à Rome les dispositions peu favorables dans lesquelles se trouvoit le Corps Germanique par rapport aux Noncia-

tures en Allemagne, *Pasquin* n'a pu garder le silence. On lui a fait demander par *Marphorio*, ce que le Roi de Naples prétendoit faire du beau cheval blanc qu'il n'a pas envoyé à Rome cette année. — Il a préféré, répondit *Pasquin*, l'envoyer en Allemagne, pour en ramener les Nonces. (*Misit rex Neapolis equum candidum in Germaniam, ut Nuncios inde transveheret.*) (*Gazette de Cologne.*)

On assure que 60 mille Insurgens s'étant assemblés en Transylvanie & en Hongrie, pour s'opposer à la levée des troupes ainsi qu'à l'exécution de l'Arrêt émané de la Régence de Vienne, de prélever 40 pour cent sur les revenus des habitans, S. M. Imp. a donné l'ordre de retirer l'Arrêt, & a fait défenses de recruter dans ces pays-là jusqu'à nouvel ordre; Elle a en même temps donné l'ordre de faire marcher plusieurs régimens contre les rebelles. (*Gaz. de deux Ponts, n^o. 113.*)

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude de ces Paragraphes extraits des Papiers étrangers.*)

MERCURE DE FRANCE.

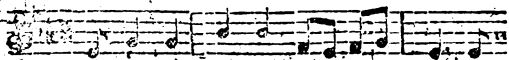
SAMEDI 11 OCTOBRE 1788.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

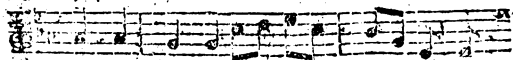
R O M A N C E

DE la Jeune Veuve curieuse, *Musique*
de M. DESAUGIERS.

Andanté assz.



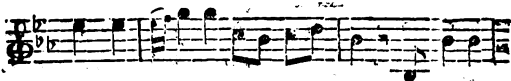
LA rai-son naît du sen - ti - ment; c'est



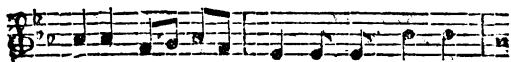
lui qui m'éclaire & m'ins - pire.) Près

N^o. 41. Octob. 1788.

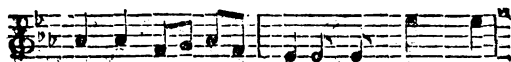
C



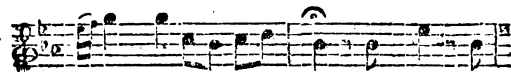
de Lin - dort tout dou - ce - ment un trouble



secrèt vient m'instrui - re : dans ses yeux ,



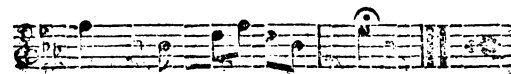
sa voix , son sou - ri - re , je trouve un



maître à tout mo - ment. Ma sœur , ma



sœur , suis - je un en - fant ? Ma sœur , ma



sœur , suis - je un en - fant ?

LORSQU'A vos genoux un Amant
 Promet de vous aimer sans cesse ,
 Je voudrais qu'il m'en dit autant ;
 S'il vous prend la main & la presse ,

S'il vous la baise avec tendresse,
 Je voudrois qu'il m'en fît autant.
 Ma sœur, &c.

UN air me déplaît ; cependant
 Aussi-tôt que Lindor le chante ,
 Je veux l'apprendre ; il est charmant.
 Une fleur m'est indifférente ;
 Lindor me l'offre ? elle m'enchanté ;
 J'en pare mon sein à l'instant.
 Ma sœur , &c.

COUPLETS

*Adressés à Mlle. NÉBEL , chantant l'air
 précédent dans la Jeune Veuve curieuse ,
 par M. DÉS AUGIERS , fils cadet , âgé
 de quinze ans.*

NÉBEL a compté quatorze ans ;
 Ses yeux sont remplis de finesse ,
 Sa taille , ses traits sont charmans ;
 Elle a la voix enchanteresse ;
 Ses gestes sont pleins de tendresse ;
 On la met au rang des enfans !
 Comment ! comment ! à quatorze ans !

MAIS ne craignez rien cependant ,
 Nébel ; oui , tarissez vos larmes ,

C 2

Vous possédez plus d'un Amant ;
 Comptez sur l'effet de vos charmes ,
 Car chacun , vous rendant les armes ,
 Dit : Nébel au rang des enfans !
 Comment ! comment ! à quatorze ans ?

Vous croyez Lindor votre Amant ;
 Il faut qu'un autre le remplace ;
 J'en connois un certainement
 Qui voudroit bien prendre sa place ;
 Ah ! permettez-le lui , de grace ;
 Il n'est plus au rang des enfans.
 Comment ! comment ! il a quinze ans ,

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
 du Logogriphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Mariage* ; celui
 de l'Énigme est *les Heures* ; celui du Logogri-
 phe est *Chalumeau* , où l'on trouve *Cha-
 meau , Hambeau*.

C H A R A D E.

Sur l'Air : *Cœurs sensibles.*

L'ENFANT qui règne à Cythère
 Sait jouer plus d'un premier ;

S'il nous paroît débonnaire,
Son minois fait le dernier ;
Il ne se plaît qu'à mal faire,
Et ses cruelles faveurs
Sont l'entier des jeunes cœurs.

(Par Mlle. Vauthier.)

É N I G M E.

JE suis fille du Temps ; toujours du même pas ,
Vers les mêmes sentiers le même instinct me porte :
Un seul jour ne me forme pas ;
Mais plus j'avance en âge , & plus je deviens forte.
J'exerce sur la Terre un pouvoir absolu ;
Et cet empire attache à la vertu ,
Ainsi qu'il peut lier au crime.
Je suis aux goûts plus qu'à l'estime :
De l'Amour par degrés j'affoiblis les liens ,
Et je fais en former de plus forts que les siens ;
Par mon influence secrète ,
En regrettant un bien que l'on a peu chéri ,
On peut se montrer attendri ,
Et c'est moi seule alors que l'on regrette ;
Chacun , esclave de ma loi ,
Sans s'en appercevoir , & s'y prête & s'y plie.
Que vous dirai-je enfin ? peut-être que sans moi
L'homme tiendrait moins à la vie.

(Par M. le Vicomte Desfossés , Capit.
au Régiment d'Orléans , caval.)

L O G O G R I P H E.

SI l'on en croit les partisans
 Des paisibles douceurs d'une retraite obscure,
 L'éclat dont j'ébleuis les yeux peu clair-voyans,
 N'est qu'une brillante imposture
 Qui dérobe aux regards les soucis dévorans,
 Les noirs chagrins, la sombre inquiétude;
 Pourtant un certain Roi [1], qui voulut m'échanger,
 Se dégoûta bientôt de vivre en solitude;
 Mais qui renonce à moi n'a plus droit de changer.

 J'ai sept enfans, mâles, femelles;
 Fuis ma première, ami Lecteur;
 Son langage apprêté, ses dehors de candeur
 Cachent souvent des trames infidelles.
 Si les jeux de Diane ont pour toi des attraits,
 Cours, mon premier t'appelle, arme-toi de tes traits;
 — Mais non [dis-tu], j'ai l'ame débonnaire,
 J'eus toujours en horreur tout plaisir sanguinaire.
 — Du Dieu d'Hymen veux-tu subir les loix?...
 Mais avant tout, réfléchis, délibère;
 Ma seconde t'attend. — Faisons un autre choix;
 Je ne suis point jaloux du titre de confrère...
 — Eh bien! volons au rivage Indien;
 De mon second va charger un navire;

(1) Charles - Quint.

DE FRANCE: 55

Mais au moins laisse en paix le bon Péruvien ,
Laisse à ses fiers Tyrans leur despotique empire.
Es-tu content ? Par-tout un temps calme & serein

D'un prompt retour semble être le présage ;
Sur-tout de mon troisième , en habile Marin ,
Fuis le choc dangereux, c'est l'instant du naufrage.

Enfin donc nous touchons au port.
La Fortune aujourd'hui cédant à la prudence ,
Pour toi de ma troisième a fixé l'inconstance.

Jouis en paix des douceurs de ton sort ,
Hâte-toi de jouir , car les décrets sévères
De l'inextricable Destin ,
Ont peut-être fixé ton trépas à demain ;
Et pour unir ta cendre à celle de tes pères ,
Ma dernière t'attend , c'est la commune fin.

(Par M. B. . . de l'Ecole R. M. de Brienne.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉTUDES de la Nature, par JACQUES-BERNARDIN-HENRI DE SAINT-PIERRE ; 3e. édition, revue, corrigée & augmentée. Tome IVe. A Paris, de l'Imprimerie de Monsieur, chez P. F. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins ; Méquignon l'aîné, rue des Cordeliers.

LE titre que M. de Saint-Pierre a donné à ses *Etudes de la Nature*, est un cadre immense où un Ecrivain peut faire entrer facilement tous les objets de ses méditations, & qui même dispenseroit d'un certain ordre, si, pour rendre dans toute leur énergie les impressions de ces objets, il s'étoit fait une règle de les retracer à mesure que le hasard les lui présente. Ce que ce titre a de vague se trouve cependant déterminé par le caractère particulier de M. de Saint-Pierre, & par sa manière d'écrire ; car par-tout dans son Ouvrage, les images les plus vraies de la Nature se mêlent à l'expression des plus nobles sentimens du cœur humain ; & ce mélange intéressant de la Physique & de la Morale,

qui ne peut manquer de donner de la couleur, de la vérité & de la grandeur à ses tableaux, est peut-être ce qui fait le charme & le secret de son style.

Ces caractères se retrouvent dans ce quatrième Tome, qui contient une Histoire touchante, intitulée *Paul & Virginie*, & le premier livre d'un Roman moral, qui a pour titre l'*Arcadie*. Dans un *avis* fort long, qui est à la tête de ce Volume, M. de Saint-Pierre paroît tenir beaucoup à son opinion sur la cause du flux & reflux de la mer. Il la défend avec chaleur, comme si sa réputation en dépendoit, & qu'il n'eût pas des titres mieux fondés à la gloire. Il appelle à son secours la Géométrie & la Géographie, plusieurs observations atmosphériques, nautiques & astronomiques, pour prouver l'allongement de la Terre aux Pôles, & démontrer que les marées dépendent de la fonte alternative des glaces polaires. Mais, il faut l'avouer, toutes ces observations sont bien loin de former un corps complet de démonstration; elles paroissent porter sur des faits particuliers, qui ont leur cause dans des circonstances locales ou accidentelles, & par conséquent elles sont peu applicables à un effet aussi général, aussi constant & aussi régulier que le flux & le reflux de la mer. On sera toujours en droit de dire à M. de Saint-Pierre, que ces rapports frappans, qui sont entre les marées & la marche de

C j

la Lune , ne peuvent point se plier à son hypothèse. Ces rapports sont si manifestes , que les Anciens les avoient apperçus , & que la plupart des Physiciens qui ont tenté d'expliquer la cause des marées , en ont fait la base de leurs raisonnemens. La fonte périodique des glaces polaires ne paroît pas pouvoir expliquer pourquoi l'Océan s'élève & descend deux fois en vingt-quatre heures , pourquoi les marées sont plus grandes dans les syzygies , c'est-à-dire , les nouvelle & pleine Lune , que dans les quadratures , & aux équinoxes , qu'aux autres lunaisons. D'après les principes de M. de Saint-Pierre , les marées doivent toujours avoir leur direction vers le nord ; en été , par les contre-courans de l'Océan Atlantique , qui se précipite de notre Pôle échauffé pendant six mois par le Soleil ; en hiver , par l'action directe du courant général du Pôle-Sud , qui se porte sans obstacle vers le nord. Mais on sait qu'entre les Tropiques , le mouvement de la mer a sa direction de l'est à l'ouest , & que le flux arrive constamment plutôt aux rades orientales qu'aux rades occidentales.

Quoi qu'il en soit , c'est un point de Physique dont la décision appartient aux Académies des Sciences ; M. de Saint-Pierre se présente ici sous un rapport bien plus propre que sa qualité de Physicien , à intéresser le plus grand nombre des Lecteurs. Il ne peut que gagner à être vu dans son vrai jour , & avec le caractère qui domine

en lui. Son suprême talent de peindre la Nature, suffit à sa gloire, & il peut, mieux qu'un autre, se passer du mérite de la bien expliquer. Celui qui fait communiquer ses émotions aux autres, & les leur faire partager, exerce sur eux une espèce d'empire, & les associe en quelque sorte à sa destinée; au lieu que l'homme qui répand froidement des idées, reste toujours isolé. Cependant c'est une vérité qui ne peut point humilier M. de Saint-Pierre, que plus un homme est fait pour être fortement ému par le spectacle de la Nature, moins il est dans une disposition favorable pour en bien démêler les ressorts. Plus il est affecté, & plus sa réflexion est incertaine. Alors les objets s'offrent moins à lui dans leurs vrais rapports, que dans ceux qu'ils ont avec la disposition de son ame. La Nature présente par-tout à son imagination émue, des *harmonies*, des *contrastes*, & tout cela s'y trouve en effet, parce que son immensité embrasse toutes les combinaisons; mais il cherche toujours des motifs là où il ne faudroit chercher que des causes, parce que son ame sensible aime à voir par-tout un ordre des choses qui protège sa faiblesse; de forte qu'en retraçant les objets qui l'ont frappé, il dit moins ce qui est, que ce qu'il sent, & fait moins l'Histoire de la Nature, que celle de ses propres affections.

Cependant l'Ecrivain qui se trouve dans cette disposition avantageuse, est sûr de

maîtriser l'ame de ses Lecteurs ; car il n'y a que nos affections qui se communiquent , & la vérité même a besoin de prendre ce caractère , pour avoir un grand ascendant & produire tout son effet. Les diverses émotions qu'on éprouve en lisant l'*Histoire de Paul & de Virginie*, tiennent à l'ame douce & expansive de celui qui l'a écrite. Son style , quoique pittoresque , est simple , comme doit être le style d'un récit ; c'est un trait de vraisemblance de plus. Mais le principal intérêt de cette Histoire naît d'une foule de détails , où la sensibilité de l'Ecrivain semble avoir pris plaisir à se répandre , où les tableaux les plus heureux de la Nature , revêtue des couleurs d'un climat étranger (1), sont toujours associés aux épanchemens d'une ame tendre , mélancolique & vertueuse. Les détails , lorsqu'ils sont bien choisis , sont une des sources des plus grands effets du style ; ils sont comme les garans de la vérité de ce que l'Ecrivain raconte. Le récit simple d'une action , dégagée de ses circonstances , touche peu ; son impression devient plus forte , à mesure qu'on retrace l'air , les traits & l'attitude des personnages , le temps & le lieu de l'action. Ce n'est pas assez de dire qu'elle se passa dans une prairie. Etoit-ce dans un coude , dans un enfoncement ,

(1) La Scène est dans l'Isle de France.

ou sur une élévation ? L'herbe étoit-elle tendre ou desséchée ? Vous diriez en vain que c'étoit sous un arbre. Je vous croirai davantage, si vous dites que c'étoit sous un tilleul ou sous un chêne. Cette différence d'effets dérive aussi de la nature de notre organisation, qui fait que nous sommes peu frappés, par les termes abstraits, & que nous sommes fortement ébranlés par les objets circonscrits, & par-là devenus sensibles ; sur-tout si l'impression de ces objets se trouve répétée dans d'heureux développemens.

Or, donner un abrégé de l'*Histoire de Paul & de Virginie*, comme on est forcé de le faire dans un Extrait, c'est la dépouiller des détails qui la rendent si touchante ; & ceux qui voudroient s'en faire une idée d'après une pareille notice, ne pourroient pas se flatter de connoître l'Ouvrage de M. de Saint-Pierre. Cependant le fonds seul de cette Histoire présente un spectacle qui a toujours eu un grand pouvoir sur le cœur humain, même au sein des Sociétés les plus dépravées, celui de la vertu aux prises avec l'adversité. C'est le tableau de deux familles réunies par le malheur dans un désert, se consolant dans l'amitié, vivant de leur travail, & de leur économie, heureuses des seuls bienfaits de la Nature, auxquels l'Amour devoit bientôt joindre les siens ; mais perdant tout-à-coup les uns & les autres, pour avoir eus un moment à ceux de la fortune & des hommes.

Un jeune homme , appelé M. de la Tour, alla, en 1735, à l'Isle de France, avec une femme d'une ancienne Maison de sa province, qu'il aimoit, & dont il étoit aimé. Il l'avoit épousée en secret, & sans dot, parce que les parens de sa femme s'étoient opposés à son mariage, attendu qu'il n'étoit pas Gentilhomme. Arrivé au Port-Louis, il y laissa sa femme, & s'embarqua pour Madagascar, se proposant d'y acheter des Noirs, & de revenir promptement à l'Isle de France pour former une habitation; mais il mourut à Madagascar d'une fièvre maligne, & ses effets furent perdus pour sa femme, restée à l'Isle de France, qui se trouva veuve, enceinte, & n'ayant pour tout bien qu'une Nègresse. Ne voulant rien solliciter auprès d'aucun homme, & ne comptant que sur son courage, elle résolut de cultiver avec son esclave un petit coin de terre, afin de se procurer de quoi vivre. Elle chercha moins un canton fertile, qu'un asile caché, où elle pût vivre inconnue. » C'est, dit M. de Saint-Pierre, un instinct commun à tous les êtres sensibles & souffrans, de se réfugier dans les lieux les plus sauvages & les plus déserts, comme si des rochers étoient des remparts contre l'infortune; & comme si le calme de la Nature pouvoit appaiser les troubles malheureux de l'ame. Il n'y a que des ames d'une certaine trempe qui soient capables de

faire de pareilles observations , & tous les hommes même ne font pas faits peut-être pour en sentir la vérité.

Dans le lieu que choisit Madame de la Tour, demeuroit, depuis un an, une femme vive , bonne & sensible ; elle s'appeloit Marguerite. Elle étoit née en Bretagne d'une famille de payfans. Un Gentilhomme l'avoit abusée par une fausse promesse de mariage. Abandonnée & enceinte , elle avoit pris le parti d'aller cacher sa faute & sa honte aux Colonies. Un vieux Noir , dont elle avoit fait l'acquisition , cultivoit avec elle un coin de ce canton. Marguerite fut émue de pitié au récit que Madame de la Tour lui fit de ses malheurs ; elle lui avoua à son tour l'imprudence dont elle s'étoit rendue coupable. » Pour moi , dit-elle , j'ai » mérité mon sort ; mais vous , Madame.... » vous sage & malheureuse » ! Et elle lui offrit en pleurant sa cabane & son amitié. Madame de la Tour lui dit , en la serrant dans ses bras : » Ah ! Dieu veut finir mes » peines , puisqu'il vous inspire plus de » bonté envers moi , qui vous suis étranger , » gère , que jamais je n'en ai trouvé dans » mes parens «.

Elles partagèrent amicalement entre elles le fonds d'un bassin formé par une suite de montagnes , & qui contient environ vingt arpens. Madame de la Tour fit bâtir sa case auprès de celle de Marguerite , pour qu'elles pussent toujours se voir , se parler

& s'entraider. A peine la cabane de Madame de la Tour étoit achevée, qu'elle accoucha d'une fille; Marguerite voulut qu'on l'appelât Virginie. » Elle sera vertueuse, dit-elle, & elle sera heureuse; » je n'ai connu le malheur qu'en cessant de l'être. Quant à l'enfant qu'elle allaitoit, elle lui avoit donné le nom de Paul.

Les deux habitations commencèrent bientôt à devenir de quelque rapport par les travaux assidus de leurs esclaves; celui de Marguerite, appelé Domingue, étoit encore robuste, quoique déjà sur l'âge. Il cultivoit indifféremment les deux habitations. Il étoit fort attaché à Marguerite, à Madame de la Tour, & à la Nègresse avec laquelle il s'étoit marié à la naissance de Virginie. Elle s'appeloit Marie; elle étoit née à Madagascar, d'où elle avoit apporté quelque industrie. Elle étoit adroite, propre, & sur-tout très-fidelle. Elle faisoit des paniers & des pagnes, préparoit à manger, élevoit quelques poules, & alloit de temps en temps vendre au Port-Louis le superflu du produit des deux habitations. Joignez à cela deux chèvres élevées près des enfans, & un gros chien qui veille la nuit au dehors, & vous aurez une idée de tout le revenu & de tout le domestique de Marguerite & de Madame de la Tour.

Pour ces deux amies, elles filoient, du matin au soir, du coton. Le Dimanche, elles alloient à la Messe, à l'Eglise des

Pamplémousses, pour ne point aller à la ville, quoiqu'elle soit moins loin de leur habitation. A leur retour chez elles, elles lisoient dans les yeux de leurs domestiques la joie qu'ils avoient de les revoir; elles y trouvoient la propreté, la liberté, des biens qu'elles ne devoient qu'à leurs travaux, & des serviteurs pleins de zèle & d'affection. Les devoirs de la Nature ajoutaient encore au bonheur de leur société. Leur amitié mutuelle redoubloit à la vue de leurs enfans. Elles prenoient plaisir à les mettre ensemble dans le même bain, & à les coucher dans le même berceau. Souvent elles les changeoient de lait: » Mon
» amie, disoit Madame de la Tour, cha-
» cune de nous aura deux enfans, & cha-
» cun de nos enfans aura deux mères. »
Déjà elles parloient de leur mariage sur leur berceau, & cette perspective de félicité dont elles charmoient leurs peines, finissoit souvent par les faire pleurer.

» Rien, en effet, n'étoit comparable à
» l'attachement que ces deux enfans se
» témoignent déjà. Si Paul venoit à se
» plaindre, on lui montrait Virginie; à
» sa vue, il sourioit & s'apaisoit. Si Vir-
» ginie souffroit, on en étoit averti par
» les cris de Paul; on les voyoit toujours
» ensemble se tenant par les mains & sous
» les bras, comme on représente la cons-
» tellation des jumeaux. Les premiers noms
» qu'ils apprirent à se donner furent ceux
» de frère & de sœur.

» Leur première enfance se passa comme
» une belle aube qui annonçoit un beau
» jour. Déjà ils partageoient avec leurs
» mères tous les soins du ménage , chacun
» d'eux occupé des travaux assortis à son
» sexe. Une nourriture saine & abondante
» développait rapidement les corps de ces
» deux jeunes gens , & une éducation douce
» peignoit dans leur physionomie la pureté
» & le contentement de leur ame. Virginie
» n'avoit que douze ans : déjà sa taille étoit
» plus qu'à demi formée ; de grands cheveux
» blonds ombrageoient sa tête ; ses yeux
» bleus & ses lèvres de corail brilloient du
» plus tendre éclat sur la fraîcheur de son
» visage. Ils sourioient toujours de concert ;
» quand elle parloit ; mais quand elle
» gardoit le silence , leur obliquité natu-
» relle vers le ciel leur donnoit une ex-
» pression d'une sensibilité extrême , &
» même celle d'une légère mélancolie. Pour
» Paul , on voyoit déjà se développer en
» lui le caractère d'un homme au milieu
» des graces de l'adolescence. Sa taille
» étoit plus élevée que celle de Virginie ,
» son teint plus rembruni , son nez plus
» aquilin , & ses yeux , qui étoient noirs ,
» auroient eu un peu de fierté , si les longs
» cils , qui rayonnoient autour comme des
» pinces , ne leur avoient donné la plus
» grande douceur. Quoiqu'il fût toujours
» en mouvement , dès que sa sœur paroif-
» soit , il devenoit tranquille , & alloit

» s'asseoir auprès d'elle ; souvent leur repas se passoit sans qu'ils se dissent un seul mot. A leur silence , à la naïveté de leurs attitudes , à la beauté de leurs pieds nus , on eût cru voir un groupe antique de marbre blanc , représentant quelques uns des enfans de Niobé «.

Chaque jour étoit pour ces familles un jour de bonheur & de paix , à l'abri de l'envie & de l'ambition. Paul avoit embelli le terrain que Domingue ne faisoit que cultiver. » Il alloit avec lui dans les bois voisins déraciner de jeunes plants de citronniers , d'orangers , de tamarins , dont la tête ronde est d'un si beau vert... Il avoit semé des grains d'arbre , qui , dès la seconde année , portoient des fleurs ou des fruits , tels que l'agathis , où pendent tout autour , comme les cristaux d'un lustre , de longues grappes de fleurs blanches ; le lilas de Perse , qui élève droit en l'air ses girandoles gris de lin ; le papayer , dont le tronc sans branches , formé en colonne hérissée de melons verts , porte un chapiteau de larges feuilles , semblables à celle du figuier. Il avoit planté encore des pepins & des noyaux de bananiers , de mangliers , d'avocats , de goyaviers , de jacqs , & de jam-roses. La plupart de ces arbres donnoient déjà à leur jeune maître de l'ombrage & des fruits. Sa main laborieuse avoit répandu la fécondité jusque dans les lieux les plus stériles de

» cet enclos. Diverses espèces d'aloës , la
» raquette chargée de fleurs jaunes fouet-
» tées de rouge , les cierges épineux s'é-
» levoient sur les têtes noires des roches ,
» & sembloient vouloir atteindre aux lon-
» gues lianes , chargées de fleurs blanches
» ou écarlates , qui pendoient çà & là le
» long des escarpemens de la montagne...
» Il avoit placé ces végétaux de manière
» que chacun croissoit dans son site pro-
» pre , & que chaque site recevoit de son
» végétal sa parure naturelle. Les eaux qui
» descendoient de ces rochers , formoient
» au fond du vallon , ici des fontaines ,
» là de larges miroirs qui répertoient au
» milieu de la verdure , les arbres en fleurs ,
» les rochers , & l'azur des cieux.

» Ces familles heureuses étendoient leurs
» ames sensibles à tout ce qui les envi-
» ronnoit : elles avoient donné les noms
» les plus tendres aux objets en apparence
» les plus indifférens. Un cercle d'orangers
» & de bananiers plantés en rond autour
» d'une pelouse , au milieu de laquelle
» Paul & Virginie alloient quelquefois
» danser , se nommoit la *Concorde*. Un
» vieux arbre , à l'ombre duquel Madame
» de la Tour & Marguerite s'étoient ra-
» conté leurs malheurs , s'appeloit *les pleurs*
» *essuyés* ; ... mais rien n'étoit plus agréable
» que ce qu'on appeloit *le repos de Vir-*
» *ginie*. Au pied d'un rocher nommé *la*
» *découverte de l'amitié* , est un enfonce-

„ ment d'où sort une fontaine qui forme
„ dès sa source une petite flaque d'eau ,
„ au milieu d'un pré d'une herbe fine.
„ Lorsque Marguerite eut mis Paul au
„ monde , elle planta un coco des Indes
„ sur le bord de cette flaque d'eau , afin
„ que l'arbre qui en proviendrait servir
„ un jour d'époque à la naissance de son
„ fils. Madame de la Tour , à son exemple ,
„ y en planta un autre dès qu'elle eut ac-
„ couché de Virginie. Il naquit de ces deux
„ fruits deux cocotiers qui formoient toutes
„ les archives de ces deux familles ; l'un
„ se nommoit *l'arbre de Paul* , & l'autre
„ *l'arbre de Virginie*. Ils crurent tous deux
„ dans la même proportion que leurs jeunes
„ maîtres , d'une hauteur un peu inégale ,
„ mais qui surpassoit , au bout de douze
„ ans , celle de leurs cabanes. Déjà ils
„ entrelaçoient leurs palmes & laissoient
„ pendre leurs jeunes grappes de cocos au
„ dessus du bassin de la fontaine. A ces ar-
„ bres près , l'enfoncement de ce rocher
„ n'avoit d'autre parure que celle que la
„ Nature y avoit mise. Ses flancs bruns &
„ humides rayonnoient en étoiles vertes &
„ noires , de larges capillaires , & flottoient ,
„ au gré des vents , des touffes de scolo-
„ pendre suspendues comme de longs ru-
„ bans d'un vert pourpré. Près de là , croîs-
„ soient des lisères de pervenche , dont
„ les fleurs sont presque semblables à celles
„ de la giroflée rouge , & des pimons ,

„ dont les gouffes, couleur de sang, sont
„ plus éclatantes que le corail. Aux envi-
„ rons, l'herbe de baume, dont les feuilles
„ sont en cœur, & les basilics à odeur de
„ giroflée, exhaloient les plus doux par-
„ fums. Du haut de l'escarpement de la
„ montagne, pendoient des lianes sem-
„ blables à des draperies flottantes, qui
„ formoient sur les flancs des rochers de
„ grandes courtines de verdure. Au coucher
„ du soleil, on y voyoit voler, le long du
„ rivage de la mer, le corbiveau & l'a-
„ louette marine; & au haut des airs, la
„ noire frégate avec l'oiseau blanc du Tro-
„ pique, qui abandonnoient, ainsi que
„ l'astre du jour, les solitudes de l'Océan
„ Indien. C'est là que Virginie aimoit à
„ se reposer: elle y venoit souvent laver
„ le linge de la famille, ou faire paître ses
„ chèvres. Paul, voyant que ce lieu étoit
„ aimé de Virginie, l'avoit peuplé d'une
„ multitude d'oiseaux auxquels elle distri-
„ buoit du riz, du maïs & du millet. Dès
„ qu'elle paroïssoit, les merles siffleurs,
„ les bengalis, dont le ramage est si doux,
„ les cardinaux, dont le plumage est cou-
„ leur de feu, quittoient leurs buissons;
„ des perruches vertes comme des éme-
„ raudes, descendoient des lataniers voisins;
„ des perdrix accouroient sous l'herbe,
„ tous s'avançoient pêle-mêle jusqu'à ses
„ pieds, comme des poules. Paul & elle
„ s'amusoient avec transport de leurs jeux,

de leurs appétits, & de leurs amours „
Tels sont les tableaux riches & gracieux
à la fois que M. de Saint-Pierre a répandus
dans l'*Histoire de Paul & de Virginie*. Il a
su ennoblir & rendre intéressans tous les
détails de leurs occupations dans l'intérieur
de leurs cases, lorsque le mauvais temps
les y retenoit, leurs conversations & leurs
amusemens innocens. Les mœurs de ces
paisibles familles étoient douces, simples,
également éloignées de la grossièreté de l'ignorance, & des erreurs dangereuses du
savoir. Elles se délassoient de leurs travaux
par des lectures qui tendoient à les éclairer
& à les rendre meilleures; par des histoires
capables de réveiller ou de nourrir dans leurs
cœurs le goût de la vertu, dont ces his-
toires leur retraçoient les plus touchantes
images. L'auguste simplicité de celles que
nous ont transmises les Livres Saints, étoit
représentée dans des pantomimes dont
Paul & Virginie étoient les principaux ac-
teurs. Ils y mettoient tant de vérité, qu'on
se croyoit transporté dans les champs de
la Syrie ou de la Palestine, lorsque ces
contrées étoient embellies par les vertus
des Patriarches. Soit que Paul défendît la
timide Sephora contre les Bergers de Ma-
dian, & la couronnât de fleurs en lui met-
tant sa cruche remplie d'eau sur sa tête; soit
que touché de l'infortune de Ruth, glanant
sur les pas des Moissonneurs, il leur ordonnât
de laisser tomber exprès des

épis de blé qu'elle pût ramasser sans honte, il finissoit toujours dans ces Drames, qui faisoient verser de douces larmes à M^{me} de la Tour & à Marguerite, par épouser Virginie.

Le bonheur dont ils jouissoient ne leur laissoit d'autre besoin que celui d'être utiles à ceux qui souffroient. Les personnes qui étoient dans la peine, étoient sûres de trouver chez eux tous les secours que leur position leur permettoit de donner. Ils étoient parvenus à s'attirer le respect des riches, & la confiance des pauvres qui habitoient les cantons voisins. Si on venoit leur demander quelque conseil pour un malade, Madame de-la Tour se transportoit chez lui, avec quelque recette utile dans les maladies ordinaires aux habitans, & elle y joignoit les discours affectueux & consolans, qui soulagent quelquefois autant que les remèdes. Virginie, qui accompagnoit toujours sa mère dans ces visites d'humanité, en revenoit toujours les yeux humides de larmes, & le cœur pénétré de cette joie que donne le plaisir de faire du bien.

Parmi les sentimens tendres & délicieux qui remplissoient l'ame de Paul & celle de Virginie, il devoit s'en développer un qui, pour être plus doux, n'en est pas plus exempt de trouble. L'âge étoit venu où l'amitié qui les unissoit devoit changer de caractère; ce changement, qui ne se ma-

nifestoit

nifestoit que trop dans Virginie , par une certaine langueur & par une altération marquée de ses traits , de son humeur , & même de sa santé , donna de l'inquiétude à Madame de la Tour. La vive & bonne Marguerite ne fut pas si embarrassée , & crut que le plus prompt & le meilleur expédient étoit de marier leurs enfans ; mais Madame de la Tour , à qui l'éducation qu'elle avoit reçue , avoit donné des idées plus étendues , & par conséquent cette prévoyance qui empêche toujours de jouir du présent , & va au devant des maux à venir , trouva ce mariage trop précoce ; elle se représentoit déjà Virginie entourée d'enfans malheureux qu'elle n'auroit pas la force d'élever. Après avoir délibéré sur le parti qu'il y avoit à prendre , elles prirent celui d'envoyer Paul dans l'Inde , avec une pacotille formée de productions du pays. Elles espéroient que le temps qu'exigeoit ce voyage , donneroit à leurs enfans toute la consistance qui leur manquoit , & que Paul en reviendrait avec quelques profits capables d'améliorer sa fortune. On fit proposer ce dessein à Paul , qui répondit que sa fortune n'étoit que là où étoit Virginie , & qu'aucun commerce ne valoit la culture d'un champ. Si c'est l'amour qui lui dicta cette réponse , il est certain que jamais la passion n'a mieux parlé le langage du bon sens.

Sur ces entrefaites , un vaisseau arrivé

Nº. 41. 11 Octob. 1788.

D

de France apporta à Madame de la Tour une lettre d'une tante, de la dureté de laquelle elle avoit toujours eu beaucoup à se plaindre. La crainte de la mort l'avoit enfin rendue sensible pour sa nièce. Elle lui mandoit de repasser en France, ou de lui envoyer Virginie, à laquelle elle destinoit une bonne éducation, un parti à la Cour, & la donation de tous ses biens. Cette lettre répandit la consternation dans la famille. Paul étoit immobile d'étonnement, & Virginie, les yeux fixés sur sa mère, n'osoit proférer un mot. Quant à Marguerite, elle ne put dire à Madame de la Tour que ces paroles : » Pourriez-vous » nous quitter maintenant ? Madame de la Tour les rassura en les embrassant, & en leur disant, qu'ayant vécu avec eux, c'étoit avec eux qu'elle vouloit mourir. Cependant M. le Gouverneur de l'île vint trouver Madame de la Tour, pour lui faire sentir les grands avantages qu'elle avoit à attendre du départ de sa fille, qu'il étoit même autorisé à user de force pour la faire partir; mais qu'il attendoit de sa seule volonté un sacrifice de quelques années, qui devoit faire le bonheur de sa fille & le sien. Madame de la Tour, qui ne voyoit dans ce départ qu'une occasion de séparer pour quelque temps Paul & Virginie, & d'assurer leur bien-être, tâcha d'y faire consentir Virginie. Ses raisons ne firent pas une impression bien profonde sur l'esprit

de sa fille , qui en avoit de si fortes pour rester auprès d'elle. Il en falloit d'un autre ordre , pour la déterminer à sacrifier les sentimens les plus chers à la perspective d'une fortune dont elle ne connoissoit pas même l'usage. Un Ecclésiastique , Millionnaire de l'isle & Confesseur de Madame de la Tour & le sien , lui fit envisager la fortune qui l'appeloit , comme un moyen de faire du bien à sa famille & aux pauvres , & le désir de sa grand'tante comme un ordre de Dieu. Virginie , les yeux baissés , lui répondit en tremblant : „ Si c'est l'ordre „ de Dieu , je ne m'oppose à rien ; que la „ volonté de Dieu soit faite , dit-elle en „ pleurant „ ! Rien ne put calmer la douleur & les diverses agitations de Paul , pas même le serment que lui fit Virginie de vivre toujours pour lui , & de revenir un jour pour être à lui ; il fallut qu'un ami de la famille l'arrachât de sa case pour l'amener dans la sienne. Pendant ce temps , M. le Gouverneur , accompagné d'un grand cortège , vint chercher Virginie en palanquin , & malgré les raisons & les larmes de Madame de la Tour & celles de Marguerite , l'emmena à demi mourante.

Les détails de ce qui précéda & de ce qui suivit le départ de Virginie , forment la partie la plus intéressante de l'Ouvrage de M. de Saint-Pierre. Les plantes , pour lesquelles ce grand Ecrivain paroît avoir un goût particulier , lui ont fourni des

D 2

beautés d'un genre tout-à-fait neuf. Ces êtres, qui paroissent la demeure de l'homme, qui servent à sa subsistance, & qui ont avec lui tant de rapports d'organisation, viennent à tout moment mêler l'intérêt qu'ils inspirent aux grandes idées de l'Auteur.

Leur aspect, si propre à porter le calme dans l'ame, adoucit peu à peu l'impression fatale qu'avoit faite sur celle de Paul le départ de Virginie. Il se remit enfin à cultiver les plantes qui enrichissoient son habitation, quoiqu'elles n'eussent plus le charme que la présence de Virginie répandoit autrefois sur elles. Pour elle, parmi les objets tumultueux que lui offroient son nouvel état & son séjour dans le plus brillant pays de l'Europe, elle ne perdit point le souvenir de ces mêmes plantes, auxquelles elle devoit ses premières sensations, ses premiers plaisirs, & le bonheur de son enfance. Elle envoya à Mme. de la Tour des graines d'Europe, pour lui donner la satisfaction de voir des pommiers croître auprès des bananiers, & des hêtres mêler leur feuillage à celui des cototiers. Par une lettre que cette vertueuse fille écrivit à sa mère, on vit que les goûts & les plaisirs frivoles de l'Europe n'avoient point altéré la droiture & la simplicité de son caractère; elle y donnoit des marques du plus tendre souvenir à toutes les personnes de la famille. Sa sensibilité s'y étendoit jusqu'à *Fidèle*, cet aimable chien de la maison, qui l'avoit

retrouvée une fois qu'elle s'étoit égarée dans
 les bois , & qui la chercha si long temps
 & si vainement après son départ pour la
 France. Comme dans le corps de la lettre,
 Virginie n'avoit pas dit un mot de Paul ,
 elle qui n'avoit pas même oublié le chien
 de la maison , il demeura stupéfait ; mais ,
 dit M. de Saint-Pierre , il ne savoit pas
 que quelque longue que soit la lettre d'une
 femme elle n'y met jamais la pensée la
 plus chère qu'à la fin. En effet , » dans
 » un *Post-scriptum* , Virginie recomman-
 » doit particulièrement à Paul deux espèces
 » de graines, celles de violette & de sca-
 » bieuse. La violette , lui mandoit elle ,
 » produit une petite fleur d'un violet
 » foncé, qui aime à se cacher sous des
 » buissons ; mais son charmant parfum l'y
 » fait bientôt découvrir. Elle lui enjoignoit
 » de la semer sur le bord de la fontaine ,
 » auprès de son cocotier. La scabieuse ,
 » ajoutoit-elle , donne une jolie fleur d'un
 » bleu mourant , & à fond noir piqueté
 » de blanc ; on la croiroit en deuil. On
 » l'appelle aussi , pour cette raison , fleur
 » de veuve. Elle se plaît dans les lieux
 » âpres & battus des vents. Elle le prioit
 » de la semer sur le rocher où elle lui
 » avoit parlé la nuit , la dernière fois , &
 » de donner à ce rocher , pour l'amour
 » d'elle , le nom du *rocher des adieux*.
 » Elle avoit renfermé ces semences dans
 » une petite bourse dont le tissu étoit

» fort simple, mais qui parut sans prix à
» Paul, lorsqu'il y apperçut un P. & un
» V. entrêlacés, & formés de cheveux
» qu'il reconnut à leur beauté pour être
» ceux de Virginie «.

Les nouvelles que Paul recevoit de Virginie, ranimoient dans son cœur, avec l'espoir, la gaité, la force, & le goût du travail. Mais comme aucune situation n'est permanente pour une ame agitée, les plus vives alarmes venoient quelquefois troubler la sienne, & la livrer à l'abattement; ce qu'il avoit entendu dire des mœurs de l'Europe, les lui rendoit avec raison suspects; il craignoit que Virginie ne cédât aux séductions de la fortune, & ne parvînt à l'oublier pour toujours. Par la même raison, la moindre lueur d'espérance relevoit son courage, & le ramenoit à ses occupations champêtres. La seule idée du retour de Virginie, l'engageoit à embellir son jardin pour le rendre digne d'elle,

Un matin, au point du jour, c'étoit le 24^e Décembre 1752, Paul, en se levant, apperçut un pavillon blanc arboré sur la montagne de la Découverte. Il signaloit un vaisseau qu'on voyoit en mer. Paul courut à la ville, pour savoir s'il n'apportoit point des nouvelles de Virginie. Le Pilote du port qui étoit allé le reconnoître, dit qu'il ne mouilleroit que le lendemain au Port-Louis. Cependant il remit au Gouverneur les lettres que ce vaisseau apportoit de

France. Il y en avoit une pour Madame de la Tour. Paul s'en saisit aussi-tôt , la baissa avec transport , la mit dans son sein , & courut à l'habitation. La famille apprit avec des transports de joie , que Virginie étoit sur le vaisseau signalé, sa grand'tante l'ayant renvoyée , parce qu'elle avoit refusé d'épouser un Seigneur de la Cour. Paul ne pouvant dormir d'impatience , se lève le lendemain avant le jour , & part avec un ami pour la ville. En traversant les bois , ils apprennent que le vaisseau est en danger , & demande du secours. Ils dirigent leurs pas vers l'endroit où il étoit. Aussi-tôt que Paul fut arrivé au bord de la mer , il s'élança dans les flots pour aller vers le *Saint - Gerand* , c'est le nom du vaisseau. Mais les mouvemens irréguliers & violens de la mer le rejetèrent plusieurs fois tout meurtri & en sang vers la terre. » Alors
» on vit un objet digne d'une éternelle
» pitié. Une jeune Demoiselle parut dans
» la galerie de la poupe du *Saint Gerand* ,
» tendant les bras vers celui qui faisoit
» tant d'efforts pour la joindre ; c'étoit Vir-
» ginie. Tous les Matelots s'étoient jetés à
» la mer. Un seul étoit resté nu sur le pont.
» Il s'approcha de Virginie avec respect ,
» se mit à ses genoux , & s'efforça même
» de lui ôter ses habits ; mais elle , le re-
» poussant avec dignité , détourna de lui
» la vue. Les spectateurs crioient : Sauvez-
» la , sauvez la. Mais une montagne d'eau

» venant fondre sur le vaisseau, à cette
 » terrible vue, le Matelot s'élança seul à
 » la mer; & Virginie voyant la mort iné-
 » vitable, posa une main sur ses habits,
 » l'autre sur son cœur, & levant en haut
 » des yeux serens, parut un Ange qui
 » prend son vol vers les Cieux «.

Les dernières pages de l'Histoire de Paul & Virginie déchinent l'ame du Lecteur, qui n'a pas la consolation de croire que c'est un Roman; car M. de Saint-Pierre la donne pour une Histoire véritable. Le talent sublime de cet Ecrivain se montre sur-tout dans le tableau qu'il fait des obsèques de Virginie retrouvée sur le sable; cérémonie imposante, à laquelle il associe des circonstances qui en agrandissent l'objet, & des idées religieuses, qui sont si propres à adoucir les impressions douloureuses de l'ame. Cependant l'art paroît n'avoir aucune part aux effets de son style; sa manière est simple, naturelle, comme celle du génie, qui n'a besoin que de manifester ses affections, pour les faire passer dans autrui. Le Lecteur doit sentir combien il est à désirer que M. de Saint-Pierre puisse achever son *Arcadie*, où de plus grands objets à traiter, offriroient à son pinceau une matière plus vaste & plus variée.



LA Jeune Epouse, Comédie en trois Actes, en vers, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre François, le 4 Juillet 1788; par M. le Chevalier DE CUBIERES, des Académies de Lyon, Dijon, Rouen, Marseille, Hesse-Cassel, &c. A Paris, chez Cailleau, Imp-Lib., rue Galande, N°. 64.

ON a trouvé que cette Pièce étoit conduite sagement, & qu'il y régnoit assez d'intérêt pour émouvoir & attacher les Spectateurs. Le style en a paru naturel & élégant, & nous allons en donner la preuve par la citation suivante. Voici comment parle à la jeune Epouse la mère de son mari, femme sage, mais indulgente, & qui pense que pour ramener un cœur à la vertu, la douceur réussit toujours mieux que la violence.

Votre mari se plaint, avec raison peut-être,
Que livrée au grand monde, à son vain tourbillon,
Vous n'aimez point assez à vivre en sa maison;
Que le goût des plaisirs trop souvent vous entraîne
Loin de votre famille, & que l'ennui, la gêne
Semblent vous obséder, si-tôt qu'une heure ou deux
Vous êtes obligée à rester en ces lieux.

Mélite, je n'ai point l'humeur dure & sauvage
Que souvent on reproche aux femmes de mon âge.

D 5

Et mon défaut n'est point trop de sévérité.

S'il vous faut néanmoins dire la vérité,

Je crains pour vous, je crains l'ardeur qui vous
domine;

Je crains sur-tout votre âge, & que votre ruine

Ne soit enfin la suite & l'effet malheureux

Des désordres cruels que l'on nomme des jeux.

Je crois à vos vertus, & j'en ai mille preuves;

Mais pour les conserver, à de rudes épreuves

Vous les exposez trop, & plus d'un Sage a dit :

Qui brave le danger, tôt ou tard y périt.

Une autre citation suffira pour faire con-
noître la manière de M. le Ch. de Cubieres,
& nous regrettons que les bornes de ce
Journal ne nous permettent pas d'en faire
davantage. La jeune Epouse, pressée par les
déclarations d'un jeune homme qui la croit
facile à subjuguier à cause de son humeur
évanouie, lui répond avec assez de justesse :

Et qui donc, s'il vous plaît, vous a mis dans la tête,

Qu'on ne peut s'amuser sans cesser d'être honnête ?

Que le goût des plaisirs, d'où le vice est exclus,

Ne sçauroit s'allier à celui des vertus ?

J'aime les Bals, les Jeux, & je cours le Spectacle ;

Au bonheur de quelqu'un est-ce-là mettre obstacle ?

Est-ce à la Comédie où l'on gâte ses mœurs ?

Et faut-il qu'à mon âge, écoutant les Censeurs,

Qui voudroient sur la leur réformer ma conduite,

J'aie dans un désert vivre comme un Hermite ?

Non; défiez-vous moins des dehors spécieux
Qui vous font présumer qu'un cœur est vicieux
Si-tôt qu'il s'abandonne au tourbillon du monde :
C'est quelquefois sur eux que la vertu se fonde.
Une Prude , à coup sûr , aime l'obscurité ,
Et quand on est honnête on craint peu la clarté.

La clarté n'est point le mot , la clarté ne
se prend guère qu'au physique , & l'Auteur
veut parler au moral.

Quoi qu'il en soit , nous croyons que
ces deux tirades justifient les éloges que
nous avons donnés au style de la *Jeune
Epouse* : & il est rare qu'on puisse donner
ces éloges à toutes les Comédies qui pa-
roissent de nos jours. Il n'est pas de Co-
médie , au reste , qui ne mérite quelques
critiques , & la *Jeune Epouse* n'en est pas
exempte.

On a trouvé que cette Pièce ressembloit un
peu trop à d'autres Pièces , & , entre autres ,
au *Jaloux désabusé* de Campistron. On y a
remarqué une absence totale de comique ,
& beaucoup de gens veulent qu'une Comé-
die fasse rire. Le sujet enfin en a paru com-
mun & peu piquant ; il a paru ne pas sortir
du cercle éternel de ces petites Comédies
à la douzaine , qui naissent & expirent la
même année sur nos Théâtres , & beau-
coup de gens veulent qu'on ait de l'origi-
nalité , de l'invention , & qu'on ne fasse
point toujours comme ont fait & comme
font tous les autres.

V A R I É T É S.

LETTRE au Rédacteur du *Mercury*.

M O N S I E U R ,

Je viens de lire un Ouvrage dont il me semble qu'on a bien peu parlé dans le monde, quoiqu'il soit fait, à ce que je crois, pour y produire beaucoup de sensation. Il est intitulé : *L'Administration de Sébastien-Joseph de Carvalho & Melo, Comte d'Oeyras, MARQUIS DE POMBAL, Secrétaire d'Etat, & premier Ministre du Roi de Portugal Joseph I. (1)*. Je ne l'ai vu analysé, ni même annoncé dans aucuns Journaux, & c'est peut-être à leur silence seul, dont j'ignore la cause, qu'il faut attribuer son obscurité. Ce sont les Journalistes, c'est le bien, & même le mal qu'ils disent d'un Livre qui attirent sur lui la première attention du Public, quand l'Auteur, peu répandu dans les Sociétés, n'a pas le secret de se faire prôner d'avance. C'est alors que les gens de Lettres le lisent & fixent sa réputation : c'est toujours leur jugement qui en décide. Les gens du monde, inondés de nouveautés, ne lisent guère que celles qui ont déjà de la vogue. Ils

(1) Cet Ouvrage, qui se vend chez Gattey, Libraire, au Palais-Royal, est en 4 Volumes, in-8°, indépendamment d'un cinquième Vol. qui l'a précédé, sous le titre de *Prospectus*.

s'avisent rarement de parler les premiers d'un Livre dont on ne parle point. •

Vos Lecteurs seront peut-être bien aises d'avoir une idée d'un Ouvrage qui leur présente un tableau historique d'un grand intérêt, & où cet intérêt, sans s'arrêter au groupe principal, embrasse toute l'ordonnance, & se répand jusque sur les détails les plus éloignés. Avant de nous entretenir de l'*Administration du Marquis de Pombal*, si célèbre dans toute l'Europe, quoique le caractère de ce Ministre soit si peu connu, l'Auteur dirige nos regards vers l'état ancien & vers l'état présent du Portugal, cette Nation jadis si grande, malgré les bornes de son territoire, & dont nous n'avons point d'Histoire moderne. M. de la Claye, qui a écrit les premières Annales, » a quitté la plume où il falloit la » prendre. Les révolutions anciennes de cette » Monarchie, dont il a donné le tableau, ne » sont rien en comparaison de celles qui sont » plus près de nous «.

C'est dans un très-beau Discours préliminaire, qui a paru deux ans avant l'Ouvrage même, & auquel l'Auteur a donné, je ne fais trop pour quoi, le titre de Prospectus, qu'il développe les causes de cette grandeur passée & de l'obscurité actuelle des Portugais. Ce Discours, plein de profondeur & de philosophie, est écrit d'une manière vigoureuse & attachante; c'est en citant beaucoup de passages que je pourrai le faire connaître mieux.

» Les Portugais, dit l'Auteur, ouvrirent le » Monde, qui avoit resté fermé depuis la création. C'est le premier Peuple de la Terre qui, » en s'élançant dans les mers, se soit frayé un » chemin sur un élément qui, jusqu'à lui, n'avoit

» point en de route connue. La destinée de ce
 » Royaume a été unique , dit-il ailleurs ; des sa
 » naissance, il éprouve des vicissitudes qui ne sont
 » pas ordinaires. Au 15e. siècle, il fait la con-
 » quête des Indes. Toute l'Asie passe sous sa do-
 » mination. Dès-lors la fortune du Portugal est
 » prodigieuse. L'Histoire ne dit point qu'aucune
 » Nation se soit élevée d'un vol plus rapide au
 » faite des grandeurs. Rome elle-même, dans
 » le fort de sa gloire, ne conquiert jamais tant
 » d'Etats, ne domina sur tant de Peuples, ne
 » s'empara de tant de sceptres, & ne mit aux
 » fers tant de Rois. C'est un spectacle curieux
 » de voir le plus petit Etat de l'Europe devenir
 » la première puissance du Monde ».

Ce n'est pas au seul Portugal que se bornèrent
 les avantages de ces conquêtes ; toute l'Europe
 y participe. » A la découverte du Cap de Bonne-
 » Espérance, tout changea de face..... Si de
 » nos jours les quatre principales Nations de l'Eu-
 » rope font un grand commerce dans le Nou-
 » veau-Monde ; si ce commerce a jeté les fon-
 » demens d'une navigation prodigieuse ;.... si
 » l'industrie & la main - d'œuvre ont suivi la
 » même progression.... En un mot, si dix mil-
 » lions d'Européens qui vivoient dans la misère,
 » vivent maintenant dans l'abondance, c'est aux
 » Portugais qu'ils le doivent ».

C'est faire d'un Peuple un magnifique éloge,
 que de le présenter ainsi comme le bienfaiteur
 de l'Univers. Les anciens Conquérans ne jouissent
 pas de la même gloire. Alexandre n'a laissé après
 lui que des batailles. La Grèce, jadis si florissante,
 & aujourd'hui peuplée d'Esclaves, n'a rien fait
 pour le bonheur du Monde ; il ne nous reste de
 la grandeur de Rome que des édifices, des sta-
 tues & des vases mutilés. Les bienfaits du Por-

çais sont parvenus jusqu'à nous , & nous en jouissons tous les jours.

L'Auteur nous les représente à peine affranchis de la domination des Mores , & donnant des preuves de civilisation. Toute l'Europe étoit en guerre ; le Portugal reculé à l'une de ses extrémités, trouvant dans un climat doux & un terrain fertile tout ce qui pouvoit suffire à ses besoins , ne fut pas obligé de se mêler dans les querelles des autres Peuples. Sa petitesse même le servit.

» Un Etat d'une étendue médiocre a cet avantage, que le Prince qui le dirige peut porter la main sur tous les endroits foibles , & corriger les vices à mesure qu'ils s'établissent.
 » Le Prince d'un grand Etat ressemble à un père de famille qui , ayant un domaine très-étendu & un trop grand nombre d'enfans , est obligé d'en confier le soin à un autre , qui n'en remplit jamais bien les fonctions «.

Les vertus des premiers Rois de Portugal , & les bonnes Loix qu'ils y établirent , sont , selon l'Auteur , une des principales causes de sa prospérité ; mais il l'attribue sur-tout à sa séparation des autres Peuples.

» Chaque Société a des mœurs à elle , qui lui sont particulières , & si particulières , que c'est un grand hasard si celles d'un Peuple conviennent à un autre, Lorsque Rome étendit ses bras hors de l'Italie , elle se corrompit par le mélange des Nations. La Chine défend aux Etrangers l'entrée de son Empire. . . .
 » Les Turcs n'ont dégénéré que depuis qu'ils se sont liés avec les Etrangers. Ceux qui ont voyagé dans le nord de l'Angleterre , ont senti la différence qu'il y a de ses habitans avec ceux de la Capitale , &c. «.

Le Portugal étoit heureux , mais il voulut être grand ; & comme l'Europe ne pouvoit lui fournir aucun moyen d'agrandissement, c'est du côté de l'Océan qu'il tourna ses vûes. Il n'y avoit point alors de navigation, car on ne peut donner ce nom à ces petits voyages d'une côte à l'autre , où l'on ne perdoit pas la terre de vue. » Il n'étoit pas question de suivre le plan d'une marine, mais de créer une marine ; il s'agissoit de se frayer une route nouvelle sur l'Océan, & de passer aux Indes Orientales par un chemin inconnu à toutes les Nations de la Terre «.

Vasco de Gama, qui fut chargé de cette entreprise, la plus grande qui ait jamais été donnée à un mortel, parvint à joindre ensemble toutes les parties du Globe. » Cette réunion est un des plus grands évènements de notre Monde, tant par l'influence qu'il eut sur les Rois, que par la révolution qu'il causa chez les hommes. » Jean I, Jean II, & Emmanuel, trois grands Princes, qui, par un grand bonheur, se succédèrent, travaillèrent à ce plan de réunion «.

L'histoire de cette découverte ramène une question souvent agitée ; savoir, si l'Art de la navigation, perfectionnée dans les temps modernes, a fait aux hommes plus de bien que de mal. L'Auteur, qui l'examine à son tour, se déclare pour la négative. » Avant la navigation, dit-il, les maux attachés au fléau de la guerre se bornoient à quelques Continens de la Terre ; mais lorsqu'à ce théâtre particulier on eut joint celui de la mer, la scène des malheurs du Monde devint universelle «. Et plus loin : » Il est remarquable que c'est à l'aiguille aimantée que nous devons la mort de cent millions de mortels ; tant il est vrai que la moindre

» découverte de l'esprit humain peut faire un
 » grand changement sur le Globe, & que s'il y
 » a des Arts qui ont fait quelque bien, il y en
 » a aussi qui ont causé beaucoup de maux «.

En cela, ce me semble, l'Auteur n'est pas bien d'accord avec lui-même, car il nous a présenté jusqu'ici les Portugais comme les restaurateurs de la félicité des Nations, & cependant il convient que ce sont eux qui ont perfectonné la navigation moderne. Quoi qu'il en soit, il termine ce Chapitre par un tableau rapide des premières batailles navales, & par une Histoire abrégée de la Marine chez les différens Peuples, qui ont tenu tour à tour le sceptre de la mer.

A peine les Portugais sont-ils arrivés aux Indes, qu'ils se distinguent par les plus grands exploits, & montrent tout à coup un nouveau caractère; ce qui fait dire à l'Auteur, » qu'il faut souvent » transplanter les hommes pour savoir ce qu'ils » valent «. Ceux-ci se trouvoient dans cet état qui donne la victoire : ils étoient pauvres; & on prouve par une foule d'exemples puisés dans l'Histoire, que c'est une condition essentielle pour faire des conquêtes. Ce qui fait voir encore la sagesse politique des Portugais, c'est qu'ils mirent plus d'un siècle à conquérir les Nations qu'ils auroient pu vaincre en deux lustres. S'ils y avoient mis plus de rapidité, ils auroient armé contre eux toute l'Asie : mais les vertus qu'ils montrèrent leur soumirent encore plus de Peuples que leurs armes; & l'usage qu'ils firent de la victoire toutes les fois qu'ils les prirent, servit encore à les faire respecter.

On ne doit pas, au reste, s'étonner de leur supériorité dans l'Art militaire. Accoutumés depuis long-temps à combattre les Mores, leur valeur s'étoit toujours tenue en haleine, & la Che-

valerie qu'ils instituèrent alors , en ennoblissant leurs exploits , donnoit à leur courage un nouveau degré d'activité. Aussi, lorsque les richesses dont ils s'emparèrent les eurent amoindris , on les vit dégénérer de jour en jour , & l'Auteur met au nombre des causes principales de ce dépérissement , de ce que le Portugal n'avoit plus de guerres civiles en Europe. » Dans les guerres civiles , dit-il , les seules qui puissent former le courage national , ceux qui ont du talent pour les armes se mettent à leur place ; au lieu que dans les autres , on est placé & on l'est souvent mal. Chacun se fait soldat , parce que chacun a un intérêt personnel de défendre ses droits. Il n'en est pas de même dans les guerres pour les intérêts des Princes , où l'on se bat pour le Roi & non pas pour soi «.

L'Auteur , d'après sa manière qu'il suit constamment , appuie cette proposition de plusieurs exemples historiques. Il trace ensuite le tableau de la décadence des Portugais , qui perdirent , en même temps que leurs anciens principes , leurs possessions & leur puissance. De là une courte digression sur les malheurs de la guerre , qui amène une Histoire abrégée de l'Art Militaire en Europe.

Le Portugal régnoit véritablement sur les mers , & son commerce & sa puissance s'appuyoient réciproquement. S'il permettoit à quelques Peuples de le partager avec lui , c'étoit à des conditions onéreuses , & il n'accordoit cette permission qu'à des Nations pauvres , incapables de faire un commerce considérable , ce qui contribuoit encore à augmenter le leur.

Ici l'Auteur examine cet axiome d'économie politique , adopté sans avoir été assez approfondi ; savoir , que le commerce fait la puissance des Etats.

Il établit une opinion bien contraire. Le commerce, selon lui, n'apporte à une Nation que des richesses étrangères qui l'engagent à négliger les siennes propres, & ce sont toujours les richesses étrangères qui amènent la corruption. Cette discussion, toujours appuyée de l'Histoire, le conduit à examiner aussi cette maxime donnée comme générale par les Philosophes économistes, que le commerce *doit être libre*. Il faut voir dans l'Ouvrage même les motifs nombreux & satisfaisans qu'il emploie pour la combattre. » Cette » liberté, dit-il, doit être tellement propre à un » Etat pour lequel on l'établit, que c'est un grand » hasard si elle peut convenir à un autre. . . . » Si les Russes. . . si les Turcs vouloient rendre » leur commerce libre, bientôt ils n'en auroient » plus. . . . C'est qu'ils sont esclaves, & qu'il » faudroit leur donner une autre constitution pour » établir chez eux l'indépendance des Arts. . . . » En Hollande, au contraire. . . . Il seroit inutile de faire des Loix sur cette indépendance, » puisque chaque Citoyen n'ayant d'autre état » que celui d'être Commerçant, est forcé, pour » ainsi dire, de jouir de la liberté du commerce. . . . L'Angleterre est dans le même cas. . . » Mais il n'en est pas ainsi d'une grande Monarchie, riche & abondante, qui possède un vaste » domaine rempli de productions. . . . Cette » Monarchie peut faire des Loix sur la liberté » du commerce ; mais elles ne doivent pas avoir » la même extension que dans les Etats qui ne » peuvent pas s'en passer. » Cette proposition est soutenue par des exemples applicables à chaque Nation différente.

Le commerce des Portugais, & les richesses qui en furent la suite, devinrent précisément la cause de son appauvrissement. Ces richesses, qui

consistoient sur-tout en mines exploitées dans le Brésil, furent la proie de toutes les Nations, & sur-tout de l'Angleterre. On rapporte ici une lettre infiniment curieuse de la Cour de St. James à celle de Lisbonne, lorsque le Marquis de Pombal défendit l'exportation du numéraire, pour obtenir main-levée de cette opposition. L'Auteur prouve très-bien une vérité déjà connue, que de tout temps les Etats à mines, en abandonnant l'agriculture, les arts & l'industrie, se sont appauvris par leurs productions. Il va plus loin ; il prétend que l'abondance du numéraire est un des grands malheurs de l'Europe, par l'introduction des opérations de finance, & de l'extrême inégalité des fortunes. Je ne puis m'empêcher de vous citer encore un passage de l'Auteur.

« Depuis que l'argent représente tout, c'est
 « avec ce métal seulement qu'on acquiert tous
 « les besoins attachés à la vie physique. Evaluons
 « ces besoins à cent écus pour chaque individu.
 « Si vos richesses sont de trois millions, vous
 « avez tout juste dans votre coffre-fort la subs-
 « sistance de trente mille citoyens, qui par-là en-
 « sont privés ; car chaque cent écus que vous
 « possédez de plus que les vôtres, il y a quel-
 « qu'un dans le Royaume qui souffre la faim
 « & la soif ».

Le dépérissement de l'Agriculture, que l'Auteur regarde avec raison comme le premier des biens pour un Etat, fut bientôt suivi de la perte de l'industrie, & ce sont-là les principales causes qui ont fait perdre au Portugal une puissance précaire qu'il n'avoit pas su conserver. On a vu dans ce Prospectus un tableau des progrès & de la décadence de l'Agriculture chez cette Nation, ainsi que de son état successif dans les autres climats de l'Europe ; il en fait de même pour

l'industrie, & ensuite pour les beaux Arts, & ce rapprochement continuel des usages, des mœurs & de l'esprit des Peuples différens, est présenté avec beaucoup d'intérêt.

C'est à cette époque de dégradation que le Marquis de Pombal entre dans le Ministère, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'à peine a-t-il pris les rênes de l'Empire, » que la terre » s'ouvre ; l'Isbonne est engloutie avec ses habitans ; les Grands conjurent contre la Couronne ; » la seconde Ville du Royaume se révolte ; une » Puissance étrangère lui déclare la guerre ; le » Ciel, la Terre, les phénomènes, les élémens, » la famine, les complots, tous les vices & tous » les crimes semblent s'être rassemblés pour conjurer contre son Gouvernement ».

Mais je m'apperçois, Monsieur, que ma Lettre est déjà fort longue, & qu'entraîné avec l'Auteur dans l'examen de tout ce qui a précédé le siècle qu'il a voulu peindre, je commence à peine à vous parler de l'*Administration du Marquis de Pombal*. Au surplus, comme cette Administration est moins intéressante par le simple exposé des faits, que par le développement des causes qui les ont produits, il faut les voir dans l'Ouvrage même. Il doit suffire à vos Lecteurs de connoître la manière dont l'Auteur est capable de les présenter. C'est à ce dessein que j'ai multiplié les citations. On trouvera sans doute beaucoup de défauts dans les formes de son style ; des incorrections, des répétitions fréquentes des mêmes idées ; même quelques locutions étrangères, & d'autres que l'Auteur affectionne & qu'il ramène trop souvent ; mais on y trouvera aussi, je crois, beaucoup d'images, de la grandeur, de l'énergie, & un intérêt bien soutenu. Les pensées de l'Auteur ne sont pas toujours nouvelles, mais

elles ont toujours un caractère qui lui est particulier ; & même disposé à les combattre , on ne peut s'empêcher de trouver ingénieuse la manière dont il les établit.

Je ne fais si tout le monde aura la même opinion que moi sur cet Ouvrage ; mais si j'ai inspiré quelque envie de le lire , je doute que ceux qui l'auront satisfaite soient disposés à me le reprocher.

J'ai l'honneur d'être , &c.

ANNONCES ET NOTICES.

LA Femme & les Vœux ; 2 Vol. in-12. A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez Poinçot , Lib. rue de la Harpe , près S. Côme.

Nous regrettons que cet Ouvrage ne soit pas de nature à être analysé dans ce Journal. Le premier Volume , qui traite des Femmes , présente des détails ingénieux , des observations fines , & des idées vraiment philosophiques. Le 2e. Volume n'est que l'Histoire d'un Religieux , à qui une odieuse séduction a fait prononcer des vœux qui font le malheur de sa vie entière.

Mémoires sur les Fièvres intermittentes ; par M. Durand. Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier , Professeur du Cours public d'Accouchement établi à Cahors , Correspondant de la Société Royale de Médecine. A Paris , chez Théophile Barrois , Lib. quai des Augustins.

Mémoire en forme de Discours sur la disette du Numéraire à Saint-Domingue , & sur les moyens d'y remédier , lu à la Chambre du Commerce du Cap-François , le 19 Mars 1787 ; par M. François de Neufchâteau. Nouvelle édition , suivie de Lettres & de Pièces relatives à des objets intéressans pour la France & les Colonies. In-8°. de 186 p. Prix , 36 sous. A Paris , chez Bailly , Libr. , rue S. Honoré , vis-à-vis la Barrière des Sergens ; & Lefevre , rue Neuve des Bons-Enfans , N°. 18.

Cet Ouvrage est plein de détails utiles , mais qui se refusent à l'analyse.

Synonymes Latins , & leurs différentes significations , avec des exemples tirés des meilleurs Auteurs , à l'imitation des Synonymes François de M. l'Abbé Girard ; par M. Gardin Duménil , Professeur Emérite de Rhétorique en l'Université de Paris , au Collège d'Harcourt , & ancien Principal au Collège de Louis le Grand. Seconde édition , revue , corrigée , & augmentée par l'Auteur. A Paris , chez Nyon le jeune , Lib. place du Collège Mazarin. Prix broché , 5 liv. ; relié , 6 liv.

Cet Ouvrage est vraiment utile à tous ceux qui s'occupent de la Langue Latine.

Bibliothèque Universelle des Dames. A Paris , rue & hôtel Serpente.

Il vient de paroître de cette intéressante Collection le XVIc. Volume des *Romans* , & le Xc. des *Voyages*,

M. Necker , portrait original , gravé à Londres ; & se trouve à Paris , chez Legrand , rue Galande , N°. 74.

L'Espoir des François, Estampe gravée par S. A. Martini, d'après P. de Berainville. Prix, 1 liv. 4 sous. A Paris, chez M^{me}. Bergny, Marchande d'Estampes, rue du Coq Saint-Honoré; & à Versailles, thez Blaisot, L^b. rue Satory.

Au bas de l'Allégorie qui fait le sujet de cette Estampe, on lit ce Quatrain :

Le plaisir de bien faire est le trésor du Sage :
Necker, toujours le même, au faite des grandeurs,
Méprisant de Plutus le faste & les faveurs,
Dans le bonheur public jouit de son ouvrage,

4 *Messes à deux voix égales*, avec accompagnement de l'Orgue, à l'usage des Dames Religieuses, mêlées de Solo, Duo & Chœurs, qui peuvent aussi se chanter par les Hautes-Contres & Tailles; par M. Corette; Chevalier de l'Ordre de Christ. Prix, 6 liv.; & les deux Parties séparées pour les voix, 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Chanverrierie, près celle S. Denis, N^o. 3.

T A B L E.

R OMANCE.	49	<i>La Jeune Epouse</i>	81
Couplets.	51	<i>Variétés.</i>	84
Charade, Enig. & Logog.	52	<i>Annonces & Notices.</i>	94
Etudes de la Nature.	56		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *MERCURE DE FRANCE*, pour le Samedi 11 Octobre 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 10 Octobre 1788,

S É L I S.

JOURNAL POLITIQUE

D E.

BRUXELLES.

DANEMARCK.

De Copenhague , le 18 Septembre 1788.

LA Cour de Suède ne s'est pas contentée de la Déclaration vague, par laquelle notre Ministère lui a notifié la résolution de secourir la Russie de troupes & de vaisseaux, en vertu des Traités qui nous lient à cette Puissance; elle a demandé une explication plus catégorique. par la Note suivante, que l'Ambassadeur de Suède a remise, le 12, au Ministre des Affaires Etrangères.

« Après les ouvertures que le Roi a fait faire par son Ambassadeur à Copenhague, & la confiance que le Roi a témoignée au Roi de Danemarck, en lui remettant le soin de rétablir la Paix entre le Roi & l'Impératrice de Russie, Sa Majesté n'a pu recevoir qu'avec étonnement & déplaisir la Déclaration que le Roi, son beau-frère, lui a fait remettre, en date du 19 Août der-

N°. 41. 11 Octobre 1788. c

nier. Le Roi voulant encore écarter tout ce qui peut exciter de l'aigreur & de l'éloignement entre lui & un Prince qui lui est uni par des liens si sacrés, se réserve, si la nécessité des circonstances l'exige indispensablement, de rappeler à Sa Majesté Danoise, combien il s'est donné de soins pour consolider la bonne harmonie qui, depuis plus de soixante ans, a subsisté entre la Suède & le Danemarck, & pour la rendre stable & permanente. Sa Majesté ne voulant rien négliger encore pour conserver le maintien de la plus longue Paix que les Annales des deux Royaumes peuvent montrer, & connoissant d'ailleurs le soin que d'autres Puissances vont se donner pour éteindre le nouvel incendie qui menace le Nord, se borne uniquement dans ce moment, à demander une explication claire & précise des intentions de Sa Majesté Danoise, d'après laquelle le Roi réglera ses démarches. Sa Majesté Danoise annonce « qu'Elle va céder, en conformité de ses Traités » défensifs, & de la manière qui y est stipulée, » une partie de ses Vaisseaux de guerre & de ses » Troupes à la libre disposition de Sa Majesté » l'Impératrice de Russie. » Le Roi, qui, jusqu'à présent, a ignoré le contenu & l'étendue des engagements contractés entre le Danemarck & la Russie, demande au Roi, son beau-frère, si ce sont des Troupes & des Vaisseaux auxiliaires qu'il compte remettre à la disposition de la Russie; en ce cas, & selon l'usage de tout temps reçu, ces Troupes & les Vaisseaux ne peuvent agir contre la Suède que dans les Mers & les Provinces appartenantes à la Russie, & être transportés dans les lieux où se trouve maintenant établi le Théâtre de la Guerre : &, dans ce cas, loin de regarder les démarches de Sa Majesté Danoise comme hostiles, le Roi se bornera aux regret

de voir le Roi, son beau-frère, soutenir par ses secours l'Ennemi de la Suède. Mais si les Troupes sortent des Provinces soumises à la domination de Sa Majesté Danoise, & limitrophes de la Suède, pour entrer sur les Terres du Roi; si elles y attaquent les Sujets de Sa Majesté, ses Places fortes & ses Troupes, le Roi se verra forcé pour lors de regarder la longue Paix qui subsiste entre la Suède & le Danemarck, comme rompue, & le Roi de Danemarck comme agresseur. Le Roi assure, de la manière la plus formelle, & sur sa parole royale, que les précautions qu'il va prendre sur les frontières de Norwége & en Scanie, ne sont que purement défensives, & que ses vœux les plus sincères tendent au maintien d'une Paix également nécessaire aux deux Peuples. Le Roi attend une réponse claire & précise, qui décidera de ses démarches ultérieures. »

Copenhague, le 11 Septembre 1788.

Signé, SPRENGTPORTEN:

Cette Déclaration, comme on le voit, tend à décider un point de Droit public fort délicat, sur l'étendue que doit avoir l'emploi d'une force simplement auxiliaire. A son tour, notre Gouvernement a donné sa solution; elle est diamétralement contraire à celle de la Suède. Voici dans quels termes s'en est expliqué, dans la Réponse, le Comte de Bernstorff, Ministre des Affaires Etrangères:

« Sa Majesté le Roi de Danemarck, loin de trahir la confiance de Sa Majesté le Roi de Suède, n'a eu d'autre regret que de n'avoir pas été mis dans le cas d'y répondre entièrement;

c ij

(52)
ses premières ouvertures sur son retour à des intentions pacifiques, ne lui étant parvenues que lorsque sa Déclaration du 19 Août étoit déjà remise à M. l'Ambassadeur, & partie pour la Suède. Elle en a cependant tiré tout le parti qui étoit en son pouvoir, pour avancer le rétablissement de la Paix; & Elle déclare être toujours également prête à concourir, avec toute la candeur, & avec tout le zèle possible, aux vues & aux démarches des Puissances amies qui tendront au même but. »

« Il ne dépend pas de Sa Majesté Danoise de donner à ses secours auxiliaires une autre destination; que celle qui a été énoncée dans la première Déclaration, & qui est stipulée dans les Traitez défensifs qui y sont cités. « Ils sont déjà cédés » à la libre disposition de la Russie; & comme » le Théâtre de la Guerre n'est pas borné à la » seule Finlande, Sa Majesté n'est pas autorisée » à adopter une explication nouvelle, entièrement opposée au sens & aux mots de ses engagements avoués. »

« Tant que le Danemarck n'a pas un intérêt propre, & qu'il n'agit qu'en auxiliaire de son Allié, il ne peut avoir d'autre but que le rétablissement d'une Paix prompt & solide; & dès que Sa Majesté l'Impératrice conviendra de ses conditions avec la Suède, la sienne est faite également. Il doit respecter toutes les démarches de la Russie, qui terminent ou qui suspendent cette Guerre où elle se trouve engagée. Aussi longtemps que les Troupes & les Vaisseaux auxiliaires qui agiront contre la Suède, n'excéderont pas le nombre stipulé, & que le reste des forces Danoises ne commet aucun acte d'hostilité d'aucun genre, Sa Majesté le Roi de Suède n'est point fondée à se plaindre. Ce sera Elle-même qui changera la nature de la situation présente, si Elle

veut envisager & traiter en ennemi les forces qui n'agissent pas contre la Suède, & qui ne le feront que lorsqu'Elle aura déclaré la guerre au Danemarck : ce sera Elle-même alors qui aura donné une existence à des différends qui n'existoient pas, & qui ne le feront aussi point, si les souhaits & les conseils du Roi, & la considération du bonheur des Sujets réciproques, peuvent avoir quelque influence sur Sa Majesté Suédoise. »

« Le Roi n'a rien à objecter aux mesures que l'on opposera en Suède aux forces auxiliaires Danoises : Sa Majesté déclare plutôt qu'Elle ne donnera aucune étendue de plus à ses plans & à ses démarches, avant que d'apprendre que la résolution de Sa Majesté Suédoise d'en donner aux siennes, est irrévocable : Elle souhaite vivement que la réponse décisive qu'Elle attend encore de sa part, puisse ne pas devenir le signal d'une guerre, dont l'idée même est pénible à son cœur, mais être la confirmation de cette Paix, qui fait toujours l'objet constant de ses vœux. »

Copenhague, le 13 Septembre 1758.

Signé, BERNSTORFF.

Cette Réponse confirme ce que nos dispositions hostiles ont déjà annoncé ; c'est qu'au lieu de secourir la Russie dans ses États, nous ferons en sa faveur une diversion, en attaquant la Suède même : en multipliant ainsi les dangers, & en divisant ses forces, on espère la forcer à recevoir la paix, & à laisser la Russie maîtresse de tous ses mouvemens, de tous ses projets connus ou secrets.

Dès le 15, l'escadre de cette nation, qui

c' iiij

se trouvoit dans ce port , composée de 3 vaisseaux de ligne de 100 canons , de 2 frégates & d'un brigantin , & commandée par l'Amiral *Defin* , a appareillé pour la Baltique , où elle a été suivie des vaisseaux Danois l'*Etoile du Nord* & le *Prince Frédéric* de 74 canons , le *Dithmars* de 64 , & la frégate la *Christiania* , sous les ordres du Contre-Amiral *Krieger*. Cette escadre combinée doit se joindre , à une certaine hauteur , aux cinq vaisseaux Russes venus d'Archangel.

Le Duc de *Brunswick-Bevern* est destiné à commander en Zélande , si les circonstances exigent qu'on y assemble un Corps d'armée.

Notre garnison est composée actuellement de deux escadrons de gardes à cheval , d'un bataillon de gardes à pied , de trois bataillons de grenadiers , de douze bataillons de Mousquetaires , & de douze compagnies d'artilleurs. Trois bataillons de garnison se trouvent dans la Citadelle : ces troupes montent à 14,846 hommes.

A L L E M A G N E.

De Hambourg , le 24 Septembre.

A l'instant où l'on croyoit le Roi de Suède prêt à se rendre en Scanie , ce Monarque est parti pour la Dalécarlie , Province sur les frontières de la Norwége ,

& où les desseins du Danemarck rendoient sa présence nécessaire. Aucun ordre, d'ailleurs, pour la convocation de la Diète: tous les jours le Sénat est assemblé, & ses Séances n'ont pas uniquement pour objet la défense du royaume. Un coup hardi que vient de tenter le parti Russe en Suède, a ramené l'attention sur les affaires intérieures. Un certain nombre d'Officiers, à ce qu'on débite, ont pris sur eux de représenter la Nation entière, & d'écrire à l'Impératrice de Russie une lettre amicale, où ils lui déclarent humblement qu'ils regardent la guerre entreprise par le Roi comme illégale, qu'ils ne passeront point la frontière; & que pour leur épargner le reproche de trahison insigne envers leur Patrie, ils la prient, à son tour, de respecter les limites. Ensuite, ces mêmes Patriotes ont adressé au Sénat une remontrance en douze articles, où ils demandent la convocation de la Diète, la paix, l'amitié avec la Russie, la révocation de tous les actes qui y sont contraires. Personne n'eût blâmé des démarches, même très-fortes, en faveur de la Loi Nationale, dès l'instant où la Nation auroit été en sûreté: on abandonne aux Lecteurs les réflexions qu'inspire le choix du moment de cette insurrection; & la méthode qu'on a suivie en la mettant en activité.

On a rappelé dans les conjonctures actuelles, le Traité d'Alliance conclu entre la Porte Ottomane & la Suède, le 17 septembre 1739, rappelé par le Roi dans sa dernière Déclaration; & dont les principaux articles sont :

« 1°. L'ancienne amitié est confirmée. »

« 2°. Les deux Puissances promettent de s'assister réciproquement de leurs bons conseils, si la Russie entreprenoit quelque chose contre l'une ou l'autre, au mépris des Traités. »

« 3°. Les Parties contractantes s'engagent de remplir toutes les conditions de ce Traité. »

« 4°. Toutes les fois que l'on sera instruit que la Russie se propose de rompre avec l'une ou l'autre des deux Puissances, des Parties contractantes essayeront d'abord de prévenir une rupture formelle; mais si Elles ne réussissent pas dans cet objet, Elles attaqueront conjointement cette Puissance, & feront tous leurs efforts pour obtenir satisfaction. »

« 5°. Si la Russie attaque la Suède ou la Porte Ottomane, cette hostilité sera regardée comme une attaque des deux Parties contractantes. »

« 6°. Si la Russie attaque la Porte Ottomane, la Suède lui déclarera sur-le-champ la guerre; le Grand Seigneur observera la réciprocité si la Russie attaque la Suède, & les deux Parties contractantes n'entreront pas dans des négociations particulières, ni ne conclueront de Traité de paix séparé. Si la paix est rétablie de concert avec les deux Parties contractantes, l'alliance défensive continuera de subsister comme auparavant. »

« 7°. D'autres Puissances seront invitées à accéder à ce Traité. »

« 8°. Comme la Suède a conclu un Traité avec les Régences d'Alger & de Tunis, & qu'Elle est en négociation avec celle de Tripoli, ces Régences seront tenues de se conformer à tout ce qui a été stipulé entre la Suède & la Porte Ottomane. »

« 9°. Le Traité de commerce & les avantages accordés aux Sujets Suédois dans l'Empire Ottoman, sont confirmés. »

De Vienne, le 22 Septembre.

L'attente publique a été trompée, & l'inquiétude générale maintenue, par la publication du supplément à la Gazette du 17, où l'on parle fort au long des différentes opérations de nos armées, excepté de celles de Croatie & de l'Empereur. Voici la substance de ce Bulletin :

Corps d'armée dans la Transylvanie, camp de Tallmasch, le 3 Septembre.

« Le rapport ultérieur du Colonel Meyersheim, concernant l'affaire au défilé de Terzbourg, rend compte des tués & blessés à cette occasion ; les premiers sont au nombre de 42, dont 2 Officiers, & les autres de 45, dont 4 Officiers ; les égarés montent à 130, dont plusieurs sont revenus depuis : l'ennemi a laissé sur la place 139 tués. — Le Colonel Horwath, ayant appris qu'un corps ennemi d'environ 6,000 hommes se proposoit

C V

d'attaquer la redoute peu fortifiée d'Oitos, la quitta, & se porta en avant avec sa troupe au défilé mieux fortifié de Gylkos. Le 1^{er} de ce mois, l'infanterie ennemie avança vers nos flancs, & la cavalerie se porta au front ; malgré les rochers très-escarpés, les taillis, les palissades, les redoutes, l'ennemi, malgré notre feu continuel, escalada les rochers, & parvint à nous attaquer en dos, tandis qu'une autre division s'avança vers notre front. On opposa aux Turcs la plus forte résistance ; mais à la fin il fallut céder à leur supériorité, & quitter les montagnes en y laissant trois pièces, dont une fut enclouée. L'ennemi attaqua ensuite la redoute & la contumace d'Oitos ; mais le feu de nos canons le força à se retirer à Krozést & Bobdanést, après avoir mis le feu à quelques bâtimens dans la redoute. A la retraite des Turcs, le Colonel *Horwath* renforça le poste de Gylkos : nous avons eu à cette occasion 55 tués, dont 3 Officiers, 36 blessés & 4 égarés ; la perte de l'ennemi peut être évaluée au moins à 300, tant tués que blessés »

Corps d'armée dans le Bannat, camp d'Armenesch,
le 7 Septembre.

« Le Général Baron de *Lilien*, posté à *Pancsofa*, mande, le 5 de ce mois, qu'il a reçu avis qu'une division ennemie & 77 bâtimens Turcs, ayant des troupes à bord, se rendent du côté de *Swiniza*. »

« L'armée ennemie est toujours campée entre *Mehadie* & *Kornia*. »

Corps d'armée près de Semlin, le 6 Septembre.

« Le 5 de ce mois, on aperçut, sur le chemin de *Sarrendria* à *Belgrade*, un corps ennemi d'en-

viron 5,000 hommes, qui venoit du camp de Semendria; en passant par Krozka & Wintscha, il tira quelques coups de canon sur nos postes avancés de l'autre côté du Danube, mais sans succès. — Le Général Prince de *Hohenlohe*, posté à Saczin, ayant reçu avis que les fourrageurs ennemis se rendoient souvent à Ostraszyn, chargea le Major *Michalowich* de les surprendre; en conséquence, cet Officier s'embarqua, le 2 Septembre, avec des volontaires, sur quatre bâtimens, & se fit conduire à la pointe de l'île d'Ostraszyn; le lendemain les fourrageurs ayant reparu, il tomba sur eux, en tua 26, fit 23 prisonniers, & dispersa les autres: on détruisit 33 charriots, & amena 66 bœufs & 4 chevaux. Nous avons eu à cette occasion un tué & trois blessés, »

Corps d'armée dans la Croatie, camp de Dubicza-Turc, le 6 Septembre.

« Le Pacha de *Trawnick* s'est retiré de *Gel-lovaz*, & il a réparti son corps en trois divisions; l'une reste à *Bredor*; il est parti avec l'autre pour *Banialuca*, & il a envoyé la troisième à *Novi*. »

Corps d'armée combiné, camp près de Choczim, le 9 Septembre.

« Les avis récents de la prise de *Jassy* portent en substance ce qui suit: Comme on avoit appris que l'ennemi, campé près de *Jassy*, se proposoit de se mettre en mouvement, le Général *Spleny* fut chargé de marcher & de se concerter avec le Général Russe Baron d'*Elmpt*. En conséquence, le Général *Spleny* partit de *Strojestie* le 30 Août, & se porta avec le corps principal, à droite, vers *Schippote*; en même-temps le Lieutenant-Colonel *Kepero* avança avec sa division postée à

Herlen jusqu'au village de Belcestie, & le corps se campa près de Jacobany. Le Lieutenant-Colonel *Kepero* apprit, pendant sa marche, que l'ennemi avoit quitté Jassy dans la nuit du 29 Août, & qu'il s'étoit avancé jusqu'à Jongieseny, dans le dessein de surprendre le poste de Herlen, & de se porter ensuite, suivant les circonstances, soit dans la Buckowine, soit dans la Transylvanie, soit enfin du côté de Choczim. A l'arrivée de cet Officier au poste de Belcestie, il fit faire un carré à son détachement, composé de 1191 hommes. Le 31 Août, à quatre heures du matin, l'ennemi, commandé par *Ibrahim Nazir* & deux Sultans Tatars, & au nombre de 7,150 hommes, parut, & attaqua les postes avancés avec une fureur incroyable; on se retira au carré: l'ennemi s'y porta & l'attaqua de tous les côtés; mais, après une résistance des plus vigoureuses, qui a duré depuis quatre heures du matin jusqu'à dix heures, il fut obligé de se retirer; on le poursuivit jusqu'au défilé de Vallerhukulai, où il passa un pont. Le 1^{er} de ce mois, le Lieutenant-Colonel *Kepero* continua sa marche vers Jassy, que l'ennemi avoit quitté en se portant de l'autre côté du Pruth. Nous avons pris à cette occasion un drapeau & 27 Janissaires; la perte de l'ennemi, en tués & blessés, monte à plus de 1,000 hommes; nous avons eu 22 hommes & 16 chevaux tués, & 65 hommes & 40 chevaux blessés. Le même jour 1^{er} Septembre, le Général *Spleny* s'avança jusqu'à Bolbucany, & le Général d'*Elmpt* jusqu'à Larga. Le 3, le corps Russe se porta du côté gauche vers Jassy; le Lieutenant-Colonel *Kepero* occupa les postes entre les couvens de Cziractinja & Galata, & le Général *Spleny* prit sa position devant Jassy. — L'ennemi a fait plusieurs sorties de Choczim, mais il a été repoussé chaque fois avec perte.

L'incertitude où cette Gazette nous laisse sur la réunion du Corps de *Wartensleben* à l'armée de l'Empereur, cesseroit heureusement, si l'on pouvoit avoir une foi entière à quelques lettres particulières du Bannat, en date du 9, suivant lesquelles cette réunion s'étant opérée, l'armée campe dans une vallée le long de la *Termesch*, & est répartie en 3 carrés. Le carré du milieu, où se trouve l'Empereur avec les Grenadiers & les régimens Hongrois, est près d'*Illova*; à sa gauche est posté le Maréchal de *Lascy*, & à sa droite, près d'*Armenesch*, le Général de *Wartensleben*. Chaque carré est composé d'environ 20,000 hommes. L'ennemi fait toutes sortes de mouvemens, tantôt il avance, tantôt il se retire : il paroît qu'il nous attend dans les montagnes. On assure que le Grand Visir, après avoir été reconnoître les postes occupés par ses troupes dans le Bannat, a repassé le Danube, & se porte, avec une partie de son armée, vers la Serbie.

Cette marche pourroit faire craindre pour *Semlin*, dont le Corps d'armée est presque toujours sous les armes. Le nombre des malades augmente chaque jour; plus d'une compagnie en compte jusqu'à 30. On en transporte beaucoup à *Neufaz*. Les Généraux de *Kinsky*, &

Reisky, de Sturm & de Collorodo sont aussi indisposés : ils arriveront incessamment à Semlin, où l'on transporte, de Péterwaradin, de la grosse artillerie.

Des lettres de Pancsova, du 3 de ce mois, mandent que les Turcs ont reçu, le 13 août, un transport de vivres de plus de 2,000 chariots. Elles ajoutent que si l'ennemi pénètre jusqu'à Weiskirchen ou Vipalanka, Pancsova n'est plus en sûreté. — Les Turcs font transporter par des buffles des canons de 24 & de 48 livres, sur les sommets les plus élevés, pour tirer sur nos troupes. — La Chancellerie de guerre & la Caisse ont été transportées d'Hermanstad à Carlsbourg : nombre d'habitans ont quitté la première de ces villes ; les environs du défilé de Rothenbourg sont aussi presque déserts.

On prépare les équipages de campagne du Maréchal Comte de Haddik. Quelques personnes prétendent que ce vieux Général aura le commandement de l'armée de Transylvanie.

Par un décret de la Cour, du 8 juillet, il est ordonné, qu'à l'instar des Etats héréditaires d'Allemagne, il soit levé dans la Bohême, au profit des Ecoles publiques, une taxe sur toutes les successions qui monteront net à 300 florins, & au delà ; savoir, 4 florins sur les successions

de la Noblesse , 2 sur celles des Employés ,
& un sur celles des Bourgeois ou Pay-
sans.

De Francfort sur le Mein, le 27 Septemb.

Les Courtiers se succèdent rapidement à Berlin. Le 12, il en arriva deux de Londres ; l'un est reparti quelques heures après pour Copenhague , & il a été aussi chargé des dépêches de la Cour de Prusse.

On répand à Vienne , & dans plusieurs autres endroits , que , quoique jusqu'à présent le Roi de Prusse n'ait fait aucun mouvement qui pût faire soupçonner sa participation prochaine à la guerre du Nord , des avis de Berlin font craindre que ce Souverain ne cède à la fin aux insinuations de la Cour de Londres , & qu'il ne se déclare pour la Suède. On ajoute que le Cabinet de Berlin n'attend , pour se décider , que l'issue de ce qui se passera à Stockholm lors de l'Assemblée des Etats. Ces bruits chimériques méritent peu de crédit , & n'en obtiennent pas.

On assure que la Régence d'Hanovre est en négociation avec le Duc de *Brunswick* , pour un échange du Harz , dont les 3 cinquièmes appartiennent à la maison Electorale d'Hanovre , & le reste au Duc de *Brunswick*.

I T A L I E.

De Naples , le 12 Septembre.

L'Edit du Roi , concernant l'indépendance des Religieux de toute autorité étrangère , est daté du premier de ce mois , & contient sept articles , dont voici la substance :

« *FERDINAND IV, Roi des deux Siciles , &c.*

« I. Nous abolissons toute autorité , influence & suprématie étrangères , & les excluons formellement du gouvernement des monastères , maisons religieuses & congrégations de nos royaumes ; à l'effet de quoi , toutes les communautés religieuses qui y existent seront à l'avenir , sans en excepter aucune , indépendantes de tels supérieurs , soit Généraux , soit Procureurs-Généraux , soit tous autres quelconques ; comme aussi nous les déclarons indépendantes de tout chapitre , définitoire ou consulte , qui se rendroient hors de nos Etats. Nous les déliions de toute obligation passive ou affiliation de juridiction , de gouvernement , de discipline , ou de toute autre police religieuse avec les monastères , maisons religieuses & congrégations des Etats étrangers. Nous défendons , sous peine de bannissement hors de nos domaines , à tout supérieur ou sujet des Ordres religieux réguliers de nos Royaumes , d'aller , envoyer , députer ou recourir aux chapitres généraux , congrégations ou assemblées qui se tiennent dans aucun domaine & sous aucuns supérieurs étrangers , comme aussi d'en recevoir patentes , obédiences , lettres-facultatives , grades honorables ou toute

autre sorte de lettres émanées de supérieurs généraux & de chapitres hors de nos Etats ; leur défendons pareillement de recevoir aucuns visiteurs revêtus de leur autorité , & de leur faire quelque acte d'obéissance. »

« II. L'influence des étrangers exclue de cette manière, les Réguliers de nos Etats continueront à vivre comme par le passé, d'après les constitutions sous lesquelles ils ont fait profession ; en supposant néanmoins qu'elles soient conformes aux loix , à la police du royaume , & qu'elles ne contrarient point la présente déclaration souveraine. A l'avenir, les maisons religieuses & les congrégations de nos Royaumes seront absolument dirigées & gouvernées par leurs Supérieurs propres, demeurans dans lesdits Royaumes, d'une manière conforme aux règles, constitutions & instituts respectifs, sous la direction néanmoins de l'Archevêque & des Evêques diocésains, quant au spirituel ; & pour le temporel & l'économie, sous notre autorité royale, avec les privilèges que notre Souveraineté leur accordera. »

« III. En vertu de cette décision, les chapitres, les congrégations nationales, la nomination des Provinciaux & des Supérieurs particuliers de chaque monastère aura lieu dans nos Etats, au lieu de se faire sous l'inspection de Supérieurs généraux dans des chapitres étrangers. Et lorsqu'on voudra convoquer lesdits chapitres, il faudra préalablement en obtenir de Nous la permission ; nous réservant, dans le cas où Nous le jugerons à propos, d'y envoyer un Magistrat ou un Evêque délégué, qui y assistera en qualité de Commissaire de la Cour, pour y maintenir le bon ordre. On élira dans ces chapitres les Supérieurs, suivant la forme & aux époques fixées par les constitutions de chaque Ordre. On y établira aussi les

réglemens que l'on croira utiles pour le bien de la discipline ; mais ces actes capitulaires ne pourront avoir leur effet qu'autant qu'ils seront confirmés par Nous. Cette confirmation donnée, les provinciaux & autres Supérieurs nationaux auront, en vertu de notre agrément, l'inspection & le gouvernement de tout ce qui concerne la discipline claustrale, la visite des monastères & de leurs églises. Ils auront aussi la juridiction économique & l'administration du temporel, suivant les règles & constitutions de chaque ordre, toutefois sous notre autorité royale, & en reconnoissant tenir de notre Souveraineté les droits temporels énoncés dans les règles & constitutions ci-dessus mentionnées.»

« IV. Quant aux ordres de religion qui, à cause du grand nombre de leurs maisons & des individus, sont divisés en différentes provinces, nous permettons, afin d'entretenir l'union, de ranimer l'observance & de soutenir la discipline, que les Supérieurs des diverses provinces se rassemblent de temps en temps en chapitre ou congrégation nationale, conformément au quatrième Concile de Latran, chap. *in singulis* ; voulons que dans ces assemblées on traite de ce qu'on jugera nécessaire pour la réforme de l'Ordre & l'observance régulière, en ayant soin de tenir un registre exact des réglemens ; bien entendu qu'il faudra avoir obtenu notre permission, qui ne sera accordée qu'après que nous aurons examiné s'il y a des motifs raisonnables de tenir les chapitres, nous réservant toujours d'y nommer un Président pour le maintien du bon ordre, & d'en confirmer les réglemens qui, sans cela, seront nuls et de nul effet. »

« V. Entendons que les couvens de femmes soient assujettis aux mêmes dispositions, et qu'au-

cun d'eux ne puisse continuer de dépendre de quelque Supérieur que ce soit , résident hors de nos Etats , ou avoir avec les couvens étrangers aucune liaison passive , soit pour la discipline , soit pour les choses temporelles , sous peine d'interdiction des vêtures successives , & autres à notre volonté. Voulons que les couvens qui ont coutume d'être dirigés par des Supérieurs réguliers , continuent de l'être ; mais nous exigeons que les Supérieurs soient nationaux & regnicoles. Nous les assujettissons également à se présenter aux Evêques , après leur élection , pour en recevoir les pouvoirs spirituels. »

« VI. Nous déclarons aussi que toutes les nouvelles prises d'habit dans les Ordres de religion qui n'ont point reçu défenses d'en faire , le noviciat , la profession & les études se feront dans nos Royaumes , décidant incapables d'habitation , d'agrégation , d'affiliation , de toute charge , dignité & voix , ceux qui , après la publication de notre présent Edit , prendroient l'habit , feroient profession , & étudieroient hors de nos Etats , ou se feroient donner ailleurs le bonnet de Docteur. »

« VII. Et s'il se rencontre quelques difficultés dans l'exécution du présent Edit , nous nous réservons d'y pourvoir par des interprétations ultérieures. A raison de quoi nous avons jugé à propos d'établir une commission ou *Junte* composée de membres que nous nommerons , &c. »

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres , le 30 Septembre.

La guerre de l'Empereur de Maroc a duré moins qu'une partie d'échecs ; car

mardi dernier, le Secrétaire d'Etat fit informer la Bourse que Sa Sublime Majesté avoit déclaré, de nouveau, ses intentions pacifiques envers la Grande-Bretagne & l'Europe entière. Lorsqu'il a vu près de ses ports les croiseurs du Commodore *Cosby*, il s'est hâté d'annoncer que les siens n'avoient armé que pour exercer leurs équipages.

On a expédié des ordres dans tous nos ports septentrionaux, ainsi qu'aux Orcades & aux îles Schetland, de n'y admettre aucun vaisseau, ni aucunes prises quelconques faites par quelque Puissance Belligérante. On prétend aussi que le Gouvernement a déclaré aux Ministres de Suède, de Russie & de Danemarck, qu'il suivroit le système de neutralité adopté par ces Puissances durant la dernière guerre.

On vient d'envoyer à Portsmouth l'ordre d'y ouvrir sur-le-champ deux maisons de rendez-vous, pour y enrôler des matelots, destinés à former les équipages des vaisseaux de guerre mis depuis peu en commission. Les mêmes rendez-vous sont aussi ouverts à Wapping sur la Tamise. — Le *Chichester* de 44 canons, va mettre à la voile pour la Jamaïque, où elle doit conduire le 55^e. régiment.

Le *Warren-Hastings*, venant du Bengale

& de la Chine, & l'*Osterley*, de la côte de Coromandel, sont arrivés heureusement ces jours derniers, & augmentent le nombre des riches retours que la Compagnie des Indes a reçus cette année.

Le port du *Royal-George* de 110 can., lancé, le 16, à Chatham, est estimé à 2,278 tonn.; ce vaisseau a coûté 63,782 l. sterl. & 10 schellings (environ 1,467,000 liv. tournois). Le *British-Empire*, dont on vient de poser la quille sur le même chantier, sera de 10 pieds plus long & de 8 plus large que le *Royal-George*.

Le 18 de ce mois, un fermier de Hoddesdon, dans le Hertfordshire, se promenant avec un fusil, remarqua un mouvement extraordinaire dans quelques broussailles. La curiosité le fit approcher, imaginant que c'étoit quelque lièvre enlacé. Quelle fut sa surprise, en découvrant une énorme vipère, qui le menaçoit de ses sifflemens ! La peur lui fit prendre la fuite ; mais un de ses voisins qu'il rencontra, l'engagea à retourner avec lui à la broussaille : tous deux étoient armés. Le reptile se trouva encore au même endroit ; ils tirèrent sur lui, & le tuèrent. L'ayant dégagé, ils s'assurèrent qu'il mesuroit 12 pieds de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. La plus grande circonférence étoit de 14 pouces. (Voilà de bien fortes dimensions.)

« On mande du Comté de Tralee, en Ecosse, en date du 11 septembre, un événement singulier, qui a donné lieu à une quantité de conjectures plus superstitieuses les unes que les autres. Un M. *Brown*, de la ville d'Iverah, sort de chez lui, le 8 au matin, en fort bonne santé & de très-bonne humeur; il se rend chez un Charpentier du voisinage, auquel il fait prendre sa mesure, & lui commande un cercueil à sa taille, orné convenablement, avec ordre de l'apporter chez lui le mardi au soir, vu qu'il s'attendoit à mourir le jeudi. M. *Brown*, revenu à sa demeure, prépara sa famille à la réception de ce funeste meuble, instruisit sa femme de sa mort prochaine, & donna des ordres pour ses funérailles. Il fit placer le cercueil dans sa ruelle, & passa son temps, depuis le mardi jusqu'au jeudi avec le Curé de sa paroisse, à remplir les devoirs d'un bon chrétien. M. *Brown* étant d'un caractère fort emporté, sa femme se prêta par complaisance à ces préparatifs sinistres & ridicules. Le mercredi soir, il fallut le coucher dans un linceul. Le jeudi matin, vers six heures, M. *Brown* rendit l'âme conformément à sa prédiction, sans pousser le moindre gémissement. Il avoit servi dans l'armée Prussienne; il étoit d'une constitution robuste & d'un caractère studieux; âgé d'environ 54 ans, & d'une bonne famille d'Ecosse. Il avoit l'estime générale de tous ceux qui le connoissoient. Sa famille se trouvant sans aucune fortune, le Lord *Kenmare* a résolu de prendre soin des deux jeunes enfans qu'il a laissés à sa veuve. »

L'un de nos Journaux a raconté dernièrement l'histoire d'un petit vagabond que sa famille n'avoit jamais pu fixer, & qui, jusqu'après sa majorité, avoit conf-

tamment mené une vie errante. Il est sans doute plus d'un exemple de ce genre de vie ; mais l'un des plus remarquables, est celui qu'on vient de faire connoître, d'après les mémoires authentiques du héros, conservés dans sa famille.

Rejeton de cette humble pépinière, si connue sous le nom de *Saint-Giles*, ses courses commencèrent de bonne heure. À peine avoit-il quatre ans, que deux Bohémiennes l'enlevèrent à ses parens, & le promenèrent quatorze mois avec elles. On le croyoit perdu, quand un Écorcheur de chevaux l'aperçut un Dimanche matin dans *Streat ham Lane*, *Surrey*, derrière une haie ; il étoit occupé avec ses camarades à plumer une oie prise dans quelque ferme voisine. L'Écorcheur reconnoissant l'enfant, s'en empara, non sans altercations, car la communauté basanée vouloit le garder.

Rendu à ses parens, au bout de trois mois l'humeur ambulante le reprit ; il se mit en route avec une femme qui mendoit dans *Buckinghamshire*. Les Officiers de Paroisse de *Beaconsfield* saisirent le petit échappé, qui dit sa demeure : on l'y renvoya par le coche. Ses parens le mirent à l'école, où il fit de grands progrès pendant six ans. Aidé de quelques enfans de *Field-Lane*, il vola une de ses connoissances, & se mêla de quelques autres petites filouteries, coupant quelquefois la bourse dans des foules, où l'innocence de ses regards, sa jeunesse, la propreté de ses habits le mirent tous à l'abri du soupçon, & l'encouragèrent dans ses larcins, jusqu'à ce qu'un de ses compagnons ayant été pendu, cette catastrophe lui fit abandonner un métier si dangereux : il avoit alors douze ans. Un Banquier de *Fower-Till* le prit à son service.

Il profitoit bien sous un tel maître ; mais le Charlatan s'apercevant qu'il le voloît, le chassa. Il eut bientôt fait connoissance & société avec des voleurs de maisons. Pris avec eux en flagrant délit dans le *Strand*, il fut jugé, convaincu, recommandé à la clémence du Roi, &c, après sept mois de séjour à Newgate, renvoyé avec son pardon.

Comme il étoit actif, il passa au service d'un Procureur, qui conçut la plus haute espérance de ses talens. Il fut bientôt le Clerc de Londres le plus expert à donner copie d'un *Writ*, ou à soustraire un malheureux débiteur aux mains d'un Bailli. Enchanté de cette dernière profession, il ne tarda pas à quitter l'étude du Procureur pour suivre un Sergent ; & probablement il seroit bientôt arrivé à la dignité d'Officier du Shériff, si on ne l'eût malheureusement reconnu prenant un faux serment pour obtenir une contrainte par corps contre un pauvre diable qui tâchoit d'échapper à la vigilance & aux ruses des Recors.

Cette affaire désagréable l'obligea de faire retraite ; il se décida pour la campagne. Il fut reçu Garçon Jardinier chez un Gentilhomme de *Foot Cray*, dans le Comté de Kent. Il se rendit si utile dans cette maison, qu'on le fit passer à l'écurie, d'où on le tira pour l'élever au grade de Laquais, poste dans lequel il commença à se faire connoître & aimer du beau sexe.

Arrivé à l'âge de dix-huit ans, avec une excellente constitution, une belle taille & une jolie figure, il songea à s'enfuir, en emportant les affections & même la personne de la plus jeune fille de son maître. Cependant la Femme de-chambre de Madame, qui l'avoit convoié pour mari, & même lui en avoit accordé les droits d'avance, le pressant de réaliser un titre auquel il alloit bientôt joindre celui de père, il fallut prendre un parti & s'expliquer. Notre héros, qui portoit ses
vues

vues plus haut, refusa & partit; seulement avec 22 schelings, deux habits & trois chemises. Les deux années qu'il avoit passées dans cette famille lui ayant donné l'usage du monde, il trouva une place de Valet-de-chambre auprès d'un jeune Seigneur qui alloit voyager. Il ne lui manquoit que des certificats, mais cet article étoit essentiel. Comme il n'avoit commis d'autre faute à *Foats-Gray*, que de profiter des bontés de la Femme-de-chambre, il crut pouvoir s'adresser à ses anciens maîtres, qui ne firent point difficulté de lui donner le certificat qu'il demandoit: on fut d'autant plus disposé à lui accorder cette faveur, que l'enfant étant mort, la paroisse en étoit déchargée, & *Mistriss Abigail* aussi vierge que jamais.

Voilà notre jeune drôle à Paris: il aimoit les femmes, il en eut; mais il falloit se les conserver; & le revenu de ses gages lui paroissant trop mince, il eut recours à son ancien talent, & voulut même vérifier si le porte-feuille du gouverneur de son jeune maître ne contiendrait pas des billets de banque.

Il s'étoit trompé dans son espoir: il ne trouve que le dessin de quelques plans de villes qu'ils avoient traversées, avec deux pages d'écriture tachygraphique, contenant de vives sorties sur le Gouvernement.

La disparition du porte-feuille le fit soupçonner & chasser.

Il ne lui restoit guère pour ressource que son esprit; il résolut d'en tirer parti. Les observations du porte-feuille étoient piquantes; il les montra comme siennes à un Parisien de sa connoissance, qui, le prenant pour un Espion Anglois, le dénonça à la police: elle ne manqua pas de s'enquérir de lui. En vain, lorsqu'on lui présenta ses papiers & ses chiffres, nia-t-il de la connoissance.

N°. 41. 11 Octobre 1780.

son histoire; on l'envoya à la Bastille, où il fut traité quatre années entières comme un homme de condition; pendant ce temps, il apprit le françois & l'italien de manière à les parler & à les écrire avec facilité. Il étudia aussi l'histoire d'Angleterre & l'histoire Romaine; on lui fournissoit tous les livres qu'il pouvoit désirer, sans qu'il ait jamais su qui, ni aux frais de quelle personne.

La paix conclue par le Duc de *Bedford* lui fit rendre la liberté, & son long séjour à la Bastille lui valut de la considération & du crédit à Paris, où on s'habitua à le regarder comme un personnage de conséquence. Il tira sur l'Angleterre des billets qui ne furent pas acceptés; mais à l'arrivée de la poste par laquelle on les renvoyoit, notre homme étoit déjà hors de la portée de ses créanciers, & en train de faire le voyage d'Europe, non plus en qualité de Laquais, mais en jouant lui-même un personnage.

Son adresse lui procura beaucoup d'amis à Rome, où il contrefit le Papiste le plus zélé, & parla si bien sur les matières théologiques, qu'il devint le favori de Sa Sainteté. Il fit aussi très-bien ses affaires dans la patrie des Césars & des fripons, en tirant des lettres-de-change sur une grande maison de commerce de ce pays-ci, & en décampant comme à l'ordinaire; mais comme on ne le connoissoit pas aussi bien à Rome qu'à Paris, il contrefit des lettres de crédit de négocians de cette ville, adressées à ceux de Rome, qui, ne soupçonnant pas la fourberie, y firent honneur.

Après être allé admirer les pyramides d'Egypte, parcourir les Alpes, chauffer ses joues au feu du mont Etna, rendre visite au Grand-Seigneur, payer ses hommages à l'Impératrice de toutes les Russies, & fumer une pipe à Amsterdam, notre

héros revint en Angleterre , si prodigieusement changé à son avantage , que personne ne le reconnut .

Avant d'avoir épuisé les ressources qu'il s'étoit procurées par ses crimes de faux , il rechercha & obtint la fille d'un Pair Patriote , encore actuellement vivant . Ce mariage lui valut 5,000 liv. st. de rentes héréditaires , affectées aux mâles de la famille , une place dans le Sénat de la Grande-Bretagne , & un emploi considérable sous l'administration de Lord *North* . Personne de sa famille ou de ses liaisons n'eut connoissance des particularités de sa vie , excepté le vieux Lord lui-même , trop âgé pour que cette histoire l'affectât beaucoup , & qui d'ailleurs n'en fut informé qu'un an avant la mort de notre héros , causée , le 31 Janvier 1778 , par une attaque de paralysie .

L'homme étrange dont nous venons de tracer les aventures , possédoit beaucoup de qualités . Il poussa la générosité jusqu'à l'excès , & secouroit l'indigence quand il le pouvoit . Ce fut sur-tout à sa famille qu'il tâcha d'être utile ; il plaça son frère & sa sœur , sans leur jamais laisser soupçonner à qui ils en avoient l'obligation ; il fit à son père & à sa mère une pension de 200 liv. sterl. , reversible sur la tête du dernier vivant , & dont ces bonnes gens ont joui jusqu'à leur mort , sans savoir que c'étoit à leur fils qu'ils la devoient . Toutes les fausses lettres-de-change faites en France & en Italie , furent payées exactement dans la suite aux différentes maisons de banque sur lesquelles elles avoient été tirées . Il ne faut pas s'imaginer cependant que notre héros eût gardé en Angleterre le nom sous lequel il avoit voyagé , ou qu'en acquittant ces billets , il se fit connoître pour celui qui les avoit tirés . Il n'a point laissé d'enfans de sa femme , morte il y a déjà long-temps . Sa fortune , d'environ 16000 l.

sterling, a été partagée entre ses parens. Quelques-uns ayant obtenu sa confiance, il leur révéla, peu de temps avant sa mort, les particularités que nous venons de rendre, & qu'il avoit consignées dans un journal actuellement entre les mains d'une personne, du vivant de laquelle il ne sera jamais publié.

Ces détails ne sont qu'une esquisse imparfaite, prise de mémoire & à la volée sur une simple lecture.

É T A T S - U N I S.

New-Yorck, le 10 Août 1788.

« Les conjectures qu'on avoit formées sur l'établissement d'un nouveau gouvernement dans les Etats-Unis, commencent à prendre plus de consistance. Onze Etats y ont actuellement consenti : & il ne manque plus que la Caroline du nord, dont la *Convention* est assemblée dans ce moment-ci, & le *Rhode-Island*, qui a déjà rejeté le nouveau système, mais qui vraisemblablement reviendra sur ses pas quand il sentira l'inconvénient d'être exclu de la Confédération. Malgré cette apparence de succès, les partisans du gouvernement proposé, connus sous le nom de *Fédéralistes*, auront encore de grandes difficultés à vaincre quand il s'agira de le mettre à exécution. La plupart des Etats ne l'ont ratifié qu'avec des modifications qui, si

elles sont adoptées, en affoibliroient singulièrement le ressort, & rendroient son pouvoir presque aussi précaire que celui de l'ancien Congrès. Ce n'est cependant qu'au moyen de ces modifications qu'on est parvenu à se procurer une très-petite majorité; & si le nouveau Gouvernement négligeoit de les prendre en considération, il est vraisemblable que cette majorité s'évanouiroit dès le principe, & que les Antifédéralistes auroient le dessus. On peut s'en convaincre en jetant les yeux sur le tableau suivant des suffrages, des différentes Conventions des Etats. »

ÉTATS.	SUFFRAGES.	MAJORITÉ.
<i>Delaware,</i>	unanimés.	»
<i>Pensylvanie,</i>	46 à 23.	23.
<i>New-Jersey,</i>	unanimés.	»
<i>Géorgie,</i>	unanimés.	»
<i>Connecticut,</i>	128 à 40.	88.
<i>Massachusetts,</i>	187 à 168.	19.
<i>Maryland,</i>	63 à 12.	51.
<i>S. Caroline,</i>	149 à 73.	76.
<i>New-Hampshire,</i>	57 à 46.	11.
<i>Virginie,</i>	89 à 79.	10.
<i>New-Yorck,</i>	30 à 25.	5.

« On voit que le peuple n'a été unanime que dans trois des plus petits États, qui ne sauroient subsister ni se défendre contre leurs voisins puissans, qu'au moyen de la protection d'un gouvernement général, ferme & efficace; mais les
d iij

Etats les plus peuplés, tels que le *Massachusetts*, la *Pensylvanie*, la *Virginie* & le *New-Yorck*, ont accompagné leurs ratifications de tant d'amendemens & de modifications, que le plan proposé par la Convention générale se trouve presque entièrement changé, & que les principaux pouvoirs du gouvernement, celui de lever des taxes & des impôts, celui de former une armée & de créer une marine, celui de contraindre les Etats à obéir aux résolutions du Congrès-général, enfin celui d'empêcher les Etats particuliers de contracter, par des loix, le système politique & commercial de l'Union, sont singulièrement affoiblis. L'Etat de *New-Yorck*, qui, par sa position, auroit divisé le Continent en deux parties, s'il eût rejeté le nouveau gouvernement, n'y a consenti que par un esprit de conciliation, qui fait beaucoup d'honneur aux Antifédéralistes. Ceux-ci y avoient & ont encore dans ce moment-ci une majorité décidée, mais ils ont cédé dans la ferme persuasion que le premier Congrès convoquera une Convention générale, pour prendre en considération les nombreux amendemens dont ils ont accompagné leur ratification. Ils ont écrit en même-temps à tous les Etats une lettre circulaire pour leur rendre compte de cette résolution, & pour les engager à insister sur les changemens proposés. »

« Quel que soit le sort de ce nouveau système, le Congrès s'occupe d'une ordonnance pour fixer l'époque des élections & la résidence du gouvernement; mais, à cette occasion même, on peut s'apercevoir que l'esprit de consolidation n'a pas encore fait beaucoup de progrès. Bien loin de se considérer comme Citoyens

des Etats-Unis, chaque membre du Congrès montre encore un dévouement exclusif pour l'Etat qu'il représente, & désire, sinon d'attirer le gouvernement dans son propre pays, du moins de le fixer dans un Etat dont les intérêts sont analogues à ceux de ses Constituans. Les débats sur cette question importante ne sont pas encore terminés; on discute avec beaucoup d'aigreur de part & d'autre. »

« Les *Fédéralistes* ont eu soin, en attendant, de frapper les yeux du peuple par des processions pompeuses, qui ont eu lieu presque dans tous les Etats le 4 Juillet, anniversaire de l'indépendance. Tous les arts & métiers y étoient représentés sur des chars, suivis par les corps d'artisans. On y a remarqué sur-tout de petites frégates de 17 à 20 tonneaux, traînées dans les rues. Les processions ont été terminées par de grands dîners, & à Philadelphie on avoit préparé un repas pour 10,000 personnes. Ces parades n'ont pas laissé que de faire une grande impression. »

« On croit généralement que le Général *Washington* sera élu Président des Etats-Unis; charge dont les pouvoirs ressembleront beaucoup à ceux du Roi d'Angleterre, si ce n'est que le Président sera électif, & que ses fonctions expireront tous les quatre ans. Cet homme, justement célèbre, est peut-être le seul qui puisse réunir les suffrages de ses compatriotes, & qui ait la réputation, la prudence & la modération nécessaires, pour faire jouer les ressorts d'une machine infiniment compliquée, dont les frottemens & la résistance n'ont pas encore été suffisamment calculés... »

Du 11 Août 1788.

« On apprend dans ce moment-ci, quoiqu'indirectement, que la *Caroline du nord* vient de rejeter le nouveau gouvernement par une grande majorité. Ce coup imprévu dérange singulièrement les projets des *Fédéralistes*, & affoiblit dès le principe le système qu'il s'agit d'introduire. On attend cependant encore la confirmation de cette nouvelle. »

« La perspective de l'établissement d'un gouvernement vigoureux & efficace dans les *Etats-Unis*, auroit pu encourager les émigrans Européens attirés en Amérique; mais outre que le sort de ce gouvernement est encore très-incertain, la cherté des terres dans les anciens *Etats*, & la difficulté de réussir dans l'exercice des arts, que ces émigrans apportent, doivent les en détourner. Les nouveaux territoires sur l'*Ohio* leur offroient quelque ressource, soit à cause de leur bon marché, soit par leur fertilité; mais les attaques continuelles des Sauvages ont fait de ce pays un théâtre des cruautés les plus révoltantes. Ces barbares viennent, entr'autres, de lier contre un arbre un vieillard respectable, d'arracher sous ses yeux & de manger le cœur de son fils. Des femmes, des enfans sont presque journellement immolés à leur férocity. »

Sans l'espoir de réunir bientôt les opinions sur le nouveau système fédératif, il faut convenir que son adoption à une aussi faible pluralité, choquerait étrangement les principes du Contrat Social. Une loi, un impôt, une alliance, une déclaration

de paix ou de guerre, tous les actes de Gouvernement, proprement dit, peuvent se passer de l'universalité, ou même de la grande majorité des voix ; mais en est-il de même de l'institution du Gouvernement politique, fondamental ? Conçoit-on qu'un Etat, constitué sur les maximes de la Démocratie, puisse soumettre ainsi la volonté générale des Citoyens, à celle d'une partie du Peuple seulement ? Lorsqu'on est appelé à limiter par des loix la liberté originelle, le consentement, sinon unanime, mais au moins presque général, doit déterminer la Sanction qui impose à tous le devoir de l'obéissance. Sans doute, cette forme entraîne de grands inconvéniens ; la plupart des Républiques, fondées par les circonstances, s'en passèrent à leur origine, & n'ont perfectionné leur Gouvernement que long-temps après son institution primitive ; mais les *Etats-Unis*, rentrés dans l'exercice du droit de nature, & devenus, en abjurant la Suprématie Britannique, libres de toute autorité qui ne seroit pas de leur choix, seroient-ils maîtres d'en imposer une nouvelle, sur le seul titre d'une supériorité de quelques suffrages ? Il paroît même certain qu'on ne l'auroit point obtenue, sans les modifications demandées par les Conventions de plusieurs Etats.

F R A N C E.

De Versailles, le 3 Octobre.

« Le Roi a nommé à l'Evêché de Perpignan, l'Abbé d'Esporchès, Vicaire-général de Senlis, Chanoine de Nîmes; à l'Abbaye de Saint-Menge, Ordre de S. Augustin, diocèse de Châlons-sur-Marne, l'Evêque d'Apt; à celle de Manlieu, Ordre de S. Benoît, diocèse de Clermont, l'Abbé de Grezolles, Vicaire-général de Vienne; à celle de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, diocèse de Limoges, l'Abbé de Verclos, premier Vicaire de la paroisse de S. Sulpice de Paris; à celle de l'Esterp, Ordre de S. Augustin, diocèse de Limoges, l'Abbé de Layrolles, Vicaire-général de Tarbes; à l'Abbaye régulière de la Grace-Dieu, Ordre de Cîteaux, diocèse de Befançon, le sieur Rochet, Religieux profès du même Ordre; & à celle de Port-Royal, même Ordre, diocèse de Paris, la dame de Dio de Monperoux, Religieuse professe de la même Abbaye. »

« Le Marquis de Rossel, ancien Capitaine de vaisseau, a eu l'honneur de présenter au Roi, le 21 du mois dernier, le sixième Tableau qu'il a peint, par ordre de Sa Majesté, représentant le combat de la frégate la *Concorde*, de 32 canons, commandée par le Chevalier le Gardeur de Tilly, Capitaine de vaisseau, qui s'empara de la frégate angloise la *Minerva*, de 32 canons, commandée par le Commodore Stood, secondée d'une goëlette armée en guerre; après deux heures d'un engagement très-vif, à la vue du vieux Cap, île Saint-Domingue, le 22 août 1778. »

De Paris , le 8 Octobre.

En vertu d'une Déclaration du Roi, du 23 septembre, enregistrée au Parlement le 27 du même mois, cette Compagnie a pris ses vacances jusqu'au 8 novembre inclusivement, & il a été formé une Chambre des Vacations. M. le Premier Président ayant été chargé de porter, le 26, à S. M. le vœu du Parlement sur la continuation de ses Séances, & sur quelques autres objets, il reçut du Roi la Réponse que voici :

« La continuation^t du service de mon
 » Parlement ne seroit pas utile, à cause
 » des délais nécessaires pour mettre les
 » choses en état; mon intention est qu'elle
 » procède à l'enregistrement de la Décla-
 » ration portant établissement de la
 » Chambre des Vacations. — J'ai autorisé
 » les Procureurs & Huissiers à faire pendant
 » sa durée les significations, pour que les
 » procès puissent être jugés au moment
 » de la rentrée. Ma bonté avertit
 » le vœu de mon Parlement, en rappelant
 » les personnes que j'avois jugé à propos
 » d'éloigner. — La distribution des graces
 » & la discipline militaire sont des objets
 » étrangers à mon Parlement. »

Le 29, la Chambre des Vacations,

d vj

entrée en exercice , a rendu un nouvel Arrêt contre les attroupemens & contre les actes qui en avoient été la suite ; ordonnant de faire le procès *aux auteurs & complices des désordres & excès commis depuis le 24 septembre*, & ceux qui ont été arrêtés devant en conséquence être traduits aux prisons de la Conciergerie du Palais. Ces sottises populaires, dont on a ridiculement exagéré la nature dans les Gazettes étrangères, ont totalement cessé.

La clause de l'enregistrement du Parlement, qui demande la convocation des Etats-généraux dans la forme de ceux de 1614, a fait rechercher avec avidité tous les détails de cette Assemblée. Elle fut composée de 462 Membres, dont 144 du Clergé, 130 de la Noblesse, & 188 du Tiers-Etat. Dans les Députés de ce dernier Ordre, on ne trouve que très-peu de propriétaires ; tous les autres Membres étoient Officiers de Justice ou de Finance. Le Tiers-Etat fut fort molesté pour avoir demandé & défendu l'indépendance de la Couronne contre les opinions ultramontaines, soutenues par le Cardinal *du Perron*. Il y eut des discussions étranges & longues sur la subordination du Tiers-Etat aux deux autres Ordres. Enfin, la Cour demanda les cahiers des Etats, & au bout de 6 mois, le Chancelier déclara aux Députés, appelés

au Louvre le 24 mars 1615, que leurs cahiers contenoient tant d'objets, que, jusque-là, il n'avoit pas été possible d'y répondre, qu'on y répondroit incessamment; ce qu'on ne fit jamais.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 5 octobre 1788, pour la Convocation d'une Assemblée de Notables au 3 novembre prochain; extrait des registres du Conseil d'Etat.

« Le Roi, occupé de la composition des Etats généraux, que Sa Majesté se propose d'assembler dans le cours du mois de Janvier prochain, s'est fait rendre compte des diverses formes qui ont été adoptées à plusieurs époques de la Monarchie, & Sa Majesté a vu que ces formes avoient souvent différé les unes des autres d'une manière essentielle. »

« Le Roi auroit désiré que celles suivies pour la dernière tenue des Etats généraux, eussent pu servir de modèle en tous les points; mais Sa Majesté a reconnu que plusieurs se concilieroient difficilement avec l'état-présent des choses, & que d'autres avoient excité des réclamations dignes au moins d'un examen attentif. »

« Que les élections du Tiers-Etat avoient été concentrées dans les villes principales du royaume, connues alors sous le nom de *bonnes Villes*; en sorte que les autres villes de France, en très-grand nombre, & dont plusieurs sont devenues considérables depuis l'époque des derniers Etats généraux, n'eurent aucun Représentant. »

« Que les habitans des campagnes, excepté dans un petit nombre de districts, ne paroissent pas avoir été appelés à concourir par leurs suf-

frages à l'élection des Députés aux Etats généraux. »

« Que les Municipalités des villes furent principalement chargées des élections du Tiers-état ; mais dans la plus grande partie du royaume, les Membres de ces Municipalités, choisis autrefois par la Commune, doivent aujourd'hui l'exercice de leurs fonctions à la propriété d'un Office acquis à prix d'argent. »

« Que l'ordre du Tiers-État fut presque entièrement composé de personnes qualifiées Nobles dans les procès-verbaux de la dernière tenue en 1614. »

« Que les élections étoient faites par Bailliages, & chaque Bailliage avoit à peu-près le même nombre de Députés, quoiqu'ils différassent considérablement les uns des autres en étendue, en richesse & en population. »

« Que les Etats généraux se divisèrent, à la vérité, en douze Gouvernemens, dont chacun n'avoit qu'une voix ; mais cette forme n'établissoit point une égalité proportionnelle, puisque les voix, dans chacune de ces sections, étoient recueillies par Bailliages, & qu'ainsi le plus petit & le plus grand avoient une même influence. »

« Qu'il n'y avoit même aucune parité entre les Gouvernemens, plusieurs étant de moitié au-dessous des autres, soit en étendue, soit en population. »

« Que les inégalités entre les Bailliages & les Sénéchaussées sont devenues beaucoup plus grandes qu'elles ne l'étoient en 1614, parce que, dans les changemens faits depuis cette époque, on a perdu de vue les dispositions appropriées aux Etats généraux, & l'on s'est principalement occupé des convenances relatives à l'administration de la Justice. »

« Que le nombre des Bailliages ou Sénéchauf-

sées , dans la seule partie du royaume soumise en 1614 à la domination Françoisise, est aujourd'hui considérablement augmenté. »

« Que les provinces réunies au royaume depuis cette époque , en y comprenant les Treis-évêchés , qui n'eurent point de Députés aux Etats généraux , représentent aujourd'hui près de la septième partie du royaume. »

« Qu'ainsi la manière dont ces provinces doivent concourir aux élections pour les Etats généraux , ne peut être réglée par aucun exemple ; & la forme usitée pour les autres provinces peut d'autant moins y être applicable , que dans la seule province de Lorraine il y a trente-cinq Bailliages , division qui n'a aucune parité avec le petit nombre de Bailliages ou Sénéchaussées dont plusieurs Généralités du royaume sont composées. »

« Que les élections du Clergé eurent lieu d'une manière très-différente , selon les districts , & selon les diverses prétentions auxquelles ces élections donnèrent naissance. »

« Que le nombre respectif des Députés des différens Ordres ne fut pas déterminé d'une manière uniforme dans chaque Bailliage , en sorte que la proportion entre les Membres du Clergé , de la Noblesse & du Tiers-Etat ne fut pas la même pour tous. »

« Qu'enfin , une multitude de contestations relatives aux élections , consumèrent une grande partie de la tenue des derniers Etats généraux , & qu'on se plaignit fréquemment de la disproportion établie pour la répartition des suffrages. »

« Sa Majesté , frappée de ces diverses considérations & de plusieurs autres moins importantes , mais qui réunies ensemble méritent une sérieuse attention , a cru ne devoir pas resserrer dans son Conseil l'examen d'une des plus grandes dif-

positions dont le Gouvernement ait jamais été appelé à s'occuper. Le Roi veut que les Etats généraux soient composés d'une manière constitutionnelle, & que les anciens usages soient respectés dans tous les réglemens applicables au temps présent, & dans toutes les dispositions conformes à la raison & aux vœux légitimes de la plus grande partie de la Nation. Le Roi attend avec confiance des Etats généraux de son royaume, la régénération du bonheur public & l'affermissement de la puissance de l'empire François. L'on doit donc être persuadé que son unique désir est de préparer à l'avance les voies qui peuvent conduire à cette harmonie, sans laquelle toutes les lumières & toutes les bonnes intentions deviennent inutiles. Sa Majesté a donc pensé qu'après cent soixante & quinze ans d'interruption des Etats généraux, & après de grands changemens survenus dans plusieurs parties essentielles de l'ordre public, Elle ne pouvoit prendre trop de précautions; non-seulement pour éclairer sûrement ses déterminations, mais encore pour donner au plan qu'Elle adoptera la sanction la plus imposante. Animée d'un pareil esprit, & cédant uniquement à cet amour du bien qui dirige tous les sentimens de son cœur, Sa Majesté a considéré comme le parti le plus sage d'appeler auprès d'Elle, pour être aidée de leurs conseils, les mêmes Notables assemblés par ses ordres au mois de Janvier 1787, & dont le zèle & les travaux ont mérité son approbation & obtenu la confiance publique."

" Ces Notables ayant été convoqués la première fois pour des affaires absolument étrangères à la grande question sur laquelle le Roi veut aujourd'hui les consulter, le choix de S. M. manifeste encore davantage cet esprit d'impartialité qui s'allie si bien à la pureté de ses vues. Le nombre

des personnes qui composeront cette Assemblée ; ne retardera pas leurs délibérations, puisque ce nombre même affermira leur opinion par la confiance qui naît du rapprochement des lumières, & sans doute qu'elles donneront leur avis avec la noble franchise que l'on doit naturellement attendre d'une réunion d'hommes distingués & comptables uniquement de leur zèle pour le bien public. Sa Maj. aperçoit plus que jamais le prix inestimable du concours général des sentimens & des opinions ; Elle veut y mettre sa force ; Elle veut y chercher son bonheur, & Elle secondera de sa puissance les efforts de tous ceux qui, dirigés par un véritable esprit de patriotisme, seront dignes d'être associés à ses intentions bienfaisantes.

» A quoi voulant pourvoir : ouï le rapport, le Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne : Que toutes les personnes qui ont formé, en 1787, l'Assemblée des Notables, seront de nouveau convoquées pour se trouver réunies en sa ville de Versailles, le 3 du mois de novembre prochain, suivant les lettres particulières qui seront adressées à chacune d'elles, pour y délibérer uniquement sur la manière la plus régulière & la plus convenable de procéder à la formation des Etats généraux de 1789, à l'effet de quoi S. M. leur fera communiquer les différens renseignemens qu'il aura été possible de se procurer sur la constitution des précédens Etats généraux, & sur les formes qui ont été suivies pour la convocation & l'élection des Membres de ces Assemblées Nationales, de manière qu'elles puissent présenter un avis dans le cours dudit mois de Novembre ; & Sa Majesté se réserve de remplacer par des personnes de même qualité & condition, ceux d'entre les Notables de l'Assemblée de 1787, qui sont décédés, ou qui se trouveroient valablement empêchés. »

« Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le cinq Octobre mil sept cent quatre-vingt huit.

Signé, LAURENT DE VILLEDEUIL.

Les trois Ordres du Dauphiné, assemblés à Romans, n'ont pas encore arrêté le plan général de la composition des Etats de la Province. Plusieurs objets cependant sont déjà réglés, entre autres, la proportion des Députés des Trois Ordres aux Etats, au nombre de 144, dont 24 du Clergé, 48 de la Noblesse, & 72 du Tiers-Etat. Le terme de la durée des Assemblées est fixé à un mois, au plus. Pour assister aux Etats, il faudra être majeur, ou âgé de 25 ans, propriétaire, & libre dans la régie de sa propriété. Les Trois Ordres, présidés par l'Archevêque de Vienne, ont adressé un remerciement au Roi, de la Sanction que S. M. a donnée à leur Assemblée, & du rappel de M. *Necker* à l'Administration des Finances. Ils ont en même temps écrit à ce Ministre, en le complimentant, & en lui manifestant le juste espoir qu'ils mettront, ainsi que le Royaume entier, dans ses lumières, dans sa prudence & dans son intégrité.

Des pluies continuelles ont fait lever le camp de St. Omer, le 25 du mois dernier. Les régimens sont retournés dans leurs garnisons respectives.-- On a beaucoup

parlé de la désertion de 40 Grenadiers du régiment *de Condé* : un témoin oculaire vint d'opposer aux bruits exagérés & infidèles répandus sur cet événement, le récit suivant, dont il affirme l'authenticité.

« Quarante Grenadiers, dit-il, pour se soustraire aux châtimens que la rigueur des dernières Ordonnances leur infligeoit, formèrent la résolution de désertir, & se rendirent effectivement dans un village des Pays-Bas Autrichiens, près de Cassel. M. *Dandrecy*, premier Lieutenant de ce même Régiment, affligé de la fuite de ces braves gens, prit le parti d'aller seul les rejoindre dans le lieu de sûreté où ils s'étoient réfugiés. Il les harangua, en leur rappelant leur honneur; combien cette démarche peu raisonnée de leur part le compromettoit : il logea & vécut avec eux, & il finit enfin par les ramener volontairement sous l'obéissance de leurs drapeaux. M. le Prince *de Condé* les fit conduire devant lui, les réprimanda sur l'énormité de leur faute; le pardon suivit, & ils promirent d'abondance de cœur & *foi de Grenadier*, d'être toujours fidèles au Roi & à leur Patrie : le Prince les combla de ses libéralités. Le lendemain, ils se rendirent au quartier-général pour offrir à S. A. S. quatre & six ans d'engagement de plus en expiation de leur faute. Le Prince accepta deux années seulement de l'engagement qu'ils venoient de lui offrir, après quoi S. A. S. leur fit un nouveau discours analogue à la circonstance. Ces Grenadiers se rendirent ensuite au Camp, en faisant retentir l'air des cris de *vive le Roi & vive Condé*. »

P A Y S - B A S.

De Bruxelles, le 4 Octobre 1788.

Le supplément à la Gazette de Vienne, du 20 septembre, se réduit à l'annonce suivante d'une petite action vers la digue de Beschania.

« Le 9 au matin, les Turcs commencèrent à tirer de l'*Isle de guerre* sur nos postes, & ils dirigèrent ensuite leur feu sur Semlin; en même-temps ils canonnèrent la digue de Beschania. A midi, l'ennemi, au nombre de plus de 1500 hommes, attaqua avec fureur nos postes à deux reprises, mais il fut repoussé chaque fois, & mis en déroute par une division de Hussards de *Wumser*. Cette déroute de l'ennemi fit cesser son entreprise contre la digue; les Turcs regagnèrent leurs bateaux & retournèrent à Belgrade. Nous avons eu 31 hommes & 30 chevaux tués, & 42 hommes & 95 chevaux blessés; la perte de l'ennemi s'élève au moins à 300 hommes, tant tués que blessés: on lui a pris un drapeau. La veille de cette entreprise, trois de nos Canonniers ont déserté & passé à Belgrade, & c'est eux probablement qui ont excité cette attaque. — Les Turcs de Semendria manquent de vivres; il paroît qu'ils renoncent à l'espérance de conserver cette place. — 27 bâtimens Turcs ont conduit, les 9 & 10 Septembre, 2,400 Turcs, Infanterie, à Lubkewa, où ils ont établi un camp. »

Le Corps de *Wartensleben* est certainement réuni à l'armée de l'Empereur, dont le quartier général est toujours à

Illova. Malgré l'acharnement avec lequel on s'est plu à annoncer une bataille sanglante, déjà livrée, le 11 septembre, aux Ottomans, il ne s'est passé encore qu'un seul événement de quelque importance. Le Supplément de la Gazette de Vienne, du 24 septembre, en rend compte en ces termes :

Quartier-Général d'Illova, le 15 Septembre.

« Hier au matin, on aperçut que l'ennemi avoit élevé pendant la nuit une batterie sur une hauteur vis-à-vis de l'aile droite de notre armée, où étoit posté le corps de réserve aux ordres du Général Comte de *Wartensleben*; mais nos batteries, placées à l'aile droite du camp, parvinrent bientôt à démonter deux canons de l'ennemi, & à rendre inutiles ses projets d'attaque. D'une autre hauteur, les Turcs firent feu en même temps sur notre camp & sans effet. Pendant cette canonnade, un détachement de cavalerie ennemie prit sa marche par le défilé d'*Armenesch*, & traversa les chemins les plus escarpés jusqu'au sommet de la montagne, dans la vue de tourner l'aile gauche de notre armée: en même-temps un parti d'infanterie turque attaqua la flèche élevée devant l'aile droite du corps de réserve, s'en rendit maître, & réussit ainsi à se couvrir par la montagne qui environne notre aile droite, & à diriger de cette manière le feu de sa mousqueterie sur notre camp. — Le Major-Général Comte de *Pallavicini*, fut dangereusement blessé à la tête par un coup de fusil. — L'objet de l'ennemi étoit de tourner notre aile droite, de brûler les magasins, qui étoient derrière, & de prendre notre armée en dos; car, en même-temps qu'il fit cette attaque, un parti considérable d'in-

fanterie & de cavalerie ennemie franchit les montagnes au-delà de la Tomešch, & attaqua avec tant de vivacité une division de Brentano, qu'elle la força de quitter la hauteur, & d'abandonner une pièce de canon, qui cependant fut reprise par les hussards de Græven; mais enfin la division de Brentano, soutenue par une de Nadastie, reprit son poste sur la hauteur, & l'ennemi vit échouer le projet qu'il avoit formé. — Les morts de notre côté montent à 14 hommes, & les blessés à 41, dont un Officier. La perte de l'ennemi doit avoir été considérable. »

Camp près de Semlin, le 14 Septembre.

« Le Général Baron de Gemmingen, mande que la batterie que l'ennemi avoit élevée dans l'île dite *l'Isle de Guerre*, ne subsiste plus. — Nos volontaires ont amené plusieurs prisonniers Turcs. — Les émigrations des sujets turcs continuent; le 11 de ce mois, 90 familles sont venues du district de Jagodin. — On a reçu avis que, le 4 de ce mois, *Aï Pacha* a quitté Semendria avec 3,400 hommes, & qu'il est entré à Belgrade, d'où sont partis 3,000 Spahis pour se rendre à Semendria. »

Corps d'armée de Croatie, camp près de Noï, le 13 Septembre.

« Dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, la tranchée devant cette place fut ouverte, & dans la nuit suivante on a achevé les batteries. »

M. de Buchholz, Envoyé extraordinaire de Prusse, a remis au Roi de Pologne & au Conseil Permanent une note, dans laquelle le Roi déclare que si l'augmentation projetée de l'armée Polonoise avoit pour but la sûreté du royaume, le Roi la verroit avec plaisir; mais qu'il s'y oppo-

seroit de toutes ses forces, si son objet étoit d'agir contre les Turcs. Cette nouvelle importante est authentique.

On apprend de la Finlande, que le quartier général est toujours à Lowisa; que le 2 septembre l'avant-garde étoit encore à Hogfors, dans la Finlande-Russe, & que la veille il y eut une escarmouche avec un Corps Russe qui a perdu 14 hommes. Par-tout on fait en Suède de grands préparatifs de défense; l'isle de Gothland arme à ses frais 6,000 hommes.

— M. *Elliot*, Ministre d'Angleterre à Copenhague, en est parti le 17 pour Stockholm. — Le Prince Royal de Danemarck est arrivé, le 13, à Christiania en Norwège, & l'on prépare ses équipages de campagne. Quant à l'escadre combinée, elle étoit encore retenue, le 20, par les vents contraires, dans la baie de Kiøge.

Quelques lettres disent que le Grand Visir a retiré la garnison de Semendria, composée de huit mille hommes, & enjoint à ces troupes, ainsi qu'à un autre Corps, de monter la rive droite du Danube, & de se poster derrière Belgrade, mais près de Zwornik. Ce Corps est en tout de 24,000 hommes. Un autre Corps ennemi de 16,000 hommes, se rend du côté de Zanobiz, & un Corps de Milices marche de la Servie dans la Bosnie.

Paragrapbes extraits des Papiers Anglois & autres.

« On lit dans le *Staats-Ristretto*, que les Officiers (parmi lesquels se trouvent le Major de *Stein* & le Comte de *Thun*) qui ont été faits prisonniers à la prise du Vétéran *Hœhle*, ayant été présentés au Grand-Visir, il leur fit beaucoup d'accueil, & leur offrit de l'argent qu'ils refusèrent; il fit un grand éloge de leur bravoure, & distingua particulièrement le Lieutenant d'artillerie du second régiment. Il lui frappa sur l'épaule, en lui disant: *Tu es un vaillant guerrier, tu m'as détruit au moins 500 hommes; mais tu as fait ton devoir; & si tu veux prendre service sous mes drapeaux, je t'offre de t'élever au rang de Colonel.* Le *Staats-Ristretto* ne dit point si le Lieutenant accepta ou s'il refusa. On lit dans la même feuille que la retraite du Comte de *Vartensleben* de la place de *Méhadia*, est regardée par tous les connoisseurs comme un chef-d'œuvre de tactique. (*Gazette des deux Ponts.*)

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude de ces Paragrapbes extraits des Papiers étrangers.*)

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 18 O C T O B R E 1788.

P I E C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

É P I T R E

*A M. IMBERT, sur le sort d'un Auteur loué
par les uns, & critiqué par les autres.*

T O I , qui du bel-esprit affrontes les hasards,
T U sais que la critique est le soutien des Arts;

Mais tu veux que sa main hardie,
En marquant les défauts, respecte le génie,
Et que du conseil même adoucissant le ton,
Elle n'emprunte pas les armes de Gacon.

De la trompeuse flatterie ,

Le miel, sans doute, est un poison ;

N°. 41. 18 Octob. 1788.

Mais s'il a l'air d'une Furie ,
 Le goût montrant le vrai , cesse d'avoir raison.
 L'aiguillon doit-il être un instrument qui blesse ?
 On ne mutile pas la plante qu'on redresse.
 Un Critique emporté n'est qu'un Zoïle ardent
 Qu'irrite l'éclat du talent.

Aussi-tôt qu'on te loue , il s'agite , il murmure ;
 Griffon , du sot orgueil le fidèle portrait ,
 Bel-esprit qu'ébaucha l'Art malgré la Nature ,
 Dans le genre ennuyeux , est un Auteur parfait,
 Comme rien ne s'adresse à sa Minerve obscure ,
 Du malheur de ses vers il pleure stupéfait ;
 Et pour forger des tiens une critique sûre ,
 Le fade Rimeur prend pour règle ceux qu'il fait.

Il croit renverser dans la boue

Ceux vers lesquels il dirige ses traits ;

Mais la satire est un de ses bienfaits ,

Il ne flétrit que lorsqu'il loue.

Quand la méchanceté ne donne point d'esprit ,
 On est bien dans le cas d'impuissance absolue ,
 Ah ! qu'il brille aisément l'Ecrivain qui médit !

Et cependant Licidas sue

Pour vomir lourdement le venin qui le tue ;

Il se flatte en vain que son nom

Des Frondeurs immolés grossira la cohue.

Pour écraser un moucheron

Qui sort, en bourdonnant, du sein de la poussière ,

A-t-on jamais vu le Lion

Dresser sa terrible crinière ?

Qu'ils n'arrêtent point tes élans ,
De tes envieux les murmures ;
Le Public languiroit privé de tes talens ;
La jalousie & ses injures
Sont comme le fumier dont s'engraissent les champs.
S'ils frappoient toujours l'air de leurs cris imposans ,
Dis-leur, pour t'assurer un repos légitime :
Ne pourrai-je donc point calmer ce fier courroux ?
Eh quoi, pour m'accabler votre rage s'escrime ?
Qu'est il de commun entre nous ?
Ce n'est que d'un rival qu'on peut être jaloux ;
Je veux votre amitié , mais non pas votre estime.
Ennuyé de vos coups qui ne blessent jamais ,
J'avoue, & sans mentir, que vous en valez d'autres ;
Et pour montrer combien je désire la paix ,
Je dis que d'Apollon vous êtes les Apôtres :
Que vous faut-il de plus ? serez-vous satisfaits ?
Je veux faire des vers qui ressembleront aux vôtres.
Enfin les voilà rassoucis ;
Ils vont s'imaginer , pour toi pleins de mépris ,
Que redoutant leur humeur aguerrie ,
Tu viens te prosterner aux pieds de leur génie ,
Et ce ne sera qu'à ce prix
Qu'ils croiront ta sphère agrandie ;
Semblables aux Groënlandois ,
Qui, contents d'habiter leurs antres & leurs bois ,
Insultent l'Etranger qui n'a pas leurs manières ,
Et qui voit sans plaisir leurs humides tanières.
Sans doute il est bien orageux
Le sort d'un Ecrivain qui vole vers la gloire ;

Il voit l'azur du Ciel , & du Styx l'onde noire ;
 Il boit l'absinthe , & le nectar des Dieux ;
 L'un le place aussi-tôt sur un char de victoire ;
 L'autre le précipite en un marais bourbeux.
 Comment souffrir les Loix d'un Despote orgueilleux ,
 Qui croit tenir les clefs du Temple de Mémoire ,
 Et qui , sans motiver ses jugemens honteux ,
 Vous courbe vers la terre où vous élève aux cieux ?
 Un parti vous reçoit , ses Chefs vous canonisent ;
 Mais un autre proscrie ceux qui vous divinisent ;
 Ils vont vous ballotter entre eux.
 Ici , vous êtes un atome ;
 Mais entrez dans ce cercle , & vous ferez grand
 homme ,
 Ainsi dans les combats des Aquilons fougueux ,
 L'oiseau qu'un vent condamne à raser les campa-
 gnes ,
 Par un autre élevé , plane sur les montagnes.
 Malgré tous ces travers dont se plaint un Auteur ,
 Celui qui , comme toi , sent les feux du génie ,
 Ennoblit ses talens voués à sa Patrie ;
 Il fait que dans la lice où l'entraîne l'honneur ,
 Près de la rose croît l'ortie ,
 Et sans craindre l'épine , il va cueillir la fleur ;
 Jamais ses ennemis n'atteignent à son cœur ;
 Même , en la combattant , il dédaigne l'envie ;
 C'est du serpent Python le sublime vainqueur ,

(Par M. Sabatier de Carvaillon ,
 anc. Prof. d'Eloq.)

Explication de la Charade, de l'Enigme & du Logogriphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Tourment*; celui de l'Enigme est *l'Habitude*; celui du Logogriphe est *Couronne*, où l'on trouve *Cour*, *Cor*, *Corne*, *Or*, *Roc*, *Roue*, *Urne*.

C H A R A D E.

MON premier fait sortir les chiens de mon second;
On orne avec mon tout colonnade & plafond.

(*Par Madame veuve Verité.*)

É N I G M E.

DU temps que les foibles mortels
Aux êtres les plus vils érigeoient des autels,
Chez un Peuple réputé sage,
Mais, en effet, jouet de ses erreurs,
Je recevois les suprêmes honneurs;
Sottement scrupuleux dans son frivole hommage,
Il adoroit en moi le fruit de son labeur,
Sans oser le mettre en usage :

E ;



[Triste Divinité dont jamais la faveur
N'obligea les humains à la reconnoissance.]

Mais depuis qu'un jolir lumineux
A fait rentrer au chaos ténébreux
L'épaisse nuit de l'ignorance ,
Tous mes plus zélés partisans ,
Abjurant un culte futile ,
Ceurent porter ailleurs leurs vœux & leur encens ,
Et d'un Dieu sans pouvoir ont fait un mets utile ;
Mais, cher Lecteur, il faut, pour en jouir ,
D'un triple mur vaincre la résistance ,
Et par des pleurs me payer ton plaisir.
Est-ce trop peu ? . . . De ton heureuse enfance
Rappelle-toi le trop vain souvenir ,
Temps précieux ! âge de l'innocence !
Où je t'offrais, pour charmer ton loisir ,
Un long tuyau dont la dure harmonie
Valoit pour toi toute une symphonie.

(Par M. B. de l'Ecole R. M. de Brienne.)

L O G O G R I P H E.

JORNE le front guerrier du brillant Militaire ;
Je fers tous les états, du Berger jusqu'au Roi.
Dans un cercle choisi, par un destin contraire ,
Rarement on se sert de moi.
Combinez de mes pieds le bizarre assemblage ;
Vous trouverez d'abord cet ornement pompeux

Dont un Curé superbe éblouit son village ;
Un grade qui, des Turcs, reçoit toujours l'hommage,
Et marqué par les crins d'un animal fougueux ;
L'enveloppe du corps ; un élément terrible
Qui présente la mort aux pâles Matelots ;
Un insecte ennemi de tout homme sensible,
Qui , nourri de son sang , désole son repos.
Chez moi l'on trouve encore , & sans beaucoup
d'adresse ,

Le nom de cet oiseau dont la perfide voix
Trompant de ses pareils la fidelle tendresse ,
Pour voler au trépas , leur fait quitter les bois.
Autrefois je n'étois qu'un meuble nécessaire ;
Mais depuis peu je plais même aux yeux prévenus ;
Le Dieu du Goût m'a conduit à Cythère ,
Et m'a placé sur le front de Vénus.

(*Par M. Esmenard , fils aîné.*)



HISTOIRE

DU PÈRE NICOLAS,

Imitée de l'Anglois (1).

DES circonstances particulières m'avoient appelé pour quelques mois dans une petite ville de Bretagne, qui renferme un Couvent de Bénédictins. Divers tableaux de ce Monastère attirant la curiosité des Etrangers, je suivis une société qui alloit les visiter. Mon dessein cependant étoit plutôt d'observer les Religieux même : dans ces Communautés, séparées du reste des hommes, on retrouve quelquefois ce caractère de vie calme, qui nourrit la pensée en l'invitant à la réflexion.

La plupart des figures que je vis ici sous le capuchon, arrêtoient à peine l'œil de l'observateur ; on n'en distinguoit qu'une seule : c'étoit un Moine, prosterne à quel-

(1) Ce morceau est tiré du *Lounger* (le *Baguenaudier*), Recueil dans le genre du *Spettateur*, & que publie à Edimbourg une Société de gens de Lettres.

que distance de l'Autel , près d'une fenêtre gothique , dont les vitraux peints réfléchissoient une lumière éclatante sur le front du Religieux , en couvrant d'une de ces ombres fortes qu'on admire dans Rembrandt , de grands yeux noirs que la mélancolie marquoit de son empreinte. Il étoit impossible de ne pas s'arrêter à ce tableau vivant. Involontairement, je crois, les regards du Moine se fixoient sur un Christ portant sa croix. La conformité des attitudes , l'égle résignation du Sauveur du Monde & de son Adorateur , formoient entre eux une ressemblance qui frappa chaque spectateur.

» C'est le P. Nicolas , nous dit à l'oreille
» notre Guide ; de toute la Communauté
» le plus sévère à lui-même , le plus indulgent pour les autres. Malheureux , malades , mourans , chacun trouve en lui secours & consolation. Jamais il n'entendit sans intérêt le récit d'une infortune ; jamais on ne recourut à ses bons offices sans les avoir reçus. Cependant les austérités de sa vie & ses mortifications surpassent les règles de son Ordre , & son humanité seule prouve combien il est sensible ». Le sujet rendoit éloquent notre Conducteur. J'étois jeune , curieux , enthousiaste : ce récit avoit affecté mon ame , & je sentois le besoin de lier connoissance avec le P. Nicolas.

Engagé par mes prévenances manifestes,

E 5

ou par mon extérieur, peut-être aussi de son propre mouvement, ce digne homme me regarda avec une bonté paternelle. » Mon fils, me dit-il, il est rare, à votre » âge, de rechercher une liaison comme la » mienne. Le monde est pour vous dans » son printemps ; pourquoi prévenir son » automne ? Les plaisirs & la gaieté vous » entourent ; cherchiez-vous le séjour » de la tristesse & du malheur ? Quoique » mort à toutes les jouissances, je ne suis » pas néanmoins insensible aux douceurs » de la vie. Votre accueil me touche, & » je désire le payer de retour ». Ayant aperçu mon goût pour les Lettres, il me montra quelques Manuscrits & quelques Livres rares appartenans au Monastère : ce n'étoit pas là ce que je cherchois ; mais le hasard servit mieux mon désir de pénétrer le P. Nicolas, l'histoire de ses infortunes, & la cause de ses austérités.

Un matin, après avoir inutilement frappé à la porte de sa cellule, j'entrai, & je l'aperçus prosterné devant un crucifix, auquel étoit suspendu un petit portrait que je pris pour celui de la Sainte Vierge. Incertain si j'attendrois la fin de ce pieux exercice, ou si je me retirerois, je me plaçai derrière le Religieux. Il couvroit son visage de sa main, & j'entendis ses soupirs étouffés : un sentiment de compassion, mêlé de curiosité, m'arrêta. Il retira ses mains

de dessus ses yeux avec un mouvement précipité, comme si la douleur les en avoit écartées : il prit le portrait, le baisa deux fois, le pressa contre son sein, & fondit en larmes : bientôt après, il rejoignit les mains, regarda le ciel, prononça quelques mots, & poussa un long gémissement, qui, pour l'instant, sembloit terminer ses douleurs. En se relevant, il m'aperçut : j'étois honteux ; je bégayai quelque excuse de l'avoir involontairement distrait de sa dévotion..... » Hélas ! me dit-il, ne vous y » trompez pas ; ce n'est pas l'attendrisse- » ment de la piété, mais la violence des » remords. Jeune homme ! le récit de mes » souffrances & de mes erreurs devra t'ins- » truire. Ingénu comme tu le parois, tu » seras en butte à des tentations sembla- » bles aux miennes ; tu peux être victime » de sentimens honnêtes pervertis, d'une » vertu trompée, & d'un faux honneur «.

» Mon nom est Saint-Hubert. Je naquis d'une famille ancienne & respectable, dont des évènements fâcheux avoient beaucoup réduit la première opulence. Mon père mourut avant que je fusse en âge de sentir sa perte, & l'indulgence d'une mère rendre remplaça l'attentive vigilance des soins paternels, sans y suppléer. Lorsque j'eus achevé le cours ordinaire des études dans la Capitale de notre Province, ma mère m'envoya à Paris avec un jeune homme

d'une maison voisine, moins ancienne, à la vérité, mais plus riche que la nôtre. On destinoit à la profession des Armes mon camarade, qui se nommoit de la Serre; moi, je devois entrer dans la Robe : c'étoit le vœu de ma mère & de ses amis; plusieurs circonstances me promettoient des succès; & l'on étoit convenu de m'acheter une charge dès que je serois propre à la remplir. De la Serre avoit un souverain mépris pour tous les états, & n'estimoit que sa profession. Il tâcha de m'inspirer les mêmes sentimens; dans la Capitale, ce préjugé se fortifia chez moi de plus en plus. La fierté des jeunes Militaires, la supériorité haïraine qu'ils affectoient sur leurs concitoyens, éblouirent mon émulation & dissipèrent ma timidité. La Nature m'avoit donné une extrême sensibilité sur le point d'honneur; je ne résistois pas au ridicule, même de la part de mes inférieurs. L'effronterie de l'ignorance m'en imposoit dans les choses dont j'étois le mieux instruit, & mes principes les plus fermes cédoient quelquefois à d'arrogans sophismes, ou à des vices impudens.

* L'état qui m'étoit destiné exigeoit cependant de la réserve, de l'exactitude, de la décence; mais les vertus d'une profession que je jugeois humiliante, me parurent fort peu recommandables. Honteux des qualités que la Nature m'avoit données, je cherchois des travers que je méprisois

au fond de l'ame. De la Serre, victorieux, jouissoit de mon apostasie. Au Collège, j'avois remporté toutes les marques de distinction auxquelles il aspirait en vain : à Paris, il triompha à son tour. Sa fortune lui permettoit un plus grand éclat ; sa cocarde lui dictoit une confiance à laquelle je ne pouvois prétendre. Enhardi à la dissipation & à la débauche, il me traînoit à sa suite comme un élève qu'il formoit à l'art de vivre & à une noble indépendance. L'aveugle complaisance de ma mère me fournissoit les moyens de partager les plaisirs de mes amis ; plaisirs toujours empoisonnés par mes inquiétudes, toujours suivis des reproches intérieurs de ma conscience. Son empire néanmoins n'étoit pas détruit ; désintéressé, bienfaisant, vertueux à la dérobée, je faisois souvent un usage louable de mon temps & de mon argent, en me vantant après, à ma dangereuse société, de les avoir employés en scènes de folie «.

» Cependant les habitudes auxquelles on m'entraînoit, commençoient, par degrés, à émousser ma droiture naturelle, & à me rassurer sur mes excès ; mais le départ de de la Serre, qui reçut ordre de rejoindre son Régiment à Dunkerque, vint dissoudre mes liaisons. Selon ses desirs, je l'accompagnai jusqu'à la demeure d'un de ses parens en Picardie, chez lequel il devoit passer un ou deux jours. » Je vous présente-

» rai, dit-il en plaisantant, & vous ferez
» le favori de la maison. Saintonges, mon
» cousin, est aussi retenu, aussi pédant que
» vous l'étiez quand je vous vis pour la
» première fois. En effet, le digne mortel
qu'il me dépeignoit ainsi, possédoit toutes
les vertus dont de la Serre m'avoit fait
rougir. Je regagnai bientôt dans cette fa-
mille le caractère que la mauvaise compa-
gnie m'avoit fait perdre à Paris. Son exem-
ple réveillait, & ses principes fortifioient
mes premières inclinations morales. La belle
Emilie, fille de Saintonges, m'attiroit sur-
tout à la vertu par un charme intéressant.
Ses traits & sa naïveté lui assurèrent bien-
tôt dans mon cœur la supériorité sur les
autres personnes de son sexe que nous fré-
quentions dans cette ville. De la Serre, au
contraire, fatigué des insipides qualités de
sa parente, prit congé au bout de trois
jours, & se promit de me rejoindre à Paris,
aussi-tôt après la revue de son Régiment.
» Ici, me dit-il en m'embrassant, nous ne
» vivons pas, & l'on n'existe qu'à Paris.
Que je pensois différemment ! La présence
d'Emilie de Saintonges étoit mon premier
besoin : mais pourquoi rappeler ces jours
d'une si pure félicité ?

» Apprenez que bientôt Emilie devint
mon épouse. La santé de son père, qui s'af-
foiblissoit, nous fit passer l'hiver à Paris :
pénétré des bontés du Malade, j'étois as-
sidu auprès de lui, & la société d'Emilie

me rendoit ce devoir bien doux. Nos soins, l'art des Médecins, tout fut inutile. Saintonges mourut dans nos bras, & confia sa fille à mon amitié. Ce fut alors que, pour la première fois, j'osai espérer d'en être aimé : je mêlai mes pleurs à celles que versoit Emilie sur la tombe de son père ; je lui demandai en tremblant, si elle me trouvoit digne de la consoler dans ses douleurs. Emilie avoit trop de candeur pour dissimuler, trop de sincérité pour montrer de l'affectation. Elle m'accorda sa main ; elle voulut à la fois récompenser & affermir mes vertus ; j'en avois alors ! Nous nous retirâmes à Saintonges ; le mérite de mon Emilie étoit égal à son bonheur ; &, j'ose le dire, puisque ce souvenir fait aujourd'hui ma honte, Saint Hubert, depuis criminel, étoit digne alors de son bonheur.

» Plus d'un an s'étoit écoulé dans cette situation fortunée, lorsqu'Emilie devint enceinte. Mes inquiétudes furent celles d'un époux éperdu ; je proposai à ma femme de retourner pour quelques semaines à Paris, où elle trouveroit, dans son état, plus de secours que n'en offroit notre Province : elle m'opposa différentes raisons ; mais la plupart de mes voisins approuvèrent ma résolution. L'un d'eux, neveu d'un Fermier-Général, m'exagéra l'impéritie des Accoucheurs de Province : ils n'étoient employés, selon lui, que par les personnes à qui la modicité de leur fortune ne permettoit pas

le voyage de Paris. J'étois foible sur le reproche de pauvreté ; ce mot seul me décida. Il est vrai qu'un autre prétexte combattoit encore la répugnance de ma femme : un ami, mort à Paris, m'avoit nommé son légataire ; enfin Emilie se rendit, & nous revînmes dans la Capitale “.

” Pendant les premières semaines, je sortis peu de notre hôtel. C'étoit le même où le père d'Emilie, en expirant, l'avoit laissée à mon amour. Le tendre souvenir de ces scènes passées répandoit une douceur mélancolique sur notre société mutuelle ; nous y admettions rarement un tiers. Souvent mon épouse se sentoit atteinte de ces tristes pressentimens ordinaires aux femmes dans sa situation. Toute mon attention, toute ma tendresse s'étudioient à combattre ces terreurs. ” Je ne verrai plus Saintonges , ” disoit-elle ; mais mon Henri s'occupera ” de moi dans ces bois où nous nous sommes tant promenés , près de ce ruisseau dont les bords nous servirent souvent ” d'asile, où nous sentions, dans le silence, ” ce qu'aucun langage, le mien du moins, ” ne sçauroit exprimer “. Ici le pauvre Religieux ne put résister aux images qui se retraçoient à son esprit ; ses larmes l'interrompirent ; ensuite il continua d'une voix foible & entrecoupée....

” Pardonnez ces pleurs..... Vous avez pitié de moi..... Mais ces larmes ne sont pas toujours si douces ; les souvenirs que

je viens de rappeler suspendent mes chagrins. Je n'ai pas mérité cette consolation ; écoutez l'aveu de mes remords «.

» L'heureuse délivrance d'Emilie dissipa ses inquiétudes ; elle me donna un fils ; Emilie le nourrit elle même ; heureuse de remplir un devoir si doux , & de suppléer par son exercice à la difficulté de trouver une bonne Nourrice à Paris. Nous nous proposâmes de retourner à la campagne sitôt que la santé le permettroit : dans ses heures de repos , je travaillois à terminer les affaires que m'avoit laissées la confiance de mon ami «.

» Un jour , en traversant les Tuileries , je rencontrai de la Serre , mon ancien camarade : il m'embrassa avec une affection qui me surprit , toute correspondance entre nous ayant été , depuis long temps , interrompue. Le hasard lui avoit appris mon séjour à Paris : plusieurs jours il m'avoit inutilement cherché. Nulle rencontre ne pouvoit m'être plus redoutable. A la campagne , j'avois ouï parler des extravagances de la Serre ; on racontoit de lui des aventures qui ne paroissent douteuses qu'aux personnes dont l'innocence n'étoit pas familiarisée avec les excès des grandes villes. Cependant je sentois au fond de moi l'empire de son ancienne supériorité : je penchois à l'excuser , à croire à l'exagération de ses désordres. Après différentes questions & des complimens de sa part sur mon bonheur ,

dont il rioit en secret , il me pressa si fortement de lui donner la soirée , que , malgré la loi que je m'étois faite de rentrer chez moi , j'eus honte de lui apporter un prétexte , & j'acceptai le rendez-vous “.

” J'y trouvai de la Serre & deux Officiers , dont l'un , beaucoup plus âgé qu'aucun de nous , avoit la croix de S. Louis & le grade de Colonel ; j'ai peu vu d'homme aussi aimable. Ma première répugnance à abandonner mon Hôtel , & l'attente d'une société toute différente , me rendirent la nôtre une fois plus agréable. Mon ame , d'abord resserrée par la contrainte à laquelle je m'attendois , s'éleva & s'épanouit , dilatée par la gaieté de la compagnie. J'étois pleinement à mon aise avec le vieil Officier , à la fois instruit , spirituel , & sensible ; qualités que je n'espérois guère dans une société choisie par de la Serre. Nous nous séparâmes fort tard , & , en nous quittant , je reçus , non sans plaisir , l'invitation du Colonel à souper avec lui le lendemain “.

” Le cercle fut animé par la sœur de cet Officier , & par une de ses amies , jeune veuve , qui , sans être une beauté parfaite , possédoit ce charme plus séduisant que la beauté même. Gardoit-elle le silence ? on aimoit en elle un mol abandon plein de graces ; elle ne s'embellissoit pas moins par l'expression que le discours donnoit à sa physionomie. Le hasard me plaça près d'elle : peu habitué aux petites galanteries reçues

chez les gens du grand monde , je défilais plutôt que je n'espérois de lui paroître aimable : elle sembloit cependant s'intéresser à mon entretien. On nous fit jouer, contre notre gré , & je ne la quittai pas sans un certain regret. Si j'eusse été aussi riche que de la Serre, je me serois opposé à la force des enjeux ; mais mon associé & moi paroissions seuls de l'assemblée incommodés de notre gain. Madame de Trenville (c'étoit le nom de cette veuve) engagea, en riant, le Colonel à prendre sa revanche chez elle , & ajouta avec un air de franchise modeste, que comme j'avois partagé les succès, elle comptoit sur moi pour partager aussi la mauvaise fortune «.

» D'abord mon épouse avoit paru satisfaite de la distraction que me procuroit cette société ; mais lorsque mes absences devinrent plus fréquentes, & que mes assiduités chez Madame de Trenville emportèrent des journées entières, sans qu'il lui échappât une plainte , elle laissa percer son mécontentement secret. Je devinai ses reproches , & les reçus avec tendresse ; je refusai même une invitation pour le lendemain ; mais la compagnie de ma femme perdoit insensiblement l'attrait qui m'avoit dominé : nous étions rêveurs sans nous communiquer nos pensées ; le chagrin d'Emilie éclairoit dans ses regards , & le mien se déguisoit mal sous les dehors d'une gûte fâchée «.

» Un des jours suivans, de la Serre vit Emilie pour la première fois depuis son retour à Paris. Il me railla sur mon infidélité à mon dernier engagement, & m'en proposa un nouveau, que ma femme me pressa d'accepter. Son cousin applaudit à son indulgence, en la badinant. Avant de sortir, j'embrassai Emilie en lui souhaitant une bonne nuit : je crus sentir une larme sur sa joue ; je serois resté ; un mouvement de fausse honte me fit partir. L'assemblée apperçut ma tristesse ; de la Serre s'égayà à mes dépens, même mon ami le Colonel fit des plaisanteries sur l'hymen ; pour la première fois, je rougis d'être le seul homme marié de la compagnie «.

» Nous jouâmes plus gros jeu & plus long-temps qu'auparavant ; mais attentif à dissiper tout soupçon sur la crainte que m'inspireroit ma femme, je laissai pousser les enjeux ; je perdis une somme considérable, & je retournai chez moi le cœur rongé. Emilie ne parut que le matin ; elle étoit affectée, & ses yeux me reprochoient ma conduite ; j'eus l'injustice d'en ressentir un dépit secret. De la Serre étant venu m'emmener dîner chez lui, remarqua le mal aise d'Emilie. » La campagne la rétablira, lui répondis-je. — Eh quoi ! vous quittez Paris, reprit-il ? — Même dans peu de jours. — Comment, avec tant de raisons de rester ! — Et quelles sont ces raisons ? — L'attachement de vos amis ;

« mais si l'amitié est un mot bien froid ,
 » la tendresse d'une femme telle que Ma-
 » dame de Trenville « Je ne sais com-
 ment je le regardai , mais il brisa sur le
 champ ; peut-être étois-je moins offensé que
 je n'aurois dû l'être » .

» Après le dîné, nous nous rendîmes chez
 cette Dame. Vêtue avec une élégance re-
 cherchée , elle ne m'avoit jamais paru si
 belle. La société étoit plus nombreuse &
 plus vive que de coutume. La conversation
 roula sur mon projet de départ. Le ridicule
 des opinions provinciales , des manières
 provinciales , des jouissances provinciales ,
 fut manié avec esprit par de la Serre &
 par les jeunes gens. Madame de Trenville
 ne prenoit aucune part à ces plaisanteries ;
 quelquefois ses yeux sembloient me dire
 que le sujet étoit trop sérieux pour qu'elle
 s'en amusât. Honteux & fâché de mon
 départ , je jouissois de la préférence dont
 je me voyois l'objet » .

» Aussi lâche dans le vice que dans la
 vertu, j'imaginai de couvrir ma conduite
 par la dissimulation ; je projetai de tromper
 ma femme , & de lui cacher les visites que
 je rendois à Madame de Trenville , sous
 prétexte de quelques embarras survenus dans
 les affaires dont j'étois chargé. L'ame d'E-
 milie , trop belle pour se livrer au soup-
 çon ou à la jalousie , pouvoit être aisément
 surprise , même par un novice dans l'art
 de tromper , tel que moi. De la Serre

d'ailleurs me servoit de puissant auxiliaire; il avoit repris & fortifié son ancien ascendant sur ma foiblesse & sur mon amour-propre; enfin la beauté & les artifices de Madame de Trenville achevoient mon aveuglement «.

» Dans ces circonstances, arriva de notre Province un jeune homme chargé de lettres pour Emilie de la part d'une de ses amies. Ce jeune homme, Peintre en miniature, venoit se perfectionner à Paris. Emilie, qui adoroit son enfant, lui proposa de le peindre dormant. L'Artiste applaudit à cette idée, pourvu que ma femme lui permît de tirer son fils dans ses bras. On me cacha ce projet pour m'assurer le plaisir de la surprise lorsque le portrait seroit fini; & afin de se ménager plus de temps, Emilie se prêtoit à mes absences, & m'excitoit à tenir mes engagemens en ville «.

» Quelle étoit loin de soupçonner les vrais motifs de mon éloignement ! Esclave du vice, & d'une désastreuse prodigalité, je lui manquois de foi dans les bras de la plus artificieuse & de la plus indigne des femmes : je dissipois la fortune qui devoit soutenir nos enfans, avec des fripons & des gens déshonorés. De la Serre & ses associés couvroient des apparences de l'amour & de la générosité, les embûches où ils me précipitoient. Madame de Trenville avoit réussi à me persuader qu'elle étoit victime

de son attachement pour moi ; elle prétendit d'abord me rembourser mes premières pertes au jeu ; ensuite elle intéressa mon honneur à la retirer des disgraces où je l'avois plongée. Ayant épuisé mon argent, mon crédit , j'aurois dû suspendre de consommer ma ruine ; mais à l'idée de retourner pauvre & malheureux dans une maison où j'avois laissé l'aisance & le bonheur , mon courage m'abandonnoit : je ne consultai plus que le désespoir ; j'engageai les derniers débris de ma fortune ; dans l'illusion de recouvrer mes pertes , j'en comblai la mesure , & le bandeau se déchira «.

» Lorsque l'horreur de ma situation m'eut ramené à moi-même , j'adressai mes gémissemens à Madame de Trenville ; mais elle n'avoit plus d'intérêt à me tromper. Dans l'instant , elle me dévoila sa fausseté & l'auteur de ma ruine : je l'accablai d'horreurs ; elle les écouta avec le sang froid de l'impudence hardie & d'une scélératesse raffinée. Sorti de chez elle , égaré , errant , sans savoir où je portois mes pas , ils me conduisirent involontairement à ma demeure. Je m'arrête à la porte ; la mort sembloit m'attendre à l'entrée ; je rebrousse en arrière ; je reviens ; deux fois j'essaye de frapper ; & toujours vainement ; mon cœur étoit glacé d'horreur ; la nuit sombre , une morne tranquillité régnoit autour de moi ; je tombai devant ma porte , en désirant qu'un assassin vînt m'arracher la pensée avec la

vie. Enfin le souvenir d'Emilie & de mon fils se retraça à mon esprit aliéné ; une larme de tendresse s'échappa de mes yeux brûlans ; je me levai , je frappai. Lorsque je fus entré , j'ouvris doucement la chambre de mon épouse ; je la vis endormie , une lampe allumée auprès d'elle , son enfant couché sur son sein , & pressant son cou de ses petites mains : elle sourioit dans son sommeil ; un songe flatteur sembloit l'occuper. A cet aspect , de nouveau ma tête se troubla ; à l'idée de la misère qui attendoit cette infortunée à son réveil , je sentis s'élever en moi un mouvement affreux. Oserai-je le dire ! j'allois percer ma famille & périr après elle ; mon bras désespéré se tournoit contre le sein de mon épouse , lorsque l'enfant débarrassa ses petits doigts & saisit l'un des miens. Cette douce pression pénétra le fond de mon cœur ; je me sentis amollir : inondé de mes larmes , mais sans force pour avouer mon infortune , je sortis de l'appartement , & gagnant un hôtel isolé , dans un autre quartier , j'écrivis à ma femme , d'une main défaillante , quelques lignes qui l'instruisoient de mes malheurs & de mon égarement ; je lui apprenois ma résolution de quitter sur le champ la France , & de n'y rentrer qu'au temps où mon repentir auroit expié mes erreurs , & mon industrie réparé la ruine où je l'avois enveloppée. Je finis par la recommander , elle & son fils , aux bontés de

de ma mère , & à la protection du Ciel qu'elle n'avoit jamais offensé ».

„ Ma lettre expédiée, je sortis de Paris, & je marchai plusieurs lieues avant le jour. Au lever du soleil, une voiture m'atteignit sur la route de Brest; je m'y plaçai sans arrêter de projer; gardant un morne silence, je m'assis dans un coin du carrosse. Ce jour-là & le jour suivant, je fis route machinalement avec les autres voyageurs, hors d'état de prendre ni repos ni nourriture; mais dans la soirée de la seconde journée, je sentis mes forces s'affoiblir. Arrivé à l'auberge, je tombai en défaillance; on me porta sur un lit, à ce que je crois, & j'y restai plus d'une semaine, plongé dans l'assoupissement d'une fièvre léthargique ».

„ Un charitable Religieux de l'Ordre auquel vous me voyez attaché, se trouvoit dans l'hôtellerie; il me prodigua ses soins & ses secours, & lorsque j'entrai en convalescence, ce bon vieillard travailla à verser dans mon ame les consolations de la piété. Son attentive humanité m'avoit mis en état de respirer l'air à la fenêtre. Un matin, la même voiture publique dans laquelle j'étois arrivé, s'arrête devant l'auberge; j'en vois descendre ce jeune Peintre qui nous fut recommandé à Paris. Trop foible encore pour soutenir cette vue, je reste sans connoissance: cet accident attire dans la chambre une foule de curieux, & entre autres le jeune voyageur. Revenu à moi,

j'eus la présence d'esprit de le retenir seul : il fut quelque temps à me remettre ; je voyois l'effroi sur son visage ; il hésita long-temps à me répondre : vaincu enfin par la vivacité de mes instances, il m'informa du déplorable enchaînement de mes malheurs “.

» Ma lettre avoit porté à Emilie le coup mortel. Trop affoiblie pour supporter l'horreur de sa situation , elle fut saisie d'une fièvre ardente ; le délire survint , elle expira : son infortuné nourrisson , abreuvé d'un lait déjà empoisonné des semences de la mort¹, ne survécut à sa mère que peu de jours. Dans l'intervalle de raison qui précéda son dernier instant , Emilie fit approcher de son lit le jeune Peintre ; elle lui remit le portrait qu'il avoit tracé , & en expirant , elle le chargea de me suivre , de me chercher , de me remettre ce dépôt , ainsi que mon pardon “.

» J'ignore comment je survécus à ce récit , à la vue de ce portrait que je couvris de larmes amères & pénibles. Sans doute je dus la vie à l'état de dépérissement auquel ma maladie m'avoit réduit ; mon ame abattue n'étoit plus capable de désespoir ; un long accablement la rendoit insensible au dernier excès de l'infortune. Le saint homme qui m'avoit arraché des bras de la mort , me conduisit dans le couvent : je n'en suis sorti que pour aller pleurer une fois sur la tombe d'Emilie & de mon

enfant. Ici mon histoire est ignorée, & l'on s'étonne de l'austérité de ma vie; mais elle ne suffit pas à expier mes offenses. Ce n'est point par le seul repentir qu'on peut désarmer le Ciel; des œuvres de charité & de bienfaisance m'obtiendront grace devant lui. Dieu soit béni! j'ai la consolation que j'implorois de sa bonté; un rayon de miséricorde a répandu sa céleste lumière sur mes jours déclinans: je m'endors sur cette couche dure, où le sommeil m'envoie encore de consolantes illusions: la nuit dernière, mon Emilie me parloit en souriant; son petit Chérubin étoit dans ses bras & me rendoit les siens! — Ici le bon Religieux cessa de parler; alternativement il regardoit le Ciel & le portrait; ses joues pâles s'enflammèrent; je restois frappé d'attendrissement & de terreur.... La cloche des Vêpres se fit entendre; le Religieux me prit la main, je baisai la sienne & la couvris de pleurs. » Mon fils, s'écria-t-il, » mes malheurs ont imprimé dans votre » âme un souvenir profond. — Si le monde » vous séduit, si le vice vous enchaîne » par ses attraits, s'il vous abat par l'arme » du ridicule, pensez au P. Nicolas. — » Aimez la vertu, soyez heureux «.



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRAGMENS de Lettres originales de Madame. Charlotte-Elisabeth de Bavière, veuve de MONSIEUR, Frère unique de LOUIS XIV, écrites à Son Al. Sérén. Mgr. le Duc ANTOINE-ULRIC DE BRUNSWICK - WOLFENBUTEL, & à Son Altesse Royale Madame la Princesse DE GALLES CAROLINE, née Princesse d'ANS-PACH; de 1715—1720; 2 Vol. in-12, A Paris, chez Maradan, Libraire, rue des Noyers.

CE n'est pas sans un mûr examen, sans avoir recueilli bien des pièces de comparaison, sans avoir parcouru les Recueils d'anecdotes dont la Régence a été inondée, & ces Libelles dans lesquels on prenoit plaisir à déchirer la mémoire de Louis XIV avec la plus grande impunité, afin de décrier encore plus le testament de ce Monarque, qui nuisoit aux vûes du Régent; ce n'est pas, disons-nous, sans y avoir sérieusement réfléchi, que nous nous sommes déterminés à classer ces Fragmens parmi ces Livres auxquels on peut ajouter une sorte de confiance. On y est d'autant plus engagé, qu'on y retrouve, à quarante traits près, tout ce qu'on a lu épars dans les Mémoires

du temps. La forme, il est vrai, n'a pas ce caractère d'authenticité qu'on doit exiger ; ce sont des Fragmens souvent sans liaison, très-coupés, ne présentant qu'un fait isolé d'un autre fait, nulle préparation. De pareils Recueils sont aisés à entreprendre ; & si celui-ci n'avoit pas de temps en temps des traits de physionomie, des portraits neufs, des anecdotes secrètes, sa forme prouveroit contre lui ; car certainement la Princesse qui écrivoit commençoit & finissoit ses Lettres, amenoit ses faits, & préparoit sa matière. Le Rédacteur qui a abrégé, disséqué, desséché, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un corps plein d'embonpoint, pour ne présenter qu'un squelette, a altéré le caractère d'originalité & la touche de l'Auteur, & il a ôté le moëlleux de l'expression & un trait de sa finesse. De là vient qu'on trouve souvent des plaisanteries trop crues, des apostrophes dures, & par-tout une grande sécheresse. Tels sont les défauts qui proviennent de l'Abréviateur. Quant au style, qui est encore en grande partie son ouvrage, il n'est ni bien ni mal ; le *découfu* y règne d'un bout à l'autre, & ressemble assez à une manière qui peut très-bien être celle d'une Princesse qui écrit sans prétention.

Quant à la confiance qu'on doit prendre à ces Mémoires, il est essentiel de ne rien précipiter. La plus grande partialité inspire, soit en haine, soit en amitié, la Princesse.

Elle ne penche point du côté louable : sur une trentaine de personnages qui passent en revue, il n'y en a pas dix dont elle dise du bien, & ce bien n'est pas toujours conforme à la tradition reçue ; on sent qu'elle est mère, grand-mère, ou tante, & alors on l'excuse. Louis XIV trouve en elle un Panégyriste imperturbable. Il faut donc lire ces Fragmens avec la plus grande précaution.

On ne peut pas les classer parmi ces Livres politiques dans lesquels les secrets sont déposés, où l'on trouve le développement des causes qui ont mené un règne entier. La Princesse ne s'est point élevée si haut : les détails intérieurs, la vie très-privée, voilà ce qu'elle a voulu peindre. Les seuls évènements publics dont elle ait parlé, sont la mort de Madame, morte empoisonnée ; la conspiration contre le Régent, & les suites ridicules du système de Law, qui, en ruinant l'Etat, ont enrichi des Laquais & des Princes, rempli Paris de misère, de luxe, de carrosses, & de banqueroutes désastreuses.

La Princesse ne se flatte pas plus qu'elle ne flatte les autres ; elle parle de sa laideur assez légèrement, & du peu d'empressement que Monsieur avoit pour elle ; mais elle étoit parvenue à vivre bien avec lui :
 „ J'ai obéi, dit-elle, à feu Monsieur mon
 „ époux en ne l'importunant pas de mes
 „ embrassemens, & j'ai toujours vécu avec

« lui avec beaucoup de respect & de sou-
 » mission ». Ailleurs elle dit : « Le métier
 » de faire des enfans ne m'a jamais plu... ». Elle étoit prévenue contre la Nation Fran-
 coise ; & elle croyoit toujours voir le Pala-
 tinat en feu , & Heidelberg en flamme. Elle a toujours eu en horreur l'imposture ,
 l'hypocrisie , la superstition. « Je suis tou-
 » jours Allemande , disoit-elle , & de la
 » vieille roche. Je ne mange jamais de
 » soupe , à moins qu'elle ne soit de la
 » soupe au lait , à la bière , ou au vin. Je
 » ne puis supporter le bouillon , il me
 » donne des coliques , & me fait vomir.
 » Le jambon & les saucisses me raccom-
 » modent l'estomac ». Elle n'a eu six cent
 mille liv. de rente qu'à l'époque de la Ré-
 gence ; sa maison lui en coûtoit trois cent
 mille , & elle n'eut jamais de dettes. Elle
 ne ménage point Monsieur dans sa corres-
 pondance ; défaut , ridicule , secret de nuit ,
 elle dit tout.

Nous allons rapprocher , sans les fondre
 ensemble , les différens traits qui peignent
 Louis XIV , pour lequel la Princesse est si
 prévenue.

« Il étoit petit ; — beaucoup de grace ;
 — voix agréable ; — parloit bien ; — il
 falloit qu'il fût accoutumé aux personnes ;
 — il plaisantoit joliment & avec une déli-
 cateſſe infinie. — Il raccourcit , avant sa mort ,
 de la valeur d'une tête. — Il n'avoit pas
 mérité d'être traité comme il l'a été après

sa mort. — Louis XIV disoit qu'il étoit bourgeois d'aimer ses parens. — Il ne vouloit pas souffrir qu'on parlât politique. — Il aimoit la flatterie & en rioit volontiers. — Il détestoit la lecture, & ne savoit rien dans les Sciences : le Cardinal Mazarin avoit négligé son éducation. — Il jouoit de la guitare, & avoit fait une belle courante sur cet instrument. — Il ne connoissoit pas une note de musique. — Il avoit joué on rôle très-bien dans la Comédie du *Vifionnaire*. — Il ôtoit le chapeau devant toutes les femmes. — Quand il aimoit bien les gens, il leur confioit tout ce qu'il savoit. — Il n'aimoit pas qu'on l'interrogeât. — Il n'a jamais ri en face de qui que ce soit. — La Cour de France a été agréable jusqu'à la Maintenon. — Il souhaitoit d'être admiré de ses Maîtresses : tel étoit le caractère de ses galanteries. — Le Roi fit cesser la mode de jurer. — Une de ses préventions étoit que le Peuple de Paris ne l'aimoit point. — Quand le Roi revenoit d'un voyage, nous devions tous nous trouver à son arrivée à la portière de son carrosse, & le conduire dans son appartement. — Il ne pardonnoit point aux Dames de suivre les modes angloises “.

La mode de boire du vin au delà de la modération, étoit établie parmi les Dames de la plus haute qualité. “ Madame la “ Duchesse Louise-Françoise, femme de “ Louis III, Duc de Bourbon, buvoit beau-

» coup sans perdre la tête. Ses filles n'a-
 » voient point la tête assez forte. Elle est
 » méchante. Le Régent se gâte, mais en
 » pur vin de Champagne ». Il faut lire
 avec défiance tout ce que la Princesse dit
 contre les Maîtresses de Louis XIV, le
 Duc & la Duchesse du Maine, contre la
 seconde Dauphine, ainsi que les éloges
 donnés au Régent & à la Duchesse de
 Berry, laquelle cependant n'est point trop
 gâtée par l'éloge. Le caractère du Dauphin
 paroîtra très-singulier. — Il ne craignoit
 » rien tant que d'être Roi; d'abord par
 » tendresse & par vénération pour son
 » père, & pour le moins autant par la
 » crainte de régner; l'exercice du pouvoir
 » suprême n'avoit pas pour lui les char-
 » mes de sa chère paresse. Il passoit des
 » journées entières couché sur un lit,
 » ou traîné dans une chaise, tenant une
 » canne à la main, & frappant ses souliers
 » sans dire un seul mot. Jamais il ne di-
 » soit son sentiment sur rien; mais quand
 » une fois par an il lui venoit en tête de
 » parler, il s'exprimoit très-noblement. Il
 » avoit de singulières opinions religieuses.
 » Le plus grand péché, selon lui, étoit de
 » manger de la viande un jour maigre — ».

S'il faut en croire la Princesse, le Car-
 dinal Mazarin traitoit mal la Reine-mère.
 Que me veut cette femme, disoit-il quand
 elle venoit chez lui? » On dit qu'il n'y avoit
 » rien de si plaissant que de voir toutes les

» femmes se mêler de la régence de la
 » Reine - mère , qui n'entendoit rien aux
 » affaires. Un jour elle fit présent de cinq
 » grosses fermes à sa Femme de chambre «.
 — Cette Reine a fini par être regrettée. Mme.
 de Nemours disoit de la Cour : J'ai remarqué
 une chose en ce pays-ci , l'honneur y recroît
 comme les cheveux. — Quand Louis XIV ,
 dans sa dévotion , vouloit punir les gens li-
 bertins , Fagon , son Médecin , lui disoit :
 » On a fait l'amour avant que vous fussiez au
 » monde , vous ne sçauriez l'empêcher «.

La détention du Duc du Maine entraîna
 celle de plusieurs personnes. » Le jeune
 » Duc de Richelieu , dit la Princesse , a
 » été conduit à la Bastille , ce qui a fait
 » verser beaucoup de larmes ; car toutes
 » les femmes sont amoureuses de lui ; tous
 » les hommes l'aiment aussi. On n'a trouvé
 » que des billets doux dans la cassette du
 » Duc de Richelieu «. — Mademoiselle
 de Launai , qui fut depuis Madame de
 Stal , y fut conduite ; mais celle - ci , plus
 ferme & plus discrète que la Duchesse du
 Maine , refusa de rien déclarer.

Louvois est présenté tel qu'il étoit , dur ,
 brusque , hautain , mais attaché à son
 Maître ; il mourut empoisonné. Il se servoit
 de Maîtres d'Armes & de Danse pour Es-
 pions en Allemagne.

L'Abbé Dubois paroît sous un vernis
 plus brillant qu'on ne s'y attendoit. La Prin-

ceffe lui donne beaucoup d'esprit, le peint homme de bonne société, parlant bien, insinuant, séduisant, mais faux & intéressé.

L'Anecdote du Médecin Chirac donne une idée de l'agitation dans laquelle Law & sa banque tenoient toutes les têtes.

— Chirac fut appelé chez une Dame; dans l'antichambre il apprit que les actions venoient de baisser. Ce Docteur, qui avoit beaucoup d'actions dans le Mississipi, prit la nouvelle de la baisse si fort à cœur, qu'étant auprès de la malade, il lui tâta le pouls, en disant: Ah! bon Dieu! cela diminue, diminue, diminue, baisse, baisse, baisse! La malade se mit à sonner de toutes ses forces, & appela ses gens en s'écriant: Ah! je me meurs! M. Chirac vient de répéter, en me tenant le pouls, qu'il diminue, qu'il baisse; il faut donc que je meure. Vous rêvez, Madame, dit le Médecin, votre pouls est excellent, & vous vous portez à merveille; c'étoit des actions que je parlois; j'y perds considérablement, parce qu'elles diminuent. — La malade fut consolée. — Il faut lire, pag. 275, tom. 2, ce que l'amour de l'or inspiroit de bas pour plaire à Law. On y voit avec quelle rapidité les fortunes se faisoient. Jamais tant de beaux carrosses, tant de brillantes livrées pour les parvenus!

Nous finirons par un trait qui flétrit à

jamais la mémoire de Lionne. — Que n'a-t-on pas débité, dit la Princesse, au sujet de l'ambition du feu Roi ? Ne disoit-on pas qu'il visoit à se rendre maître de toute l'Europe ? que c'étoit dans ce système qu'il faisoit la guerre à la Hollande ? Eh bien ! je fais très-positivement que cette guerre n'a eu d'autre première cause que la jalousie, l'animosité de M. de Lionne, alors Ministre d'Etat, contre le Prince Guillaume de Furstemberg, qui aimoit la femme de ce Ministre ; que celui-ci ne pouvant l'ignorer, suscita, dans la seule intention d'éloigner le Prince, les différens qui donnèrent lieu à cette guerre. — On a dit encore que le feu Roi, après avoir dirigé ses forces contre la Hollande, avoit abandonné ses avantages par générosité. Pour moi je fais aussi certainement que je fais le nom que je porte, que le Roi en est revenu tout simplement pour voir Madame de Montespan, & pour être avec elle.

Ces différentes citations & le fond des Fragmens qui composent ces deux Volumes dont nous avons donné la substance, suffisent pour inspirer le désir de se procurer un Recueil qui n'est jamais vide, & qui est toujours instructif & souvent piquant par le ton de liberté avec lequel la Princesse s'exprime. Il résulte de la totalité de cette lecture, une réflexion déjà bien ancienne, & qu'on ne peut que sentir vivement à la suite de ces Fragmens ; c'est

qu'il n'est point de Héros aux yeux de son Valet de Chambre, & que les Princes vus de près ne sont pas toujours de grands Hommes.

RECHERCHES sur les influences Solaires & Lunaires , pour prouver le magnétisme universel, &c. Ce titre, choisi pour exciter la curiosité des Magnétiseurs , a besoin d'être plus développé pour donner une idée de l'Ouvrage. Histoire de la Création, avec la Clef des grands Phénomènes de la Nature. Dans le second Volume , on offre deux perspectives intéressantes à la Marine ; 1°. une Méthode simple & facile de trouver les Latitudes en mer ; 2°. deux Spéculations pour puiser au milieu de l'Océan de l'eau douce, comme dans une rivière intarissable ; avec Pl. & Fig. par M. ROBERT DE LO-LOOZ , Chevalier de S. Louis , Colonel au service de Suède, décédé le 16 Avril 1786, à Paris. Deux Volumes in-8°. A Londres ; & se trouve à Paris , chez Couturier, Imp. Lib. quai & près l'église des Augustins.

CE long titre , que nous avons fidèlement transcrit , est un peu embarrassé ; il semble

annoncer le défaut d'ordre qu'on reprochera sans doute à la marche de l'Ouvrage; ce qui n'empêche pas l'Auteur de dire, dès la première ligne de son Livre, que *le plan de cet Ouvrage étoit au dessus de l'intelligence humaine*; aussi l'a-t-il puisé, comme on verra bientôt, dans la source auguste de toutes vérités.

L'Auteur s'attend à étonner beaucoup ses Lecteurs par l'opposition de ses idées aux opinions les plus accréditées. Nous ne pouvons nous étendre, ni ne devons prononcer sur ses principes. Ces Recherches sont distribuées en deux Parties. La première a pour objet d'affoiblir les préjugés des sceptiques, en leur montrant la plus grande simplicité réunie à la magnificence dans l'exposition que Moïse nous a faite de l'emploi des six jours de la création; c'est proprement l'histoire du Macrocosme. La seconde Partie est destinée aux preuves du *Magnétisme universel*, ainsi qu'aux recherches relatives à la Marine.

C'est dans la Genèse que l'Auteur de cet Ouvrage a puisé sa philosophie; & c'est à l'école de Moïse qu'il renvoie tous les Philosophes présens & futurs; & à cet égard ses idées sont au moins religieuses. Il se déclare le partisan de M. Mesmer, & il admet l'existence & l'influence curative du Magnétisme animal. Il observe seulement qu'il y a du danger à se faire magnétiser par le premier venu,

parce que la santé & les infirmités du Magnétisant influent sur celui qui en reçoit les émanations ; il avertit encore que le Magnétisme animal est insuffisant dans presque toutes les maladies graves , parce que les effets du Magnétisme sont trop lents , & que dans ces situations critiques & puissantes , il faut avoir recours aux remèdes les plus prompts.

Mais M. de Lo-looz est loin de borner son espoir & ses prétentions au Magnétisme animal ; il tend au Magnétisme universel , dont le premier n'est qu'une partie. On sait que la Nature règne par trois grands moyens , l'animal , le végétal & le minéral. Or , s'il attend pour l'humanité de grands effets du Magnétisme animal , que n'opérera-t-il pas avec un pouvoir qu'il composera des forces réunies des trois règnes ensemble ? Or ce Magnétisme universel , & par conséquent tout-puissant , que l'Auteur appelle le baume de la vie , & qui n'est , dit-il , que dans la main d'un petit nombre de sages , c'est dans la Genèse qu'il en trouve la recette ; c'est une influence Solaire & Lunaire ; c'est un principe de la substance *Catholique* , d'où le Créateur a tiré toutes les merveilles de la création. Nous ne nous chargerons pas de le communiquer à nos Lecteurs ; nous les renverrons à l'Auteur lui-même , afin qu'il les conduise à cette source miraculeuse. L'objet assurément vaut bien les frais du voyage.

NOUVELLES *instructives , Bibliographiques , Historiques & Critiques de Médecine , Chirurgie & Pharmacie , ou Recueil raisonné de tout ce qu'il importe d'apprendre pour être au courant des connoissances & à l'abri des erreurs relatives à l'Art de guérir ; par M. RETZ , Médecin ordinaire du Roi ; in-16. A Paris , chez Méquignon l'aîné , Libraire , rue des Cordeliers.*

Il paroît jusqu'à présent quatre Volumes de cet Ouvrage vraiment utile. Il en paroîtra un Volume tous les ans. Le but de l'Auteur , comme l'annonce son titre , est de mettre le Public au courant des connoissances & à l'abri des erreurs qui concernent l'Art de guérir. Il rend compte des découvertes qui se font annuellement dans cette Science , & il les soumet à la discussion d'une critique saine & rigoureuse.

Le premier Article de chaque Volume développe divers objets de Médecine , que le vulgaire n'envisage point sous leurs véritables points de vue.

Le second Article renferme un extrait raisonné des Ouvrages tant François qu'E-

trangers, concernant la Médecine, la Chirurgie & la Pharmacie.

Le troisième contient des Réflexions nouvelles sur des sujets intéressans, dont il résulte des connoissances utiles, isolées, en danger d'être perdues, & sert à réfuter de dangereuses erreurs.

Enfin on trouve dans le quatrième les Remèdes à l'Index, avec des Réflexions sur chacun.

On voit que ce plan est fort bien conçu ; & l'Auteur nous a paru l'avoir rempli de la manière la plus satisfaisante (1).

CLARA & Emmeline, par Miss H.....

Auteur de Louise ou la Chaumière ; 2

Volumes in-12. Prix, 2 livres 8 sols

brochés, & 3 livres francs de port par la

Poste. A Paris, chez Buisson, Libraire,

hôtel de Coëtlosquet, rue Haute-feuille.

L'ACTION de ce Roman n'est point compliquée, les détails ne sont point recherchés ; cinq personnages fixent l'attention & l'attachent sans relâche jusques au bout.

(1) On trouve chez le même Libraire, & du même Auteur, un Précis sur les Maladies épidémiques, avec la Concordance des moyens de prévenir & de guérir ces maladies.

Le vice n'est peint que pour faire ressortir la vertu ; les traits de celle ci sont pleins de douceur. C'est l'aimable Clara qui n'a pu donner au Lord Ormond sa main, qu'un père entêté l'a forcée de donner à Velford, homme méprisable, sans sensibilité, joueur, & qui n'épousoit Clara que pour dévorer sa fortune. C'est Emmeline, sœur de Clara, qui est éprise d'un *Roué* du plus mauvais ton, ami de Velford, qui le pousse à se rendre maître d'Emmeline, n'importe comment, afin de partager sa dot avec lui. C'est Milord Ormond & Sir Edouard ; le premier toujours respectueux, aimant en secret Clara ; le second, non moins estimable, vient au secours d'Emmeline, & ne peut que l'aimer. Ces deux nuances d'un amour tendre, honnête & délicat, attachent & attendrissent. Clara ménage son infidèle & méprisable époux, veille sur sa jeune sœur comme une mère vigilante, & n'est inquiète que sur les moyens de la dérober aux poursuites du scélérat qui a juré sa perte. On lira avec le plus vif intérêt la scène du bal, où Clara, déguisée en Silphide, est l'ange tutélaire qui arrête Emmeline sur le bord du précipice ; les remords de Buckley, quoiqu'ils soient peu prononcés, ont un caractère assez touchant avec les teintes trop douces des autres personnages. Velford, démasqué à son tour par son complice, se bat avec lui, le blesse, & est obligé de passer en France, où il est suivi par une

de ces créatures qui sont plutôt un besoin de luxe que de l'amour. Clara ferme les yeux sur ces infidélités, vend une portion de son bien pour envoyer des fonds à son mari, à qui elle offre de tenir compagnie. Velford meurt; Clara, en rompant ses fers, se retire dans une maison de campagne, où enfin Lord Ormond parvient, non sans la plus longue défense, à lui arracher un aveu qui met le comble au bonheur de tous les deux. Emmeline a oublié Buckley, & donne sa main à Sir Edouard.

Nous rendons avec trop de rapidité le fond de ce petit Roman, qui a besoin d'être lu dans tous ses détails pour être apprécié. Rien n'y est extraordinaire; les traits sont peut-être trop adoucis, & peut-être l'Auteur n'a-t-il pas su rendre au naturel ce que nous appelons un *Roué*, ou bien ce personnage n'est-il, en Angleterre, que le plus libertin, le plus grossier de tous les hommes. Velford y est aussi bas & aussi vil qu'il se puisse; mais il n'est pas assez en action. Le contraste avec Clara n'est pas assez rapproché; il n'est jamais avec elle, & à son bien près qu'il dissipe, il ne paroît point la gêner ni la contrarier. Emmeline aime trop vite Buckley & l'oublie trop tôt. Lord Ormond est un autre Grandisson. Toutes ces observations n'empêcheront point que la lecture de ce Roman n'intéresse & n'attendrisse pendant quelques instans.

 ANNONCES ET NOTICES.

DES Etats - Généraux , & autres Assemblées Nationales. Tomes III & IV ; in-8°. Prix , 4 liv. 10 s. chaque Volume broché , & 5 liv. franc de port par la Poste dans tout le Royaume. A Paris , chez Buisson , Libr. , hôtel de Coëtlosquet , rue Haute-feuille , N°. 20.

Cet Ouvrage formera 12 Volumes in-8°. d'environ 500 pages chacun. Il en paroît régulièrement deux Volumes par mois.

Mémoire sur le Jaugeage des Navires , par M. Bellery , de l'Académie des Sciences d'Amiens , & Ingénieur-Hydraulique de Mgr. Comte d'Artois. Brochure de 80 pages. A Paris , chez Barrois aîné , Lib. quai des Augustins.

L'Académie des Sciences donne la préférence à la Méthode de M. Bellery , sur celles usitées jusqu'aujourd'hui.

Histoire de Miss Indiana Dauby , traduite de l'Anglois par M. de L***. G***. ; 2 Volumes in-8°. A Paris , chez Lagrange , Lib. rue S. Honoré , vis-à-vis le Lycée.

Il n'avoit paru qu'un seul Volume de ce Roman , qui n'étoit pas complet.

Traité du Reversi , par M. ***. Brochure de 31 pages. A Paris , chez Royez , Libr. quai des Augustins.

Les Délices de la Religion, ou le pouvoir de l'Evangile pour nous rendre heureux ; par M. l'Abbé Lamourette, Docteur en Théologie, de l'Académie Royale des Belles-Lettres d'Arras. A Paris, chez Mérigot jeune, Lib. quai des Augustins. In-12. Prix, relié, 2 liv. 10 s.

Cet Ouvrage est digne de son Auteur, connu déjà par d'autres Productions estimables.

Mémoire adressé à un Prélat du Clergé de France, Membre de l'Assemblée générale de 1788 ; par un ami de l'ordre public. In-8°. de 144 pages. A Paris chez Cussac, Libr. au Palais-Royal, galerie de Richelieu, Nos. 7 & 8.

Oraison Funèbre de Très-Haute, Très-Puissante, Très-Excellente Princesse Louise-Marie de France, Religieuse Carmelite, sous le nom de Thérèse de Saint-Augustin ; prononcée dans l'Eglise des Carmelites de la rue de Grenelle, le 15 Avril 1788, par M. François, Prêtre de la Mission. 1 Partie in-8°. brochée, 30 s. A Paris, chez Mérigot le jeune, Lib. quai des Augustins.

Observations sur l'Opinion de M. l'Abbé Berger, touchant la future Conversion des Juifs ; par l'Auteur de la Lettre sur la proximité de la fin du Monde. A Paris, chez Delalain le jeune, Libr. rue St. Jacques, N°. 13.

Etrennes de la Marite, ou Tribut de reconnaissance, dédiées aux pères & mères qui sont amis de leurs enfans, composées de vers pour le jour de l'An, & Bouquets pour les Fêtes de famille & de société. Prix, 12 s. ; & franc de port par la Poste, 18 s. A Paris, chez Lesclapart, Lib. de Monsieur, Frère du Roi, rue du Roule, N°. 11.

Introduction à l'Électricité, contenant les notions exactes du feu élémentaire, avec leur application à nombre de phénomènes de Physique, de Chimie & d'Économie animale ; in-12. A Paris, chez Durand neveu, Jombert, Libr., Moutard, Imp-Lib., rue des Mathurins.

L'Usure démasquée, 2 Vol. in-12. Prix, 6 liv. 10 s. reliés. A Paris, chez Morin, Libr. rue St. Jacques.

Nouvelles Histoires & Paraboles, par l'Auteur du Catéchisme pratique, nouvelle édition, in-12. Prix, 36 s. relié. A Paris, chez Onfroy, Libr., rue S. Victor.

Nous avons annoncé dans sa nouveauté cet Ouvrage édifiant.

Observations sur le Tétanos, ses différences, ses causes, ses symptômes, avec les traitemens de cette maladie, & les moyens de la prévenir ; précédées d'un Discours sur les moyens de perfectionner la Médecine pratique sous la Zone Torride ; suivies d'Observations sur la santé des femmes enceintes, leurs maladies, &c. ; terminées par le rapprochement des vices & des abus des Hôpitaux d'entre les Tropiques, & les moyens d'y remédier ; par M. Dazile, pour servir de développement & de suite à ce que cet Auteur a écrit du Tétanos dans ses Ouvrages sur les Maladies des Nègres, & sur les Maladies des climats chauds ; in-8°. Prix, 5 liv. br. A Paris, chez Planche, Libr., rue Neuve de Richelieu ; Croulebois, rue des Mathurins ; & chez les principaux Libraires des grandes villes du Royaume.

Le Jardin Anglois, ou Variétés tant originales que traduites par feu M. Le Tourneur, & pré-

cédés d'une Notice sur sa vie & sur ses Ouvrages, avec son Portrait, d'après nature, par M. Pujos. 2 Vol. in-8°. Prix, 7 liv. 4 s. br. A Paris, chez Leroy, Libr. rue St. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie.

Le nom de M. Le Tourneur est un préjugé favorable pour ce Recueil.

Mémoire qui a remporté le Prix, au jugement de la Faculté de Paris, le 29 Décembre 1785, sur la Question proposée en ces termes : » Décrire » l'ictère des nouveaux nés, & distinguer les cir- » constances où cette Ictère exige les secours de » l'Art, & celles où il faut tout attendre de la » Nature « ; par M. Baumes, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier, Agrégé au Collège des Médecins de Nîmes, Médecin de l'Hospice de charité de la même ville, Associé Regnicole de la Société Royale de Médecine de Paris, Associé national du Cercle des Philadelphes du Cap-François, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Dijon, & de la Société Royale de Montpellier. A Paris, chez Théophile Barrois, Lib. quai des Augustins ; & à Montpellier, chez Bascon, Lib. & chez les principaux Libraires des Provinces.

Coup - d'œil rapide, ou Notice historique sur les Assemblées des Etats-Généraux du Royaume, depuis l'établissement de la Monarchie, &c. &c. Brochure in-8°. de 152 pages. A Amsterdam ; & à Paris, chez Lagrange, Lib. rue S. Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal.

12. *Menuets* pour le Clavessin ou le Forté-piano del Signor Clementi. Prix, 3 liv. 12 s. port franc. A Paris, chez M. Vidal, aux Soirées Espagnoles, Magasin de Musique, rue de Richelieu, N°. 99.

6. *Duos nouveaux* pour deux Violons ; par M. Prol, Musicien de la Comédie Française ; Œuv. 4c. Prix, 6 liv. 2c. suite. A Paris, chez l'Auteur, rue du Théâtre François, vis-à-vis la Comédie ; s'adresser au Portier, & à la Comédie même pendant le Spectacle.

L'Auteur prévient d'arranger par *suites* les Duos déjà connus pour les Commencans, à l'usage des Pensions & des Collèges ; & qu'il portera ces Suites au nombre de six, chacune 6 liv. ; avec la Basse pour les exécuter en trio, 7 liv. 4 sous. On trouve dans ces Suites, qui sont d'une difficulté graduelle, beaucoup de morceaux nouveaux.

3 *Sonates* pour le Clavecin avec Violon, par M. Lemoine de Limay, Organiste du Couvent des Petits-Augustins de la Reine Marguerite, & Maître de Clavecin. Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez l'Auteur, rue & porte S. Jacques, N°. 122. S'adresser au Portier ; de Roullède, rue S. Honoré, entre celle des Poulies & l'Oratoire ; & M. Fleury, Luthier, rue des Boucheries.

T A B L E.

E PITRE.	97	Recherches.	133
Charade, Enig. & Log.	10	Nouvelles.	136
Histoire du P. Nicolas.	104	Clara.	137
Fragmens de Lettres.	124	Annonces & Notices.	140

A P P R O B A T I O N.

J'AY lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le MERCURE DE FRANCE, pour le Samedi 18 Octobre 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 17 Octobre 1788.

S É L I S,

JOURNAL POLITIQUE

DE

BRUXELLES.

POLOGNE.

De Varsovie, le 18 Septembre 1788.

Tout se prépare, dans ce royaume à une grande Confédération; le nombre des Patriotes augmente chaque jour : les uns fournissent des troupes, & d'autres de l'argent. Pour se former une idée de l'esprit qui domine actuellement dans la République, nous citerons le passage suivant du discours que le vieux Général Comte *de Branicky* a prononcé à l'élection des Nonces : « O ! mes frères, s'écria-t-il, » s'il coule encore quelques gouttes de » véritable sang Polonois & Patriotique » dans vos veines, aidez-moi à recon- » quérir notre liberté perdue. Voici mon » épée, mon bras, ma poitrine; il est » plus glorieux de mourir les armes à » la main, que de se mettre au soleil,

N^o. 42. 18 Octobre 1788. e

» comme une femme ou un vieillard , &
 » d'attendre que nos ennemis nous écri-
 » sent impunément. Le génie de nos
 » pères jette sur nous des regards de
 » colère , & paroît rougir de voir tant de
 » fils & de petit-fils dégénérés. Que
 » quiconque a espérance de devenir
 » Homme , s'arme de courage & de
 » sagesse : plus le danger est grand , plus
 » l'intrépidité qui le brave , est glo-
 » rieuse. »

Voici encore un passage du discours
 que le Comte *Rzewusky* adressa au Roi ,
 à l'occasion de sa nomination au petit
 Généralat de la République : « Je suis
 » Général , & c'est à vous , Sire , que je
 » le dois ; mais si pour être Général ,
 » mon Prince me défend d'être le pro-
 » tecteur de ma Patrie , je renonce à
 » cette dignité. Jamais on ne me verra
 » abandonner la vertu d'un Republicain ,
 » pour m'inscrire au nombre de vos
 » Cliens. Oui , Sire , j'ai le courage de
 » vous dire , que si mes Concitoyens le
 » demandent , je me mettrai à leur tête
 » pour venger leur cause qui est la
 » mienne ; le suffrage des Polonois me
 » tiendra lieu des emplois que l'on m'ô-
 » teroit. Nous sommes au bord de l'a-
 » byme ; notre ruine est inévitable :
 » encore un pas de plus , & nous perdrons

„ jusqu'au nom de liberté. N'y a-t-il plus
 „ de Citoyen qui prenne la défense de
 „ la cause commune, & qui venge la
 „ patrie ? Est-ce que l'amour pour le bien
 „ public est étouffé dans nos cœurs ? Les
 „ *George Luborysky*, les *Gorga*, les
 „ *Olesniko*, les *Zamoysky*, ces hommes
 „ si célèbres dans nos annales, ne trou-
 „ veroient-ils personne digne de les
 „ imiter ? »

Le bruit s'est répandu que le Pacha d'A-
 giska, à la tête de 20 mille Ottomans &
 d'autant de Tatars, avoit attaqué les Russes
 dans le Cuban, & les avoit forcés de re-
 passer le fleuve de ce nom, après avoir
 perdu beaucoup d'hommes, & une partie
 de leur artillerie & de leur bagage. Quoi-
 que cette nouvelle ait été semée à Con-
 stantinople avec une apparence de certi-
 tude, elle manque de tous les caractères
 d'authenticité, de dates, de détails, &c.

S U È D E.

De Stockholm, le 22 Septembre.

Les préparatifs militaires continuent ici
 & dans les provinces. Un bataillon des
 Gardes se rend en Scanie; le régiment de
 Jemtlande retourne du côté de la Norwège;
 d'autres régimens, tant Infanterie que Ca-
 e n

valetie , sont en marche pour la Scanie & pour les frontières de Norwége.

On équipe , à Gothenbourg , plusieurs bâtimens de commerce , pour renforcer l'escadre qu'on arme dans ce port. Les villes de Nykoping , Norkoping & Calmar sur la Baltique , se mettent en état de défense. Malgré ces dispositions multipliées , l'espoir de conserver la paix avec le Danemarck se soutient toujours ; deux Cours de l'Europe travaillent à ce but ; & , selon le bruit public , la Reine de Suède y a concouru par une démarche auprès de son frère le Roi de Danemarck , à qui Elle a représenté la douleur qu'Elle resentoit des approches d'une guerre entre deux Couronnes liées par le sang & par une paix d'un demi-siècle. Ce qui fortifie encore les idées de réconciliation , même avec la Russie , c'est l'ordre du Roi , donné le 14 de ce mois , qui suspend jusqu'à nouvel ordre , la vente des prises faites sur les Russes. Celle des prises suédoises a été également suspendue par la Cour de Pétersbourg.

t Le Duc d'*Ostrogothie* a quitté Louisa le 28 août , & est attendu ici d'un jour à l'autre. L'armée du Roi , en Finlande , est encore postée sur les deux rives du fleuve Kymène ; mais la grande partie borde notre frontière. Ce fleuve Kymène

se partage, à son embouchure dans le golfe, en cinq branches ou rivières; sur la première, qui fait notre frontière, se trouve Abborfors; sur la seconde, le défilé de Pyttis; sur la troisième, Suttrick; sur la quatrième, Kymenegorod; la cinquième s'étend vers Fridéricsham : ici le passage est le plus difficile. Le Corps d'Artillerie est près de Forsby. — Le Duc de Sudermanie fait actuellement une tournée sur la frontière. Au commencement du mois, il y a eu quelques escarmouches avec les ennemis; le 1^{er}, entr'autres, ils tentèrent une attaque infructueuse sur notre poste de Hogfors, près de Fridéricsham. Le Major *Platen*, Commandant du poste, les repoussa. Eux-mêmes, dans une longue relation, ont avoué le peu de succès de cette tentative, à laquelle le Grand-Duc de Russie fut présent. Il s'y comporta avec le sang-froid de la véritable bravoure.

Le Baron *de Nolcken*, ci-devant notre Envoyé à Pétersbourg, est arrivé en cette capitale.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 2 Octobre.

M. *de Borck*, Commissaire-général & Ministre du Roi de Prusse, est arrivé, le

26 du mois dernier , en cette ville , d'où il va se rendre à Copenhague , & ensuite à Stockholm. On le croit chargé de négocier , conjointement avec M. *Elliot* , Ministre d'Angleterre auprès du Roi de Danemarck , & qui se trouve actuellement à Stockholm , le rétablissement de la paix dans le Nord.

L'armement Danois de cette année , consiste en 53 navires de guerre , dont 2 de 74 canons , 1 de 70 , 5 de 60 , 2 de 50 , 2 de 44 , 1 de 42 , 3 de 36 , & le reste de moindres frégates , chaloupes bombardières , prames , batteries flottantes , &c. Outre ce nombre , il se trouve , en Norwège , 8 galères , 1 frégate & 12 chaloupes pour la navigation des côtes.

De Vienne , le 29 Septembre.

Le bruit d'une action sanglante entre les deux armées dans le Bannat , propagé dans toute l'Europe , & adopté avec une étrange crédulité , étoit , ainsi que nous le dûmes il y a huit jours , chimérique dans toutes ses circonstances. La fausse attaque tentée , le 14 , par les Ottomans sur notre Corps de réserve , & dans laquelle les Généraux-Majors *de Pallavicini* & *Baron de Hutten* ont été blessés (le premier dangereusement) , n'a été suivie d'aucun combat ul-

térieur ; mais elle a eu pour l'ennemi les avantages d'une victoire ; car , de ce moment , nous avons été forcés de leur abandonner toute la partie montagneuse du Bannat. Le Grand - Visir ayant établi à Méhadie son quartier général , a ordonné au Séraskier qui l'accompagne , d'avancer à droite dans les montagnes , de faire des diversions sans s'engager dans une bataille , tandis que lui-même avanceroit avec son armée sur la rive gauche du Danube. Ce plan a réussi dans toutes les parties : les Ottomans se trouvent maîtres des gorges , défilés , vallées , nous ont poussé dans la plaine , ont occupé nos postes , & , le 19 , ils n'étoient plus qu'à quelques lieues de Werschez , d'où le Général de Brechainville s'est replié sur Denta. Ces différentes & tristes nouvelles ont été confirmées avant hier , 27 , par le Supplément officiel dont voici la substance :

Quartier général près d'Illowa , le 20 Septembre :

Lorsque nos troupes eurent abandonné Méhadie & se furent repliées sur Fenisch , on fit d'abord les dispositions nécessaires pour empêcher l'ennemi de pénétrer davantage par l'*Almasch* , dans le plat pays. On détacha en conséquence un corps sous les ordres du Général Comte de Brechainville , aux montagnes entre *Saska* & *Moldava*. Par cette position , on parvint à rendre très-difficile le passage des bâtimens ennemis sur le Danube. La

e iv

grande armée dirigea ensuite sa marche par les montagnes de *Kararhowa*, vers *Carensebes*, où elle arriva le 31 août. Ce mouvement arrêta la retraite du corps sous les ordres du Général de *Wartenleben*. Le 3 septembre, l'armée avança de *Carensebes* vers *Slatina*, & joignit le lendemain le corps de *Wartenleben*, qui s'étoit replié sur *Armenesch*. On apprit alors que le Grand-Vizir & le Séraskier étoient entre *Schuppaneck* & *Méhadié*, & qu'ils se dispoient à se porter plus avant. Le 10, l'ennemi se mit en marche, & établit son camp sur les montagnes, en face du nôtre; nous ne pûmes l'attaquer à cause des défilés étroits, & des montagnes escarpées. Le 14, un corps considérable de Jannissaires & de Spahis, tâcha de tourner notre aile droite, & de nous attaquer en dos; mais il fut repoussé avec perte. Depuis ce temps, l'ennemi cessa ses entreprises; mais le feu de ses batteries nous incommoda beaucoup, & nous obligea à la retraite. Le 15, on apprit, par le rapport du Général de *Brechainville*, que ses postes avancés sous les ordres du Major-Général d'*Aspremont* & du Major *Oreilly*, avoient, par un mal-entendu, abandonné la montagne d'*Alibey* & le poste de *Moldava*, & que cette circonstance avoit forcé ce Général de quitter sa position près de *Mariaschnee*, d'évacuer les montagnes de l'*Almäsche*, & de se retirer à *Weiskirchen*. Quoique cet événement fût inattendu, on conserva cependant l'espérance de rétablir les choses sur le premier pied; mais cet espoir fut vain: on apprit bientôt après que le corps d'armée posté à *Weiskirchen*, s'étoit replié sur *Erschen*, afin de conserver, par ce mouvement, la communication avec ses détachemens. Comme l'entrée dans le plat pays se trouve ouverte du côté des montagnes & du côté du Danube, & que l'ennemi

s'est avancé jusqu'à *Moldava*, on s'est vu obligé de retirer l'armée de la vallée de *Carensfles*, de la porter dans la plaine, & de lever ainsi le camp près d'*Illowa*.

Corps combiné près de Choczim, le 19 Septembre.

La garnison de cette place ayant offert d'entrer en capitulation pour rendre la forteresse, le Prince de Cobourg & le Comte de Solतिकof y ont consenti aujourd'hui : la trêve accordée expirera le 20 de ce mois. La garnison a fourni sept Officiers comme ôtages, pour preuve de la sincérité de sa demande.

Le camp d'*Illowa*, aujourd'hui abandonné, se trouvoit, à ce qu'on disoit ici, très-bien fortifié, & même inexpugnable. On s'attend maintenant à apprendre, au premier jour, la prise de Weiskirchen & de Vipalenka, ce qui laisseroit *Pancsova* presque sans ressources. C'est sans doute une bien étrange leçon à tous les Discoureurs téméraires, que de voir ainsi la science, la tactique, tous les efforts de l'art si célébrés par les Modernes, échouer, malgré la bravoure dont ils sont soutenus, contre des troupes qu'on nous représentoit comme un amas de barbares sans discipline, & que le génie de l'art, ni l'appareil d'une immense Artillerie, n'ont pu empêcher de pénétrer jusqu'au cœur d'une de nos Provinces, même fortifiée par la nature.

Notre perte en vivres & fourrages, à

Méhadie, monte à 20,000 rations de pain, 2,000 quintaux de farine, 650 boisseaux d'avoine, 700 quintaux de foin, & mille quintaux de sel à Kornia. Les 2 bataillons de Grenadiers de la Tour & d'Auersperg ont tant de malades, qu'il a fallu les réunir en un seul bataillon.

On continue avec activité les préparatifs de défense, devenus si nécessaires, à Temešwar, Arad, & dans d'autres places qui pourront recevoir garnison. On a aussi armé une partie des paysans : vu la quantité de nos malades, on ne compte pas plus de 46,000 combattans valides dans l'armée de l'Empereur.

Le bruit se répand que l'on retirera de la Bohême toutes les troupes qui y sont encore, & qu'on les remplacera par 30,000 hommes de troupes auxiliaires, si l'on en trouve. — On parle aussi de mettre incessamment en circulation, pour 25 millions de florins de billets de banque.

De Francfort sur le Main, le 7 Octobre.

La revue générale du camp Saxon, assemblé près de Dresde, a eu lieu le 15 de septembre : les régimens qui le formoient, sont revenus, le 22, dans leurs quartiers respectifs de cantonnement.

Dans la nuit du 25 au 26 de ce mois,

le Prince-Evêque de Fulde, de la maison des Barons *de Bibra*, est mort à Fulde, dans la 78^e. année.

Des lettres de Monténégro, du 4 de ce mois, contredisent la nouvelle de la défaite & de la capture du brave Major *Vukassowich*; elles portent que, le 10 août, cet Officier fut attaqué à Monténégro par le Pacha de Scutari, & que celui-ci a été obligé de se sauver avec une perte de plus de 500 hommes. Le Pacha promet 30 bourses à celui qui lui livrera ce Major, vif ou mort; & le Major promet 15,000 ducats à celui qui lui apportera la tête de *Mamhud*.

On écrit de Munich, que le nouveau plan pour les troupes de l'Elekteur s'exécute successivement. On lève un régiment de Cavalerie, qui sera composé de 600 hommes; en général, tous les régimens de Cavalerie seront portés à ce nombre d'hommes, & le Corps des Chasseurs sera augmenté de 2 compagnies.

M. Gerhardt, Conseiller-privé des Finances au département des Mines du Roi de Prusse, a publié récemment un ouvrage intéressant, intitulé : *Essai sur l'Art des Anciens, de joindre par la fusion deux espèces de verre pour la gravure en relief*. Les expériences nombreuses de cet habile Minéralogiste, méritent l'attention

des Savans. Voici un extrait succinct de son ouvrage :

« Parmi les restes précieux de l'art des Anciens, en ouvrages de relief bien conservés, se trouve le *vasé d'Onyx*, qui, de la maison des Princes *Barberini* à Rome, a passé au Musée Britannique. D'après le témoignage de tous les connoisseurs, & nommément du célèbre *Winckelmann*, cette pièce admirable est travaillée dans le style qui désigne le beau siècle des Phydias, & d'autres grands Artistes, où l'art en presque tous les genres paroïssoit avoir atteint le plus haut degré de perfection. L'histoire représentée sur ce vase, prouve d'une manière très-probable qu'il est l'ouvrage d'un Artiste grec, qui voulut flatter l'ambition d'*Alexandre-le-grand*, sur sa prétendue origine divine. Les figures principales représentent *Olympie*, & le Roi *Philippe*, son époux, dans le moment où ce Prince allant se jeter dans ses bras, fut épouvanté par un serpent qui sortit du sein de son épouse, au point qu'il laissa tomber son manteau, pendant que Jupiter, caché derrière un arbre, fait éclater une joie maligne. *Winckelmann* a cru que ce vase étoit un Onyx; mais le Chevalier *Hamilton*, célèbre par ses recherches sur les antiquités & sur l'histoire naturelle, a trouvé, en l'examinant avec la plus grande attention, qu'il étoit de verre, que le verre noir lui servoit de fond, & que le verre blanc de lait, travaillé en bosse, étoit posé dessus. — Lorsque le Chevalier *Hamilton*, dit *M. Gerhardt*, étoit à Berlin, il y a quelques années, j'eus le plaisir de bien examiner ce vase remarquable, & je reconnus que ce Ministre Anglois a parfaitement indiqué la manière dont il est composé; car cette matière noire de ce vase a plus de transparence que l'onyx de cette espèce, & on y voit ce clait

vitreux, jaunâtre, propre aux verres composés de basalte & de lave. La forme, la construction du vase, prouvent même suffisamment qu'il n'est point d'Onyx ; il ressemble à une bouteille d'eau commune, & ronde, à cul plein & uni, du diamètre de 8 à 10 pouces, & dont le goulot étroit & cylindrique s'élargit vers l'extrémité ; les figures en bosse sont pratiquées tout autour de ce vase, & taillées dans une seule couche ; or comme l'on fait que l'Onyx a des couches parallèles, il est impossible d'en faire un vase de cette forme avec des figures en relief qui l'entourent, & qui sont taillées comme celles sur le vase en question. — L'art de joindre des verres de diverses couleurs, est d'autant plus important pour l'Artiste, que les Onyx, qui pourroient servir à faire de grandes pièces dans ce genre, sont très-rares. Je me suis occupé depuis quelque temps de ce travail ; j'en communique ici les résultats, qui sont, à la vérité, imparfaits, mais qui exciteront peut-être d'autres Savans à porter ce travail plus loin, & d'y parvenir à la perfection. »

(*La suite au Journal prochain.*)

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 7 Octobre.

La semaine dernière, S. M. a fait expédier à M. *Walpole*, son Ministre à Lisbonne, ses condoléances à la Reine de Portugal, qui, le 11 du mois dernier, a perdu son fils aîné le Prince de *Bresil*. Cet héritier de la Monarchie est mort de la peste vérole, dans sa 17^e. année, &

emporte les regrets universels. Il avoit épousé sa tante, la plus jeune sœur de la Reine, dont il n'a point eu d'enfans. Le Prince son frère, *Jean-Marie-Joseph-Louis*, marié à une Infante d'Espagne, devient par cette mort héritier présomptif de la Couronne.

On a reçu plusieurs dépêches de l'Amiral *Elliot*, qui commande la station de Terre-Neuve. Par ces lettres, du 4 septembre, on apprend que la plupart des vaisseaux employés à la pêche, avoient quitté cette île, & que l'Amiral ne mettroit à la voile que vers le milieu d'octobre, pour revenir en Angleterre.

Le Contre-Amiral *Edmund Affleck* a succédé au Lord *Hood*, comme Amiral du port à Portsmouth, & il a arboré son pavillon sur le *Barsleur* de 98 canons.

On parle de nouveau d'envoyer incessamment dans l'Inde une escadre d'un vaisseau de ligne & de quatre grosses frégates, sous les ordres du Chevalier *John Jarvis*, qui arborera son pavillon sur le *Crown* de 64 canons, actuellement en réparation.

Les frégates & corvettes qu'on équipe à Chatham & dans la Tamise, ont ordre de se rendre à Portsmouth, où elles prendront à bord des troupes de marine, & les autres choses qui leur sont nécessaires.

L'*Atalante* de 14 canons, a été mise en

commission à Wolwich, & le commandement en a été donné au Capitaine *Maurice Delgarno*. Une Compagnie d'Artillerie, destinée pour les isles, doit s'embarquer au même port. On annonce aussi la prochaine expédition de deux frégates dans les mers du Nord, pour la protection de notre commerce.

L'état officiel de l'ordinaire de la Marine au 1^{er} de ce mois, & envoyé au Bureau de l'Amirauté, présente 129 vaisseaux de ligne, 12 de 50 can., 100 frégates, & 45 corvettes ou cutters. Durant le mois dernier, cet état des vaisseaux en ordinaire s'est accru du *Royal-George* de 110 can., lancé le 15 septembre à Chatham, & du *Powerful* de 74, retiré de commission à Plymouth.

Par le tableau comparatif, publié chaque semaine, de l'état du revenu public, on voit avec étonnement que dans la dernière semaine de septembre, les Douanes, l'Excise, le Timbre, &c. ont rendu 253,247 liv. sterl., tandis que leur produit, l'année dernière, durant la même semaine, ne s'éleva qu'à 154,038 liv. sterl., ce qui fait une différence en plus, pour cette année, de 99,208 liv. sterl. Les semaines & les mois précédens ont offert une proportion d'accroissement non moins frappante.

Il existe actuellement, à ce que préten-

dent quelques papiers publics, une négociation entre notre Cour & celle de Turin, dont on ignore encore la nature. On la suppose importante, d'après les différentes conférences qui ont eu lieu entre les Ministres de S. M. & l'Ambassadeur du Roi de Sardaigne.

Quelques Matelots Anglois, à ce que raconte un ouvrage périodique, se trouvant dans le port d'Alexandrie en Egypte, formèrent le dessein de boire un verre d'eau-de-vie au haut de la colonne de Pompée, qui sert de marque aux Navigateurs du Levant, de même que la roche, beaucoup moins élevée, & appelée Ed-dystone, en Angleterre, sert de marque sur la côte du Devonshire. On met la chaloupe à l'eau, &, munis des agrès nécessaires, on pousse à terre. Arrivés sur les lieux, on imagina vainement plusieurs expédiens, & l'on commençoit à désespérer du succès, lorsque le Matelot qui avoit ouvert la proposition, dispa- roît, & au bout de quelque temps rapporte un cerf-volant, à l'aide duquel on élève une corde au haut de la colonne. Une fois la corde passée, il fut aisé d'y monter un grélin. En un instant on hissa un des Matelots, qui, arrivé en haut, se fit envoyer tous les agrès nécessaires, tellement qu'en moins d'une heure on établit une paire

de haubans, au moyen desquels toute la compagnie alla établir sa taverne sur le sommet du chapiteau de ce majestueux monument. On imagine quel triomphe ce fut pour eux de boire rasade au milieu des acclamations d'un peuple immense, rassemblé pour voir ce qu'il appeloit un miracle, puisque jamais aucun mortel n'avoit osé escalader cet immense édifice qui domine les bâtimens les plus élevés, & qui s'élève lui-même de 40 à 50 verges. Cette singulière expédition arriva il y a environ 10 ans ; & les Turcs d'Alexandrie ont encore aujourd'hui un proverbe, qui parle de cette escalade comme d'une des plus grandes folies humaines.

« Il y a quelques années, disent nos papiers, que la difficulté de se procurer des sujets convenables pour les dissections anatomiques, étoit si grande, que les Professeurs donnoient beaucoup d'argent, afin d'assurer à leurs élèves ce genre d'instruction si utile à l'humanité. Dans cette vue, un habile Chirurgien proposa à un homme fort indigent, mais de la taille extraordinaire & bien proportionné, de près de 6 pieds 4 pouces de haut, de lui faire une pension de 10 liv. sterling sa vie durant, pourvu qu'il s'engageât à lui vendre son corps après son décès. Une autre condition fut, que chaque jour, tant qu'il vivroit, il se promèneroit, à une heure convenue, sous les arcades de Covent-Garden, où le Chirurgien demeurait ; en cas d'indisposition, il devoit donner signe de vie par une note écrite. La proposition fut acceptée, & la pension assurée en conséquence à

la satisfaction du donataire. Pendant plusieurs années les deux parties remplirent leurs engagements ; mais le Chirurgien étant mort le premier , & la pension étant assurée sur son bien , il a légué le corps de son pensionnaire à un Professeur de ses amis. L'homme vit encore , & se promène tous les jours à Covent-Garden , ordinairement vêtu d'un habit noir & d'une grande perruque.

A peine la *Duchesse de Kingston* a-t-elle eu fermé les yeux , qu'on s'est hâté de rédiger & de publier les mémoires de sa vie. Elle a été assez remplie de singularités & d'événemens très-variés , pour former un Recueil plus piquant encore qu'authentique. Nous en extrairons incessamment quelques morceaux ; & en attendant , voici une anecdote assez plaisante , dont on a renouvelé le souvenir. Avant que la *Duchesse de Kingston* épousât le Seigneur qui lui donna ce titre , elle possédoit déjà quarante mille livres sterl. acquises d'une manière agréable : le Duc , aussi amateur du jeu que des charmes de Mlle. *Chudleigh*, secrètement Comtesse de *Bristol*, aimoit beaucoup à faire sa partie , & , en joueur galant , il ne se faisoit jamais payer , tandis qu'il acquittoit exactement ce qu'il perdoit. Il ne fallut pas beaucoup de temps à la Comtesse pour gagner la somme considérable dont nous venons de parler. Le Duc ne manquoit jamais de dire que la femme lui avoit apporté une belle fortune,

& personne ne l'en croyoit, quoique la chose fût très-réelle.

F R A N C E.

De Versailles, le 12 Octobre.

Le 20 du mois dernier, l'Abbé de la Tour, nommé par le Roi à l'Evêché de Moulins, l'Abbé de Meffey à celui de Valence, & l'Abbé d'Esponchès à celui de Perpignan, ont eu l'honneur de faire leurs remerciemens à Sa Majesté & à la Famille Royale.

Le sieur Blin a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté la 17^e. Livraison des *Portraits des grands Hommes, Femmes illustres & Sujets mémorables de France, gravés & imprimés en couleur, dédiée au Roi* (1).

De Paris, le 15 Octobre.

Edit du Roi, du mois de janvier 1788,
& enregistré en la Cour des Aides, le 24

(1) Cette livraison, qui contient les Portraits de Henri II, Duc de Montmorency, & de François-Henri de Montmorency, Duc de Luxembourg, ainsi que deux tableaux historiques, relatifs à chacun de ces Personnages, se trouve, comme les précédentes, chez l'Auteur, place N'aubert, n^o. 17, vis-à-vis la rue des Trois-Portes.

septembre 1788, portant suppression de diverses Charges de la Maison de la Reine.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 28 septembre 1788, qui casse & annule celui du Parlement de Paris, du 24 du même mois, ensemble la dénonciation & la plainte de M. le Procureur-général.

Le Roi étant informé que les Officiers de son Parlement de Paris ont rendu, le 24 du présent mois, Chambres assemblées, un arrêt par lequel, en recevant le Procureur-général plaignant de différens faits énoncés auxdites Chambres assemblées, circonstances & dépendances, il lui a été donné acte de sa plainte, & permis de faire informer desdits faits, pour, l'information faite & rapportée, être ordonné ce qu'il appartiendrait: Sa Majesté doit arrêter dans son principe une pareille procédure, comme contraire au respect qui lui est dû, & tendante à introduire des recherches & des discussions sur des actes émanés de ses ordres. A quel voulant pourvoir, &c.

Autre, du 4 octobre 1788, concernant les opérations du département des Tailles, pour l'année prochaine, 1789.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 30 septembre 1788, qui règle provisoirement les formes de la répartition des Impositions par les Municipalités des villes.

« Suivant plusieurs lettres de Saint-Domingue, en date du 27 août dernier, on a essuyé dans cette île, le 16 de ce mois, un ouragan furieux, qui a duré quatre heures, & qui y a causé beaucoup de ravages. »

« Au Mont-Rouis & aux Vases, maisons

cannes, vivres, tout est renversé. Dans les montagnes, le café est égrainé, les arbres déracinés, & nombre de Nègres écrasés. »

« A Léogane, deux bâtimens Négriers, qui étoient dans le cours de leur vente, ont déradé & disparu. »

« Au Port-au-Prince, le vent étant N. E à E. N. E., tous les navires se sont trouvés en dérive & à la côte. *Les Trois-Frères*, appartenant à MM Peapfis, du Havre-de-Grâce, a été perdu sans ressource; un petit bâtiment de relâche des Cayes, a coulé bas dans la grande rade. Deux Nantois & sept Bordelois ont échoué sans avoir souffert. Seize navires américains sont sortis de leur rade, qui est plus ouverte, n'ayant ni lest, ni voiles, ni vergues, de sorte que 8 sont perdus : on ignore le sort des autres. *Le Père-de-Famille*, de Nantes, qui avoit heureusement fini la vente de plus de 500 Noirs, est perdu ainsi que divers Caboteurs. Les rivières se sont débordées; les maisons en ville ont été découvertes, & quelques-unes jetées bas. On est dans les plus vives inquiétudes pour la partie du Sud & autres quartiers d'en bas. M. de Marbois a pris des mesures sages pour soulager les malheureux. »

« Le navire *l'Abracadabra*, du Havre, n'a rien souffert, »

« Le navire *le Triton*, aussi du Havre, est au Port-au-Prince, rasé de tous ses mâts. »

« *L'Aimable-Henriette*, du même Port, est rentrée à Léogane, sans autre mal que quelques voiles endommagées. »

« On fait que le quartier des Cayes a peu souffert de l'ouragan; mais les pluies y ont causé beaucoup de dommage. »

« Il paroît aussi qu'on s'en est peu senti au

quartier de Jérémie, dans la ville & dans la rade. »

Suivant d'autres avis, reçus par un navire Dunkerquois, arrivé au Havre, *la Martinique* a effuyé le coup de vent le 14 août, & a beaucoup souffert, sur-tout dans le quartier de la Basse-Pointe, qui est au vent. (*Courrier Maritime.*)

La nuit du 16 au 17 septembre, une maison, située près des portes de la Croix-Rouffe, à Lyon, s'est écroulée, &, dans sa chute, a tué ou blessé plusieurs personnes. Les Feuilles de Lyon rendent, en ces termes, l'histoire de cet accident.

Cette maison étoit habitée par 14 locataires qui formoient cinq ménages; savoir, la femme Mélin, revendeuse de fruits, les sieurs Monin, Gautier & Bizard, ouvriers en soie, & la veuve Tignard. Le mardi 16, on étoit allé avertir un architecte, qui, par malheur, avoit cru pouvoir renvoyer sa visite au lendemain. L'enfant Monin, âgé de 11 ans, le plus jeune des locataires, mais sur ce point le plus prévoyant, ne pouvoit se résoudre à coucher ce jour là dans la maison. Pour le rassurer, son grand-père appuie une échelle contre le mur soupçonné, & lui dit qu'avec cet étai il n'y a plus rien à craindre; l'enfant se couche. A onze heures, la veuve Tignard se retirant, ne peut ouvrir sa porte; le grand-père Monin fait des efforts inutiles pour lui aider à l'ouvrir. Le mur qui s'affaïssoit, rendoit cette ouverture impossible. La veuve Tignard, effrayée, se décide à coucher ailleurs; Monin, que rien n'intimide, reste chez lui & se couche. A une heure on entend un fracas effroyable. Le mur s'écroule & entraîne avec lui les planchers. Le fils de la

Mélin, qui couchoit avec l'enfant Monin, s'échappe par une fenêtre, à l'aide d'une échelle qu'on lui tend; il invite Monin à le suivre. *Non*, lui répond ce bon & honnête enfant, *il faut auparavant que j'aie avertir mon grand-père & ma grand-mère*. Il y court aussi-tôt, & l'infortuné est la victime de sa pitié filiale; lorsqu'on a pu parvenir jusqu'à lui, on l'a trouvé mort dans la ruelle du lit de son grand-père & de sa grand-mère, morts tous les deux.

M. l'Abbé Rozier, qui demeure dans le voisinage, fut appelé; on le réveille, il accourt. Sa présence d'esprit, son exemple, son courage, animent & dirigent le zèle de tous ceux qui étoient présens. Le sieur Bizard, sa femme & un fils Dumont, arrachés aux décombres, mais grièvement blessés, sont portés à l'hôpital. De 14 locataires, trois sont morts, trois sont blessés, & les huit autres ont eu le bonheur de se sauver, mais en chemise : tous les locataires de la maison voisine ont été obligés de fuir de même, en sorte que les onze locataires qui existent de la maison écroulée, ont perdu leurs habits, leurs métiers & tous leurs effets, & trente autres du voisinage sont chassés de chez eux & réduits à la dernière indigence.

M. Terray, Intendant de Lyon, & la Société philanthropique, ont donné une somme pour secourir ces malheureux; la Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale, différentes sociétés & plusieurs citoyens généreux ont suivi cet exemple. M. l'Abbé Rozier a été prié de veiller à l'emploi de ces secours, &c.

« On écrit de Saugues, Diocèse de Mende, dans le Gévaudan, que, le 1^{er}. du mois dernier, le feu prit au centre de

cette ville; un vent impétueux, qui souf-
 floit ce jour-là, propagea les flammes, &
 nuisit à tous les secours qu'on apporta,
 de tous côtés, pour les éteindre : dans
 l'espace de trois heures, 104 maisons furent
 réduites en cendres ; effets , papiers ,
 meubles , linges , provisions de bouche ,
 tout fut consumé ; plus de 120 familles
 se sont vues , en un instant , sans asyle ,
 sans pain & sans vêtemens ; trois Eglises ,
 l'Hôtel-de-ville , les prisons , l'école pu-
 blique , le presbytère , l'hôpital même ont
 été entièrement consumés : aucun des
 effets de cette dernière maison n'a pu être
 garanti ; meubles , couvertures , matelas ,
 bled , tout a péri. Les ames charitables qui
 voudront bien accorder quelques secours
 aux malheureux incendiés , sont priées de
 les faire remettre au sieur Belurgey ,
 Notaire , à Paris , rue Coq-Héron ; & , en
 province , à l'Evêque de Mende , & au
 Curé de Saugues. »

A la demande d'un Anonyme, M.
Flandrin , Directeur-Adjoint de l'Ecole
 Vétérinaire , nous a adressé une Instruction
 que nous croyons utile de publier , sur le
 traitement des piqures faites aux animaux
 domestiques par des essaims d'abeilles.
 Cet accident n'est pas rare dans les cam-
 pagnes , & l'on en prévientra les suites ,
 en

en observant les directions que l'on va lire :

« Les chevaux, les ânes, les mulets, les bœufs & tous les herbivores domestiques, sont exposés, lorsqu'ils pâturent auprès des ruches, à être assaillis par les essaims, qui couvrent toute la surface de leurs corps, & les tourmentent le plus souvent jusqu'à ce qu'enflés, ils succombent dans des convulsions après s'être agités en tous sens : on a même vu, ce qui est aussi extraordinaire que certain, des essaims se jeter sur des animaux éloignés des habitations de ces insectes de plus de 4 à 500 toises. »

« Lorsque l'un ou l'autre de ces accidens arrive l'animal attaqué fuit s'il est en liberté, se roule à terre, se livre à des bonds défordonnés, se plaint; on en a vu se précipiter, d'autres se jeter dans les eaux qu'ils rencontroient sur leur passage, & n'y pas trouver le soulagement qui paroîtroit devoir résulter du bain qu'ils prenoient, car ils en sortoient couverts des mouches, qui bourdonnoient encore pour la plupart; d'autres, beaucoup plus tourmentés, se noyent. On a vu plusieurs de ces animaux, le cheval sur-tout, succomber après une demi-heure de souffrances, & y résister rarement au-delà d'une heure & demie. »

« J'ai cru m'assurer, par l'expérience, que l'effroi qu'éprouvent ces animaux par le bourdonnement des mouches, le trouble, l'essoufflement qui résultent de l'inquiétude, de l'agitation extrême à laquelle ils s'abandonnent, sont les causes principales de leur mort, & non pas la violence des douleurs qu'ils ressentent, & qu'ils meurent plutôt suffoqués, étouffés, qu'épuisés par l'excès des souffrances. »

« Le premier moyen de remédier à cet accident, est de chercher à aborder l'animal : on le

N^o. 42. 18 Octobre 1788. f

fait en s'armant d'un brandon de paille allumé, avec lequel on écarte les mouches, ou d'une poupée de linge embrasée, fixée à l'extrémité d'un bâton, dont la fumée, peut-être moins efficace que la flamme du brandon, mais plus durable, écarte seulement ces insectes, tandis que l'autre les détruit; alors on saisit l'animal par son licol, ce qui est facile à exécuter s'il est fixé à un pieu; il n'en est pas ainsi lorsqu'il est en liberté, surtout s'il est sans licol, parce qu'il fuit à toutes jambes & par bonds pour échapper à son ennemi; il devient alors très-dangereux, & quelquefois même il est impossible de s'assurer de lui. Il seroit à souhaiter, par cette raison, que dans les pays où on redoute l'accident dont il s'agit, on eût soin de se faciliter les moyens de prendre les animaux, soit en leur laissant le licol avec sa longe, & en fixant celle-ci de manière à ce qu'il fût aisé de la défaire, soit en laissant autour du col une bande de cuir ou de sang'e à laquelle pendroit un anneau, où il seroit facile de passer une longe ou un crochet. Je parlerois aussi de l'usage de borner les mouvemens des jambes, mais il est contraire à la conservation & au développement des membres, & il ne faut l'employer que pour les chevaux communs, les ânes, les mulets & autres herbivores. »

« L'animal saisi, on achève d'en écarter les mouches avec la torche allumée; on promène celle-ci autour de lui, on la dirige sur les parties couvertes de longs poils, comme la crinière, la queue dans le cheval, le chignon dans le bœuf, &c. car les mouches s'y logent & s'y embarrassent; elles entrent aussi dans les oreilles, les nazeaux, le fourreau, cavités où il faut les chercher & les poursuivre. »

« Pendant cette opération, & dès qu'elle est

finie , il faut enlever les abeilles attachées à l'animal , & retirer leur dard de suite. Plusieurs de ces mouches tombent & se détachent par l'effet des frottemens de l'animal contre tous les corps qu'il rencontre , & pendant qu'il se vautre ; mais leurs dards restent implantés dans la peau , & on y distingue aisément leur extrémité détachée du ventre de l'insecte : on les trouve principalement sur les lèvres , les naseaux , les environs de l'anus , le dehors des cuisses , sous le corps , au défaut du coude : on les enlève avec le doigt ou avec des pinces à poil ; mais le premier moyen suffit pour l'ordinaire. »

« Pendant cette opération l'animal reste tranquille , il s'abandonne à son abattement & s'essouffle ; mais dès qu'une mouche engagée & couverte par les poils , aperçoit un jour pour se dégager , & qu'elle bourdonne en cherchant à s'échapper , l'animal se tourmente de nouveau ; ce qui prouve ce que j'ai dit précédemment sur la cause de sa suffocation. »

« Cette extraction achevée , il faut baigner les parties piquées avec de l'eau tiède , si on peut s'en procurer ; à son défaut on se sert d'eau froide , & on continue la lotion le plus long-temps possible. »

« Si , après les premiers soins , le flanc ne se calme pas , que le poulx reste dur & élevé , & si l'animal a souffert pendant long-temps , on le saigne à la jugulaire : on tire de quatre à cinq livres de sang pour un cheval de moyenne taille & dans la vigueur de l'âge. Il faut lui présenter à boire de l'eau pure ; il seroit plus convenable de lui faire avaler de l'eau fortement acidulée avec le vinaigre , à laquelle on ajouteroit du sel commun une cuillerée à bouche sur une pinte ; au reste , il faut lui donner ce breuvage dès qu'on le pourra. »

« Ces premiers soins donnés, on ramène l'animal à l'écurie; on répète les lotions sur les piqûres, & on fait celles-ci avec de l'eau tiède : il est bon de les continuer long-temps. »

« L'animal séché le mieux possible à la suite de cette opération, on baigne les surfaces du corps les plus maltraitées par les piqûres, avec de l'eau vinaigrée. Ce moyen, très-bon, est plus à la portée des habitans des campagnes que l'eau où on étend de l'alkali volatil fluor: mélange plus efficace sans doute, mais qu'il est moins aisé au plus grand nombre de se procurer. »

« Si le poulx reste encore élevé, & si la respiration est accélérée trois heures après la saignée, il faut en pratiquer une seconde aussi forte que la première; répéter une demi-heure après le breuvage mentionné. »

« Il faut avoir soin de tenir le ventre libre par des lavemens d'eau tiède, de présenter à l'animal & même de lui faire boire de l'eau blanche, de lui donner une petite quantité de nourriture choisie, de faire de quatre en quatre heures les lotions prescrites sur les piqûres, dont les enflures qui les accompagnent pour l'ordinaire, & qui, à l'aide de ces soins, perdent leur caractère douloureux, se résolvent le troisième ou le quatrième jour. »

« Il faut tenir l'animal couvert, le promener au pas de quatre en quatre heures pendant le traitement. Cette dernière précaution importe, sur-tout les premiers jours, afin d'éviter l'engourdissement qui succède inévitablement aux mouvemens violens & déordonnés auxquels l'animal s'est livré. »

« M. Chabert, Directeur-général des écoles vétérinaires, à qui l'art vétérinaire doit une très-grande partie de ses progrès, est le premier qui

ait établi la manière de remédier à l'accident dont il s'agit. J'ai plusieurs observations qui me sont propres, je les ai réunies aux siennes dans les détails que je viens de donner. »

Le 10 & le 11 d'août, se fit à Beauvais l'entrée publique & l'inauguration solennelle de la statue équestre de Louis XIV, fondue par *Keller*, d'après le modèle de *Girardon*, & donnée par ce Monarque au Maréchal de *Boufflers*, qui l'avoit placée dans le chef-lieu de sa Seigneurie de *Caignes-Boufflers*, à 3 lieues de Beauvais. En 1784, nous rapportâmes l'historique du transport de cette statue, dont l'inauguration s'est faite le 10 août, avec les formalités suivantes :

« Dès le 7, nous écrit-on, la première pierre du Présidial avoit été posée par M. l'Evêque, & la seconde par le Maire. Le 10, dans la matinée, le chariot qui étoit demeuré chargé de la statue, fut remis en route par les Ecoliers, qui avoient ambitionné ce nouvel honneur ; ils le conduisirent au son des tambours, & accompagnés d'une partie de la Milice Bourgeoise, à la place dite le *Franc-Marché*. Une décharge des canons des remparts annonça son arrivée près de la porte de l'Hôtel-Dieu. »

« Vers les trois heures, M. l'Evêque, en habit de Pair Ecclésiastique, à la tête des Députés & Chanoines de la Cathédrale, les Officiers Municipaux, &c. se rendirent à la porte de l'Hôtel-Dieu : la statue est entrée dans la Ville comme en triomphe, & elle est parvenue heureusement sur la place. Quelques travaux y furent commencés pour la poser sur-le champ sur le piédestal, mais a pluie & la nuit empêchèrent de les continuer. »

« Le lendemain 11 août, jour destiné à l'inauguration, il y eut Messe solennelle à la Cathédrale : vers midi, la statue fut élevée & fixée sur le piédestal. Sur les trois heures, ces mêmes Corps & Compagnies s'étant réunis au Palais Episcopal, & leurs Députés qui y avoient diné, on se rendit, dans le même ordre que la veille, à l'Hôtel-de-Ville, & de-là à la statue qui étoit voilée. A l'instant le voile disparut ; & après en avoir fait trois fois le tour, au son des instrumens & de toutes les cloches, l'Avocat - Syndic de la Commune, prononça un discours analogue aux circonstances. La fête a été terminée par des illuminations au contour du piédestal de la statue, & à l'Hôtel-de-Ville. »

« Du reste, les tristes circonstances où se trouve le peuple, presque sans travail, par la langueur forcée & involontaire des Manufactures, ont déterminé M. l'Evêque & l'Hôtel-de-Ville à soulager les pauvres familles par des distributions abondantes de pain & d'autres nourritures solides. »

« En attendant que le piédestal soit revêtu de marbre & chargé d'inscriptions, on y a adapté quatre tableaux, en forme de bas-relief en bronze, dont l'un représente l'action courageuse de *Jeanne l'Ainé*, dite *Hachette*, qui, en 1472, enleva un drapeau aux Bourguignons qui affligeoient la Ville. »

« La tradition du pays, est que la statue posée en 1701 à *Boufflers*, étoit destinée pour la place Vendôme ; mais que s'étant trouvée trop petite pour l'emplacement, on y substitua celle d'aujourd'hui. Ce fut alors que M. de *Boufflers* obtint la première, d'abord pour son Duché, & à défaut de postérité masculine, pour *la Province*. C'est à ce titre que la ville de Beauvais l'a revendiquée. *Boffrand*,

Architecte, mort en 1755, qui a donné la description de la fonte, d'un seul jet, de la statue de la Place Vendôme en 1699, ne parle pas de celle donnée à M. de Boufflers ; cependant ces deux statues sont des mêmes Auteurs, Keller, Fondateur, & Girardon, Sculpteur. La grandeur de la place où elle vient d'être posée, rend sensible le manque de proportions qu'on lui a reproché. On prétend encore que le Cavalier est trop ensellé, & qu'il a la posture d'un homme fatigué. On ne prononcera pas sur ces défauts ; ils ne diminuent en rien le prix du monument. »

« L'Académie royale des sciences de Toulouse, ayant proposé, en 1782, pour sujet du prix, *d'exposer les principales révolutions que le commerce de Toulouse a essayées, & les moyens de l'animer, de l'étendre, & de détruire les obstacles, soit moraux, soit physiques, s'il en est qui s'opposent à son activité & à ses progrès*, & n'ayant rien trouvé qui méritât son attention, dans les mémoires qui lui furent présentés en 1785, elle se détermina à le proposer encore pour 1788. Elle propose de nouveau le même sujet, pour le prix triple de 1791, qui sera de 1500 liv. »

« Le sujet proposé, pour la seconde fois, en 1784, pour le prix double de 1787, étoit *d'assigner les effets de l'air & des fluides aériformes, introduits ou produits dans le corps humain, relativement à l'économie animale* ; mais ni les mémoires qui furent présentés en 1784, ni ceux qui le furent en 1787, n'ayant rempli qu'une partie des vues de l'Académie, elle crut devoir renoncer à ce sujet, & proposer le suivant, pour le prix de 1790, qui sera de 500 liv. : *déterminer les effets de l'acide phosphorique dans l'économie animale.* »

« Elle avoit proposé, la même année 1784, »

fiv

pour le prix de 1787, 1°. d'indiquer, dans les environs de Toulouse, & dans l'étendue de DEUX OU TROIS LIEUES A LA RONDE, une terre propre à fabriquer une poterie légère & peu coûteuse, qui résiste au feu, qui puisse servir aux divers besoins de la cuisine & du ménage, & aux opérations de l'orfèvrerie & de la Chimie. »

2°. « De proposer un vernis simple pour recouvrir la poterie destinée aux usages domestiques, sans nul danger pour la santé. »

« Les mémoires qu'elle reçut en 1787, n'ayant présenté rien de satisfaisant sur ces deux questions, l'Académie se détermina à les proposer de nouveau pour le prix de 1790, qui sera de cent pistoles. »

« L'Académie propose, pour sujet du prix ordinaire de 500 liv., qui sera distribué en 1789, de déterminer la cause & la nature du vent produit par les chutes d'eau, principalement dans les trompes des forges à la Catalane, & d'assigner les rapports & les différences de ce vent, avec celui qui est produit par l'éolipyle. »

« Les Auteurs s'adresseront à M. Castillon, Avocat, Secrétaire de l'Académie. »

« Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de janvier des années pour les prix desquelles ils auront été composés. Ce terme est de rigueur. »

La Société royale d'Agriculture de Laon propose, pour le sujet du prix de 300 liv. qu'elle distribuera au mois d'août 1789, les questions suivantes : 1°. Quelle règle doit-on suivre dans la taille de la vigne, sur le nombre d'yeux qu'il faut laisser, relativement à l'espèce de vigne, à la qualité du bois qui peut avoir été gelé l'hiver, & à la nature du terrain ; & y a-t-il une manière particulière

de tailler les ceps mulotés (dont la racine a été mangée par les mulots ou mans) ? 2°. De quelle manière doit-on provigner la vigne ; à quelle profondeur doit-on enterrer le provin ; quelle règle doit-on suivre pour retirer la vigne lorsqu'elle a été gelée au printemps ? 3°. Dans quel terrain la greffe de la vigne convient-elle ; comment & dans quel temps faut-il pratiquer cette opération ; ne nuit-elle pas en général à la qualité du vin ? »

« Les Mémoires, écrits en françois ou en latin ; seront envoyés, avant le premier juin, francs de port, au Secrétaire-perpétuel de la Société, ou par la poste, sous le couvert de l'Intendant de la Généralité de Soissons, à Soissons. »

Pierre Louis, Comte d'Erlach, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Maréchal des camps & armées du Roi, & Capitaine Commandant la Compagnie générale des Suisses & Grisons, est mort, à Paris, le 26 septembre.

Pierre-Louis-Anne Drouyn de Vaudeuil, Chevalier, Baron de Bruy & de la Soleroy, Vicomte de Lhuy, Seigneur de Puyle & autres lieux, Conseiller d'Etat ordinaire, ancien Premier Président du Parlement de Toulouse, & Conseiller honoraire en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, est mort, le 6 de ce mois, dans son château de Bruy en Soissonnois, à l'âge de 62 ans.

P A Y S - B A S.

De Bruxelles , le 11 Octobre 1788.

Quelques avis de Vienne annoncent déjà la prise de Vipalenka & de Weiskirchen dans le Bannat, par le Corps du Séraskier, suivi lui-même du Grand-Vifir. On ajoute que le Général *de Brechainville* s'est vu forcé, en effet, de se retirer de Werschetz à Denta, & que, quoiqu'il ait sauvé son Artillerie & ses bagages, quelques régimens de son Corps ont souffert dans leur retraite, & qu'une partie des provisions de bouche a été abandonnée à l'ennemi. L'alarme est universelle dans le Bannat, d'où les femmes, les enfans & les vieillards se retirent avec précipitation. Avant d'ajouter foi à ces nouveaux progrès des Ottomans, il faut attendre des lettres plus authentiques, ou le nouveau Bulletin officiel : nous n'en avons reçu aucun depuis celui du 27 septembre, qu'on a lu à l'article de Vienne.

Un Courrier a apporté à Varsovie, le 22 Septembre, la nouvelle de la reddition de Choczim. La Garnison n'étoit plus composée que de 540 hommes, & on n'a trouvé dans la forteresse que 41 canons.

On dit qu'une partie des Troupes Autrichiennes & Russes songent à prendre leurs quartiers d'hiver en Pologne, ce qui pourra bien rencontrer de grandes oppositions.

Les lettres de Pétersbourg disent de nouveau qu'il y est arrivé une députation de Suédois Finlandois, bons amis de la Russie, qui demandent la protection de l'Impératrice. Un Colonel *Jägernhorn*, qui loge chez le Comte de *Bruce*, est le chef de ces Patriotes si zélés pour les droits de la *Diète de Suède*.

Le Roi de Suède a trouvé dans la Dalécarlie des dispositions bien différentes, tout le monde y étant prêt à prendre les armes pour la défense de l'Etat : on y lève trois régimens volontaires ; on en lève aussi dans la Warmie & les autres provinces. S. M. a quitté les provinces du nord, & s'est rendue dans la Scanie. — On équipe à Carlsrone, quatre nouveaux vaisseaux de guerre. — On établit deux nouvelles redoutes à l'entrée du port de Norkoping. — Depuis quelque temps on avoit annoncé la convocation des Etats du Royaume : il n'en est plus question ; mais on parle actuellement beaucoup d'une armistice avec la Russie, & de négociations de paix.

On ne peut plus douter de la médiation

f vj

qu'interposent dans ces différends du nord, les Cours de Londres & de Berlin, à la lecture de l'article suivant, inséré dans les papiers publics de Hollande.

« Comme le Roi de Suède a fait con-
 » noître à son Allié le Roi de Prusse,
 » son inclination à la paix, & que la même
 » communication a été faite à S. M. le
 » Roi de la Grande-Bretagne, ces deux
 » dernières Puissances, Alliées de la Ré-
 » publique, ont fait communiquer à L.
 » H. P. leur intention d'employer leurs
 » bons offices pour le rétablissement de
 » la paix dans le nord, entre S. M. l'Im-
 » pératrice de Russie, & L. M. les Rois
 » de Suède & de Danemarck : les priant en
 » même-temps d'y coopérer, en joignant
 » leur médiation à celle de L. M. Prus-
 » sienne & Britannique : L. H. P. ayant
 » accepté cette invitation, Elles ont
 » résolu d'en donner communication à
 » toutes les Puissances intéressées. »

« Les lettres d'Espagne portent que le Marquis de R..., Membre du Conseil de la guerre, & Lieutenant-général des armées du Roi, vient d'être exilé à Pampelune. Voici ce qu'on dit de cet événement : Plusieurs Officiers généraux s'étoient réunis en Société à Madrid ; on y parloit de la forme & de la discipline militaires, & il étoit impossible que dans

ces conversations il ne fût pas question de quelques projets de changement dans l'une & dans l'autre. Le principal Ministre en ayant été informé, a jugé à propos de donner une occupation éloignée de Madrid à tous les Membres de cette Société, & le Marquis *de R...*, âgé de 75 ans, a été nommé Ambassadeur à Berlin : sur son refus d'accepter cette commission, il a été envoyé à Pampelune. On ajoute que M. le Comte *d'A...* doit se rendre à Naples. »

Le Prince Stadthouder, de retour de son voyage en Gueldres, est arrivé à la Haye, ainsi que le Chevalier *Harris*, aujourd'hui Lord *Malmesbury*, Ambassadeur de S. M. B., & qui a passé quelques semaines en Angleterre. »

SUITE DU TRAITÉ DE COMMERCE ENTRE LE PORTUGAL ET LA RUSSIE, signé à Pétersbourg, le $\frac{2}{20}$ Décembre 1787, & ratifié le $\frac{7}{18}$ Juin 1788.

XXIII. Quoique par les articles I & III de ladite convention maritime, la contrebande de guerre soit clairement spécifiée, de manière que tout ce qui n'y est pas nommément exprimé, doit être entièrement libre & à l'abri de toute saisie; cependant comme il s'est élevé quelques difficultés pendant la dernière guerre maritime touchant la liberté, dont les nations neutres doivent jouir, d'acheter des vaisseaux appartenans aux Puissances belligérantes, ou à leurs sujets, les Hautes Parties contractantes voulant ne laisser aucun doute sur cette matière, trouvent convenable de stipuler, qu'en cas de guerre de l'une d'entre Elles contre quel qu'au-

tre Etat que ce soit , les sujets de l'autre Puissance contractante qui sera restée neutre dans cette guerre, pourront librement acheter ou faire construire pour leur propre compte , & en quelque temps que ce soit , autant de navires qu'ils voudront chez la Puissance en guerre contre l'autre Partie contractante, sans être assujettis à aucune difficulté de la part de celle-ci ; à condition que lesdits navires marchands soient munis de tous les documens nécessaires pour constater la propriété & l'acquisition légale des sujets de la Puissance neutre. »

XXIV. « Conformément aux mêmes principes, les deux Hautes Parties contractantes s'engagent réciproquement, au cas que l'une d'entre Elles fût en guerre contre quelque Puissance que ce soit, de n'attaquer jamais les vaisseaux de ses ennemis, que hors de la portée du canon des côtes de son alliée. Elles s'obligent de même d'observer la plus parfaite neutralité dans tous les ports, havres, golfes & autres eaux comprises sous la dénomination d'eaux douces, qui leur appartiennent respectivement. »

XXV. « Lorsqu'une des deux Puissances contractantes sera engagée dans une guerre contre quelque autre Etat, les vaisseaux de guerre ou armateurs particuliers auront le droit de faire la visite des navires marchands appartenans aux sujets de l'autre Puissance contractante, qu'ils rencontreront navigans sans escorte sur les côtes ou en pleine mer. Mais en même-temps qu'il est expressément défendu à ces derniers de jeter aucun papier en mer dans un tel cas, il n'est pas moins strictement ordonné auxdits vaisseaux de guerre ou armateurs de ne jamais s'approcher desdits navires marchands à la portée du canon. Et afin de prévenir tout désordre & violence, les Hautes Parties contractantes conviennent que les premiers ne pourront ja-

mais envoyer au-delà de deux ou trois hommes dans leurs chaloupes , à bord des derniers , pour faire examiner les passe-ports & lettres de mer, qui constateront la propriété & les chargemens desdits navires marchands. Mais en cas que ces navires marchands fussent escortés par un ou par plusieurs vaisseaux de guerre, la simple déclaration de l'Officier commandant l'escorte, que lesdits navires n'ont à bord aucune contrebande de guerre, devra suffire pour qu'aucune visite n'ait lieu.

XXVI. « Dès qu'il aura apparu, par l'inspection des documens des Navires Marchands rencontrés en mer, ou par l'assurance verbale de l'Officier commandant leur escorte, qu'ils ne sont point chargés de contrebande de guerre, ils pourront aussi-tôt continuer librement leur route. »

« Mais si malgré cela lesdits Navires Marchands étoient molestés ou endommagés de quelque manière que ce soit, par les Vaisseaux de Guerre ou Armateurs de la Puissance Belligérante, les Commandans de ces derniers répondront, en leurs personnes & leurs biens, de toutes les pertes & dommages qu'ils auront occasionnés, & il sera de plus accordé une réparation satisfaisante pour l'insulte faite au Pavillon. »

XXVII. « En cas qu'un tel Navire-Marchand ainsi visité en mer, eût à bord de la contrebande de guerre, il ne sera point permis de briser les écoutilles, ni d'ouvrir aucune caisse, coffre, malle, ballot ou tonneau, ni de déranger ou enlever quoi que ce soit dudit navire. Le Patron dudit bâtiment pourra même, s'il le juge à propos, livrer sur-le-champ la contrebande de guerre à son Capteur, lequel devra se contenter de cet abandon volontaire, sans retenir, molester ni inquiéter en aucune manière le na-

vire ni l'équipage , qui pourra dès ce moment même poursuivre sa route en toute liberté. Mais s'il refuse de livrer la contrebande de guerre dont il seroit chargé , le Capteur aura seulement le droit de l'amener dans un port , où l'on instruira son procès devant les Juges de l'Amirauté , selon les loix & formes judiciaires de cet endroit ; & après qu'on aura rendu là-dessus une Sentence définitive , les seules marchandises reconnues pour contrebande de guerre seront confisquées , & tous les autres effets non désignés dans les articles I & III de la Convention Maritime , seront fidèlement rendus ; il ne sera pas permis d'en retenir quoi que ce soit , sous prétexte de frais ou d'amende. »

« Le Patron d'un tel navire , ou son représentant , ne sera point obligé d'attendre la fin de la procédure , mais il pourra se remettre en mer librement avec son vaisseau , tout son équipage & le reste de sa cargaison , aussi-tôt qu'il aura livré volontairement la contrebande de guerre qu'il avoit à bord. »

XXVIII. « En cas que l'une des deux Hautes Parties contractantes fût en guerre avec quel qu'autre Etat , les sujets de ses Ennemis qui seront au service de la Puissance contractante qui sera restée neutre dans cette guerre , ou ceux d'entr'eux qui seront naturalisés , ou auront acquis le droit de bourgeoisie dans ses Etats , même pendant la guerre , seront envisagés par l'autre Partie Belligérante , & traités sur le même pied que les sujets nés de son Alliée , sans la moindre différence entre les uns & les autres. »

XXIX. « Si les Navires des sujets des deux Hautes Parties contractantes échouoient ou faisoient naufrage sur les côtes des Etats respectifs , on s'empressera de leur donner tous les secours

& assistances possibles , tant à l'égard des navires & effets , qu'envers les personnes qui en composent l'Equipage , & l'on y procédera en tous points de la même manière usitée à l'égard des sujets mêmes du pays , en n'exigeant rien au-delà des mêmes frais & droits auxquels ceux-ci sont assujettis en pareil cas sur leurs propres côtes , & on prendra , de part & d'autre , le plus grand soin pour que chaque effet sauvé d'un tel navire naufragé ou échoué , soit fidèlement rendu au légitime propriétaire. »

XXX. « Tous les procès & autres affaires civiles , concernant les Négocians Portugais établis en Russie , & les Négocians Russes établis en Portugal , seront jugés par les Tribunaux du pays desquels les affaires de commerce ressortissent ; & il sera rendu , de part & d'autre , la plus prompte & exacte justice aux sujets respectifs , conformément aux loix & formes judiciaires établies dans chaque pays. Les sujets respectifs pourront confier le soin de leurs causes ou les faire plaider par tels Avocats , Procureurs ou Notaires que bon leur semblera , pourvu qu'ils soient avoués par le Gouvernement ».

XXXI. « Lorsque les Marchands Portugais ou Russes feront enregistrer aux Douanes leurs contrats ou marchés par leurs Commis , Expéditeurs ou autres gens employés par eux pour vente ou achat de marchandises , les Douanes de Russie , où ces contrats s'enregistreront , devront soigneusement examiner si ceux qui contractent pour le compte de leurs commettans , sont munis par ceux-ci d'ordres ou plein-pouvoirs en bonne & dûe forme ; auquel cas lesdits commettans seront responsables , comme s'ils avoient contracté eux-mêmes en personne. Mais si lesdits Commis , Expéditeurs , ou autres gens

employés par les susdits Marchands, ne sont pas munis d'ordres ou plein-pouvoirs suffisans, ils ne devront pas en être crus sur leur parole; & quoique les Douanes doivent veiller à cela, les Contractans n'en seront pas moins tenus de prendre garde eux-mêmes que les accords ou contrats qu'ils feront ensemble, n'outrepassent pas les termes des procurations ou plein-pouvoirs confiés par les propriétaires des marchandises; ces derniers n'étant tenus à répondre que de l'objet & de la valeur énoncés dans leurs plein-pouvoirs ».

« Mais quoiqu'en Portugal il ne soit pas d'usage de faire enregistrer aux Douanes les contrats ou marchés que les Commerçans font entr'eux, il fera néanmoins libre aux Marchands Russes de s'adresser à l'Administration générale des Douanes ou à la Junte du Commerce, lesquelles seront tenues de faire ledit enregistrement aux mêmes conditions exprimées ci-dessus dans le présent article pour les Douanes de Russie; & ils pourront s'adresser également au même Administrateur-Général des Douanes, ou à la Junte du Commerce, pour se procurer l'entière exécution des contrats quelconques qu'ils auront faits pour achat ou pour vente: ceci s'entendant toujours sur le pied de réciprocité & d'égalité parfaite entre les deux Nations, qui est la base du présent Traité. »

(La fin au Journal prochain.)

Paragaphes extraits des Papiers Anglois & autres.

Depuis samedi dernier, dit une lettre de Roveredo, du 13 septembre, se trouvent en cette ville le célèbre Comte de Cagliostro & son épouse; ils sont

logés chez le Chevalier Tesli, où l'on croit qu'ils resteront quelque temps. Ils y reçoivent beaucoup de visites, particulièrement de malades avec leurs Médecins, & ils reçoivent *gratis* du sieur *Cagliostro* des Ordonnances & des Consultations. (*Gazette de Bruxelles*, n°. 80.)

On lit dans la gazette de Stuttgart, à l'article Varsovie, que c'est la mésintelligence survenue entre les Généraux Commandans, qui est cause qu'Oczakow n'est point encore entre les mains des Russes. C'est cette même mésintelligence, continue cette feuille, qui est cause que le Prince de Nassau vient de demander sa démission.

Le bruit court ici (même feuille) que l'armée du Général de Romanzow n'agira point, dans ce moment-ci, contre les Turcs; elle doit servir à soutenir le projet de l'Impératrice de Russie, de faire proclamer le Prince Constantin, successeur au Trône de Pologne. (*Gazette de deux Ponts*, n°. 120.)

Les nouvelles reçues en dernier lieu de Raguse, sont de la plus grande importance, si elles sont vraies. Elles portent en effet que le Pacha rebelle de Scutari, voyant les Monténégrins tenir obstinément à leur alliance avec les Autrichiens & les Russes, se mit en campagne pour les attaquer. Mais ceux-ci le reçurent avec tant de courage, ils avoient été d'ailleurs tellement renforcés par les troupes de leurs alliés, que l'armée du Pacha fut battue & dispersée; son frère y perdit la vie, & lui-même fut blessé mortellement. On prétend encore que le Pacha de Romélie, par ordre de la Porte, a demandé à la république de Venise le passage pour aller avec son escadre & son armée, contre le littoral Autrichien. Les Vénitiens, sans donner de réponse, se sont fortifiés avec une nouvelle ardeur, spécialement aux bouches de Cattaro, & ils ont

augmenté l'escadre du Commandant Emo d'un certain nombre de galères & de chaloupes canonnières, ce qui fait croire que la République prendra parti en faveur des deux cours impériales. (*Gaz. de Cologne*).

Le 10 septembre, le Ministre Russe résident à Varsovie, dépêcha comme Courrier le major *Seib* à sa cour; & on le dit porteur d'une note de la Cour de Berlin, dont l'Envoyé de Prusse, *M. de Buchholtz*, lui avoit fait part le jour précédent. On croit cette note relative à un traité d'alliance défensive, qui est en agitation entre l'empire Russe & le royaume de Pologne. Tous les yeux sont fixés sur cet événement, & attendent en silence la collision qui en résultera. (*Idem.*)

La frégate Française la *Pomone*, commandée par le Marquis de *St. Félix*, Commandant en chef de la division des vaisseaux François dans le Levant, arriva le 30 juillet à Smyrne, amenant avec elle un Pirate-Corsaire, sous pavillon Russe, qui, après avoir enlevé deux bâtimens caravaniers François, chargés de Turcs & de marchandises Turques, fut pris par les vaisseaux de la division dans le port de *Viruro*, sur les côtes de la Morée. Cette action des François a donné beaucoup de satisfaction aux Turcs à *Coran*, *Candie* & à *Smyrne*, & a même fait une impression d'autant plus favorable à la Nation Française, que l'on commençoit à la soupçonner d'être d'intelligence avec les Russes, parce qu'ayant tant de vaisseaux de guerre dans l'Archipel, elle laissoit prendre ses vaisseaux marchands, au mépris des Traités, par les Corsaires de cette Nation, sans s'opposer à leurs pirateries, qu'ils faisoient impunément, vu que les Vaisseaux de guerre Turcs qui se trouvent dans l'Archipel, paroissent s'occuper davantage de la perception du

tribut , que de la destruction des Corsaires Russes.
(*Gazette d'Amsterdam* , n^o. 82.)

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude de ces Paragrapes extraits des Papiers étrangers.*)

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS , GRAND'CHAMBRE ET
TOURNELLE ASSEMBLÉES.

Accusation d'escroquerie.

« Tout le monde se rappelle la fameuse affaire de B...., d'Ol...., du Baron de F...., de l'Abbé M...., du Comte de P...., de la dame d'Ol...., des Bijoutiers *Vauchés*, *Loque* & autres fournisseurs. Elle doit sa naissance à l'intrigue la plus inconcevable dans ses commencemens, dans ses progrès & dans son dénouement. Elle paroît n'avoir d'autre but que de duper, escroquer & filouter des Marchands trop crédules, sous l'apparence d'un mariage opulent de la maîtresse d'un grand Seigneur, avec un homme de qualité pauvre, qui voulut reconnoître comme de lui, un enfant de 15 ans. On n'a pas oublié la liaison intime que l'intrigue s'efforçoit de donner à cette affaire, avec une autre encore plus célèbre, jugée il y a plus de deux ans. »

« La longue plaidoirie de la cause dont nous donnons la notice, commencée en août 1786, continuée en janvier 1787, jusqu'en août, reprise en février 1788, & jugée à la mi-mars suivante; les nombreux mémoires répandus avec profusion dans la capitale & dans les provinces, lus avec une avide curiosité, nous dispensent d'entrer dans les détails des faits — Resserrés dans les bornes étroites d'une feuille destinée à divers

objets, nous croirons avoir satisfait à ce que nos Lecteurs désirent de nous, lorsque nous leur auront donné un aperçu rapide de cette affaire, une décision exacte du plaidoyer de M. l'*Avocat-Général Séguier*, & le prononcé de l'Arrêt qui a suivi. — M. l'*Avocat-Général* a partagé son plaidoyer en trois audiences; il en a employé deux à l'exposition des faits, qu'il a divisés en trois époques; il a classé dans la première les faits relatifs à la proposition du mariage, ses conditions, sa négociation, ses retards, l'achat des bijoux, marchandises & habits, dont il étoit le prétexte, le dédit en cas d'inexécution, son dépôt en main tierce, les conditions de ce dépôt, le retrait qui en a été fait, & la rupture totale du mariage, déclarée & connue par la fuite de *B.... de T...* avec la future. — M. l'*Avocat-Général* a renvoyé dans la seconde classe les faits qui ont suivi cette fuite en pays étrangers, les poursuites du Baron de *F....*, accompagné du Comte de *P....*; la recherche de *B.... de T...* sa découverte à Saint-Omer, & son retour à Paris. — Dans la troisième époque, s'est placée la négociation faite avec les Bijoutiers & Marchands par l'entremise du Comte de *P....* pour la remise d'une partie des effets, sous certaines conditions, le terme & délai accordé pour le paiement des lettres-de-change, le désistement de la plainte, & la reprise de la procédure; ensuite M. l'*Avocat-Général* a rendu un compte exact des divers moyens des parties. — Dans une troisième audience, M. *Séguier* a développé son opinion; il a porté jusqu'à l'évidence la démonstration de la fable du mariage: fable inventée par *B.... de T....*, qui jouoit lui seul tous les rôles des personnages qui figurent dans son roman, & qui se sont trouvés des êtres fantastiques, imaginaires. M. l'*Avocat-*

Général a fait voir que si le Baron de F..., dans l'état de détresse où il étoit au moment où il a connu B... de T..., a pu un instant être dupe de la proposition de mariage qui lui fut faite, il n'a pas tardé à en profiter, pour, sous l'apparence du mariage dont il s'agit, obtenir de divers Marchands & Fournisseurs, des livraisons considérables, dont il a fait ressource. Que ce Baron a bientôt été d'intelligence avec B... de T... pour affronter les Marchands, & les amuser par des délais multipliés. Il paroît que les informations ont porté sur tous ces faits la conviction dans les esprits. — M. *Séguier* a observé que si l'intérêt des Marchands ne le touchoit, il n'hésiteroit pas à requérir que la procédure extraordinaire fût continuée à sa requête, contre B... de T... & le Baron de F...; mais considérant qu'en prenant ce parti rigoureux, les Marchands seroient beaucoup plus de temps à être payés; regardant d'ailleurs comme une punition déjà réelle, l'emprisonnement de B... de T... & du Baron de F..., il a préféré de proposer à la Cour de tirer les parties d'affaire par un seul & même jugement: en conséquence, il a conclu à l'évocation du principal, & y faisant droit, à ce qu'il fût fait défenses au Baron de F... & à B... de T..., de plus à l'avenir récidiver, ni affronter des Marchands sous des prétextes imaginaires, à peine de punition corporelle; & pour l'avoir fait, à ce qu'ils fussent aumônés, condamnés en outre par corps, à payer & rembourser aux Marchands le montant de ce qui leur reste dû, gardant prison jusqu'au parfait paiement. — A l'égard de l'Abbé M... du Chevalier de P... & des sieur & dame d'Al..., M. l'*Avocat-Général* les a vengés de toutes les inculpations dont on a voulu les charger, & a conclu vis-à-vis d'eux, à la décharge de toute

accusation, à la suppression des termes injurieux répandus contre eux dans les mémoires des Bijoutiers, en 10 liv. de dommages & intérêts envers eux, & à ce que les Marchands fussent aussi condamnés aux dépens envers eux, avec impression & affiche de l'Arrêt à intervenir aux dépens desdits Marchands. Cependant LA COUR, après en avoir délibéré sur-le-champ pendant deux heures, a, par l'Arrêt du 15 mars 1788, confirmé les décrets vis-à-vis de tous les accusés, avec amende & dépens; a renvoyé les parties au Châtelet, pour être la procédure extraordinaire commencée, continuée jusqu'à jugement définitif, sauf l'appel en la Cour; a joint les demandes de toutes les parties au fond, pour y avoir en jugeant, tel égard que de raison.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 25 OCTOBRE 1788.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

A M. DE POMMEREUL, *Inspecteur général
de l'Artillerie, à Naples.*

ENFIN au sein de l'Italie
Va régner cet Art destructeur
Que méconnut, pour son bonheur,
Notre antique Chevalerie.
Reparaissez, nobles Guerriers,
O vous, modèles de vaillance,
Qui ne deviez qu'à votre lance
Et vos succès & vos lauriers,

N^o. 43. 25 Octob. 1788.

G

Qui braviez Géans & Féerie.
Il n'est plus de galanterie ;
Faites-en revivre les droits ;
On cesse de fêter les Belles ;
Faites revivre ces tournois
Où l'on voyoit même les Rois
Et combattre & mourir pour elles.
Et toi, qui de nos anciens Preux
Aurois honoré la bannière ,
Pommereul, rappelle ces Jeux
Que regrette l'Europe entière ,
Ces simulacres de combats
Qui jadis de nos fiers-à-bras
Entretenoient l'ardeur guerrière.
Mais , hélas ! désirs impuissans !
Tout subit le joug de la mode ;
On a tout réduit en méthode ,
Jusqu'à l'art de tuer les gens.
Or, puisqu'ainsi le veut l'usage ,
Et que, sans doute, d'âge en âge
Il donnera toujours le ton ,
Pommereul, c'est avec raison
Qu'on s'en rapporte à ton génie ;
D'un Prince à qui le sang nous lie ,
Tu feras respecter le nom.
Le François qui sert un Bourbon ,
Croît encor servir sa Patrie.

(Par M. le Comte de la M***.)

V E R S

*A Mme. la Marquise DE SILLERI, ci-devant
Comtesse DE GENLIS, au sujet de son
Livre en faveur de la Religion.*

SUR la Religion, un Traité bien-conçu,
D'une femme, ne peut éclore ;
Ainsi le décidait un Sage prévenu (1) ;
Mais Vénus à son char n'avait point d'Aigle encore ;
L'Auteur d'*Adèle & Théodore*
Devoit à l'Univers ce prodige inconnu.

Des Titans, fléaux de la Terre,
Osoient aussi du Ciel braver les Habitans ;
Ils ébranloient déjà leurs trônes chancelans :
Jupiter n'a point fait entendre son tonnerre ;
Minerve seule a détruit ces Géans.

Depuis, les Amours, sur leurs traces,
Attirent les Beaux-Arts, tiennent leurs instrumens ;
Les Lauriers sont les fleurs des Graces,
Les Fruits couronnent le Printemps ;
Des Cieux franchissant les espaces
Pour aller braver les éclairs,
La Colombe à présent est la Reine des Aïrs.

(*Par M. Sabatier de Cavaillon ;
anc. Professeur d'Eloquence.*)

(1) Rousseau de Genève.

V E R S

*SUR une maison où BOILEAU a demeuré
à Auteuil.*

QUE Rome, de Tibur, parle avec moins d'orgueil ;
Paris peut justement lui comparer Auteuil ;
Auteuil que posséda l'Horace de la Seine ,
Et qui reçut Conti, bien plus grand que Mécène.
Salut à ce séjour si chéri d'Apollon ,
Où ce Dieu vit souvent tout le docte Vallon.
O transport enchanteur, qui tout à coup m'anime !
Ici, tout me retrace une Muse sublime.
Peut-être ce berceau vit créer le *Lutrin* ,
Ce bosquet inspira le *Passage du Rhin* ;
Peut-être y fut dicté des vers l'art difficile...
A Tibur, nous dit-on, se délassoit Virgile ;
Je le fais ; mais Auteuil fut plus heureux parfois :
Horace eût un ami, Despréaux'en eût trois :
Et quels amis, ô Ciel ! l'Auteur du *Misanthrope* ,
Le père d'*Athalie* , & le vainqueur d'*Esope*.
Pour jamais leur présence a consacré ces lieux ;
Mais leur noble amitié les consacre encor mieux.
Avec un saint respect, beaux lieux, je vous con-
temple ;
Tibur fut un Parnasse, & vous êtes un Temple.

(Par M. D***. T*****.)

L' A B S E N C E .

S O I R & m a r i n

Je cherche en vain

Ma Bergerette ;

Soins superflus !

Ne la vois plus

Sous la coudrette ;

Amour , dis-lui ,

Dis à ma Belle ,

Qu'est grand l'ennui

Que sans loia d'elle ;

Dis à son cœur ,

Que le bonheur

N'est qu'ou l'on aime ;

Que son Amant ,

Tendre & constant ,

Pense de même ;

En attendant ,

Qu'en te voyant ,

Ma désirée ,

Cesse chagrin

Qui dans mon sein

A pris entrée ;

Baiser reçois

Tant plein de flamme ,

Si que mon ame

Le suit près toi.

(Par M. le Comte de la M.)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogriphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Corniche* ; celui de l'Énigme est *Oignon* ; celui du Logogriphe est *Chapeau*, où l'on trouve *Chape*, *Pacha*, *Peau*, *Eau*, *Puce*, *Apeau*.

CHARADE.

MON premier, non content de manger mon dernier,

S'amuse bien souvent à brouter mon entier.

(*Par M. Ferran de Fronton.*)

ÉNIGME.

SANS parole & sans voix, je fais charmer l'oreille ;

Sans finesse, je suis tout rempli de détours ;

Je suis sans cesse au lit, & jamais ne sommeille ;

Enfin, comme le temps, je passe & suis toujours.

(*Par M. Grellier, de Consolens.*)

LOGOGRIPE.

QUELQUE taille que l'on me donne ,
Je n'ai ni plus ni moins d'un pié ;
Et sans un accident fâcheux pour ta personne ,
Lecteur , je ne puis , seul , te servir qu'à moitié.
Tu me verras , avec mon frère ,
A toute heure , en tout lieu , la nuit comme le jour.
Si je marche , il me suit ; je le suis à mon tour ,
Et ne puis faire un pas sans ma compagne chère.
Combine maintenant : Je présente d'abord
Deux des plus belles fleurs ; cette rare matière
Qui plaît à tous les yeux ; deux Saints ; une rivière ;
Un petit animal qui presque toujours dort ;
Puis un organe ; un sens ; trois notes de musique ;
Une bête féroce ; un poisson ; un oiseau ;
Ce que le vin dépose au fond de la barrique ;
Et ce que ne fera jamais un buveur d'eau.

(Par M. Ferran de Fronzon.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à la Chambre du Commerce de Normandie , sur le Mémoire qu'elle a publié relativement au Traité de Commerce avec l'Angleterre ; avec cette Epigraphe :

Otez-lui ses liens , & laissez-le aller.

A Rouen ; & se trouve à Paris , chez Moutard , Imp - Lib. de la Reine , rue des Mathurins , hôtel de Cluni.

LE Traité de Commerce de la France avec l'Angleterre , est un de ces événemens qui , en agissant fortement sur des intérêts contraires , poussent les esprits à ces vives discussions , où la partialité inévitable des débats prépare tous les moyens de bien résoudre une grande question , lors même qu'elle en altère les faits & qu'elle en ébranle les principes. Tout se calme à la fin ; chaque raisonnement est apprécié ; après avoir tout considéré à part , on revoit tout par l'ensemble ; les élémens de la question se simplifient & s'épurent ; la vérité

se dégage des erreurs , on la reconnoît , & on l'adopte.

Rien n'a été plus controversé parmi nous, que cette opération, ou plutôt aucune n'a fait entendre plus de mécontentemens. Cela est venu de ce que des objets plus importans, qui ont absorbé toute l'attention publique, n'ont pas permis de donner à celui-ci l'examen qu'il méritoit, ont ainsi laissé à la plainte tous ses avantages, en ne lui opposant pas les raisons qui devoient en modérer la chaleur, en dévoiler les exagérations, & prévenir sur les funestes principes dont elle s'appuyoit. Cela est venu encore de ce que des circonstances malheureuses ont dérangé l'exécution d'un plan bien conçu ; de ce qu'un meilleur système dans l'administration de notre commerce intérieur, capable de lui donner de nouvelles forces pour soutenir le choc des changemens qu'il alloit éprouver à l'extérieur, n'a pas même suivi une résolution que, d'après les mesures qu'avoit prises le Gouvernement, il devoit précéder ; en sorte que le mal a été grand lorsqu'il devoit être nul, que le bien n'a pas reçu tout son développement ; que le mal, toujours plus facile à discerner & plus actif à se montrer, a fait méconnoître le bien, quoique très-réel, & assez considérable pour établir une juste compensation.

Jusqu'ici le Public n'a pas connu & n'a pu connoître quelle étoit dans son plan,

ni même quelle a été dans ses effets cette opération critiquée avec plus d'amertume que de lumières. On n'a pas fait la séparation des vûes justes & étendues qui ont présidé à l'opération, & des circonstances qui les ont trahies en plusieurs points. On n'a pas opposé à des malheurs accidentels & produits par des causes étrangères, qui ont accompagné les commencemens de ce nouveau régime, les heureux résultats qui s'en manifestent déjà, & ceux qui lui sont encore évidemment réservés, ni les grands principes qui le défendent, aux préjugés qui l'attaquent.

Ces réflexions saisissent naturellement tout esprit juste & impartial, à la lecture de l'excellent Ouvrage que nous annonçons. La modération qui y règne, la candeur qui s'y fait sentir, la sûreté des principes, la force & l'enchaînement des preuves, tout y inspire la confiance, & tout y conduit la confiance pour l'Auteur, à la conviction sur les résultats satisfaisans qu'il énonce.

Il répond à un Ouvrage qui exprime des plaintes bien motivées; il l'a fait en lui rendant justice, & en témoignant la plus grande estime à ses Auteurs. Il ne nie pas l'état de souffrance des Manufactures de plusieurs de nos Provinces; il l'apprécie dans toute son étendue. Il ne justifie aucune mesure par l'utilité générale, ce qui formeroit cependant une défense digne du

Gouvernement; il cherche toutes les sources de ces malheurs, & il démontre qu'elles existoient avant le Traité, & que le plan du Traité devoit tarir les principales d'entre elles. Il expose tout ce plan.

Les détails dans lesquels il entre, font deviner qu'il a dû avoir la plus grande part aux recherches qui ont été faites, & à l'examen des motifs qui ont déterminé le Gouvernement; & sans qu'il se prévaillie en aucune manière, ni de ses immenses travaux, ni des vûes saines & élevées auxquelles ils tenoient, on apperçoit que jamais une grande & importante opération n'avoit été mieux conçue & mieux préparée. On voit que le Traité, dont la perspective a accéléré la paix, & qui la maintient seul dans les circonstances présentes, devoit nous procurer le plus grand bienfait, celui de délivrer notre Commerce de tous les liens réglementaires & de toutes les charges fiscales dont il est accablé. L'Auteur rend compte de tous les effets qui l'ont suivi; il montre combien il a déjà favorisé notre agriculture; combien il doit ranimer notre industrie, qui avoit besoin d'être réveillée par une vive concurrence; combien elle a de moyens & de ressources pour la soutenir & la braver. Il attaque, avec toute la puissance de la raison, cette manie dont nous sommes encore possédés, de ne voir l'avantage de la Nation que dans le monopole de quelques branches

de notre commerce. Il s'arrête ensuite sur le calcul du commerce des deux Nations ; & il prouve par le cours du change , sur lequel il fait une dissertation claire & savante , & par les états de la balance , que nous en avons eu les avantages , quoique le Traité n'ait point été appuyé , dans le Royaume , de toutes les suppressions qui entroient dans son système , quoique les conditions aient été violées dans les Douanes de l'Angleterre , & que nous n'ayons pris aucune mesure pour le faire exécuter chez nous. Cette négligence a été au point que les marchandises angloises , qui devoient payer douze pour cent d'entrée , n'en ont pas réellement payé le quart. Mais ces fautes seront aisément réparées ; elles tiennent aux circonstances & non à la chose. Le Traité nous donne des droits : il ne s'agit que de les maintenir ; & ces droits doivent nous conduire dans peu , non pas à la ruine du commerce de l'Angleterre , qui n'est pas plus dans notre intérêt que dans le sien , mais à tout le développement du nôtre , & par conséquent à la supériorité que nous assurent les avantages de notre sol , l'espèce des objets que nous apportons dans cet échange , & les progrès que nous avons à faire & qui sont si près de nous.

Il est rare parmi nous qu'une aussi grande décision du Gouvernement ait été préparée par une aussi vaste discussion des

faits & des principes , & attachée à un plan de régénération & d'amélioration. Il est rare encore qu'une bonne opération ait été défendue par un Ouvrage sage & profond , qui , en rassemblant tous les points de vue de la question , condamne chaque intérêt particulier à fléchir devant l'intérêt général , chaque prévention à sortir des vûes particulières auxquelles elle voudroit tout rapporter.

Il seroit injuste de reprocher au Traité de Commerce , des maux qui ne sont nés que des circonstances. Si , dans son exécution , il s'est commis des fautes , il ne faut pas en rendre responsable le plan , puisqu'il est bon & qu'il a été prudent. Il faut revenir à ce plan même , pour corriger & réparer les fautes. La plainte est légitime dans celui qui souffre ; mais l'examen est nécessaire à celui qui condamne. Pour bien apprécier le Traité de Commerce , il faut l'embrasser dans ses principes , ses vûes , ses moyens , ses effets. Rien ne les fait mieux connoître , que cet Ouvrage. Tout y est exposé , rien n'y est dissimulé. Il seroit utile que ce Livre soit critiqué : la vérité y gagnera ; & tous les biens préparés dans un plan qui doit réunir , par le commerce même , deux Nations qui ne se faisoient la guerre que pour se l'entr'arracher , s'en augmentent. Mais ceux qui se chargeront de l'attaque , sentiront qu'ils n'ont pas affaire à un bel esprit qui ignore les choses

en fait de phrases , ni à un Philosophe enthousiaste , qui ne voit que ses idées , & qui veut que le monde entier y plie sa marche & son organisation. Ils sentiront que celui qu'ils combattent a une longue pratique de l'administration ; qu'il joint toutes les connoissances qu'elle exige , à l'expérience qu'elle donne ; que les grands principes chez lui sont ce qu'ils doivent être , les résultats évidens des faits bien observés & bien comparés. Il leur inspirera sans doute quelque chose de la saine logique , du ton modéré qui distingue son Livre , & qui y sont embellis par une discussion élégante , semée d'une foule de belles idées morales , & de traits ingénieux & nobles qui ne sont point cherchés.

Hâtons - nous donc de pourvoir aux grands maux que le Traité de Commerce a manifestés , s'il ne les a occasionnés ; mais sur-tout mettons à profit un changement qui nous rapproche des vrais principes du commerce entre toutes les Nations , & par ces principes , de la paix & de la prospérité générale de l'Europe entière. Que nos Manufactures ne mettent plus leur principale confiance dans le monopole qu'elles exerçoient sur les consommateurs , dont les droits & les intérêts n'auroient jamais dû être sacrifiés aux leurs ; que notre territoire multiplie ses productions en raison des besoins du monde entier ; que le Gouvernement sorte enfin de ces protections

particulières , qui n'opéroient qu'une oppression générale ; qu'il ne connoisse plus que la justice dans ses Loix , la liberté dans sa direction , seules règles d'une protection utile. En opérant ces grandes réformes , le Traité de Commerce nous conduira au bien le plus important , à sa propre dissolution , par un affranchissement entier de toutes les restrictions que l'on a données par-tout à l'agriculture , à la population , au travail , au bonheur privé , à la prospérité publique. Jamais nous n'avons été plus à portée d'ouvrir les yeux à cette grande vérité , de la consacrer par une adoption solennelle , & par - là d'en faire une de ces règles que les Nations n'abandonnent plus , parce qu'ils ne leur est plus libre de sortir de l'ordre naturel des choses , dès qu'elles en éprouvent la force & la sûreté.

L'Ouvrage que nous annonçons n'est pas susceptible d'un Extrait. D'ailleurs le sujet est assez intéressant pour qu'on le médite dans toute l'étendue de sa discussion.

Nous nous bornerons à quelques citations qui justifieront l'hommage que nous rendons ici à un Citoyen qui a consacré sa vie aux plus utiles travaux ; qui a été formé sous M. Trudaine , sous M. Turgot , sous les hommes les plus vertueux & les plus éclairés dans l'Administration ; qui a eu l'honneur & le bonheur d'être leur ami intime ; qui a mérité d'être un

des Coopérateurs du Gouvernement, toutes les fois qu'il a été question de faire quelque grande opération de bienfaisance.

Nous invitons à lire, dans la première Note qui accompagne son Ouvrage, le sixième Mémoire qu'il avoit remis au Ministère sur le Traité de Commerce, & dans lequel il distingue les impôts réglementaires & les impôts fiscaux, indique les maux qu'ils font à notre commerce, & donne une idée du travail qui doit être fait sur les uns & sur les autres. On verra qu'il n'est pas commun d'exposer la vérité d'une manière aussi franche & aussi nue aux Dépositaires de l'autorité, & l'on aimera le Citoyen autant qu'on estimera l'homme instruit & habile.

Nous rapporterons, d'après lui, le résumé des conventions qu'embrasse le Traité, & qui donnent une idée nette du point de vue sous lequel il doit être considéré.

„ Qu'avons-nous accordé aux Anglois
 „ par ce Traité, ce que nous ne pouvions
 „ leur refuser pour notre propre intérêt,
 „ quand il n'y auroit eu aucun Traité.
 „ 1°. De supprimer des prohibitions
 „ qu'on ne respectoit point; & qu'il au-
 „ roit été impossible de faire respecter,
 „ même quand on auroit adopté le pro-
 „ ject, toujours repoussé avec raison, des
 „ visites domiciliaires, si attentatoires aux
 „ droits, à la liberté, à la sûreté, à l'hon-
 „ neur des Citoyens.

» 2°. De tourner au profit de l'Etat, au
 » rapprochement de la recette & de la dé-
 » pense de ses revenus, les primes d'assu-
 » rance qui se payoient pour soutenir un
 » commerce illicite, & par conséquent cor-
 » rupteur des mœurs.

» 3°. De rendre réciproque au profit de
 » la France le commerce des marchandises
 » angloises, pour lesquelles les Contreban-
 » diers, forcés de repartir avec prompti-
 » tude, n'emportoient que de l'or; au lieu
 » que les Marchands qui font un com-
 » merce permis, veulent des retours pour
 » gagner sur le voyage qui les ramène dans
 » leur patrie, autant que sur celui qu'ils
 » ont fait en apportant leurs marchandises.

» Ce que nous avons accordé à l'An-
 » gleterre étoit donc indispensable & en-
 » tièrement à notre avantage. Nous au-
 » rions dû le faire, quand nous n'aurions
 » eu aucune compensation. Mais nous
 » avons cependant obtenu, à titre de com-
 » pensation, une énorme réduction dans
 » les droits exigés sur nos vins, nos vinai-
 » gres, nos eaux-de-vie, nos savons, nos
 » baristes; & le droit de faire entrer, sur
 » le pied de la Nation la plus favorisée, nos
 » autres marchandises qui précédemment
 » étoient prohibées en Angleterre, & l'é-
 » toient avec plus d'efficacité que nous ne
 » pouvons prohiber en France, parce que
 » personne dans la Grande-Bretagne n'est
 » au dessus des Loix, parce qu'une Isle est

» plus aisée à garder que des frontières
» de terre , & parce que la Marine Royale
» Angloise peut s'employer & s'emploie à
» repouller la contrebande.

» Comment ce qui nous auroit été utile,
» quand il n'y auroit point eu de récipro-
» cité, pourroit-il nous être devenu nuisi-
» ble, quand nous avons reçu en même
» temps des avantages considérables?

» Le marché des Anglois est très bon ,
» sans doute, & nous l'avons rendu meil-
» leur ensuite par nos fautes ; mais le nô-
» tre étoit fort bon aussi , & ce n'étoit que
» dans la vue d'un profit mutuel que l'on
» pouvoit traiter. Il seroit impossible de
» faire consentir une Puissance étrangère
» & indépendante à un marché où elle ne
» trouveroit pas un avantage réciproque ;
» le Roi n'étoit point le maître de dicter
» les conventions. Il les combinait de Cou-
» ronne à Couronne, avec un Souverain &
» une Nation qui ont beaucoup de lumiè-
» res ; il y portoit sans doute la loyauté,
» la noblesse & la bonne foi qui honorent
» notre Nation ; mais il ne négligeoit pas
» nos intérêts «.

Les conditions réciproques du Traité
pouvoient seules préparer une liberté plus
entière.

» Dans un pays où le commerce auroit
» été administré avec sagesse , c'est-à-dire ,
» où le Gouvernement l'auroit affranchi de

» toutes contributions intérieures, de toute
 » gêne, de tout règlement nuisible, & se
 » feroit borné à répandre l'instruction sur
 » l'Agriculture & sur les Arts, & à tour-
 » ner les capitaux & les esprits vers les tra-
 » vaux & les inventions utiles, il ne fau-
 » droit certainement aucun droit d'entrée
 » ni de sortie.

» Presque personne n'ignore aujourd'hui
 » qu'on ne scauroit empêcher la percep-
 » tion de ces droits d'être plus destructive
 » du revenu de l'Etat, qu'elle ne peut lui
 » être profitable.

» Que les droits de sortie sur les matiè-
 » res premières n'encouragent l'industrie
 » de fabrication, qu'en décourageant da-
 » vantage l'industrie beaucoup plus impor-
 » tante de la culture.

» Que les droits d'entrée sur les mar-
 » chandises ouvrées établissent pour les
 » Manufacturiers du pays un privilège ex-
 » clusif, nuisible à ses consommateurs, &
 » qui retarde les progrès de l'instruction
 » & de l'industrie elle-même.

» Mais quand on a long - temps vécu
 » sous un mauvais régime; qui a détourné
 » les capitaux & le travail de leur emploi
 » naturel, & accumulé la population dans
 » des professions moins avantageuses que
 » celles auxquelles elle s'occuperoit par le
 » seul attrait de son intérêt dans un état de
 » liberté, il seroit très-imprudent & très-
 » cruel de suspendre ou de déranger tout

» à coup les canaux par lesquels plusieurs
 » millions d'individus reçoivent leur sa-
 » laire.

» Alors c'est en étendant la masse gé-
 » nérale du travail, qu'il faut ouvrir à l'in-
 » dustrie, surabondante dans quelques bran-
 » ches, trop faible dans d'autres, de nou-
 » veaux débouchés qui empêchent les hom-
 » mes qui vivent aujourd'hui, d'être vic-
 » times de la misère, à laquelle on ne
 » doit pas les exposer sans ménagement,
 » même pour le bien de ceux qui doivent
 » vivre dans dix ans.

» Une Société n'est point une machine
 » impassible qu'il faille gouverner par les
 » seules loix de la mécanique. C'est un
 » corps sensible dans toutes ses parties;
 » & dans les opérations même qui doivent
 » le guérir, il faut lui épargner, autant
 » qu'il est possible, les convulsions & la
 » douleur.

» Il faut ménager jusqu'à l'imagination,
 » siège de tant de maux qui deviennent
 » réels.

» Il faut transiger avec l'opinion, lorsque
 » l'on n'a pas pu ou que l'on n'a pas su
 » la rendre entièrement raisonnable.....

»
 » Nous n'en serions pas-là », dit l'Au-
 » teur sur le même sujet dans un autre en-
 » droit, » s'il n'y eût jamais eu de barrière
 » entre l'Angleterre & la France ; le pro-
 » grès des lumières eût été le même dans

» les deux pays. La nécessité pour nos Ar-
» tistes & nos Fabricans, d'être aussi habi-
» les que leurs Concurrens, les eût rendus
» tels : la nécessité pour notre Gouverne-
» ment, de faire droit aux représentations
» qui lui seroient venues de tous les côtés ,
» ne l'eût pas laissé en arrière de ses voi-
» sins. Et non seulement nos Manufactures
» n'auroient point à craindre aujourd'hui
» qu'on leur enlevât la fourniture des con-
» sommateurs, qui sont le plus à leur por-
» tée ; elles lutteroient dans l'Europe en-
» tière contre celles de la Grande-Breta-
» gne. Ce ne seroit pas l'approvisionnement
» de la France, qu'elles leur dispute-
» roient ; ce seroit celui de l'Univers qu'el-
» les partageroient avec elles.

» Tel est le but auquel il faut atteindre
» un jour. Jamais on n'auroit pu y arri-
» ver, si l'on ne se fût enfin déterminé à
» entrer dans la seule route qui puisse y
» conduire. Le tort qu'on a eu de ne la
» pas ouvrir plus tôt, oblige d'y marcher
» encore avec précaution. Plusieurs bran-
» ches de notre industrie, que la concur-
» rence ne stimuloit point, sont restées
» dans une sorte d'infériorité qui nécessite
» de conserver sur les marchandises an-
» gloises des droits d'entrée proportionnés
» à ce que couteroit la contrebande ; &
» cette mesure sage & prudente a été prise
» par le Gouvernement. On pourra, sans
» doute, dans la suite baisser progressi-

„ ment les droits , en raison de ce que
„ l'égalité de lumières & de moyens ren-
„ dra pour nos Artisans la concurrence
„ étrangère moins redoutable. L'on peut
„ même prévoir un temps éloigné , mais
„ heureux , où il n'y aura plus ni raison ni
„ prétexte d'établir des droits sur le Com-
„ merce.

„ Alors chaque Nation jouissant avec
„ profit de tous les moyens d'acheter de
„ l'Etranger , c'est-à-dire aussi de lui ven-
„ dre , donnera aux autres toutes les faci-
„ lités & toutes les occasions possibles
„ pour vendre avantageusement chez elle ,
„ c'est-à-dire encore pour y acheter. De
„ part & d'autre on ne sera plus effrayé
„ de ce que les achats balancent les ventes ;
„ car on comprendra que c'est une loi gé-
„ nérale du Commerce , le seul moyen
„ de le rendre utile & durable , & de vi-
„ vifier tous les travaux qui marchent à sa
„ suite.

„ Toute barrière est nuisible des deux
„ parts. Les Anglois ne le savent point en-
„ core : ils portent dans l'administration
„ de leur Commerce un esprit plus actif
„ qu'éclairé ; mais nous leur rendrons les
„ lumières qu'ils ont contribué à nous faire
„ acquérir , & dans la suite ils ne se per-
„ mettront plus les fautes qu'on peut leur
„ reprocher aujourd'hui „.

Il examine ailleurs ce qu'on appelle

l'opinion publique, défavorable au Traité de Commerce.

» Ne seroit-ce pas seulement celle d'une
 » partie des Fabricans des trois Provinces,
 » à qui l'inexécution des mesures prises
 » par le Gouvernement, & la négligence
 » de la Ferme générale, ont fait éprouver
 » un désavantage momentané, totalement
 » contraire à ce qui auroit dû arriver, si
 » le Ministère eût pu remplir les inten-
 » tions du Roi, & si les Régisseurs des
 » droits de traites ne s'en fussent pas écar-
 » tés ?

» La souffrance crie, & fait répéter dans
 » les grandes villes ses clameurs ; le bon-
 » heur est silencieux.

» A-t-on pesé, a-t-on seulement consulté
 » l'opinion des Vignerons de la Guienne,
 » du Roussillon, du Languedoc, du Querci,
 » & même de la Champagne, & des bords
 » de la Loire & de la Charente ? Celle des
 » Propriétaires d'oliviers, & des Fabricans
 » de savon en Provence ? Celle des Pos-
 » sesseurs de salines de Bretagne & du Poi-
 » tou ? Et en Picardie même, autour de
 » Guise & de Saint - Quentin, celle des
 » *Mulquiniers* & des Négocians qui font
 » un si beau commerce de linons & de ba-
 » tistes ?

» La seule culture des vignes fait subsis-
 » ter dans le Royaume environ quatre mil-

» lions d'individus. Y a-t-il une Manufac-
 » ture comparable ? Mais les Vignerons ,
 » non plus que les autres Cultivateurs , ne
 » font pas corps. Ils ne payent point de
 » Députés ; ils n'ont point d'organes , &
 » leur sentiment n'influe pas sur ce qu'on
 » appelle à Paris & à Versailles l'opinion
 » publique.

» Celle-ci sans doute se fixe à la fin du
 » côté de la raison ; mais elle est quelque-
 » fois bien long-temps à s'égarer dans la
 » route ; & jusqu'à ce qu'elle ait acquis de
 » la stabilité , elle peut être le jouet de
 » toutes les espèces de fausses lueurs «.

Nous recommandons aussi à nos Lecteurs
 la septième Note , *sur les erreurs commer-*
ciales de l'Angleterre ; & la huitième , sur
les mauvaises interprétations données par
les Douaniers Anglois à quelques Articles
du Traité.

(*Cet Article est de M. de L. C....*)



UN

*UN peu de tout ; Recueil de Vers , par
M. L. B. DE B.... , de plusieurs Aca-
démies. In-8°. de 130 pages, orné d'une
très - jolie Gravure , avec cette Epi-
graphe :*

La critique ne sévit pas contre les Au-
teurs sans prétention , qui cherchent
à nous amuser.

*A Paris , chez Bailly , Libraire , rue S.
Honoré.*

CETTE Epigraphe est la meilleure Pré-
face dont l'Auteur pût accompagner ses
Essais poétiques. On trouve *un peu de tout*
dans son Recueil ; Bouquets , Chansons ,
Epîtres , Fables , Odes , Madrigaux , Bou-
rades , &c. tout annonce un esprit vif ,
gracieux , leste , pour qui la Poésie est un
délassement plutôt qu'un travail. Quelques-
unes de ces Pièces respirent la verve ; plu-
sieurs annoncent le sentiment & pétillent
de saillies agréables ; & ces qualités doi-
vent faire excuser les légères négligences
qu'un Censeur pointilleux y remarquerait
peut-être. L'esprit , la facilité , la chaleur ,
sont , dans un jeune Poète , des mérites
plus essentiels & plus rares que ce purisme

N°. 45. 25 Octob. 1788.

H

pédantesque qu'on n'affecte souvent de priser que pour rabaisser le véritable talent.

Les Pièces sérieuses, *composées* par M. L. B. de B..., sont plus correctes que les bagatelles qu'il *produit*. Les Odes à Léopold de Brunswick, aux Notables, & celles qu'il imite d'Horace, sont d'un Poète qui possède l'*Os magna sonatorum*; les Chansons à Madame la Princesse de L....., à Madame la Princesse de Tar..., & quelques Madrigaux Anacréontiques, échappés à sa plume *troubadouresque*, sont d'un bel esprit aimable, & d'un improvisateur qui en vaut bien d'autres. Avec ce talent pour le Couplet & pour le Vers libre, nous osons promettre des succès à M. L. B. de B..., s'il court la grande ou la petite carrière de nos Théâtres Lyriques. Nous allons citer quelques fragmens qui pourront justifier à la fois nos éloges & nos critiques.

A Madame la Princesse de LAM....

LORSQUE Vénus donna le jour aux Graces,
Elle leur dit : Enchanterez les Mortels,
Les Jeux, les Ris marcheront sur vos traces,
Et tous les cœurs deviendront vos autels.

Vous, *Aglæ*, vous aurez, pour leur plaire,
Un joli front avec deux grands yeux bleus;
Sur votre taille élégante & légère,
A flots dorés, jouïront vos longs cheveux.

BOUCHE mignonne & lèvres purpurine ,
Perles autour , teint de rose & de lis ,
Seront le lot de la tendre *Euphrosine* ,
Dont le cœur seul connoîtra tout le prix.

UN esprit fin , le sel de la saillie ,
Une voix tendre , une aimable gaîté ,
Le goût des Arts embelliront *Thalie* ;
Car le talent ajoute à la beauté.

JALOUX de voir la brillante fortune
Du beau *Trio* , que fit alors l'Amour ?
Il rassembla les trois Graces en une ,
Belle LAM . . . , & vous vîtes le jour.

IL n'est qu'un point où vous & vos modèles ,
Douce beauté , ne vous ressemblez pas ;
La Volupté marchoit toujours près d'elles ,
C'est la Vertu qui conduit tous vos pas.

Nous voudrions citer ici la *Dénoucia-
tion contre les Académies de jeu* ; Pièce
où se manifeste l'indignation d'un honnête
homme ; & la Description du Panthéon ,
stances vraiment piquantes ; & l'Epître à
M. d'Eprém . . . , qui rappelle le ton de
J. B. Rousseau dans ses Epîtres chagrines ;
mais nous sommes forcés d'y renvoyer le
Lecteur , & nous préférons de terminer cet
Extrait par quelques tirades d'un croquis.
— Impromptu sur Paris.

H a

Figurez - vous un gouffre immense
 Cui s'entre-choquent confondus
 La modestie & l'impudence,
 Les grands crimes & les vertus.
 On n'y distingue, on n'y ménage
 Ni le rang, ni l'état, ni l'âge.
 Le talent y prend peu d'effor;
 Tout est victime de l'Envie,
 Tout cède à la basse Industrie,
 Et l'on n'y fait cas que de l'or.

.....

Auprès de nos Académies,
 Où se cultivent les Beaux-Arts,
 On en voit d'autres établies
 Où du jeu l'on court les hasards.
 Près d'une Eglise est un Théâtre,
 Près d'une Chapelle un Boudoir;
 C'est le plaisir qu'on idolâtre,
 Le plaisir y fait tout mouvoir.

.....

Rire d'un homme à caractère,
 Hanter les Cafés par ennui,
 Médire effrontément d'autrui,
 Sur-tout blâmer le Ministère,
 Contredire un Folliculaire,
 Et s'engouer d'une chanson,
 Aux beaux projets faire la guerre,
 Et clabauder contre un sermon,

Se donner un ton d'importance ,
 Parler de ce qu'on ne fait pas ,
 Eclipser tout dans un repas
 Par de beaux mots pleins d'arrogance ,
 Ridiculiser les maris ,
 Changer de boucles & d'étoffe ,
 Se piquer d'être Philosophe ,
 Lorsque des riens l'on est épris ;
 Sans les aimer , courir les femmes ;
 Des Grands encenser la fierté ,
 Tout en les criblant d'Epigrammes ;
 Ruminer des projets infamés
 En affichant l'humanité ;
 Se fréquenter sans se connoître ,
 Sans titre prétendre aux honneurs ,
 Sur tous les points trancher en Maître :
 Telles sont aujourd'hui les Mœurs.

*A Madame de SAINT-A....., en lui
envoyant un chapeau à la Circassienne.*

Du Dieu des cœurs , voici le diadème ;
 Le Dieu du goût en a fait un chapeau.
 L'Amour, en vous offrant cet ornement nouveau ,
 Vous revêt pour toujours de son pouvoir suprême.
 Pour mieux les conserver, il vous cède ses droits ;
 L'Univers satisfait applaudit à ce choix :
 Tous les cœurs désormais vont donc vous rendre
 hommage ;
 Et grâces à votre beauté ,

H ,

L'emblème de la liberté
Va devenir celui de l'esclavage.

ECOLE historique & morale du Soldat & de l'Officier , à l'usage des Troupes de France & des Ecoles Militaires , avec des Portraits. 3 Vol. in-12. Prix , 9 livres reliés. A Paris , chez Nyon l'aîné , Lib. rue du Jardinnet.

DANS son dernier Ouvrage , M. Berenger a consacré ses talens à rappeler les vertus du Peuple , & ce travail lui a mérité l'estime & la reconnoissance de tous les amis des mœurs. On a généralement pensé que l'idée & l'exécution en étoient également heureuses , & on a formé des vœux pour voir s'étendre ce plan d'une morale pratique & universelle. M. Berenger veut aujourd'hui instruire les Soldats par leurs propres exemples. Un de nos Littérateurs les plus distingués , M. Marmontel , a dit :
 » Le Militaire François a mille traits que
 » Plutarque & Tacite auroient eu soin de
 » recueillir. Nous les reléguons dans des
 » Mémoires particuliers , comme peu dignes de la majesté de l'Histoire. Il faut
 » espérer qu'un Historien Philosophe s'affranchira de ce préjugé ». M. Berenger a dû croire que cette invitation s'adressoit

particulièrement à l'Ecrivain utile qui rendit le Peuple plus intéressant en nous dévoilant le secret de toutes ses vertus. Il est donc devenu l'Historien des Guerriers; il a fait un Ouvrage, d'où, comme il le dit lui-même, le simple Soldat doit puiser la connoissance & l'amour de ses devoirs; l'Officier, la connoissance & l'amour de la vraie gloire & du véritable honneur: car, comme M. le Comte de Guibert l'a très-bien observé, *il ne suffit pas que les Soldats soient braves, il faut qu'ils soient honnêtes gens.*

Mais la morale, pour réussir, doit être présentée sous un voile aimable: comme elle n'est que la vérité, & la vérité utile, on peut lui appliquer ces vers charmans de M. le Chevalier de Boufflers:

Et c'est la seule Vierge, en ce vaste Univers,
Qu'on aime à voir un peu vêtue.

Un moyen sûr de lui ôter ce qu'elle a de repoussant pour le commun des hommes, c'est de l'unir à l'Histoire, de les féconder ainsi l'une par l'autre, de donner aux formes sous lesquelles on la présente, une variété dont elles ont besoin, d'en offrir les principes bien moins comme des préceptes que comme des exemples. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons en paroît pénétré. Sans sortir jamais des convenances & de l'analogie, il fonde tou-

jours adroitement la discussion & l'éloquence, les faits & les maximes; souvent même il revêt la morale de toutes les graces de la Poésie. Par ce moyen, il est parvenu à nous donner trois Volumes de *Moralité sans ennui*. Son Ouvrage a d'ailleurs un autre genre d'intérêt que nous ne devons pas passer sous silence. Presque toutes les grandes familles du Royaume y retrouveront des Anecdotes domestiques qui les honorent. Cet intérêt s'accroît encore, quand on songe que M. Berenger a puisé une grande partie des faits qu'il raconte, dans les Ouvrages de nos premiers Littérateurs, M. Marmontel, M. de la Harpe, M. de Saint-Lambert, M. Gaillard, & M. le Comte de Guibert. On aime à relire dans *l'Ecole du Soldat & de l'Officier*, les Pensées sublimes de Bélisaire, le Dialogue éloquent entre Alexandre & un Solitaire du Caucase, la Relation touchante d'un fait arrivé pendant les dernières guerres de l'Amérique, entre un vieux Sauvage & un jeune Officier Anglois, &c. &c. Ce dernier trait est un de ceux qui méritent le plus d'être conservés.



SPECTACLES.

CETTE année a été peu féconde en nouveautés estimables. Les Comédiens des Théâtres François & Italien ont occupé l'oisiveté publique de quelques Remises & de quelques Débuts. Ces objets ne nous ont pas paru assez intéressans pour en entretenir nos Lecteurs à mesure qu'ils ont passé sur la Scène : nous nous sommes proposé de les recueillir en un seul Article, quand il y auroit matière suffisante, & nous allons remplir nos obligations.

COMÉDIE FRANÇOISE.

L'OBJET qui a principalement fixé la curiosité & l'attention des Amateurs du Théâtre, est la remise du *Bourru Bienfaisant*, Comédie de M. Goldoni, Avocat Vénitien, Auteur Dramatique, d'abord fort estimé dans une grande partie de l'Italie, puis devenu justement célèbre en France, par cette même Comédie du *Bourru Bienfaisant*, dont nous allons parler, & qui, dans l'année 1771, où elle fut représentée pour la

H 5

première fois , obtint un succès dont elle a constamment joui.

M. Géronte est le meilleur homme du monde ; mais il a l'habitude de la brusquerie , & son ton effraie d'abord tous ceux qui l'approchent. Le seul homme qui se soit familiarisé avec ses manières , est un M. Dorval , personnage très-flegmatique , très-raisonnable , & dont le sang froid cache une âme aussi sensible que philosophique. M. Géronte a une nièce qu'on appelle *Angélique* , & qu'il veut marier à Dorval ; mais Angélique aime Valère ; elle en fait l'aveu à Dorval , & celui-ci ne manque pas , en conséquence de ses principes de délicatesse , à sacrifier les projets de son ami au bonheur effectif d'Angélique. M. Géronte a un neveu nommé *Dalancourt* , qui , par la complaisance un peu foible qu'il a eue pour prévenir & satisfaire les fantaisies de sa femme , a dérangé ses affaires & excité l'animadversion de son oncle. M. Géronte est bien décidé à ne jamais se réconcilier avec son neveu , encore moins avec sa femme , comme à ne point se relâcher sur le projet d'unir Angélique & Dorval ; cependant son caractère bon & généreux , quoique bourru , ne lui permet point de résister aux larmes de Dalancourt , à la douleur de sa nièce ; & quand il apprend que ce Valère qu'on préfère à Dorval , a employé sa fortune à réparer les malheurs de Dalancourt , il le

marie à sa nièce Angélique, autant par reconnoissance & par sensibilité, que pour céder aux instances du noble & généreux Dorval.

Nous avons donné rapidement l'analyse du Bourru Bienfaisant. On sait par combien de détails vrais, comiques, intéressans, ce personnage se développe ; on sait encore qu'il a été rendu d'original par le célèbre Prévile, d'une manière vraiment inimitable. Il seroit inutile de rappeler que Prévile (car pourquoi dire *Monsieur* en parlant d'un homme pour lequel la postérité existe déjà ?), que Prévile donc s'étoit habitué de bonne heure à parcourir sous les emplois de la Comédie, à rendre tous les caractères, à peindre toutes les physionomies ; qu'il avoit donné à son masque une mobilité, une facilité à ses habitudes, à sa gesticulation, une variété, une vérité, un naturel inabordables, qu'il étoit propre à tout concevoir, comme à tout exécuter pour la plus parfaite illusion théâtrale. Tout cela seroit inutile à dire, tout le monde le fait. Dans le Bourru Gêronte, Prévile étoit brusque, jamais dur ; emporté, jamais colère ; foible par bonté d'âme, & jamais par la fatigue des instances ; rond & familier dans ses manières ; mais toujours souple, facile, sans aucune recherche, sans taquinerie, sans affectation, sans bégaiement ; en un mot, il étoit l'homme de la Nature & de la Société. Aussi la réputation qu'il y avoit

acquise & méritée , conduisoit-elle l'affluence au Bourru Bienfaisant , toutes les fois qu'on le représentoit , parce qu'on savaît qu'on y verroit Préville , c'est-à-dire , le plus excellent modèle de l'art du Comédien. Cet Acteur a quitté le Théâtre , & le Bourru Bienfaisant est resté enseveli dans le répertoire.

M. Molé , entraîné par une émulation sans doute très-louable , a voulu servir M. Goldoni & sa Compagnie , en faisant remettre cet Ouvrage. Il en a demandé la permission à M. Goldoni , qui la lui a gracieusement accordée , & il a joué Géronte. Il y a été fort applaudi , oh ! considérablement applaudi. Pour nous , nous l'y avons vu avec un plaisir dont il faut motiver les causes. Si nous n'avions pas été persuadés d'avance que M. Molé étoit un Acteur très-fin , très-spirituel , très-adroit & très-fécond en moyens de séduction , comme très-familier avec toutes les ressources qui peuvent ajouter à l'illusion de la Scène , la manière de jouer le Bourru Géronte nous en auroit convaincus.

A côté de la remise du *Bourru Bienfaisant* , nous pourrions placer les Débuts de Mlle. de Giverne , dans l'emploi des caractères ; & de Mlle. Lange , dans celui des jeunes Amoureuses de la Comédie : mais nous nous en abstiendrons. Avant de parler de ces Actrices , & de quelques autres Débutans , nous nous proposons de publier quelques idées sur l'Art de la Dé-

clamation , & principalement sur celui de former des Elèves pour le Théâtre. On est généralement porté à croire qu'il faut être Comédien pour former des Comédiens ; c'est en même temps une erreur & une absurdité. Cette absurdité & cette erreur pourroient devenir fatales au projet bien louable , bien digne d'encouragemens , de restaurer la Comédie qui dégénère beaucoup en France ; il est temps peut-être de les combattre. A la clôture des Théâtres, nous remplirons l'obligation que nous contractons ici , de les attaquer par des raisonnemens établis sur des preuves que nous croyons péremptoires ; & si ce dessein paroît orgueilleux ou ridicule à quelques Comédiens , accoutumés à ne rien voir , sentir , ou approuver que ce qu'ils conçoivent , il faudra bien se consoler de n'avoir pas obtenu leur suffrage..

COMÉDIE ITALIENNE..

CE Théâtre a remis plusieurs Ouvrages depuis quelques mois..

1°. *L'Epreuve*, Comédie de Marivaux , en un Acte & en prose. Toute son intrigue consiste dans l'amour qu'un jeune homme riche conçoit pour une jeune personne qui ne l'est pas , qui lui a prodigué ses soins

pendant une maladie assez grave , qu'il éprouve afin de connoître si elle est digne du sacrifice qu'il lui veut faire , qui sort de cette épreuve dont elle ne se doute point , de manière à mériter d'être adorée , & qui devient la femme de celui qu'elle n'auroit jamais dû regarder que comme son protecteur.

Le fond de cette petite Pièce est agréable ; mais elle est surchargée de détails trop longs , ensuite ennuyeux , enfin tristes. Marivaux savoit trop dire , & cet art fatal de multiplier les mêmes idées par la variété infinie des expressions , est ce qui a le plus nui , depuis vingt ans , au succès de la remise de ses Ouvrages.

2°. *La Mère Confidente* , Comédie du même Marivaux , en trois Actes & en prose. Une Madame Argante , femme pleine de raison , de prudence & de sensibilité ; une Angélique , fille modeste & d'une ingénuité charmante ; un Ergaste , Philosophe froid , doux & généreux par noblesse d'ame ; un Dorante , aimant vif , emporté , impétueux , sincère , tendre & désintéressé ; une Finette , Soubrette intelligente , fine , artificieuse & maligne ; un mélange adroit de choses touchantes & comiques ; des scènes accessoires bien enchaînées au fond du sujet , ont fait le succès de cet Ouvrage en 1735.

• Nous répéterons aujourd'hui ce que nous

avons déjà dit une fois dans ce Journal , en parlant de la Mère Confidente : c'est le meilleur Ouvrage de Marivaux , le plus estimable , le plus moral , celui où l'on trouve moins de cet esprit affecté , de ce style recherché dont il s'étoit fait une malheureuse habitude. S'il est moins goûté à présent qu'il ne devoit l'être , c'est , il faut le dire encore , parce que le genre François au Théâtre Italien n'a pas le nombre de bons Auteurs qui pourroit concourir à y renouveler ce genre qu'on y néglige beaucoup trop , & qu'on se repentira trop tard d'y avoir tant négligé.

3°. *La Coquette fixée* , Comédie de feu l'Abbé de Voisenon , en trois Actes & en vers. Un homme qui feint d'être insensible aux charmes d'une Coquette , la subjugué par la raison même de son apparente insensibilité , & la force à écouter la voix de son cœur , étouffée jusqu'alors par l'orgueil & par la coquetterie. C'est le fonds de la Princesse d'Elide , de Molière , qui l'avoit imitée d'une Pièce de l'Espagnol *Agostino Moreto*. Depuis , on a fait la Coquette corrigée , sur le même fonds. L'Auteur de cette Coquette est le feu Comédien Lanoue. Depuis , sur ce même fonds , on a fait la Feinte par amour. L'Auteur de cette Feinte étoit feu Dorat. Depuis..... Arrêtons-nous, la liste seroit trop longue.

La Pièce de l'Abbé de Voisenon est bien

écrite. Quand elle fut représentée pour la première fois , on y trouva des peintures de la Société , très-ingénieuses & très-bien faies ; depuis , la scène du Monde a changé , & les peintures ont perdu de leur vérité : mais il y reste des situations théatrales , quelque intérêt , & du mouvement.

4°. *L'Amant à l'épreuve*, Comédie lyrique , en deux Actes , musique de M. Berton. Cette Pièce , donnée pour la première fois le 5 Décembre dernier , & dont le fonds est tiré d'une Nouvelle de Scarron , a peu d'intérêt , & s'il y en a , il est purement de curiosité. Telle qu'elle fut donnée d'abord , & nous en avons rendu compte , elle marchoit lentement. Un Anonyme , qui n'en est point l'Auteur , y a fait des changemens qui en ont réchauffé l'action , & qui en ont rendu la représentation toujours supportable & quelquefois agréable. Les amis des jeunes talens ont fait gré à l'Anonyme de son courage , parce qu'il a servi à remettre sous les yeux du Public , la Musique de M. Berton fils , jeune homme qui se montre digne de son nom , & qui donne les plus heureuses espérances.

5°. *Le Rival Confident*, de MM. Forgeot & Grétry , Opéra comique , dont nous avons parlé il y a quatre mois. On se souvient que l'intrigue de cet Ouvrage roule sur un M. Rollet , que nous avons

improprement qualifié de Procureur , tandis que l'Auteur en a fait un Avocat , en dépit de Boileau ; que ce M. Rollet a spolié une succession , usurpé une terre , convoité une jeune fille , & qu'à la fin de la Pièce , il est obligé de renoncer à tout ce qu'il a pris & désiré. M. Grétry a refait quelques morceaux de Musique ; il a donné plus de nerf au second Acte , dont les morceaux avoient été jugés foibles , & l'Ouvrage en total a été plus goûté qu'à sa première mise.

Enfin nous allons parler d'une Pièce nouvelle : c'est véritablement une rareté ! Cette Pièce est intitulée *Fanchette*. C'est une Comédie en prose & en trois Actes , mêlée de Musique. En voici le fonds.

M. Dupré est parti pour le Nouveau-Monde ; on l'a cru mort. Une femme parvenue a hérité de ses biens , a acquis une terre honorifique , & est devenue Madame la Baronne. Ce Dupré avoit une fille qu'il a confiée en partant au soin d'un Payfan nommé Lucas. Cette fille , qui se nomme Fanchette , a plu beaucoup à M. le Baron , fils de la nouvelle Baronne , jeune homme sensible , honnête , modeste , & qui n'a pas oublié ses aïeux. L'amour du Baron pour Fanchette , rend féroce l'orgueil de la Baronne , qui d'abord n'étoit que ridicule. Cette femme , dont il seroit difficile d'expliquer le caractère , abuse de la fran-

chise de Fanchette , la fait renfermer dans le donjon de son château , à l'instant même où son père Dupré reparoit sous le titre de son parrain , on ne fait trop pourquoi. On découvre la retraite de la jeune Paysanne ; on l'enlève de sa prison , malgré tous les soins qu'on a pris pour la conserver ; puis tout à coup un mouvement de délicatesse la ramène aux pieds de la Baronne. Le père se fait connoître ; la Baronne est confondue , humiliée ; on la laisse maîtresse absolue du bien dont elle se croyoit l'incommutable propriétaire & dont on pouvoit la priver , ensuite elle unit Fanchette à son fils.

Cette intrigue a paru très-originale ; on a même trouvé qu'elle l'étoit trop , & on l'a fait connoître à l'Auteur par des moyens non équivoques , quoique le Public ait apporté dans son jugement autant de tranquillité que de patience. On a goûté & applaudi quelques morceaux de Musique. Nous suivrons l'exemple qui nous a été donné par un Journaliste , & nous ne dirons point ce que nous pensons de cet Ouvrage. Comme lui , nous citerons les quatre derniers vers qui ont terminé la première & unique représentation de la Pièce. On les avoit sans doute destinés à produire un grand effet. Quoi qu'il en soit ou puisse être , les voici :

Par écrit Juge suprême
Veut nous faire la leçon ;
Venez la faire vous-même ,
Nous ne dirons jamais non.

La manière dont le Public a reçu cette flagornerie en vaudeville pourroit dégouter à jamais l'Auteur de tous les jugemens, soit par écrit, soit autrement ; & si cela étoit, nous n'en serions pas très-étonnés.

ANNONCES ET NOTICES.

INTRODUCTION à un seul Code de Loix, ou Réflexions d'un Jurisconsulte sur les matières qui intéressent l'ordre & l'union de la Société civile, & notamment sur la Majorité des hommes, sur les Actions de mariages, sur les Donations entre gens mariés, sur les Droits paternels & la garde des enfans, sur les Droits des époux, sur ceux des enfans, sur l'état des hommes, sur la manière de succéder dans les différentes lignes, sur les Donations & les Testamens, sur l'Institution & la Substitution d'héritier, &c. sur la Prescription des biens ecclésiastiques, sur les Poids & Mesures, sur les Landes & Communes, sur la Mendicité & l'administration des biens des pauvres, sur la manière d'adoucir le sort des Enfans-trouvés, & enfin sur la multitude des Justices & les mauvais Arrondissemens de leurs ressorts, avec le moyens propres à y remédier ; par M. Picard de Prébois ; Avocat en Parlement, Syndic de l'Ordre des Avocats de Caen, ancien Echevin de ladite Ville, & Membre des Académies de Rouen & de Caen. A Caen, chez Le-Roy, Impr., ancien Hôtel des Monnoies ; & à Paris, chez de Delalain le jeune, Libr. rue St. Jacques.

Architecture pratique de M. Bullet, Architecte du Roi, & de l'Académie Royale d'Architecture, comprenant la Construction & le Toisé des différentes parties du Bâtiment, augmentée de plus de 120 pages, & de 47 Figures gravées en taille-douce, & plusieurs autres en bois; auquel on a joint les Comparaisons des Toisés modernes & anciens, les Usages actuels, la Construction & la Tactique des murs de terrasse, de canal, d'étang, & autres; le Toisé des Colonnes & Pilastres isolés ou engagés, & celui des Frontons & Ornaments d'Architecture suivant l'usage actuel; la manière de lever les Plans où l'on ne peut entrer; les détails & prix des ouvrages de Maçonnerie, Couverture, Charpente, Menuiserie, Ferrure, &c. & les prix des différens matériaux du courant de l'année 1787; plus, le Toisé & détail du treillage, & les Tarifs du prix des marchandises des nouvelles Manufactures de Plomberie, Vitrerie, Fers étamés, &c. avec une explication de trente-six Articles de la Coutume de Paris, sur le titre des Servitudes & Rapports qui concernent les Bâtimens; par M. Seguin, Entrepreneur de Bâtimens; gros in-8°. A Paris, rue Dauphine, à l'entrée à droite par le Pont-Neuf, chez Didot fils aîné, successeur de Jombert jeune, Libraire.

Cet Ouvrage très-utile ne peut qu'avoir beaucoup gagné par les additions & améliorations qu'offre cette édition nouvelle.

Calendarium Romano-Franciscanum, ad usum Fratrum Minorum Conventualium Sancti Francisci, Monialium Sanctæ Claræ, ac tertiariorum utriusque sexus; à R. P. Dominico Lissalde, in sacra Theologią Doct. &c., quàm accuratius potuit ritè dispositum pro anno Domini 1789, Paschá occurrente 12 Aprilis. Prix, 3 liv. Parisiis, viâ S. Andréâ de Arcubus; apud Joannem-Rocchum Lottin, San-Germanæum.

Collection des Mémoires de l'Histoire de France,
Tome XLII. A Paris, rue & hôtel Serpente.

Ce Volume contient la suite des *Mémoires de Michel de Castelnau.*

La Souscription pour cette intéressante Collection, sera, pour les nouveaux Souscripteurs, de 14 liv. par an, au lieu de 48 liv., à dater du 1^{er} Décembre prochain de la présente année 1788. Les anciens Souscripteurs continueront de faire les renouvellemens de leur Souscription sur l'ancien prix de 48 liv. Il paroît 12 Volumes par an, aussi régulièrement que le travail peut le permettre. La quatrième année court. On souscrit à Paris, chez Cuchet, Libr., rue & hôtel Serpente.

GALERIE Historique Universelle ; par M. de Pujol. Prix, 3 liv. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libr. quai des Augustins ; à Valenciennes, chez Giard ; & chez les principaux Libraires des villes du Royaume.

Cette 13^e. Livraison contient *Caligula*, *Henri Golizius*, *Ninon de Lenclos*, *Philippe II*, Roi de Macédoine ; *Pope*, le Comte de Saxe, *Jean Senac*, & *Ulric Zuingle*.

Il paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Bibliothèque Universelle des Dames. A Paris, rue & hôtel Serpente.

Ce nouveau Volume est le second de la *Physique générale*, par M. Sigaud de Lafond.

Des Etats-Généraux & autres Assemblées Nationales. Tomes V & VI in-8°. A la Haye ; & se trouve à Paris, chez Buisson, Libr. rue Haute-feuille, hôtel de Coëtlosquet.

Le Libraire chez qui se vend cette Collection, prévient qu'on y trouvera bientôt *Quinet*, *Rapine*,

&c. , qui cependant se trouveront placés suivant l'ordre chronologique ; tout ce qu'il y a d'intéressant sur cette matière importante. Cet Ouvrage n'est pas une dissertation , mais un recueil des divers monumens relatifs aux Etats - Généraux ; & le tableau qu'il offrira des diverses opinions , pourra conduire facilement à la découverte de la vérité.

La convocation des Etats-Généraux étant rapprochée , on rapprochera les Livraisons , afin qu'on puisse jouir de l'Ouvrage avant la tenue des Etats.

Délassemens champêtres , ou Elite de Poésies Pastorales traduites de l'Allemand , par M. Paillet, Avocat en Parlement. A Paphos ; & à Paris , chez Knapen fils , Libr-Impr. , rue St. André-des-Arcs ; & chez Momoro , Libr. rue de la Harpe , N°. 160,

Memoires de Sully , principal Ministre de Henri le Grand ; nouvelle édition plus complète & plus correcte que toutes les précédentes ; première édition de Paris , grand in-8°. , 6 Vol. brochés en carton & étiquetés , 30 liv. A Paris , chez J. Fr. Bastien , Libr. rue des Mathurins , N°. 7.

Les Mémoires de Sully ont une réputation distinguée , qui nous dispense de tout éloge ; mais on ne pouvoit pas en donner une édition dans un moment plus favorable. Celle que nous annonçons est bien soignée , & beaucoup plus complète que les précédentes , par les observations qui y ont été ajoutées ; elle est de plus enrichie d'une Table générale , au lieu d'une particulière qui se trouvoit à chaque Volume , en sorte que les recherches sont très-faciles. M. Bastien apporte beaucoup de soins à tous les Ouvrages qu'il réimprime ; il mérite d'être encouragé dans cette utile carrière. Nous croyons devoir rappeler les éditions qu'il a

déjà publiées en faveur de ceux qui auroient négligé de se les procurer ; elles sont faites pour détruire le préjugé favorable aux anciennes :

Essais de Montagne, in-8°. & in-4°. , 3 Vol.
 = *De la Sagesse*, par Garron, in-8°. & in-4°. 1 V.
 = *Œuvres de Rabelais*, in-8°. & in-4°. = *Œuv.*
de Plutarque, traduction d'Amyot, in-8°. & in-4°. , 18 Vol. = *Œuvres de Scarron*, in-8°. 7 Vol.
 = *Œuvres de Brantome*, in-8°. 8 Vol. = *L'Anc d'or d'Apulée*, in-8°. 1 Vol. , avec 17 Fig. , & le texte latin à côté de la traduction. = *Œuvres de Montesquieu*, in-8°. & in-4°. 5 Vol. , première édition de Paris. = *Œuvres de Lucien*, in-8°. & in-4°. 6 Vol. (Nous reviendrons sur cet Ouvrage ; c'est la première traduction complète qui ait été donnée de cet Auteur.)

M. Bastien nous prépare encore une édition des *Œuvres de Fontenelle*, in-8°. , mise dans un meilleur ordre , avec des augmentations , &c. &c.

Catalogue de Livres sur l'Histoire de France & des Etats-Généraux. A Paris , chez Royez , Libr. quai des Augustins.

Le même Libraire a ouvert une Vente , à l'amiable , de ces divers Articles , pendant 15 jours. Les prix seront marqués sur chacun d'eux , & aussi sur plusieurs autres Livres rares & précieux , de belles Editions des Didot, Baskerville, &c.

Portrait de M. Necker, Ministre d'Etat, Directeur général des Finances , gravé en 1784 par Aug. de Saint-Aubin, Graveur du Roi & de sa Bibliothèque , d'après le tableau original de M. Dupleffis, Peintre du Roi , &c. Se vend à Paris , chez l'Auteur , rue des Prouvaires, N°. 54. Prix, 4 livres.

- Cette Gravure a 12 pouces de hauteur sur 9 pouces de largeur.

Le même Portrait, format in-8°. Prix, 1 liv. 10 sous.

Nota. Il ne faut pas confondre ce Portrait, le seul gravé d'après le tableau original, avec la copie de même grandeur faite par M. Delaunai l'ainé, récemment mise en vente, & annoncée dans les Journaux.

3e. *Concerto* pour le Clavecin, deux Violons, Alto & Basse, Cors & Hautbois, *ad lib.*, dédié à la Reine, par M. Hermann, Maître de Piano de Sa Majesté. Prix, 7 liv. 4 s. Œuv. 5e. A Paris, chez l'Auteur, rue d'Anjou, F. B. Saint-Honoré, N°. 333.

T A B L E.

V ERS à M. de Pommeroul.	Lettre à la Chambre du Commerce.	152
— A Mme. la Marq. de Sil- leri.	Un peu de tout.	169
— Sur une maison.	Ecole historique.	174
L'Absence.	Comédie Française.	177
Charade, Enig. & Logog.	Comédie Italienne.	181
150	Annonces & Notices.	187

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le **MERCURE DE FRANCE**, pour le Samedi 25 Octobre 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 24 Octobre 1788.

S É L I S.

JOURNAL POLITIQUE

DE

BRUXELLES.

POLOGNE.

De Varsovie, le 27 Septembre 1788.

QUOIQUE Choczim ait signé sa capitulation le 19, il ne s'est point rendu encore, comme on l'a faussement publié par tout : c'est le 29 seulement, que les troupes combinées pourront entrer dans ce château délabré, si la garnison ne reçoit aucun secours. Cette espérance paroîtra bien foible, en considérant la dernière position des Généraux *Spleny* & d'*Elmpt* en Moldavie, & le dernier avantage qu'ils ont remporté, en rentrant de nouveau dans Jassy. Il est vrai que depuis, le danger de la Transylvanie a obligé de nouveau le Général *Spleny* à évacuer cette place ; mais du 19 au 29, le temps est bien court pour avoir permis au corps Ottoman sous les ordres d'*Ibrahim Pacha*, de venir

N°. 43. 25 Octobre 1788.

g

déchirer la capitulation de Choczim. Le Commandant ne l'a signée qu'après avoir épuisé tous ses vivres, & fait tuer les trois derniers chameaux pour la subsistance de la garnison. Les conditions auxquelles il a capitulé, ont l'air d'être prescrites de sa part, plutôt : que reçues on en jugera par leur dispositif.

« 1. Dix jours de repos accordés à la garnison, pendant lesquels l'armée assiégeante n'entrera pas dans la ville, encore moins dans le château. »

« 2. Le Prince de *Cobourg* fera fournir pendant la marche de la garnison jusqu'à *Rabois-Mohila*, seize mille portions de pain & six mille rations de fourrage par jour, & de plus, du sucre, du café & du tabac. »

« 3. La garnison & les habitans sortiront au bout de dix jours, à compter de la date de la signature, qui aura lieu le 19 Septembre, avec femmes, enfans, domestiques, armes, bagages & honneurs militaires sous escorte, jusqu'au premier poste de l'armée Turque, conservant le train stipulé ci-dessus. »

« 4. On fournira à la garnison mille chariots de transport. »

« 5. A la sortie de la garnison, les deux armées s'éloigneront à une distance raisonnable, pour ne pas troubler la marche. »

« 6. Les canons & munitions restent aux assiégeans. »

« 7. Les prisonniers Autrichiens, au nombre de huit, seront rendus, & les déserteurs auront la liberté de rester ou de s'en aller. »

« 8. On livrera sept otages, un pour la forte-

resse, un pour la ville, un pour l'Ulema, un pour les Topchis & Arabadgis, un pour Osman Bassa, un pour Dziour Oglu Bassa, un pour le Kiaya, dont quatre passeront à l'armée de l'Empereur, & trois à celle de la Russie. »

Cette soumission paroît rabien glorieuse, lorsqu'on se rappellera que presque sans aucuns moyens de subsistance, Choczim a résisté près de trois mois; qu'en ouvrant le siège, les Alliés n'avoient accordé que trois jours aux Ottomans pour se rendre; qu'une sommation postérieure ne leur en laissa que onze; & que leur seul courage, soutenu par l'approche d'*Ibrahim Pacha* & du Khan des Tartares vers Jassy, a prolongé un siège qui sera le terme des efforts des Alliés, durant cette première campagne.

Quelques lettres des environs du Niéper, ont annoncé qu'une quantité de poudre, récemment déposée dans un magasin de Kinburn, avoit pris feu; que le magasin ayant sauté, avoit enseveli sous ses décombres une partie de la garnison, & que les Généraux *Suwarof* & *Dunzelman* étoient dangereusement blessés. Ce seroit-là un accident trop important, pour être cru sur des rapports si incertains.

L'armée du Maréchal de *Romanzof* est toujours immobile derrière Mohilof, & l'on y parle déjà de prendre les cantonnemens d'hiver. Cette inaction profonde,

rapprochée de l'invasion des Etats de l'Empereur, est une source de conjectures & de réflexions.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 9 Octobre.

La Gazette de Pétersbourg, restée muette pendant plusieurs semaines, nous a enfin communiqué, le 19 septembre, quelques fragmens de dépêches officielles. Il y en a de la Finlande, de l'Amiral *Greigh*, & du Prince *Potemkin* : ces dernières seulement méritent d'être rapportées, les autres ne contenant pas un fait. On se rappelle qu'après cette fameuse affaire du Liman, qui faisoit trembler les Politiques d'Europe pour Constantinople, on nous annonça Oczakof comme perdu sans ressource, comme investi, incendié, hors d'état de recevoir aucun secours. Par esprit de suite, on affirma, dans tous les Bulletins qui sèment l'erreur du Nord au Midi, qu'Oczakof étoit emporté, & sa garnison massacrée : le Prince *Potemkin* a été moins brusque. Dans sa dépêche du 29 août, il rend d'abord, & de nouveau, au Capitan-Pacha sa flotte entière, dont il fait le dénombrement, & qu'il porte à QUINZE VAISSEaux DE

LIGNE, DIX FRÉGATES, autant de chebecs, douze kirlanguischs, quatre chaloupes bombardières, quinze canonnières, & quelques bâtimens de transport. Cet Amiral, ajoute le Général Russe, a reparu, le 11 août, devant Oczakof, & a pris sa station près de Beresan, où il étoit encore au départ du courrier. Le 13, il débarqua 400 hommes : le 29, les Turcs d'Oczakof firent une sortie, & se retirèrent après un combat meurtrier de quatre heures. Le Prince *Potemkin* leur fait perdre 500 hommes dans cette journée, qui, selon lui, n'a coûté aux Russes que deux Capitaines, & 31 tués ; le Général-Major *Kutusof* a été blessé, ainsi que 118 hommes, dont 3 Officiers.

Antérieurement, toujours suivant la Relation de la Gazette de Pétersbourg, il y eut, le 5 août, une escarmouche, dans laquelle le Général-Major *Sinclaihof* fut blessé à mort ; 26 Soldats, un Enseigne & le Major *Palmbach* le furent moins dangereusement. Quoique les Turcs eussent été repoussés, ils n'en revinrent pas moins à la charge le 7, & le combat fut sanglant. Il paroît que les Russes y furent extrêmement maltraités, car ils accusent la perte de 3 Lieutenans, d'un Enseigne, de 138 Grenadiers & de 12 Cosaques tués, sans compter le Général en Chef de Su-

warof, un Major, 3 Capitaines, 2 Lieutenans, & 200 Grenadiers mis hors de combat & blessés.

Il résulte de cette relation, que nous avons réduite à sa substance, que ce siège d'Oczakof n'avance point, que les Ottomans opposent là à leurs ennemis la même activité & la même bravoure qu'ils montrent ailleurs, & que le Capitan-Pacha, maître de la mer, l'est également des secours à donner aux Assiégés.

Ces jours derniers, on a appris avec certitude que trois mille Danois, sous les ordres du Général *de Mansbach*, sont entrés, le 27 septembre, comme auxiliaires de la Russie, sur le territoire Suédois, dans la province de Bahus; cependant elles n'ont encore commis aucune hostilité. D'une autre part, le Prince *Charles de Hesse-Cassel*, Feld-Maréchal des armées Danoises, a passé, aussi le 25 septembre, à la tête de six mille hommes, du Gouvernement d'Aggerhuus en Norwége, dans la province Suédoise de Bahus-Lehn, où le Roi de Suède étoit attendu de la province de Warmie. Ce Prince, dans sa tournée, a reçu des preuves universelles de fidélité & d'attachement. Bourgeois & Habitans des campagnes, tous se sont empressés à prendre les armes pour la défense de l'Etat, & on lève avec sa-

cilité les nouveaux régimens & les Corps Francs.

Les troupes qui ont été embarquées à Stralsund sur des transports, sont arrivées, le 22 de ce mois, à Ystad. La garnison de Wismar s'est rendue, le premier de ce mois, à Stralsund.

De Berlin, le 6 Octobre.

Le Corps du Génie est complet actuellement; le Général *de Regeler* en a été nommé Chef: il a sous lui le Major *de Hartmann*.

L'Académie des Sciences tint, le 26 septembre, une Séance publique en présence du Prince Royal, du Prince Louis son frère, des deux fils du Prince Ferdinand, du Duc Frédéric de Brunswick, du Prince héréditaire d'Orange & de l'Archevêque de Tarse, Baron *de Dalberg*, Coadjuteur de Mayence. Après la lecture de divers mémoires, M. le Comte *de Herzberg*, Curateur de l'Académie, annonça que le Baron *de Dalberg*, Coadjuteur de Mayence, avoit été élu unanimement Membre honoraire de l'Académie.

De Vienne, le 6 Octobre.

Nos derniers revers dans le Bannat, pré-

sageoient de nouveaux désavantages , & l'on s'attendoit à voir reculer de plus en plus l'armée de l'Empereur ; ce qui ne s'est que trop vérifié. Avant de rapporter les avis les plus accrédités touchant les circonstances particulières , & les premières suites de cette retraite inopinée , il faut d'abord suivre le cours des événemens dans les Supplémens officiels. Voici la substance de celui qu'on nous a donné le premier de ce mois :

Du quartier-général de Sakul , le 23 Septembre.

Le 21 , avant la pointe du jour , l'armée décampa du camp devant Illova , & fit sa retraite vers Caransebes. L'ennemi la harcela pendant sa marche ; & à l'aile gauche le désordre s'étant mis parmi les valets de bagages , on perdit quelques tentes , marmites & équipages d'Officiers. Le bon ordre se maintint dans la colonne à droite , dont l'arrière-garde contint , avec succès , l'ennemi qui fut toujours sur ses pas. L'armée resta , pendant ce jour , vers Caransebes , qu'elle quitta le 21 , avant le jour , & arriva , sans avoir vu l'ennemi , au camp de Sakul , où elle a séjourné le 23.

Du quartier-général du corps de Transylvanie , à Tallmach , le 21 Septembre.

Le 14 , le 15 & le 18 , l'ennemi a tenté à diverses reprises , de pénétrer par le poste de Kineny , & de passer l'Asl près de Kornet ; chaque fois il a attaqué avec beaucoup de courage , & est revenu à la charge sans s'intimider de la résistance qu'il éprouvoit : voyant enfin de nouveaux renforts , il s'est défilé , & s'est retiré à Aigys & à Rinvik.

Le Feld-Maréchal-lieutenant de Splény a quitté sa position devant Jassy, pour passer aux frontières de la Transylvanie, & est déjà arrivé à Roman. Le Général de Fabris a fait ses dispositions pour attirer tout ce corps en Transylvanie, par les chemins les plus courts, s'il en est besoin.

Du corps d'armée de Croatie, au camp près de Dwor, près de Novi-turc, le 25 Septembre.

Depuis le 12 jusqu'au 16, on a continué les travaux du siège de Novi; dans la nuit du 16, un Turc s'annonça, sur parole, au piquet des arquebusiers, & sollicita, au nom des Turcs étrangers enfermés dans la place, la liberté d'en sortir; on la lui refusa, & on le garda le 17. Ce jour on tenta de mettre le feu aux gabions qui avoit été ruinés sur les bastions; mais les Turcs l'éteignirent chaque fois. Le soir, entre huit & neuf heures, les Turcs étrangers de Novi sortirent sans attendre la réponse de leur Député, & demandèrent le passage; comme on voulut qu'ils se rendissent prisonniers à discrétion, 75 prirent ce parti, les autres retournèrent dans la place. On apprit, dans cette même nuit, que les ennemis se rassemblaient à Blagoy pour secourir Novi. Le 20, ils s'avancèrent vers le rivage droit du Sanna, & ouvrirent les abattis; ils combattirent avec fureur, & ne furent forcés de se retirer qu'après deux heures & demie de combat. Le Maréchal *de Loudhon* jugeant les brèches de Novi praticables, & les circonstances favorables pour donner l'assaut, commanda ses troupes, le 21, pour cet effet; mais il ne réussit pas; les assiégés opposèrent une résistance qui le força à retirer ses troupes. Outre 71 tués, nous eûmes 213 blessés, parmi lesquels les quatre Capitaines qui commandoient l'assaut, & la plupart des autres Officiers. Les travaux du siège ont été continués depuis ce jour; &, le 25, avant

le départ de ce rapport, on a eu avis que l'ennemi se rassembloit encore près de Blagoy, dans le dessein de tenter de nouveau le secours de Novi ; & le Maréchal de *Laudhon* prend les mesures nécessaires en conséquence.

La retraite de Carensebes à Sakul ne s'est pas faite sans dommages. Il est trop vrai qu'une partie des bagages a été pillée : on cite entr'autres ceux du Général *Pellegrini*, Chef du Génie. Les naturels du pays, dont une portion considérable se joignit, il y a deux ans, à la révolte d'Horiah & de Klofchka, tous deux suppliciés, ont servi de guide aux Turcs, & commettent de grands ravages dans le Bannat & la Transylvanie : on leur attribue même le désordre qui s'est mis dans le train de l'armée, & dont ils ont profité pour piller les bagages. Ce n'est qu'après avoir passé la rivière Temesch, que notre arrière-garde fut en sûreté ; mais les conséquences de ces derniers évènements ont été funestes. Tous les passages pour pénétrer dans l'intérieur du Bannat sont ouverts à l'ennemi. Le Grand-Visir est maître du Danube, des montagnes & d'une grande partie de plat pays ; il peut, selon les circonstances, se porter sur Temeswar, ou remonter le Danube, & couper la communication au Corps de Semlin. C'est une grande fatalité que celui de *Bréchainville* se soit retiré sans qu'on pût

prendre aucunes mesures. La garnison de Témefwar monte actuellement à 9,000 hommes : l'Empereur l'a mise sous les ordres du Général *Pellegrini*, élevé au rang de Feld-Maréchal.

Les maladies continuent à enlever une infinité de Soldats, & il en déserte beaucoup, sur-tout de l'Artillerie, dont 60 hommes ont joint les Turcs le 21.

L'ennemi est en possession de Vipalanka & de Weiskirchen, & il ne se passe pas de jour sans escarmouches entre les Turcs & nos postes avancés. Le quartier général de l'Empereur est actuellement à Lugos, à trois lieues au-delà de Témefwar : le Grand-Visir, dit-on, n'en est éloigné que de trois stations de poste. — La Chancellerie de guerre, la Caisse militaire & le Bureau général de campagne sont arrivés à Témefwar. — Les Employés de Finances se sont rendus, avec leurs caisses, à Szegedin.

La Gazette du 4, très-circonspecte, confirme la retraite de la grande armée à Lugosch, & l'invasion d'un Corps Ottoman dans la Transylvanie, où il a pénétré par le défilé appelé *la Porte-de-Fer*. Voici le précis de ces nouvelles officielles :

« La grande armée a quitté, le 24
 » septembre, le camp près de Sakul, &
 » l'a établi près de Lugosch.

« L'ennemi paroît être tranquille du
 » côté de Semlin. — Le Général Baron
 » *de Gemmingen*, qui y commande, a jugé
 » à propos de concentrer davantage les
 » troupes. — Le 22 septembre, on a vu
 » descendre le Danube à un grand nombre
 » de bâtimens Turcs ayant des troupes à
 » bord; on présume qu'elles sont destinées
 » à se rendre dans le Bannat.

« Le Général Major *de Stader*, ayant
 » appris qu'un Corps ennemi considérable
 » étoit en marche du côté de la *Porte-de-*
 » *Fer*, a jugé nécessaire de quitter sa
 » position près de Barbatoiz, dans la nuit
 » du 21 au 22 septembre, & de se retirer
 » à Piski, où il recevra un renfort du
 » Général *de Fabris*, auquel doit se joindre
 » le Corps du Général *de Spleny*, qui est
 » en marche vers la Transylvanie. Ces
 » forces réunies empêcheront l'ennemi
 » de pénétrer davantage de ce côté. »

Les lettres particulières suppléent à la
 discrétion de ces nouvelles, en annonçant
 la perte de Kubin, de Werschiez & de
 Pancsova, d'où le Général *de Litien* s'est
 replié, le 21, sur Oppowa. Quant au Gé-
 néral *de Bréchainville*, on répand de nou-
 veau qu'il est remonté, avec son Corps,
 vers Denta. Si Pancsova est abandonné,
 fait malheureux dont il faut attendre un
 rapport plus authentiqué, Semlin & la

digue de Belchania feroient dans un danger éminent. On craint une entreprise prochaine sur ces deux postes, parce que les Turcs ont recommencé à travailler sur l'Isle-de-Guerre, où ils établissent des batteries, en attendant un Corps de 20,000 hommes qui se rend à Belgrade. Le Corps des Ingénieurs & des Sappeurs, ainsi qu'une partie de la grosse Artillerie, ont été transportés de Semlin à Péterwaradin.

Une lettre de Pétrinia s'explique ainsi sur l'assaut manqué contre Novi. « Les » échelles étoient posées, & les Officiers » qui commandoient y avoient déjà mis » le pied, lorsque les Croates refusèrent » de suivre; ils renversèrent même plusieurs échelles, & firent feu sur ceux qui » vouloient les contraindre. On donne » pour motif de leur insubordination, le » mécontentement qu'ils éprouvent de » l'introduction de plusieurs nouveaux réglemens militaires, & l'on ajoute aussi » qu'ils ont beaucoup de parens parmi les » Bosniaques-Turcs. »

On assure aujourd'hui positivement, qu'il est décidé de lever, dans les Etats Autrichiens, une imposition extraordinaire, pour subvenir aux frais de la guerre.

La nouvelle levée de recrues est de rigueur; on prend le sixième homme en état de porter les armes.

De Francfort sur le Mein, le 14 Octobre.

On répand que l'Empereur a écrit au Maréchal *de Romanzof* de se mettre en marche, & d'entrer dans la Moldavie, sans quoi il accepteroit les propositions de la Porte Ottomane, & feroit avec elle une paix particulière.

Les Russes, lit-on dans une lettre de Choczim, demandent cette place & Jassy pour eux; ils veulent s'attribuer tout ce qui a été trouvé dans cette forteresse.

L'Empereur a élevé le Comte *de Brezenheim*, qui a épousé une Princesse d'Oettingue-Spielberg, à la dignité de Prince du S. Empire.

Voici la fin de l'extrait du Mémoire de *M. Gerhardt*, sur l'Art des Anciens, de réunir, par la fusion, deux diverses espèces de verre pour des ouvrages en bas-relief.

« Il est hors de doute que pour produire un Onyx artificiel, il faut employer deux espèces de verre absolument différentes l'une de l'autre; savoir, l'une facile à mettre en fusion, & l'autre qui supporte un degré beaucoup plus éminent de chaleur avant de devenir fusible; il faut en outre que cette dernière espèce de verre ne soit pas sujette à se crévasser, et qu'elle puisse, sans s'altérer, soutenir le degré de chaleur nécessaire à la fusion de la première espèce. Le verre ordinaire a trop de parties salines, & ne peut pas, par conséquent, servir facilement à cet objet. Il est nécessaire en-

core que le verre qui doit approcher de l'Onyx, ne soit qu'à demi-transparent, ce que l'on pourroit obtenir, à la vérité, par une addition de terres métalliques; mais alors il se présente un autre inconvénient, c'est que les couleurs changent aisément au grand feu. Ces considérations me déterminèrent à me procurer cette espèce de verre au moyen d'une pierre que l'on peut mettre en fusion sans aucun mélange quelconque. Je choisis le basalt, parce qu'il produit à la fusion du verre dur, d'un noir foncé, & parce que j'avois observé en d'autres occasions que ce produit basaltique ne se crévaïoit point en passant subitement d'un degré de chaleur à l'autre. Quant à l'espèce de verre facile à mettre en fusion, je devois prendre garde à ne pas en choisir qui fût trop incisif, mais qui cependant s'alliât solidement à une autre espèce de verre. Je me rappelai à cette occasion l'observation de Plin, qui dit que les tailleurs de pierres aimoient de préférence à tailler les Onyx de Syrie, parce que leur couche blanche étoit presque entièrement opaque, & que le fond noir ne perçoit point; c'est cette qualité précisément que je cherchois aussi. Pour cet effet, je tâchai d'obtenir cette espèce de verre par un mélange de terre & de pierres; & comme je savois que le spath fusible & la craie, le spath fusible & le gypse, le feldspath ou spath dur & la craie pouvoient être fondus aisément ensemble, j'en fis toutes sortes de compositions, & je trouvai enfin que le verre le plus facile à mettre en fusion, & qui en même-temps étoit presque entièrement opaque, pouvoit être produit par un mélange de deux parts de spath fusible & de trois parts de gypse sparheux. Ce verre, d'un blanc de lait, est écailleux à la cassure, & il ne faut qu'un quart-d'heure au plus pour le mettre en fusion. On voit, par ce que je viens

de dire, qu'avant tout il faut se procurer du verre pur de basalte, que l'on obtient par la simple fusion du basalte dans un vase bien fermé. Si le basalte renferme beaucoup de parties martiales, il se couvre à la fusion d'une espèce de peau brune ou jaune qu'il faut ôter, & remettre le verre basaltique à la fusion. On fait ensuite un mélange de deux parts de spath fusible, & de trois parts de gypse spatheux; on le fait fondre dans un creuset, & on verse le tout dans un mortier de fer, où l'on réduit ce mélange à une poudre très-fine. Lorsqu'on se propose de faire des tablettes de verre pur basaltique ou en souffler des vases, on y applique d'abord en manière d'émail, la poudre de verre blanc; on pose ensuite la pièce dessous le moufle pour opérer la fusion, on la retire du fourneau lorsque le verre fondant ne fait plus de petits œils, & on la laisse se refroidir successivement. Comme il est essentiel que le verre blanc soit très-pur & de couleur blanc de lait, il est nécessaire de s'assurer si le spath fusible & le gypse spatheux ne renferment point de parties martiales. Par cette même raison il conviendrait aussi de faire l'opération du posage, par la fusion du verre blanc sur du verre noir basaltique dans des capsules fermées, & de suivre le procédé pour la fusion de la porcelaine, afin d'éviter, par ce moyen, que tout le verre blanc ne soit point exposé à l'évaporation craquelée du combustible. Ces essais finis, j'étois curieux de savoir s'il n'étoit pas possible d'émailler avec ce verre blanc d'autres pierres d'un fond foncé. Les espèces pyriteuses, quarzeuses & jaspeuses ne peuvent point servir, parce que les deux premières espèces s'attendrissent au feu, que l'autre change trop de couleur, & que toutes ces espèces ne sont pas susceptibles d'un beau poli. Je choisis donc des pierres qui durculent au feu,

y conservent leur couleur ou deviennent blanches, & qui fussent bonnes à polir. Ces propriétés se rencontrent sur-tout dans le basalt, la stéatite rouge de Chine, & la stéatite blanche de Bareith. Je couvris de verre d'émail des tablettes de basalt taillé, & j'obtins par la fusion une cohésion parfaite des deux substances. Plus le basalt est dur & compact, & moins il s'y trouve de grains de schorl, mieux il convient à cette opération. Je réussis encore mieux en faisant fondre le verre blanc d'émail sur les deux susdites espèces de stéatite que je fis durcir au feu, au point que, frappées du briquet, il en sortit des étincelles; la cohésion des deux substances devint encore plus solide. Si ces deux espèces de stéatite ne renferment point de particules martiales, elles deviennent au feu blanches comme la porcelaine; mais si elles en sont encore imprégnées, elles deviennent jaunâtres: dans les deux cas cependant elles prennent bien la polissure. Ces derniers essais paroissent indiquer que l'on pourroit aussi attacher le verre blanc sur les masses de porcelaine; mais on seroit obligé de leur faire prendre une couleur, & c'est-là précisément où l'on rencontreroit beaucoup de difficultés; car les chaux métalliques, qui rendroient cette opération possible, produisent avec des verres de terre d'autres couleurs qu'avec des verres de pierre, & elles demandent, pour la production de la couleur, un degré de feu plus considérable que ne pourroit supporter cette opération. L'alliage du verre blanc d'émail avec du cobalt, la mine de fer & la manganèse n'a point produit, dans mes essais, de couleur bleue, brune ou noire, mais seulement un gris sale. Si ce verre d'émail ne paroissoit pas assez dur & compact à l'artiste, on pourroit y ajouter un peu de verre de plomb très fin, & le

faire refroidir tout doucement. Je ne regarde mes essais que comme les premiers pas faits pour retrouver dans toute sa perfection l'art des anciens, d'attacher, par la fusion, deux diverses espèces de verre pour des ouvrages en bas-relief.

I T A L I E.

De Rome, le 25 Septembre.

Le 15 de ce mois, le Pape a tenu un Conistoire, dans lequel, entr'autres sièges, il a proposé l'Archevêché de Toulouse pour François de Fontanges, ci-devant Archevêque de Bourges; l'Archevêché de Bourges, pour Jean-Auguste de Chastenot, ci-devant Evêque de Carcassonne; l'Archevêché de Lyon, pour Yves-Alexandre de Marbeuf, ci-devant Evêque d'Autun; l'Evêché de Carcassonne, pour Marie-Fortuné de Vintimille, Vicaire-général de Soissons; & l'Evêché de Valence, pour Gabriel-Melchior de Messé, Vicaire-général d'Aix. Ensuite le Cardinal de Bernis, en sa qualité de protecteur des Eglises de France, préconisa pour l'Archevêché de Trajanople *in partibus*, & pour la Coadjutorerie de l'Archevêché de Sens, Pierre-François de Lomenie, Vicaire-général de Sens; après quoi il fut fait instance du *Pallium* en faveur des nouveaux Archevêques de Toulouse, de Bourges & de Lyon.

De Naples, le 29 Septembre.

Les résolutions décisives de notre Cour au sujet du dernier différend avec la Cour de Rome, & le plan de fermeté adopté

par le Gouvernement, viennent de donner lieu à un évènement extraordinaire. L'Internonce du St. Siège s'étant permis de lancer l'*interdit* sur un Evêque, sujet du Roi, qui avoit cassé un mariage sans en communiquer à la Légation Apostolique, S. M., irritée de cette entreprise sur les droits du trône, a ordonné à l'Internonce de sortir du royaume dans 24 heures, & l'a fait conduire sur la frontière par un Officier.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 14 Octobre.

Jusqu'à la rentrée du Parlement, la scène publique continuera d'être dépourvue d'intérêt; un très-petit nombre de nouvelles, chaque semaine, fait exception à cette heureuse stérilité : la plupart même de ces nouvelles ne sont pas des faits, & suppléent à l'épuisement où se trouvent nos Folliculaires. Dans cette disette, ils composent des alliances, ils prophétisent des évènements extérieurs, ils font de la politique à tant la ligne, & gouvernent les Cabinets, ainsi que les armées, avec quelques types d'imprimerie.

Le Général *Faucett* n'ayant point paru à St. James depuis quelques semaines, sur-le-champ les Administrateurs périodiques

de l'univers l'ont envoyé négocier en Allemagne une demi-douzaine de traités subsidiaires avec divers Princes, & éclaircir quelques passages de la dernière Convention conclue avec le Landgrave de Hesse-Cassel.

Les Gazettes ont armé une escadre pour l'Inde, dont elles donnoient le commandement au Chevalier *Jarvis*, & ensuite au Chevalier *Richard Bickerton*. Maintenant, elles ont fait passer ce brevet au Capitaine *Cornwallis*, frère du Comte de ce nom, qui commande dans le Bengale.

L'escadre que ce Capitaine, sous le titre de Commodore, doit conduire dans l'Inde, sera composée, à ce qu'il paroît, du *Crown* de 64 canons, des frégates le *Phénix* & la *Persévérance* de 36; de l'*Atalante* & d'un autre sloop.

Par un exprès, arrivé le 10 à l'Amirauté, on a appris que la frégate la *Vestale* de 28 can., sous les ordres du Chevalier *Strachan*, étoit entrée à Plymouth, revenant de l'Inde. A son départ, au mois d'octobre 1787, ce vaisseau avoit pris à bord le Colonel *Cathcart*, chargé d'une Députation & de présens pour l'Empereur de la Chine. Cet Ambassadeur est mort en route, & l'on ignore si on lui donnera un successeur.

Il arrive fréquemment des dépêches de

M. *Elliot*, Envoyé Britannique à Copenhague, & qui se trouve actuellement à Stockholm. Les courriers de cabinet, porteurs de ces dépêches, sont apparemment aussi bien instruits que peu discrets, car on devine dans le public que ces missives ne sont nullement satisfaisantes ; ce qui oblige le Gouvernement à réexpédier de nouveaux courriers, à demander des réponses catégoriques, &c. &c.

Dans la dernière Assemblée du bureau de l'Amirauté, quatre cutters ont été mis en commission, & l'on a fait différentes promotions. Plusieurs Officiers, portés sur la liste de la demi-paie, ont obtenu la permission de s'absenter pendant six mois.

Deux bataillons des 60^e. & 61^e. régimens ont ordre de se rendre à Gravesende, où ils s'embarqueront à bord de l'*Actéon*, qui est prêt à les recevoir.

Il est arrivé des ordres à Plymouth, d'ouvrir deux maisons pour l'enrôlement de Matelots, destinés à équiper les vaisseaux de guerre que l'on arme dans ce port & à Portsmouth. Les constructeurs & les ouvriers travaillent à journées doubles.

Un de nos Chimistes a publié, dans un ouvrage périodique, une observation importante, que nous croyons utile de faire connoître.

« J'ai souvent observé, dit-il, durant la putréfaction des corps humains, un phénomène dont je

crois très-important de connoître les effets , & de rechercher la cause. C'est l'exhalaison d'un gaz particulier , qui me paroît le plus actif & le plus effrayant de tous les poisons corrosifs , & qui se manifeste par les effets les plus soudains & les plus terribles sur les êtres animés. J'ai eu occasion de l'observer plus d'une fois : c'est dans l'Amphithéâtre de M. *Andravi* , à Paris. Je sais que le gaz acide carbonique , produit par la combustion du charbon , des liqueurs en fermentation , & par la respiration des animaux , est incapable , comme tous les autres fluides élastiques , l'air vital excepté , d'entretenir la vie ; mais le fluide aéri-forme qui s'exhale à certains périodes des corps des animaux en putréfaction , est infiniment plus nuisible qu'aucun autre qu'on ait encore découvert ; car non-seulement il ne peut entretenir la vie en l'absence de l'air vital , mais encore il est singulièrement délétère , & ne paroît rien perdre de ses propriétés corrosives , même mêlé avec l'air atmosphérique , de sorte qu'on court le plus grand danger en s'approchant d'un corps qui est en cet état de putréfaction. J'ai connu une personne qui , pour avoir seulement touché légèrement les entrailles d'un corps humain qui commençoit à dégager ce gaz corrosif , fut affectée d'une inflammation violente qui gagna tout le bras en très-peu de temps , & y forma un large ulcère de l'espèce la plus sordide & la plus effrayante ; cet ulcère continua plusieurs mois , & réduisit le patient au marasme le plus triste. L'infortuné passa dans les provinces méridionales de la France , & je n'ai pu savoir s'il s'étoit rétabli avec perte de son bras , ou s'il avoit succombé. Cet exemple n'est pas le seul , j'en pourrois citer un grand nombre. J'ai connu un célèbre Professeur qui fut attaqué d'une violente inflammation des narines & de la gorge ,

dont il ne se remît qu'avec peine, & cela pour s'être penché un instant sur un corps d'où s'exhaloit ce terrible gaz. Il est heureux pour l'espèce humaine que cet état particulier de putréfaction ne dure que très-peu d'heures; &, ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce gaz destructeur n'a point une odeur désagréable : elle ne ressemble en rien à la fétidité abominable & nauséabonde, produite par les cadavres dans un état de corruption moins dangereux. Ce gaz a une certaine odeur qui lui est particulière, & qui le fait reconnoître à l'instant même par quelqu'un qui l'a déjà senti. C'est un phénomène vraiment digne de l'attention des Médecins, & aussi peu connu que curieux; mais j'avoue que cette étude est on ne peut pas plus repoussante, & qu'il faut s'armer d'une philanthropie & d'un courage extraordinaires pour braver l'odeur détestable des cadavres. »

« Je regarde comme probable qu'il s'opère une fixation rapide de la base de l'air vital dans les corps morts arrivés à un certain degré de putréfaction, & je fonde mon opinion sur l'apparence lumineuse qu'ils présentent quelquefois. Cet état phosphorique, si l'on me permet de l'appeler ainsi, ne dure que quelques heures au plus, & offre aux yeux, dans certaines circonstances, le spectre le plus brillant qu'on puisse imaginer; mais cette apparence lumineuse, cette sorte d'auréole a-t-elle lieu dans tous les corps? précède-t-elle, ou suit-elle l'exhalaison du gaz dont je viens de parler? C'est ce que je n'ai pu découvrir. »

« L'expérience ne nous a, jusqu'à-présent, rien fait connoître de plus destructif de l'espèce humaine, & dont nos théories puissent moins nous rendre raison, que les émanations des marais qui ont si souvent dévoré des milliers d'hommes, & porté la dévastation & la misère dans les villes les

plus peuplées & les camps les plus nombreux. Nous attribuons ordinairement ces émanations à la putréfaction des végétaux, des reptiles & des insectes, dans des lieux humides & bourbeux, pendant les chaleurs de l'automne. On suppose aussi que la peste elle-même, qui a si souvent menacé d'anéantir l'espèce humaine, doit son origine à de pareilles causes. Comme je ne connois rien dans la nature de plus actif & de plus corrosif que le gaz dont je viens de parler, je serois tenté de croire que ce même gaz, modifié, mélangé, ou joint avec d'autres, peut occasionner la peste & les autres maladies épidémiques. Si ma conjecture est vraie, assurément il mérite toute notre attention, & peut-être, en acquérant la connoissance de ses causes, de sa nature & de ses affinités, trouverions-nous le moyen d'en prévenir la production, ou du moins de nous garantir de ses influences. »

JAMES ST. JHONN.

F R A N C E.

De Versailles, le 15 Octobre.

Le Roi a disposé de la charge de Major des Gardes-Françoises, vacante par la démission du Marquis du Sauzai, en faveur du Marquis d'Agoult, à qui Sa Majesté a accordé en même-temps les entrées de sa Chambre. Le 9, le Marquis d'Agoult a eu l'honneur de faire ses remerciemens au Roi.

Le 12, M. Joly de Fleury, Ministre d'Etat,

d'Etat, a eu l'honneur d'être présenté au Roi, en qualité de Doyen des Conseillers d'Etat ordinaires, par M. de Barentin, Garde-des-Sceaux de France.

Le Roi a pourvu de la Charge de Premier Président du Parlement de Paris, vacante par la démission de M. d'Aligre, M. Lefevre d'Ormesson de Noyseau, Président de la même Cour, qui, le 14, a eu l'honneur d'en faire ses remerciemens à S. M., étant présenté par M. de Barentin, Garde-des-Sceaux de France.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis d'Oppède, Capitaine de Chasseurs, avec Mademoiselle d'Augeard.

La Comtesse de Navailles a eu l'honneur d'être présentée au Roi, à la Reine & à la Famille Royale par la Duchesse de Guiche.

De Paris, le 22 Octobre.

« Les Feuilles de Flandre ont informé
 » le Commerce que des faussaires ont
 » mis dans la circulation de fausses lettres-
 » de-change, dont ils ont contrefait la
 » signature, celle d'une maison puissante
 » de cette capitale. Si tôt que la fraude
 » a été découverte, on a expédié un
 » courrier à Lyon, pour informer cette
 » place, où l'on croit qu'elles se fa-
 »

N^o. 43. 25 Octobre 1788. h

» briquent, pour qu'on ait à s'en méfier. »
 A l'appui de cet avertissement, la Feuille
 du Marchand en a publié un second que
 voici : « On nous informe qu'il se fabrique
 » dans un certain lieu de cette capitale,
 » pour des sommes considérables de lettres-
 » de-change, à mettre en circulation sur
 » les différentes places de Commerce du
 » royaume. Nous croyons qu'il est de
 » notre devoir d'en publier l'avis, & de
 » recommander à MM. les Rédacteurs des
 » Feuilles & Journaux des provinces, de
 » l'insérer également. Quelles que puissent
 » être les signatures qui servent à donner
 » de la vraisemblance à la solidité de ces
 » effets, nous engageons MM. les Négoc-
 » cians à prendre toutes les précautions
 » nécessaires pour la vérification de celle
 » dont les fabricateurs auroient pu faire
 » usage. »

L'Académie des Sciences, Belles - Lettres &
 Arts de Lyon a tenu, le 26 août dernier, la Séance
 publique destinée à la proclamation des prix.
 Elle a distribué le prix d'*Histoire naturelle*, fondé
 par M. Adamoli, au Mémoire de M.^e Amoureux,
 fils, Docteur, Médecin en l'Université de Mont-
 pellier ; le prix sur un sujet relatif aux Arts, &
 celui de Physique, sont réservés.

L'Académie propose pour 1789, le sujet suivant :

*Trouver le moyen de rendre le cuir impénétrable, à
 l'eau, sans altérer sa force ni sa souplesse, & sans
 en augmenter sensiblement le prix.*

Les paquets seront adressés, francs de port, à

Lyon , à M. de la Tourette , Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences , rue Boissac.

Ou à M. de Bory , ancien Commandant de Pierre-scize , Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres & Bibliothécaire , rue Sainte-Hélène.

Ou chez Aimé de la Roche , Imprimeur-Libraire de l'Académie , maison des Halles de la Grenette.

Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 livres , & sera délivré en 1789 , dans une séance publique de l'Académie , après la Fête de Saint-Louis.

La même année , l'Académie décernera extraordinairement le prix double qu'elle avoit réservé , concernant les arts ; elle a proposé le sujet suivant :

Fixer sur les matières végétales ou animales , ou sur leurs tissus , en nuances également vives & variées , la couleur des Lichens , & spécialement celle que produit l'Orseille , c'est-à-dire , teindre les matières végétales ou animales , ou bien leurs tissus , de manière que les couleurs qui en résulteront , notamment celles que donne l'Orseille , puissent être réputées de bon teint.

On demande que les procédés de teinture & ceux d'épreuves , soient accompagnés d'échantillons , tels qu'on puisse inférer de leur état de comparaison , ce que telle ou telle couleur & telle ou telle nuance peuvent supporter de l'action de l'air ou des lavages.

A la même époque , & sous les mêmes conditions , l'Académie adjugera le prix de 1200 liv. , dont M. l'Abbé Raynal a fait les fonds. Elle a proposé le sujet pour la quatrième fois , & dans les mêmes termes :

L'Académie n'admettra au concours que les nouveaux Mémoires qui lui seront adressés avant le premier avril 1789 , ou de nouvelles copies des anciens , avec les changemens que les Auteurs jugeront convenables.

Elle propose pour l'année 1790 , pour le prix de

Mathématiques, fondé par M. *Chriflin*, le problème suivant :

Le système de l'aplatissement de la terre vers les pôles, est-il fondé sur des idées purement hypothétiques, ou peut-il être démontré rigoureusement ?

L'Académie demande une théorie qui embrasse toutes les preuves & toutes les difficultés, & qui puisse fixer l'opinion sur cette matière.

Le prix consiste en une Médaille d'or de la valeur de 300 liv.

Quant aux prix d'*Histoire-naturelle*, fondés par M. *Damoli*, l'Académie propose pour l'année 1790, le sujet qui suit :

Rassembler les notions acquises sur la famille naturelle des plantes distinguées par Ray & par Linné, sous le nom de Stellatae.

En déterminer rigoureusement les genres qui se trouvent en Europe, en examinant si ceux qui ont été établis par les Botanistes modernes, sont naturels ou artificiels.

Décrire avec précision toutes les espèces Européennes, dans les termes techniques adoptés par les modernes, suivant la méthode de Linné.

Décrire plus particulièrement les espèces qui n'auroient pas été reconnues ou suffisamment déterminées.

Distinguer exactement les variétés essentielles, notamment dans le genre du Caillelait, (galium.)

Enfin, joindre aux descriptions les synonymes des meilleurs auteurs, l'indication des figures qu'ils ont publiées ; & , s'il est possible, communiquer en échantillons desséchés, les espèces ou variétés sur lesquelles porteroient des observations nouvelles.

Le premier prix consiste en une médaille d'or de 300 liv. ; le second, en deux médaille d'argent, frappées au même coin. L'admission des Mémoires au concours, est fixée au premier avril de la même année.

La Société d'émulation de Bourg en Bresse, a tenu, le 10 Septembre, une Séance publique, dont M. Riboud, Secrétaire perpétuel, a fait l'ouverture par un discours contenant les détails de ce qui s'est passé dans les Séances particulières de l'année, & l'indication abrégée des ouvrages & mémoires qui y ont été lus.

M. le Baron de Bohan, Colonel de cavalerie, a fait lecture d'un essai sur l'explication des phénomènes produits par le feu. Ce mémoire renferme des vues nouvelles sur le feu, la chaleur & la lumière, ainsi que sur la décomposition & recombinaison des corps.

M. Racle a lu une description du cours du Rhône, depuis Genève jusqu'à Lyon, principalement dans la partie où ce fleuve se perd dans le sein de la terre; l'auteur l'a examiné dans ce gouffre souterrain, & il en donne des détails curieux. Le second objet de son mémoire est de prouver la possibilité de rendre ce fleuve navigable de Genève à Lyon; l'auteur en propose les moyens, & fait voir que l'exécution de ce projet uniroit bientôt le Rhône au Rhin, & ouvreroit une grande ressource à la ville de Lyon, comme on le peut voir dans le *traité des Canaux* de M. de Lalande.

M. Riboud a lu ensuite un mémoire sur des os colorés, et chargés intérieurement et extérieurement d'une poussière d'un beau bleu, trouvés dans un ruisseau qui traverse la ville de Bourg. Il fait voir que cette propriété est due à la qualité vitriolico-martiale de ses eaux, & rapporte les expériences & observations qu'il a faites pour le vérifier.

Enfin, M. Riboud a terminé la séance par la lecture du programme du prix. Cette Société propose pour sujet d'un prix qui sera adjugé dans sa Séance publique de 1790, la question suivante:

b iij

Quels sont les moyens d'améliorer & d'augmenter en Bresse la culture des Prés ?

Ce prix fera de trois cents livres. Les mémoires seront adressés, *francs de ports*, à M. Riboud, Secrétaire perpétuel, avant le premier mars 1790 : ce terme est de rigueur.

Marie-Anne-Hippolyte Hay de Bonteville, Evêque & Prince de Grenoble, Président-né des Etats de Dauphiné, Comte de Brioude, Abbé commendataire de l'Abbaye de Celles, né le 5 août 1741, est mort, dans son château d'Herbeys, près Grenoble, le 6 de ce mois, âgé de 47 ans accomplis.

Haut & Puissant Seigneur, Messire Louis-Charles de Maillart, Chevalier Baron de Landre & de Hanneffé, Seigneur desdits lieux, Sommerance, Evrehaille, Nouart & autres lieux, Chef du nom & armes de la maison de Maillart, ancien Capitaine au régiment de Champagne, est décédé au château de la Malmaison, près Bujancy en Champagne, diocèse de Reims, le 26 du mois de septembre 1788, âgé de 78 ans & 9 mois.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 52, 31, 32, 44 & 66.

P A Y S - B A S .

De Bruxelles, le 18 Octobre 1788.

C'est avec une légitime inquiétude que

l'on attend des nouvelles ultérieures du Bannat & de la Syrmie. Ceux qui voudront suivre sur la carte les opérations actuelles , verront que les Ottomans , maîtres aujourd'hui des deux rives du Danube , c'est-à-dire , de la rive droite sur leur propre territoire jusqu'à Belgrade , & de la rive gauche dans le Bannat , en remontant d'Orsowa à Pancsova , se placent entre l'armée de l'Empereur & Semlin ; que cette ville se trouve par conséquent entre Belgrade & le Corps Ottoman qui s'avance sur la rive gauche du Danube , & que dans cette position , il est à croire qu'elle sera l'objet d'une entreprise des ennemis , tandis que le gros de leur armée suivra celle de l'Empereur. Vu la supériorité des forces Ottomanes & leurs succès jusqu'ici , il est devenu nécessaire de se replier par-tout. On voit par la Gazette de Vienne , du 4 , que le Baron de Gemmingen , qui commande à Semlin , a rappelé la plupart de ses postes : de plus , les lettres de ce quartier , en date du 25 septembre , annoncent que le Général de Lilien a abandonné Pancsova , après avoir fait incendier ce bourg & les magasins qui y étoient renfermés. Si les Ottomans poursuivent leurs avantages , & menacent Semlin , comme les apparences le persuadent , il n'est pas invraisemblable que

h iv

le Corps du Général *de Gemmingen*, dans la crainte d'être coupé ou pris, se retire à Peterwaradin, où, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on a déjà transporté la grosse Artillerie.

Les discoureurs politiques se flattent à Vienne que l'armée Ottomane se retirera à Andrinople à l'approche de l'hiver, & qu'on profitera de cette saison pour faire une campagne propre à réparer les pertes de celle qui touche à sa fin. Mais ces propos ne sont pas rassurans : car d'abord il est plus d'un exemple d'armées Ottomanes, qui ont pris leurs cantonnemens d'hiver sur le lieu même de leurs conquêtes ; & ensuite, tout annonce que le Grand-Visir imitera cette disposition. On assure même qu'il l'a déjà mandé à Constantinople.

Différentes lettres d'Helsingor, du 4 Octobre, de Gothenbourg & d'Uddewalla, dans la Province de Bahus, confirment l'invasion de 6000 Danois dans ce district de la Suède, & une rencontre dans laquelle un parti Suédois de 5 à 600 hommes a été fait prisonnier.

Les Etats de Hollande ont publié un Placard, en date du 30 septembre dernier, par lequel ils ordonnent à tous les Habitans de la Province de fournir au Trésor un *Prêt* à proportion de leurs biens, posses-

sions & facultés ; savoir , à raison du denier *vingt-cinq* de leurs terres , maisons , ou autres immeubles , effets , marchandises , bijoux , argenterie , bibliothèques , bétail , &c. , ainsi que du revenu de leurs charges , postes , ou emplois , suivant le taux établi à cet égard. Ce *Prêt* , qui portera un intérêt de deux & demi pour cent par an , sera payable à quatre époques , depuis le mois de Janvier 1789 , jusqu'au commencement de 1790. Les Habitans dont les propriétés réunies ne montent pas à 2500 florins , seront exempts de cette taxe.

La translation des Facultés de Droit , de Médecine & de Philosophie , de Louvain à Bruxelles , est entièrement effectuée. Louvain reste avec la Théologie seule. Le 2 de ce mois , l'installation des trois autres Facultés s'est faite ici , & le lendemain , les Professeurs ont donné les premières leçons.

« Le Corps des Notaires de Paris vient d'être autorisé à faire un emprunt de six millions à constitution de rente à cinq pour cent , sans retenue , avec un fonds annuel d'amortissement , à l'aide duquel il sera procédé à des remboursemens successifs. Les arrérages seront payés tous les six mois à présentation , sans être assujettis à l'ordre des numéros , ni à l'ordre alphabétique. »

« Le fameux édifice construit sous le nom de *Cirque*, au milieu du Jardin du Palais-Royal, a enfin une destination connue. On assure qu'il est définitivement loué à un Traiteur pour le prix & somme de 80 mille livres par an. »

P. S. Nos lettres de Vienne, du 7, ne nous apportent aucun Supplément officiel, & se réduisent à annoncer positivement le retour de l'Empereur dans sa capitale, vers la fin de ce mois. La seule nouvelle qu'on apprenne du quartier général, est que S. M. I. a été visiter les travaux des nouvelles fortifications de Témefwar, dont le camp Autrichien n'est éloigné que de deux lieues.

Le bruit couroit à Vienne, le 7, que Novi étoit rendu, le 28 septembre. Le Maréchal de *Laudhon*, d'après ces premiers rapports, après avoir battu, le 26, le corps Ottoman venu pour délivrer cette place, tenta, le 27, un second assaut général, avec les seules troupes Aliemandes & les Volontaires, & la place se rendit le lendemain. — La désertion parmi les troupes augmente considérablement de jour en jour; les Croates se font mutins, & quelques bataillons ont refusé de combattre. — Les Turcs de Belgrade sont toujours en grand mouvement; on présume qu'ils mé-

ditent un coup de main contre la digue de Beschanie. — Le Général *de Fabris*, Commandant dans la Transylvanie, est allé visiter les fortifications de Muhlenbach, & fait garder soigneusement les défilés importants de cette province, encore intacts.

Rien de plus affreux que la situation où le Bannat se trouve réduit. Ce fut le 20 septembre, à 5 heures du soir, qu'au son du tambour, on ordonna aux Habitans de Pancsova d'évacuer cette place à laquelle on alloit mettre le feu. A 8 heures, ce terrible ordre fut exécuté : maisons & magasins tout fut incendié, & ce fut à la lueur des flammes que les Autrichiens se retirèrent à Oppowa. Jusqu'au-delà de la Temesch, les Villages, les provisions, les effets des Habitans furent embrasés. Le lendemain 21, les Turcs arrivèrent à Pancsova, & poussèrent leur course jusqu'à la Temesch. Près d'Oppowa, ils rencontrèrent 800 chevaux de haras dont ils s'emparèrent. Toute la partie du Bannat, voisine de Semlin, est en cendres, & ses infortunés Habitans, privés de leurs demeures, se réfugient dans la Syrmie. Les Ottomans sont les témoins, l'occasion, & non les auteurs de ces désastres, auxquels les brigandages des Walaques, sujets de l'Empereur, ont mis le comble.

Oczakof, suivant quelques lettres fort apocry-
h vj

phes de l'Ukraine, a été canonné vivement par terre & par mer, les 16 & 17 de ce mois, sans autre effet que d'incendier quelques maisons. — Les Turcs ont jeté un pont sur le Niester près de Bender; mais ils ne pourront le passer sans combattre, vu que le Corps du Général *Uwarof* se trouve dans le voisinage. — Un Courrier du Maréchal de *Romanzof*, arrivé à Bohovol, y a apporté la nouvelle que ce Général s'est mis en marche vers le Pruth, pour couper la communication avec Bender. — Le Général *Elmpt*, dont le Corps est derrière Jassy, est indisposé; il a remis le commandement au Général *Kaminskoy*.

Second P. S. A l'instant, nous recevons le Supplément extraordinaire à la Gazette de Vienne, du 8, qui ne confirme pas la prise de Novi, & qui garde le silence sur le Bannat. Ce bulletin nous apprend seulement l'évacuation de Choczim par les Ottomans, le 29 septembre, aux termes de la capitulation. Avant midi, la garnison sortit avec tous les honneurs militaires, & fut conduite par le Colonel *Karaiczay*, du régiment de Loewenehr, avec un bataillon d'Infanterie & sept escadrons de Cavalerie : ensuite on prit possession, tant de la forteresse que de la ville; on y mit en garnison un bataillon, & l'on nomma Commandant le Lieutenant-Col. *Planck*, du régiment de garnison. On a trouvé dans la forteresse 145 pièces de canon bonnes & mauvaises, 14 mortiers, 2,000 quintaux de poudre & autres munitions.

Les Habitans ont abandonné la ville en même-temps que la garnison.

« Le Feld-Maréchal-Lieutenant *de Spleny*, se trouve déjà, avec les troupes qui sont sous ses ordres, aux environs de Baken, & s'avance vers le Feld-Maréchal-Lieutenant *de Fabris*, commandant le Corps de Transylvanie. »

« Le Feld-Maréchal *de Romanzof* descend le long de la rive gauche du Pruth, où se trouve le Khan des Tartares. »

« Le Général Russe Baron *d'Elmpt* est encore à Jaffy, & le Général Russe Comte *de Soltikof*, attend les ordres de sa destination, comme le Prince *de Cobourg*. »

« Selon tous les avis, l'ennemi s'assemble en grande force près de Focsan. »

Les rapports officiels du Corps d'armée de Croatie, près de Novi-Turc, sont en date du 30 septembre. Ils portent que les Ottomans, rassemblés à Blagay, se sont tournés vers Krappa, dans le dessein de faire une diversion de ce côté, où le Maréchal *de Laudhon* a posté deux bataillons du régiment de Carlstad, après avoir rappelé à lui, du camp de Dubicza, les trois bataillons d'Esterhazy, Langlois & Tillier. Le 24 & le 25, on continua les travaux du Siège; mais par l'explosion d'une mine, on manqua le projet de renverser la muraille du bastion. Nonobstant cet accident,

on prépara tout pour un nouvel assaut fixé au 29 septembre, & qui fut différé à cause de la pluie.

FIN DU TRAITÉ DE COMMERCE ENTRE LE PORTUGAL ET LA RUSSIE, signé à Pétersbourg, le $\frac{20}{30}$ Décembre 1787, & ratifié le $\frac{7}{18}$ Juin 1788.

XXXII. « Les deux Hautes Parties contractantes s'engagent réciproquement d'accorder toute l'assistance possible aux sujets respectifs contre ceux d'entr'eux même qui n'auront pas rempli les engagements d'un contrat fait & enregistré selon les loix & formes prescrites. Et le Gouvernement, de part & d'autre, emploiera, en cas de besoin, l'autorité nécessaire pour obliger les Parties à comparoître en justice dans les endroits où lesdits contrats auront été conclus & enregistrés, & pour procurer l'exacte & entière exécution de tout ce qu'on y aura stipulé. »

XXXIII. « On prendra réciproquement toutes les précautions nécessaires pour que le Brac soit confié à des gens connus par leur intelligence & probité, afin de mettre les sujets respectifs à l'abri du mauvais choix des marchandises & des emballages frauduleux. Et chaque fois qu'il y aura des preuves suffisantes de mauvaise foi, contravention ou négligence de la part des Bracqueurs ou gens préposés à cet effet, ils en répondront en leurs personnes & leurs biens, & seront obligés de bonifier les pertes qu'ils auront causées. »

XXXIV. « Les Marchands Portugais établis en Russie, peuvent acquitter les marchandises qu'ils y achètent en la même monnoie courante de Russie, qu'ils reçoivent pour leurs marchandises vendues, à moins que dans leurs contrats ou accords faits entre le vendeur & l'acheteur, il n'ait été stipulé le contraire. Ceci doit s'entendre

réciroquement de même pour les Marchands Russes établis en Portugal. »

XXXV. « Les Sujets respectifs auront pleine liberté de tenir, dans les endroits où ils seront établis, leurs livres de commerce en telle langue qu'ils voudront, sans que l'on puisse rien leur prescrire à cet égard ; & l'on ne pourra jamais exiger d'eux de produire leurs livres de compte ou de commerce, excepté pour leur justification en cas de banqueroute ou de procès ; mais dans ce dernier cas, ils ne seront obligés de présenter que les articles nécessaires à l'éclaircissement de l'affaire dont il sera question. Et pour ce qui regarde les banqueroutes, on observera, de part & d'autre, les loix & réglemens qui se trouvent établis ou qui s'établiront à l'avenir dans chaque pays à ce sujet. »

XXXVI. « Il sera permis aux Marchands Portugais établis en Russie, de bâtir, acheter, vendre & louer des maisons dans toutes les villes de cet Empire qui n'ont point de privilèges municipaux ou droits de bourgeoisie, contraires à ces acquisitions. Toutes les maisons qui seront possédées & habitées par les Marchands Portugais à S. Pétersbourg, Moscou & Archangel, seront exemptes de tout logement, aussi long-temps qu'elles leur appartiendront & qu'ils y logeront eux-mêmes. Mais quant à celles qu'ils donneront ou prendront à louage, elles seront assujetties aux charges & logemens prescrits pour cet endroit-là. Les Marchands Portugais pourront aussi s'établir dans les autres villes de l'empire de Russie ; mais les maisons qu'ils y bâtiront ou achèteront ne jouiront pas des exemptions accordées seulement dans les trois villes ci-dessus spécifiées. Cependant, si on jugeoit à propos par la suite de faire une ordonnance gé-

nérale pour acquitter en argent la fourniture des quartiers, les marchands Portugais y seront assujettis comme les autres. S. M. Très-Fidelle s'engage réciproquement d'accorder aux Marchands Russes établis, ou qui s'établiront en Portugal, les mêmes exemptions & privilèges qui sont stipulés par le présent article en faveur des Marchands Portugais en Russie, & aux mêmes conditions exprimées ci-dessus, en désignant les villes de Lisbonne, Porto & Sérubal, pour y faire jouir les Marchands Russes des mêmes prérogatives accordées aux Portugais dans celles de S. Pétersbourg, Moscou & Archangel. »

XXXVII. « Les Sujets de l'une & de l'autre Puissance contractante pourront librement se retirer quand bon leur semblera des états respectifs, sans éprouver le moindre obstacle de la part du Gouvernement, qui leur accordera, avec les précautions prescrites dans chaque endroit, les passeports en usage, pour pouvoir quitter le pays & emporter librement les biens qu'ils y auront apportés ou acquis, après s'être assuré qu'ils ont satisfait à toutes leurs dettes, ainsi qu'aux droits fixés par les loix, statuts & ordonnances du pays qu'ils voudront quitter. »

XXXVIII. « Quoique le droit d'aubaine n'existe pas dans les Etats des deux Hautes Parties contractantes, cependant Leurs Majestés voulant prévenir tout doute quelconque à cet égard, conviennent réciproquement entre Elles, que les biens meubles & immeubles délaissés par la mort d'un des Sujets respectifs dans les Etats de l'autre Puissance contractante, seront librement dévolus, sans le moindre obstacle, à ses héritiers légitimes par testament *ab intestat*, qui, après avoir légalement satisfait aux formalités prescrites dans le pays, pourront se mettre tout de suite en pos-

cession de l'héritage, soit par eux-mêmes, soit par procuration, ainsi que les exécuteurs testamentaires, si le défunt en avoit nommé; & lesdits héritiers disposeront, selon leur bon plaisir & convenance, de l'Héritage qui leur sera échu, après avoir acquitté les Droits établis par les loix du pays où ladite succession aura été délaissée. Mais si les héritiers étoient absens ou mineurs, ou qu'ils n'eussent pas pourvu à faire valoir leurs droits; dans ce cas l'inventaire de toute la succession devra être fait par un Notaire public, en présence des Juges ou Tribunaux du lieu compétant pour cela, en conformité des loix & usages du pays, & en présence du Consul de la Nation du décédé, s'il y en a un dans le même endroit, & de deux autres personnes dignes de foi. Après quoi ladite succession sera déposée dans quelque établissement public, ou entre les mains de deux ou trois Marchands, qui seront nommés à cet effet par ledit Consul, ou à son défaut entre les mains de personnes choisies pour cela par l'autorité publique, afin que lesdits Biens soient gardés & conservés par eux pour les légitimes héritiers & véritables propriétaires. Mais s'il s'élevoit des contestations sur un tel héritage entre plusieurs prétendans, les Tribunaux du lieu où les biens du défunt se trouveront, devront juger & décider les procès selon les Loix du pays. »

XXXIX. « Si la Paix étoit rompue entre les deux Hautes Parties contractantes, (ce qu'à Dieu ne plaise) on ne confisquera point les navires ni les biens des Sujets commerçans respectifs, ni on n'arrêtera pas leurs personnes, mais on leur accordera au moins l'espace d'une année pour vendre, débiter ou transporter leurs effets, & pour se rendre, dans cette vue, par-tout où ils ju-

geront à propos , après avoir cependant acquitté leurs dettes. Ceci s'entendra pareillement de ceux des Sujets respectifs qui seront au service de l'une ou de l'autre des Puissances ennemies ; il sera permis aux uns & aux autres , avant leur départ , de disposer , selon leur bon plaisir & convenance , de ceux de leurs effets dont ils n'auront pu se défaire , ainsi que des dettes qu'ils auront à prétendre ; & leurs débiteurs seront obligés de s'acquitter envers eux , comme s'il n'y avoit pas eu de rupture. »

XL. « Quoique les deux Hautes Parties contractantes aient réciproquement à cœur d'établir à perpétuité les liaisons d'amitié & de commerce qu'Elles viennent de contracter , tant entre Elles qu'entre leurs Sujets respectifs , cependant , comme il est d'usage de limiter de tels engagements , Elles conviennent entre Elles que le présent traité de commerce durera l'espace de douze années , & toutes les stipulations en seront religieusement observées de part & d'autre durant cet espace de tems. Mais les deux Hautes Parties contractantes se réservent de convenir entre Elles de sa prolongation , ou de contracter un nouveau traité avant l'expiration de ce terme. »

XLI. « Sa Majesté la Reine de Portugal , & Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies , s'engagent à ratifier le présent traité d'amitié & de commerce , & les ratifications en bonne & due forme en seront échangées dans l'espace de cinq mois , à compter du jour de la date de sa signature , ou plus tôt , si faire se peut. »

« En foi de quoi , nous soussignés , en vertu de nos plein-pouvoirs , avons signé ledit traité , & y avons apposé le cachet de nos armes. »

« Fait à S. Pétersbourg , le $\frac{2}{10}$ Décembre 1787.

(L. S.) F. J. D'HORTA MACHADO

(187)

(L. S.) Comte JEAN D'OSTERMAN.

(L. S.) Comte ALEXANDRE WORONZOW.

(L. S.) ALEXANDRE Comte DE BEZBORODKO.

(L. S.) ARCADI DE MORCOFF.

« Ce traité a été ratifié à S. Pétersbourg ,
le $\frac{7}{18}$ Juin 1788. »

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

Extrait d'une lettre écrite du Danemarck.

« Je suis très-charmé de pouvoir vous dire que le Roi de Suède a eu la modération de déclarer à notre Cour, en date du 5 de ce mois : « Qu'il ne » regardoit point la paix comme rompue entre lui » & le Roi, son beau-frère & voisin, quoique les » troupes auxiliaires Danoises fussent entrées dans » ses Etats. » Cette nouvelle a comblé S. M. Danoise de la plus vive satisfaction, puisque notre espérance renaît de voir réussir les efforts que nous n'avons cessé de faire pour rétablir la tranquillité générale. En attendant que nos vœux, qui ne tendent qu'à ce but, se remplissent, le Corps auxiliaire, que notre Cour a cédé à la Russie, a eu en Suède les succès les plus brillans ; mais en même temps le Prince *Charles de Hesse*, qui le commande, en use de la manière la plus généreuse envers le peuple Suédois. — Il y a eu, le 29 septembre, une affaire très-vive au passage de Quistrum-Broe. Un corps Suédois de 800 hommes, qui le défendoit, a été obligé de se rendre à discrétion. Le Général *Hierta*, avec deux Colonels & vingt Officiers, ont été faits prisonniers ; mais le Prince *de Hesse* les a tous remis en liberté, sur leur parole. Le quartier général étoit, le 2 octobre, à Udde-walla. (*Gazette de Leyde*, n°. 84.)

N. B. (Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude de ces Paragraphes extraits des Papiers étrangers.)

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.
PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Cause entre le sieur de la Porte , curateur à l'interdiction de la demoiselle de Saint-Marcel de Mets.

*== Et le sieur de Lineville , son fils naturel. ==
Interdiction ; curatelle demandée par le fils naturel.*

L'usage ordinaire est de donner , de préférence , la curatelle d'un interdit aux parens les plus proches , & sur-tout à des enfans , plus intéressés que d'autres à la bien gérer. On s'écarte cependant quelquefois de cette règle , pour la curatelle d'un interdit pour cause de démence , lorsque l'avantage de la personne interdite sollicite le choix d'un autre : ou si au moment de l'interdiction , on ne trouve ni parens proches , ni enfans en état de gérer la curatelle , & de prendre soin de la personne en démence , alors c'est le cas de laisser subsister le choix qui a été fait d'un étranger , sur-tout s'il s'en est acquitté avec autant de zèle que d'intelligence. Si cet étranger a gagné la confiance de l'interdit , la circonstance que le fils auroit atteint l'âge nécessaire pour bien conduire la curatelle , & prendre soin de la personne de son père ou de sa mère tombés en démence , ne seroit pas suffisante pour destituer le premier curateur , à cause du danger qu'il y auroit à placer auprès d'un vieillard des personnes auxquelles il ne seroit pas accoutumé , ce qui changeroit ses habitudes , & pourroit exposer sa santé & même sa vie.

Ces considérations ont dicté l'arrêt rendu dans la cause dont nous allons rendre compte.

La *demoiselle de S. Marcel*, née le 26 avril 1725, est fille naturelle de la *demoiselle Antier*. Beaucoup de talens pour la musique, cultivés par les soins d'un grand maître, en ont fait, sur le premier de nos théâtres, une célèbre chanteuse, sous le nom de la *demoiselle de Mets*. Une circonstance extraordinaire ajouta encore à sa célébrité ; ce fut elle qui couronna le *Maréchal de Saxe* à l'Opéra, au retour de la bataille de Fontenoy.

Jean-Etienne de Lineville, né le 23 avril 1755, est fils naturel de la *demoiselle de S. Marcel*, & d'un ancien grand Maître des Eaux & Forêts. Vers la fin de 1761, la *demoiselle de S. Marcel* fut atteinte d'une maladie violente, dont les suites produisirent sur son esprit une aliénation marquée. On employa inutilement tous les remèdes possibles ; la démence ne fit qu'augmenter, & il n'y eut plus d'espoir de guérison. Alors la *demoiselle Antier* provoqua elle-même l'interdiction de sa fille. Sur l'avis de plusieurs amis, & sur le vû d'un interrogatoire qu'on lui fit subir, une Sentence du Châtelet, du 3 Décembre 1765, a prononcé son interdiction. Comme son fils n'avoit alors que dix ans, on nomma pour Curateur de l'interdite le *sieur de Laporte*, qui réunissoit à un caractère doux & affable beaucoup d'exactitude dans sa comptabilité. Ce choix fut fait par la mère de la *demoiselle de S. Marcel*, & le père du *sieur de Lineville*.

La *demoiselle Antier* ne survécut pas long-temps à l'interdiction de sa fille, elle mourut le 1^{er} Décembre 1766. Alors le Curateur ; & la dame son épouse, prirent la *demoiselle de S. Marcel* chez eux, & lui firent éprouver une tendresse vraiment ma-

ternelle , sans bornes ; il n'y avoit pas jusqu'aux femmes mises auprès de la malade , & aux domestiques chargés de la servir , qui ne concourussent aux vues des *sieur & dame de Laporte* , pour adoucir l'état de la malade , & satisfaire ses volontés ; enfin , jamais administration ne fut mieux entendue : tout se passoit sous les yeux & par les avis des conseils nommés à la Curatelle.

MM. *Gomel* , Procureur au Châtelet , & le *Potdauteuil* , Notaire , avoient fait un état des biens & effets mobiliers de l'interdite. Sa fortune consistoit en viager sur le Roi , montant en différentes parties à 11000 liv. par an ; mais soit avec le produit de la vente de partie du mobilier , soit avec des épargnes faites successivement , on avoit , au commencement de 1784 , placé près de 80000 liv. en rentes perpétuelles , formant une augmentation de 3500 liv. de rentes , qui portoient les revenus à 14400 livres.

Les économies eussent été plus considérables , s'il n'eût fallu pourvoir au paiement des pension & entretien du fils , augmenter ensuite ses dépenses , pour lui donner un état & une consistance honorable dans le monde.

Le *sieur de Lineville* s'est marié en 1784 ; il a épousé une fille bien élevée , d'une famille honnête , mais peu fortunée : le soutien d'un ménage a encore augmenté ses besoins ; il a pensé que le revenu de sa mère , consommé dans sa maison , lui seroit de quelque utilité , & qu'il pouvoit économiser les frais d'une pension considérable , en engageant sa mère à venir demeurer avec lui. Mais comment persuader une personne en démen-
ce ?

Le 3 Mars 1784 , les *sieur & dame de Lineville*

allèrent voir leur mère à Puteaux, dans une maison de campagne *des sieur & dame de Laporte*. Après le dîner, ils la menèrent chez eux à Paris, dans une carrosse de remise qu'ils avoient loué pour la journée; mais le *sieur de Laporte*, chargé judiciairement de la *demoiselle de S. Marcel*, rendit plainte de cette espèce d'enlèvement. La *demoiselle de S. Marcel* fut réintégrée dans la maison du Curateur, en vertu de deux Ordonnances du Châtelet, dès 6 & 8 Mars de la même année. Alors le *fils* forma des demandes à fin de provision & d'augmentation de pension, contre le Curateur de sa mère. Une Sentence du Châtelet, du 24 Avril 1784, autorisa le Curateur à payer au *sieur de Lineville* une provision de 3000 liv. & à lui remettre à l'avenir toutes les économies qui seroient faites sur les biens de l'interdite. Ces économies ont été fixées avec la provision ou pension, à une somme de 4200 liv. divisée en douze paiemens de 350 liv. chacun.

Le *sieur de Lineville* est resté tranquille jusqu'en Mars 1787, qu'il a tenté d'obtenir judiciairement ce qu'il avoit voulu exécuter de sa propre autorité, en 1784; pour y parvenir, il a présenté une Requête à M. le *Lieutenant-Civil*, pour demander permission d'assembler les parens & amis de sa mère, à l'effet d'obtenir qu'elle fût remise & confiée à ses soins, qu'il fût autorisé à gérer seul la Curatelle, déferée dans le principe au *sieur de Laporte*.

La moitié des personnes qui composèrent l'assemblée, fut d'avis d'acquiescer à la demande du fils, l'autre moitié inclina pour continuer la Curatelle au *sieur de Laporte*, qui s'en acquittoit avec éloge depuis vingt-trois ans. Dans cet état, une Sentence du Châtelet, du 11 Août 1787, conti-

nua la Curatelle de *la demoiselle de S. Marcel* au *sieur de Laporte*, l'autorisa à la garder chez lui, & à continuer de payer annuellement au *sieur de Lineville*, les 4200 liv. même à lui remettre toutes les autres économies, à l'effet de quoi le *sieur de Laporte* seroit tenu de rendre compte tous les ans aux conseils de la Curatelle, en présence du *sieur de Lineville*. Celui-ci interjeta appel de la Sentence, & demanda l'infirmité & l'adjudication de ses premières conclusions.

Le *sieur de Laporte*, au contraire, demanda que la Sentence du 11 Août 1787 fût confirmée.

L'Arrêt du 23 Avril 1788, rendu sur les conclusions de M. l'Avocat général *Séguier*, a confirmé la Sentence, dépens néanmoins compensés entre les Parties.





